

Écologie humaine 9^e à la 12^e année

Cadre manitobain des
résultats d'apprentissage



ÉCOLOGIE HUMAINE
DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE

Cadre manitobain des résultats
d'apprentissage

Données de catalogage avant publication – Éducation et Formation Manitoba

Écologie humaine de la 9^e à la 12^e année

Cadre manitobain des résultats d'apprentissage

Comprend des références bibliographiques.

ISBN: 978-0771-1704-23 (pdf)

1. Écologie humaine – Étude et enseignement (Secondaire) — Manitoba.
2. Textiles et tissus – Étude et enseignement (Secondaire) — Manitoba.
3. Alimentation – Étude et enseignement (Secondaire) — Manitoba.
4. Nutrition – Étude et enseignement (Secondaire) — Manitoba.
5. Psychologie du développement – Étude et enseignement (Secondaire) — Manitoba.
6. Famille – Étude et enseignement (Secondaire) — Manitoba.
7. Écologie humaine – Manitoba – Programmes d'études.
8. Enseignement technique – Manitoba – Programmes d'études.
- I. Manitoba. Éducation et Formation Manitoba.
640.712

Tous droits réservés © 2018, le gouvernement du Manitoba représenté par le ministre de l'Éducation et de la Formation.

Éducation et Formation Manitoba
Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la Loi sur le droit d'auteur. Dans le cas où il se serait produit des erreurs ou des omissions, prière d'en aviser Éducation et Formation Manitoba pour qu'elles soient rectifiées dans une édition future. Nous remercions sincèrement les auteurs, les artistes et les éditeurs de nous avoir autorisés à adapter ou à reproduire leurs originaux.

Nous vous rappelons que certains thèmes peuvent être perçus comme ayant un contenu de nature controversée. Le Bureau de l'éducation française encourage le personnel de l'école à discuter avec son administration scolaire ou divisionnaire de la convenance de présenter certains de ces thèmes ou de leurs composantes aux élèves.

Les sites Web mentionnés dans ce document pourraient faire l'objet de changement sans préavis. Les enseignants devraient vérifier et évaluer les sites Web et les ressources en ligne avant de les recommander aux élèves.

Vous pouvez commander des exemplaires imprimés de ce document du Centre des ressources d'apprentissage du Manitoba, à l'adresse www.mtbb.mb.ca.

Numéro d'article : 97998

ISBN : 978-0-7711-7042-4 (version imprimée)

La version électronique de ce document est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba au www.edu.gov.mb.ca/m12/proqetu/ecologie_humaine_9-12/index.html.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	vii
----------------------	------------

Éducation technologique : Écologie humaine	1
---------------------------------------------------	----------

Écologie humaine	1
Attribution des crédits	2
Résultats d'apprentissage liés à la sécurité	5
Incidence de la sécurité pour les enseignants et les administrateurs	5
Guide de lecture des buts et des résultats d'apprentissage en écologie humaine	6
Mise en œuvre du cadre curriculaire	7
Ressources d'apprentissage	7

Écologie humaine de la 9^e à la 12^e année (Crédit complet)	ÉH-CC-1
----------------------------------------------------------------------------------------	----------------

Niveaux de cours et attribution des crédits	ÉH-CC-3
Écologie humaine - 9 ^e à la 12 ^e année	ÉH-CC-3
Écologie humaine de la 9 ^e à la 12 ^e année 1 ^{re} partie : Études de la famille	ÉH-CC-7
Terminologie	ÉH-CC-9
But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être.	ÉH-CC-11
But 5 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.	ÉH-CC-14
But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.	ÉH-CC-17

Écologie humaine de la 9 ^e à la 12 ^e année 2 ^e partie : Arts textiles et design	ÉH-CC-23
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

Terminologie	ÉH-CC-26
--------------	----------

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées.	ÉH-CC-27
-------------------------------------------------------------	----------

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du design.	ÉH-CC-32
---------------------------------------------------------------------------	----------

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.	ÉH-CC-33
----------------------------------------------------------------------------	----------

But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences.	ÉH-CC-36
----------------------------------------------------------------------	----------

But 5 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement.	ÉH-CC-37
------------------------------------------------------------------	----------

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.	ÉH-CC-38
-----------------------------------------------------------------------------------------------	----------

Écologie humaine de la 9 ^e à la 12 ^e année 3 ^e partie : Aliments et nutrition	ÉH-CC-43
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

Terminologie	ÉH-CC-46
--------------	----------

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées.	ÉH-CC-47
-------------------------------------------------------------	----------

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la nutrition.	ÉH-CC-54
---------------------------------------------------------------------------------	----------

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.	ÉH-CC-57
----------------------------------------------------------------------------	----------

But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences entourant les choix alimentaires.	ÉH-CC-58
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.	ÉH-CC-60
-----------------------------------------------------------------------------------------------	----------

**Études de la famille de la 9^e à la 12^e année
(Demi-crédit)**

Niveaux de cours et attribution des crédits	ÉF-DC-1
Descriptions du cours Études de la famille 9 ^e à la 12 ^e année	ÉF-DC-3
Terminologie	ÉF-DC-4
But 1 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du développement humain.	ÉF-DC-5
But 2 : Démontrer une compréhension des relations et des influences.	ÉF-DC-7
But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être.	ÉF-DC-12
But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et d'aidant naturel.	ÉF-DC-15
But 5 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.	ÉF-DC-20
But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.	ÉF-DC-27
	ÉF-DC-30

**Études de la famille de la 9^e à la 12^e année
(Crédit complet)**

Niveaux de cours et attribution des crédits	ÉF-CC-1
Description du cours Études de la famille 9 ^e à la 12 ^e année	ÉF-CC-3
Terminologie	ÉF-CC-3
But 1 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du développement humain.	ÉF-CC-5
	ÉF-CC-7

But 2 : Démontrer une compréhension des relations et des influences.	ÉF-CC-13
But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être	ÉF-CC-20
But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et de l'aidant naturel.	ÉF-CC-28
But 5 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.	ÉF-CC-39
But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.	ÉF-CC-45

**Arts textiles et design de la 9^e à la 12^e année
(Demi-crédit)**

Niveaux de cours et attribution des crédits	ATD-DC-1
Description du cours Études de la famille 9 ^e à la 12 ^e année	ATD-DC-3
Terminologie	ATD-DC-3
But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées.	ATD-DC-6
But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du design.	ATD-DC-7
But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.	ATD-DC-11
But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences.	ATD-DC-13
But 5 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement.	ATD-DC-16
But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.	ATD-DC-17
	ATD-DC-18

**Arts textiles et design de la 9^e à la 12^e année
(Crédit complet)**

	ATD-CC-1
Niveaux de cours et attribution des crédits	ATD-CC-3
Descriptions du cours Études de la famille 9 ^e à la 12 ^e année	ATD-CC-3
Terminologie	ATD-CC-5
But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées.	ATD-CC-7
But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du design.	ATD-CC-13
But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.	ATD-CC-17
But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences.	ATD-CC-25
But 5 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement.	ATD-CC-27
But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.	ATD-CC-30

**Aliments et nutrition de la 9^e à la 12^e année
(Demi-crédit)**

	AN-DC-1
Niveaux de cours et attribution des crédits	AN-DC-3
Descriptions du cours Aliments et nutrition 9 ^e à la 12 ^e année	AN-DC-3
Terminologie	AN-DC-5
But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées.	AN-DC-6
But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la nutrition.	AN-DC-13

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.	AN-DC-17
But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences entourant les choix alimentaires.	AN-DC-19
But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.	AN-DC-21

**Aliments et nutrition de la 9^e à la 12^e année
(Crédit complet)**

	AN-CC-1
Niveaux de cours et attribution des crédits	AN-CC-3
Descriptions du cours Aliments et nutrition 9 ^e à la 12 ^e année	AN-CC-3
Terminologie	AN-CC-5
But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées.	AN-CC-6
But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la nutrition.	AN-CC-13
But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.	AN-CC-18
But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences entourant les choix alimentaires.	AN-CC-21
But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.	AN-CC-25

Design de l'environnement de la 11^e et 12^e années (Demi-crédit)		DE-DC-1
Niveaux de cours et attribution des crédits		DE-DC-3
Descriptions du cours Design de l'environnement 11 ^e et 12 ^e années		DE-DC-3
Terminologie		DE-DC-5
But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées.		DE-DC-6
But 2 : Démontrer une compréhension des principes et des éléments fondamentaux du design.		DE-DC-10
But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.		DE-DC-13
But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences.		DE-DC-14
But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.		DE-DC-15

Design de l'environnement de la 11^e et 12^e années (Crédit complet)		DE-CC-1
Niveaux de cours et attribution des crédits		DE-CC 3
Descriptions du cours Design de l'environnement 11 ^e et 12 ^e années		DE-CC 3
Terminologie		DE-CC 5
But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées.		DE-CC 6
But 2 : Démontrer une compréhension des principes et des éléments fondamentaux du design.		DE-CC 10
But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.		DE-CC 14

But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences.	DE-CC 17
But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.	DE-CC 19

Études de la famille appliquées 12^e année (Crédit complet)		ÉFA-CC-1
Niveaux de cours et attribution des crédits		ÉFA-CC-3
Description du cours		ÉFA-CC-3
Études de la famille appliquées - 12 ^e année		ÉFA-CC-3
Stage pratique du cours		ÉFA-CC-4
Études de la famille appliquées - 12 ^e année		ÉFA-CC-4
Terminologie		ÉFA-CC-5
But 1 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du développement humain.		ÉFA-CC-7
But 2 : Démontrer une compréhension des relations et des influences.		ÉFA-CC-9
But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être.		ÉFA-CC-11
But 4 : Démontrer une compréhension des éléments fondamentaux de l'offre de soins.		ÉFA-CC-12
But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.		ÉFA-CC-15

Annexes	1
Annexe 1 : Lignes directrices de sécurité en classe pour le cours Écologie humaine de la 9 ^e à la 12 ^e année	3
Annexe 2 : Aînés en classe	19

Bibliographie	1
----------------------	----------

REMERCIEMENTS

Éducation et Formation Manitoba tient à remercier les personnes suivantes d'avoir contribué à la production du document *Écologie humaine - 9^e à la 12^e année : Cadre manitobain des résultats d'apprentissage*

Membres de l'équipe de développement (2016–2018)

Kelly Blandford	Daniel McIntyre Collegiate Institute Division scolaire Winnipeg
Joanne Brugger	Elmwood High School Division scolaire Winnipeg
Brittney Casavant	J. H. Bruns Collegiate Division scolaire Louis-Riel
Carla Falkevitch	Major Pratt School Division scolaire Park West
Heidi Forrester	Glenlawn Collegiate Division scolaire Louis-Riel
Connie Heppner-Mueller	W. C. Miller Collegiate Division scolaire Border Land
Meghan Kehoe	Ste. Anne Collegiate Division scolaire Rivière Seine
Gabrielle Legare	Maples Collegiate Division scolaire Seven Oaks
Shannon McLeod	Grant Park High School Division scolaire Winnipeg
Andrea Overby	Westwood Collegiate Division scolaire St. James-Assiniboia
Caitlin Schick	École secondaire régionale Lord Selkirk Division scolaire Lord Selkirk
Carol Stewart	Institut collégial Vincent Massey Division scolaire Pembina Trails

**Membres de l'équipe de
développement (2016–2018)
(suite)**

Sharon Thevenot-Nowrang

West Kildonan Collegiate
Division scolaire Seven Oaks

Jenell Wiebe

Windsor Park Collegiate
Division scolaire Louis-Riel

Jen Zamzow

École secondaire régionale Swan Valley
Division scolaire Swan Valley

**Membres de l'équipe d'examen
(2017–2018)**

Dr. Karen Wilson Baptist

Environmental Design Program
Faculty of Architecture

Dr. Karen Duncan

Department of Community Health Sciences
Rady Faculty of Health Sciences, Université du Manitoba

Rayleen Dutka

Dakota Collegiate
Division scolaire Louis-Riel

Lotte Giesbrecht

École secondaire régionale Steinbach
Division scolaire Hanover

Dr. Lena Horne

Department of Biosystems Engineering
Faculty of Agricultural and Food Sciences
Université du Manitoba

Carla Kernested

Programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants
Ministère des familles

Michelle Lawrence

Kildonan East Collegiate
Division scolaire River East Transcona

Roselle Paulsen

Sexuality Education Resource Centre, Manitoba

Dr. Joyce Slater

Department of Food and Human Nutritional Sciences
Faculty of Agricultural and Food Sciences
Université du Manitoba

Jared Star

Sexuality Education Resource Centre, Manitoba

Nikki Tell

Collège Garden City Collegiate
Division scolaire Seven Oaks

**Membres du groupe de discussion
(Avril 2016)**

Joanne Brugger	Elmwood High School Division scolaire Winnipeg
Dr. Orest Cap	Department of Curriculum, Teaching and Learning Faculty of Education, Université du Manitoba
Alison Delf-Timmerman	Treherne Collegiate Division scolaire Prairie Spirit
Dr. Karen Duncan	Department of Community Health Sciences Rady Faculty of Health Sciences, Université du Manitoba
Carla Falkevitch	Major Pratt School Division scolaire Park West
Benita Luey Goertzen	Gordon Bell High School Division scolaire Winnipeg
Dr. Lena Horne	Department of Biosystems Engineering Faculty of Agricultural and Food Sciences Université du Manitoba
Lori Lawrence	Institut collégial Hapnot Division scolaire Flin Flon
Susan Lee	Section du soutien à l'apprentissage et des technologies Direction de l'enseignement, des programmes d'études et de l'évaluation
Gabrielle Legare	Maples Collegiate Division scolaire Seven Oaks
Karen Mercer	Henry G. Izatt School Division scolaire Pembina Trails
Michelle Marchildon	Développement et implantation des programmes d'études Bureau de l'éducation française
Claire Normandeau	École/Collège régional Gabrielle-Roy Division scolaire franco-manitobaine

**Membres du groupe de discussion
(Avril 2016)
(suite)**

Kim Poirier

Section du soutien à l'apprentissage et des technologies
Direction de l'enseignement, des programmes d'études
et de l'évaluation

Dr. Joyce Slater

Department of Food and Human Nutritional Sciences
Faculty of Agricultural and Food Sciences
Université du Manitoba

Sheila Stark-Perreault

East Selkirk Middle School
Division scolaire Lord Selkirk

Barbara Warbanski

Collège Garden City Collegiate
Division scolaire Seven Oaks

**Membres du groupe de discussion
sur le vêtement, le logement et le
design (Septembre 2016)**

Rosalie Brandt

Dakota Collegiate
Division scolaire Louis-Riel

Joanne Brugger

Elmwood High School
Division scolaire Winnipeg

Brittney Casavant

J.H. Bruns Collegiate
Division scolaire Louis-Riel

Lotte Giesbrecht

Steinbach Regional Secondary School
Division scolaire Hanover

Heidi Forrester

Glenlawn Collegiate
Division scolaire Louis-Riel

Marilyn MacNaughton

Collège Garden City Collegiate
Division scolaire Seven Oaks

Karalyn Main

Major Pratt School
Division scolaire Park West

Sharon Thevenot-Nowrang

West Kildonan Collegiate
Division scolaire Seven Oaks

**Personnel du ministère de
l'Éducation et de la Formation du
Manitoba**

Louise Boissonneault Coordonnatrice	Section des services de production de documents Direction de l'enseignement, des programmes d'études et de l'évaluation
John Finch Coordonnateur	Section du soutien à l'apprentissage et des technologies Direction de l'enseignement, des programmes d'études et de l'évaluation
Courtney Harrison Élèvee STEP	Section des Études indépendantes Direction de l'enseignement, des programmes d'études et de l'évaluation
Lynn Harrison Opératrice en éditique	Section des services de production de documents Direction de l'enseignement, des programmes d'études et de l'évaluation
Susan Lee Chargée de projet	Section de soutien à l'apprentissage et des technologies Direction de l'enseignement, des programmes d'études et de l'évaluation
Debra Mayer Conseillère en éducation de la petite enfance	Section de l'éducation de la petite enfance Direction de l'enseignement, des programmes d'études et de l'évaluation
Grant Moore Réviseur des publications	Section des services de production de documents Direction de l'enseignement, des programmes d'études et de l'évaluation
Tania Munroe Consultante, Perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits	Section de l'éducation de la petite enfance Direction de l'enseignement, des programmes d'études et de l'évaluation
Audrey North Consultante, Perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits	Section de l'éducation de la petite enfance Direction de l'enseignement, des programmes d'études et de l'évaluation
Kim Poirier Consultante en formation professionnelle technique	Section de soutien à l'apprentissage et des technologies Direction de l'enseignement, des programmes d'études et de l'évaluation
Greg Pruden Consultant, Perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits	Section de l'éducation de la petite enfance Direction de l'enseignement, des programmes d'études et de l'évaluation

Annette Risi
Opératrice en éditique

Ruth Stargardter
Consultante, Développement de carrière

Antonio (Tony) Tavares
Consultant en éducation sur la diversité

Bureau de l'éducation française

Section de soutien à l'apprentissage et des technologies
Direction de l'enseignement, des programmes d'études
et de l'évaluation

Section de soutien à l'apprentissage et des technologies
Direction de l'enseignement, des programmes d'études
et de l'évaluation

ÉDUCATION TECHNOLOGIQUE : ÉCOLOGIE HUMAINE

L'éducation technologique offre aux élèves des occasions de résoudre des problèmes, de concevoir, d'exercer des aptitudes essentielles à la vie quotidienne, de construire des produits et d'aborder des tendances et des enjeux actuels. Les élèves utilisent et étudient individuellement ou en groupe la technologie pour trouver des solutions pratiques à des problèmes et acquérir des compétences techniques, des connaissances et des attitudes.

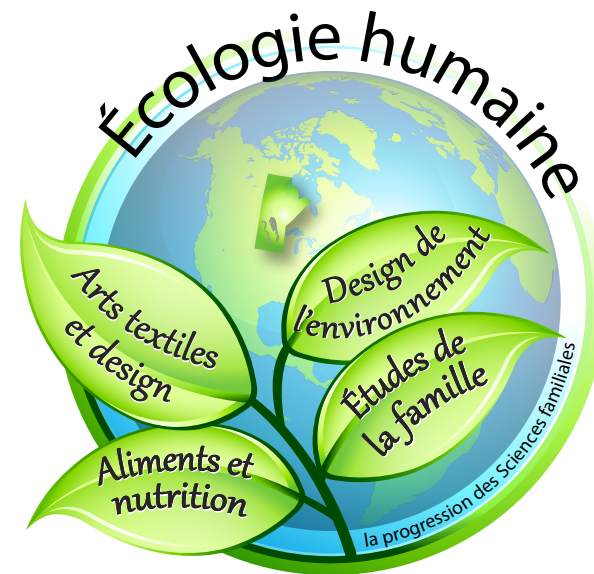
L'éducation technologique permet aux élèves d'explorer leurs idées, d'acquérir des expériences pratiques et de mener à bien des processus de réflexion dans un environnement sûr et positif. La capacité d'adaptation à une société technologique en mutation et la volonté d'assumer une responsabilité sociale sont deux qualités essentielles que doivent posséder tous les Manitobains en quête de nouveaux modes de vie. L'éducation technologique permet aux apprenants d'évaluer leurs forces et leurs intérêts dans leurs choix de carrière. Enfin, ce cadre illustre les changements rapides qui apparaissent dans les lieux de travail et permet donc aux élèves de prendre des décisions réfléchies quant à leur avenir.

L'éducation technologique comprend les cours dans le domaine de l'écologie humaine.

Écologie humaine

Ce renouvellement apporte un nouveau nom à la matière scolaire : l'écologie humaine. Ce nouveau cadre d'études fait l'objet de changements importants, justifiant naturellement un changement de nom.

Le changement de nom reflète l'évolution du paysage éducatif tout en préservant les perspectives du cours original d'économie domestique. Ce point de vue est illustré par le nouveau logo de l'écologie humaine, qui montre l'émergence de jeunes pousses et le déploiement de nouvelles feuilles.



Raison d'être

Les cours d'écologie humaine offrent une approche interdisciplinaire qui intègre la théorie et l'action des sciences sociales et physiques par l'étude de la vie quotidienne. Ils contribuent à habiliter l'individu à devenir un membre actif et informé de la société qui peut vivre de façon autonome, au sein d'une famille florissante et dans des collectivités dynamiques.

L'étude de l'écologie humaine fournit aux élèves des connaissances essentielles et des compétences transférables qui s'appliquent à leur vie personnelle et à leur réussite dans l'apprentissage, la vie et le travail.

Mission

L'objectif de l'**écologie humaine** est que les élèves :

- découvrent des connaissances qui enrichissent la vie quotidienne;
- explorent et appliquent l'apprentissage expérientiel;
- intègrent les principes d'approches préventives, proactives et pratiques pour soutenir l'individu dans sa vie personnelle, sa famille et sa collectivité.

Vision

L'éducation en **écologie humaine** vise à :

- accroître un bien-être personnel;
- développer et appliquer des compétences techniques, intellectuelles et de communication;
- cultiver des compétences pour participer à une société dynamique.

Attribution des crédits

Le régime de crédits pour le deuxième cycle du secondaire (9^e à 12^e année) comporte une certaine souplesse pour permettre aux élèves de suivre les cours de ce cycle qui conviennent le mieux à leurs besoins et aspirations. Il n'y a pas de préalables pour les cours d'écologie humaine.

Les cours d'écologie humaine sont désignés comme des crédits facultatifs en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires. Pour de plus amples renseignements, consultez le *Guide des matières enseignées* sur le site Web d'Éducation et Formation Manitoba à l'adresse https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/guide_matières/index.html.

Un élève peut obtenir un crédit en suivant et réussissant un cours d'études conçu pour une durée minimale de 110 heures. L'élève peut également obtenir un demi-crédit (cours conçus pour un minimum de 55 heures d'enseignement) de la même façon.

Les cours d'un demi-crédit permettent aux écoles d'offrir deux programmes d'études prédéterminés au cours de la session, selon l'expertise d'enseignement disponible et les exigences des locaux (p. ex., 55 heures dans deux domaines d'études de l'écologie humaine : design environnemental, études familiales, aliments et nutrition, arts textiles et design). Les élèves sont ainsi toujours en mesure d'acquérir un crédit complet pour l'obtention de leur diplôme d'études secondaires.

Un élève peut obtenir un crédit complet ou un demi-crédit chaque année dans la même matière.

Un élève ne peut pas obtenir un crédit complet ou un demi-crédit chaque année pour le nouveau curriculaire en écologie humaine et le programme d'études précédent en économie domestique (c.-à-d. *Vêtements, logements et design 10-12 [1988], Aliments et nutrition 10-12 [1988], Économie domestique : 9^e année [1993]* et *Études de la famille au secondaire [2004]*).

Code	Nom du cours	Année/désignation
0486	Écologie humaine	10S 10E 10M 20S 20E 20M 30S 30E 30M 40S 40E 40M
0487	Études de la famille	15S 15E 15M 25S 25E 25M 35S 35E 35M 45S 45E 45M
0487	Études de la famille	10S 10E 10M 20S 20E 20M 30S 30E 30M 40S 40E 40M
0488	Arts textiles et design	15S 15E 15M 25S 25E 25M 35S 35E 35M 45S 45E 45M
0488	Arts textiles et design	10S 10E 10M 20S 20E 20M 30S 30E 30M 40S 40E 40M
0489	Aliments et nutrition	15S 15E 15M 25S 25E 25M 35S 35E 35M 45S 45E 45M
0489	Aliments et nutrition	10S 10E 10M 20S 20E 20M 30S 30E 30M 40S 40E 40M
0490	Design de l'environnement	30S 30E 30M 40S 40E 40M 35S 35E 35M 45S 45E 45M
0491	Études de la famille appliquées	40S 40E 40M

Spécialisé (S) : Expériences éducatives dans des domaines spécialisés menant à d'autres études au-delà du secondaire (p. ex., apprentissage, collège, université).

ALA (A) : Expériences éducatives conçues pour mettre l'accent sur des objectifs d'apprentissage de l'anglais langue additionnelle (ALA) dans le contexte de la matière, d'après le niveau évalué de maîtrise de l'ALA de l'élève, et pour aider l'élève à faire la transition vers des programmes réguliers du deuxième cycle du secondaire dans ce domaine. Un plan éducatif individuel ALA (PEI-ALA) doit être établi pour chaque élève.

Modifié (M) : Expériences éducatives destinées aux élèves ayant des déficiences cognitives importantes et pour lesquelles les résultats d'apprentissage du programme d'études provincial par matière ont été modifiés pour tenir compte des exigences d'apprentissage d'un élève; un plan éducatif individuel (PEI) est requis pour chaque élève.

Financement

Des ressources et des soutiens financiers sont disponibles en soutien des programmes d'écologie humaine. Visitez la page Web Financement de l'éducation technologique à www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/etech/financement.html.

Organisation du cadre curriculaire

La souplesse de ce cadre permet aux enseignants de mettre les élèves en lien avec le monde dans lequel ils vivent. Les élèves peuvent percevoir leur relation avec la collectivité ainsi qu'avec leur apprentissage en classe. L'accent est mis sur les applications pratiques et les buts d'enseignement. Les résultats d'apprentissage dans chaque domaine d'études et leur séquence peuvent varier selon les activités du cours.

But du cadre curriculaire

Les buts du cadre curriculaire décrivent les principaux éléments du cadre en plus des résultats d'apprentissage généraux ou d'ensemble du cadre pour un domaine d'études.

Résultats d'apprentissage

Les résultats d'apprentissage sont des énoncés qui indiquent ce que les élèves sauront ou pourront faire à la fin du cours ou à la suite d'une activité d'apprentissage. Les résultats d'apprentissage sont habituellement exprimés sous forme de connaissances, de compétences ou de compréhension. Les résultats d'apprentissage doivent être axés sur les élèves et énoncer clairement les connaissances, les compétences ou la compréhension évaluées. Dans chaque domaine, chaque cours contient des résultats d'apprentissage généraux et spécifiques qui portent sur un domaine d'études particulier.

Dans l'élaboration des résultats d'apprentissage, il a été présumé que les cours sont enseignés par des spécialistes du domaine; par conséquent, la terminologie et le langage utilisés dans le cadre sont propres au domaine d'expertise.

Résultats d'apprentissage généraux

Les résultats d'apprentissage généraux (RAG) sont des énoncés globaux sur ce que les élèves sont censés apprendre dans chaque cours. Ils identifient de grandes catégories de connaissances, de compétences et de compréhension que les élèves doivent apprendre et pouvoir démontrer dans une matière ou un cours.

Tous les résultats d'apprentissage généraux sont identifiés par deux chiffres dénotant le but du domaine et le résultat d'apprentissage général. Par exemple, RAG 1.1 est le premier résultat d'apprentissage général pour le but 1.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Les RAS ne précisent pas les activités d'apprentissage auxquelles les élèves participeront pour les atteindre. Dans la plupart des cours, l'accent est mis sur les activités d'apprentissage appliquées. On conseille aux enseignants de choisir les activités d'apprentissage qui conviennent le mieux à l'enseignement des RAS, en fonction de divers facteurs, dont l'accès aux ressources ou les besoins régionaux. Compte tenu de l'évolution rapide de la technologie, les enseignants sont invités à tenir à jour leurs activités d'apprentissage afin de répondre aux besoins des élèves.

Les RAS ne sont pas nécessairement séquentiels. Autrement dit, ils peuvent être enseignés dans un ordre différent de celui qui figure dans le document.

Tous les résultats d'apprentissage spécifiques sont identifiés par une séquence de nombres séparés par des points. Ces caractères codent le résultat d'apprentissage général et les résultats d'apprentissage spécifiques. Par exemple, RAS 1.1.1 est le premier résultat d'apprentissage spécifique du RAG 1.1.

Résultats d'apprentissage liés à la sécurité

Les écoles doivent offrir, dans un environnement sécuritaire, des activités d'écologie humaine qui sont gratifiantes sur le plan éducatif et pertinentes tant pour la vie des élèves que pour leur future carrière. Ces objectifs ne peuvent être atteints que par un effort d'équipe auquel participent tous ceux qui établissent et administrent les politiques scolaires, conçoivent et maintiennent l'environnement d'apprentissage, planifient et donnent des cours en écologie humaine, et choisissent et préparent le matériel utilisé.

Les enseignants en écologie humaine doivent faire de la sécurité une priorité pour les élèves. Les résultats d'apprentissage spécifiques liés à la sécurité sont exprimés explicitement dans chaque cours, mais la sécurité devrait être intégrée à tous les cours et renforcée continuellement. En raison de l'importance de la formation sur la sécurité, les membres de l'équipe de développement ont conclu qu'à quelques exceptions près, les enseignants doivent enseigner et évaluer la sécurité dans chaque cours de leur matière. Par conséquent, tous les RAS liés à la sécurité sont repris dans tous les domaines d'études.

L'objectif de la section «Sécurité en écologie humaine au secondaire» (annexe 1) est de réunir de l'information pour aider les directeurs, les planificateurs, les enseignants et le personnel de soutien à prendre des décisions éclairées en matière de sécurité. Le document identifie les domaines de prise de décisions et d'intervention à divers niveaux. Il appuie la planification et l'intervention en fournissant de l'information sur les lois et les normes en matière de sécurité, les risques pour la sécurité et des exemples de procédures d'élimination ou de réduction des risques.

Incidence de la sécurité pour les enseignants et les administrateurs

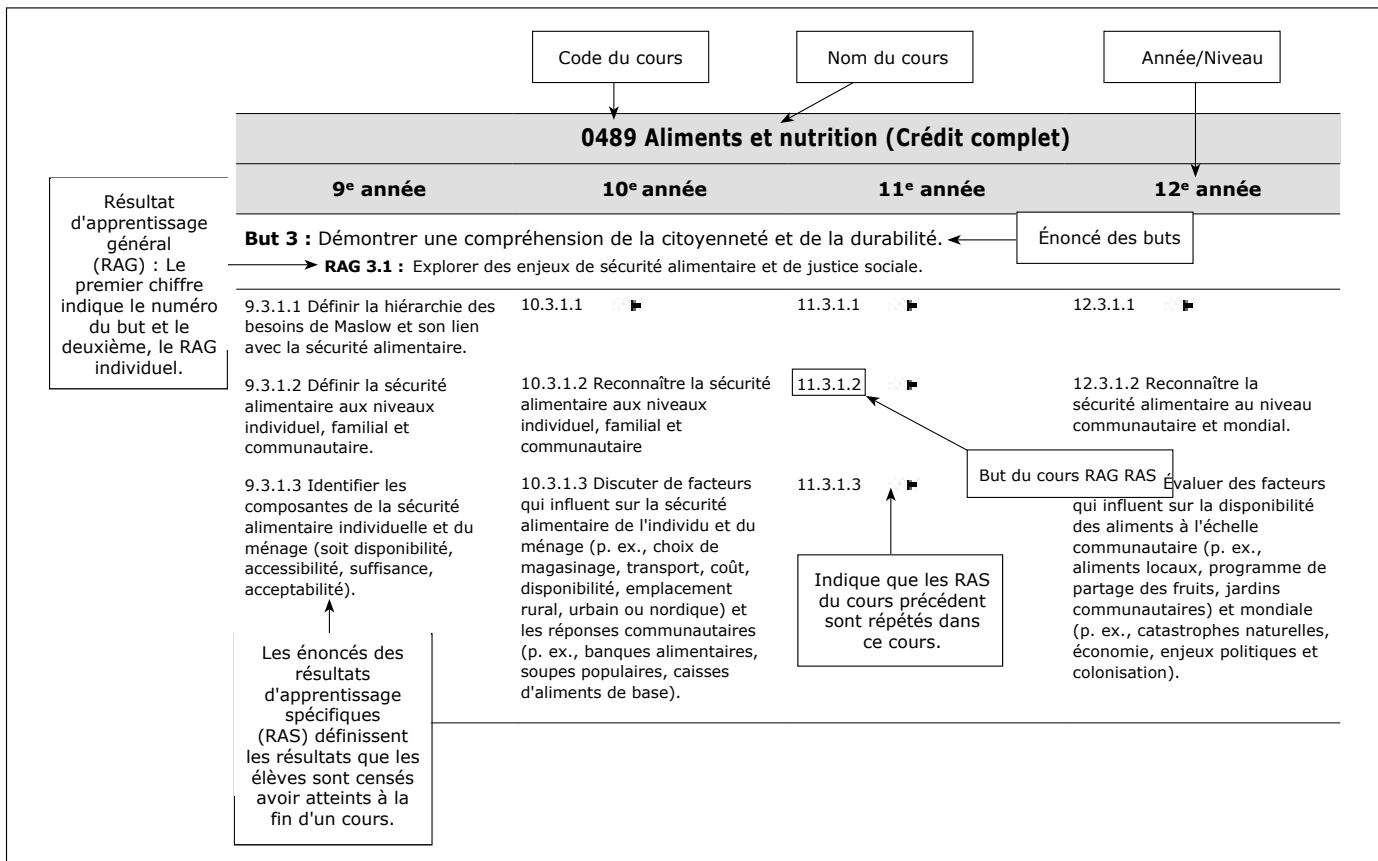
Les directeurs d'école et les titulaires de classe doivent être au courant des énoncés sur la responsabilité en cas d'accident ou de blessure et sur la négligence figurant dans la *Loi sur les écoles publiques* ainsi que dans le *Guide administratif : Administration scolaire – Négligence et responsabilité* d'Éducation et Formation Manitoba (disponible sur le site Web du ministère à www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/adm-scol/docs/administration_scolaire.pdf).

Voici un extrait du segment N1 du *Guide administratif* (janvier 2010) qui comprend une section de référence de trois pages sur la négligence et la responsabilité.

Si les élèves sont placés dans des situations potentiellement dangereuses, il faut qu'ils reçoivent une formation et des instructions appropriées, et que les règles de sécurité soient strictement appliquées. De plus, les représentants de l'école sont tenus par la loi de veiller à ce que le matériel et les installations soient sécuritaires. On devrait apporter un soin particulier au matériel utilisé dans les cours d'éducation physique, dans les aires de jeux, dans les ateliers industriels et professionnels, etc.

Guide de lecture des buts et des résultats d'apprentissage en écologie humaine, 9^e à la 12^e année

Guide de lecture des buts et des résultats d'apprentissage en écologie humaine, 9^e à la 12^e année



Mise en œuvre du cadre curriculaire

Le document *Écologie humaine, 9^e à la 12^e année : Cadre manitobain des résultats d'apprentissage* sert de guide pour la mise en œuvre de ce cadre qui remplace l'ancien programme d'études (c.-à-d. *Vêtements, logements et design 10-12 [1988]*; *Aliments et nutrition 10-12 [1988]*, *Économie domestique : 9^e année [1993]*, et *Études de la famille au secondaire [2004]*).

Lors de la mise en œuvre dans l'ensemble du réseau, tous les enseignants en écologie humaine du Manitoba devront enseigner le nouveau cadre curriculaire. Les enseignants ne pourront plus utiliser les anciens codes.

Depuis l'automne 2018, le document *Écologie humaine, 9^e à la 12^e année : Cadre manitobain des résultats d'apprentissage* est disponible sur le site Web d'Éducation et Formation du Manitoba.

Date	Volontaire Mise en œuvre	Dans l'ensemble du réseau Mise en œuvre
Automne 2018	X	
Automne 2019		X

Ressources d'apprentissage

Des équipes d'enseignants-évaluateurs désignés par des écoles du Manitoba examinent les propositions des éditeurs, évaluent les ressources d'apprentissage et formulent des recommandations sur la pertinence des ressources pour les classes du Manitoba. Des listes restreintes ou bibliographies de ressources d'apprentissage en écologie humaine, 9^e à la 12^e année seront disponibles à l'automne 2018 à l'adresse www.edu.gov.mb.ca/k12/learnres/index.html#educators.



ÉCOLOGIE HUMAINE DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE (CRÉDIT COMPLET)

Cadre manitobain des résultats d'apprentissage

Le cours Écologie humaine (crédit complet) de la 9^e à la 12^e année est divisé en trois parties (Études de la famille, Arts textiles et design et Aliments et nutrition), mais chaque partie ne couvre pas nécessairement tous les buts et résultats des cadres d'Études de la famille, Arts textiles et de design et Aliments et nutrition de la 9^e à la 12^e année. Par conséquent, son système de numérotation des buts et des résultats ne semble pas toujours séquentiel.

Dans l'élaboration des résultats d'apprentissage, il a été présumé que les cours sont enseignés par des spécialistes du domaine; par conséquent, la terminologie et le langage utilisés dans le cadre curriculaire sont propres au domaine d'expertise.

ÉCOLOGIE HUMAINE - 9^e À 12^e ANNÉE

L'écologie humaine a pour but de préparer les élèves à vivre de façon autonome et à savoir travailler avec les autres. Les cours d'écologie humaine impliquent les élèves dans une démarche axée sur l'action qui renforce la capacité de prendre des décisions et de résoudre des problèmes de situations quotidiennes dans les domaines des études de la famille, des aliments et de la nutrition, et des arts textiles et du design.

Niveaux de cours et attribution des crédits

Un élève peut obtenir un crédit en suivant et réussissant un cours d'études conçu pour une durée minimale de 110 heures. Le cours Écologie humaine - 9^e à la 12^e année doit produire des résultats dans les trois domaines d'études (études de la famille, aliments et nutrition, arts textiles et design) et donner droit à un crédit complet.

0486 Écologie humaine (crédit complet)	10S 10E 10M 20S 20E 20M 30S 30E 30M 40S 40E 40M
-------------------------------------------	----------------------------------------------------

Spécialisé (S) : Expériences éducatives dans des domaines spécialisés menant à d'autres études au-delà du secondaire (p. ex., apprentissage, collège, université).

ALA (A) : Expériences éducatives conçues pour mettre l'accent sur des buts d'apprentissage de l'anglais langue additionnelle (ALA) dans le contexte de la matière, d'après le niveau évalué de maîtrise de l'ALA de l'élève, et pour aider l'élève à faire la transition vers des programmes réguliers du deuxième cycle du secondaire dans ce domaine. Un plan éducatif individuel ALA (PEI-ALA) doit être établi pour chaque élève.

Modifié (M) : Expériences éducatives destinées aux élèves ayant des déficiences cognitives importantes et pour lesquelles les résultats d'apprentissage du cadre curriculaire provincial par matière ont été modifiés pour tenir compte des exigences d'apprentissage d'un élève, un plan éducatif individuel (PEI) est requis pour chaque élève.

Écologie humaine - 9^e à la 12^e année

Chaque année d'études exige que les élèves acquièrent leur base de connaissances conceptuelles et leurs compétences. Certains résultats d'apprentissage seront semblables pour tous les niveaux d'études; dans d'autres situations, chaque niveau s'appuiera sur des connaissances et des progrès antérieurs allant de la compréhension de concepts simples à celle de plus complexes. Les descriptions de cours ci-dessous indiquent la profondeur et l'étendue des études à chaque niveau.

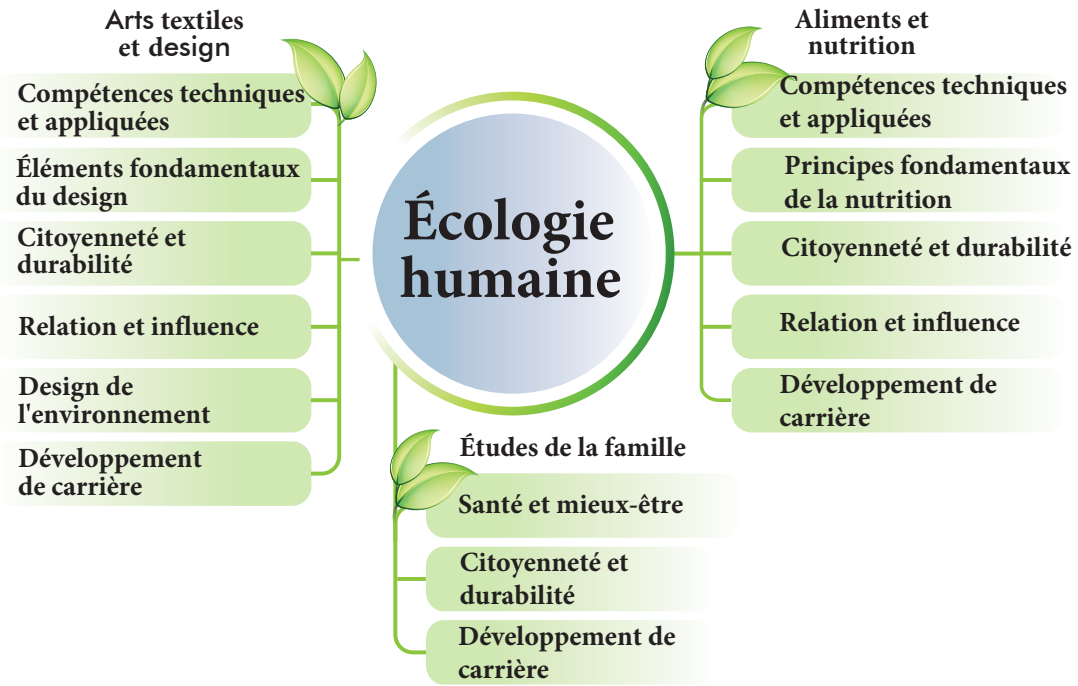
Écologie humaine - 9^e année : Ce cours couvrira des domaines d'études liés aux études de la famille, aux aliments et à la nutrition ainsi qu'aux arts textiles et au design. Les études de la famille explorent le développement de l'adolescent du point de vue de l'adolescent.

Le volet aliments et nutrition est axé sur l'individu et sur les relations et les influences qui touchent les choix alimentaires. Les élèves examineront les principes fondamentaux de la nutrition et acquerront des compétences en manipulation et préparation sécuritaires des aliments dans un contexte pratique. Le volet arts textiles et design de ce cours explorera une compréhension de base des textiles à la disposition du consommateur et de la façon dont ces textiles peuvent être confectionnés, conçus, utilisés et obtenus. Les élèves examineront l'utilisation personnelle des textiles, les choix vestimentaires individuels et la viabilité des collectivités locales avec une introduction au design de l'environnement.

Écologie humaine - 10^e année : Ce cours couvrira des domaines d'études liés aux études de la famille, aux aliments et à la nutrition ainsi qu'aux arts textiles et au design. Les études de la famille s'attachent aux compétences et aux connaissances dont les parents et les aidants naturels ont besoin, en mettant l'accent sur la santé maternelle, la grossesse, la naissance et les premières années du développement humain. Le volet aliments et nutrition est axé sur l'individu et l'influence du marketing et des médias sur les choix alimentaires ainsi que leur incidence sur la santé et le bien-être. Le volet arts textiles et design porte sur une compréhension élargie des usages et des techniques du textile grâce à des expériences pratiques. Les élèves examineront la fabrication socialement responsable, la sécurité vestimentaire, les styles de design régionaux, l'élaboration de costumes et le design de l'environnement.

Écologie humaine - 11^e année : Ce cours couvrira des domaines d'études liés aux études de la famille, aux aliments et à la nutrition ainsi qu'aux arts textiles et au design. Les études de la famille portent sur les relations des enfants et des adolescents au sein des familles. Les élèves découvriront les besoins en développement, les soins efficaces et les interactions positives avec les enfants et les adolescents. Le volet aliments et nutrition est axé sur l'individu dans sa collectivité et au Canada, notamment l'influence régionale sur nos choix alimentaires personnels. Le volet arts textiles et design met l'accent sur l'amélioration des compétences avec les produits textiles. Les élèves examineront les responsabilités sociales des fabricants et des consommateurs ainsi que la signification de divers symboles et ornements dans plusieurs cultures canadiennes.

Écologie humaine - 12^e année : Ce cours couvrira des domaines d'études liés aux études de la famille, aux aliments et à la nutrition ainsi qu'aux arts textiles et au design. Les études de la famille mettent l'accent sur la transition de l'adolescence à l'âge adulte avec la capacité d'examiner et de mettre en pratique des compétences qui aident à établir de saines relations interpersonnelles. Le volet aliments et nutrition propose un examen critique de l'individu en tant que citoyen responsable en examinant la sécurité alimentaire et l'accessibilité. Le volet arts textiles et design porte sur le développement de compétences avancées avec les produits textiles. Les élèves examineront l'accessibilité et l'utilisation des textiles, les responsabilités sociales de la fabrication et les influences mondiales sur les tendances du design.





ÉCOLOGIE HUMAINE DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE

1^{re} partie : Études de la famille

Dans l'élaboration des résultats d'apprentissage, il a été présumé que les cours sont enseignés par des spécialistes du domaine; par conséquent, la terminologie et le langage utilisés dans le cadre curriculaire sont propres au domaine d'expertise.

ÉCOLOGIE HUMAINE

DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE :

1^{RE} PARTIE : ÉTUDES DE LA FAMILLE

Au Manitoba, le contenu des résultats d'apprentissage des études de la famille du secondaire est présenté comme une série de buts.

3. **Santé et mieux-être** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour comprendre les facteurs qui influent sur notre santé mentale et notre bien-être. Tout en élaborant des stratégies individuelles, les élèves renforceront leur capacité d'utiliser les compétences, les ressources et les processus qui améliorent la vie quotidienne des individus, des familles et des collectivités.
5. **Citoyenneté et durabilité** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour devenir des citoyens qui s'interrogent sur la qualité de vie à l'échelle locale, nationale et mondiale, et qui souhaitent un avenir durable et équitable.
6. **Développement de carrière** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une communication efficace, au travail d'équipe et au leadership qui contribuent à la réussite dans l'apprentissage, la vie et le travail.



Terminologie

Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). Les appels à l'action identifiaient **l'éducation pour la réconciliation** comme l'un des domaines d'intervention pour guérir des séquelles des pensionnats indiens et faire progresser le processus de réconciliation canadienne. Tous les cours traités dans *Écologie humaine, 9^e à la 12^e année : Cadre manitobain des résultats d'apprentissage* appuient la contribution d'Éducation et Formation Manitoba à la réconciliation. Pour de plus amples renseignements sur les appels à l'action de la CVR, voir www.trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf.

Voici une explication de termes employés dans les résultats d'apprentissage qui pourraient ne pas être familiers ou nécessiter des précisions :

- **Aîné** : Chef spirituel qui possède des connaissances culturelles et traditionnelles, qui est représentatif de sa collectivité et vers qui les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits se tournent pour solliciter conseils et sagesse.
- **Gardien du savoir** : Les gardiens du savoir possèdent une connaissance clé du passé et du présent et sont en mesure de partager des enseignements sur les connaissances nouvelles et anciennes.
- **Autochtone** : Terme collectif utilisé pour décrire les premiers habitants du territoire avant le contact avec les Européens. Le terme ne fait pas seulement référence au passé, mais aussi à la société d'aujourd'hui, y compris la nation métisse dont l'origine remonte au premier contact avec les Européens. Au Canada, l'expression *peuples autochtones* comprend les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

0486 Écologie humaine (Crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être.

RAG 3.4 : Démontrer une compréhension de la santé mentale et du bien-être.

9.3.4.1 Décrire des perspectives culturelles de la santé et du bien-être.

10.3.4.1 Analyser des perspectives culturelles de la santé et du bien-être.

11.3.4.1 Décrire des perspectives culturelles de la santé et du bien-être des enfants et des adolescents.

12.3.4.1 Effectuer une recherche sur les perspectives culturelles de l'équilibre et de la santé globale en matière de bien-être de la personne.

9.3.4.2 Identifier des problèmes de santé mentale courants qui touchent les adolescents.

10.3.4.2 Discuter des problèmes de santé mentale courants qui touchent les adolescents.

11.3.4.2 Décrire des problèmes de santé mentale qui touchent les enfants et les adolescents.

12.3.4.2 Effectuer une recherche sur les problèmes de santé mentale qui touchent les populations adultes.

9.3.4.3 Décrire des facteurs qui ont une incidence sur la santé mentale des adolescents.

10.3.4.3 Analyser des facteurs qui ont une incidence sur la santé mentale des adolescents.

11.3.4.3 Décrire des facteurs qui ont une incidence sur la santé mentale des enfants et des adolescents.

12.3.4.3 Effectuer une recherche sur des ressources communautaires qui soutiennent la santé mentale.

9.3.4.4 Définir la stigmatisation et identifier la stigmatisation associée à la maladie mentale dans la société.

10.3.4.4 →

11.3.4.4 Identifier des stratégies qui réduisent la stigmatisation associée à la santé mentale dans la société.

12.3.4.4 Effectuer une recherche sur des stratégies visant à surmonter les obstacles systémiques à la santé et au bien-être (p. ex., Commission des droits de la personne).

9.3.4.5 Indiquer où et comment accéder à des services de santé mentale.

10.3.4.5 →

11.3.4.5 →

12.3.4.5 →

Écologie humaine (Crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être. (*suite*)

RAG 3.5 : Démontrer une compréhension du bien-être financier.

9.3.5.1 Définir la capacité financière, la vulnérabilité financière et le bien-être financier.

10.3.5.1 Identifier les composantes de la capacité financière, de la vulnérabilité financière et du bien-être financier.

11.3.5.1 Décrire les facteurs qui influent sur la capacité financière, la vulnérabilité financière et les obstacles au bien-être financier.

12.3.5.1 Évaluer les facteurs qui influent sur la capacité financière, la vulnérabilité financière et les obstacles au bien-être financier.

9.3.5.2 Définir le coût de renonciation et identifier les facteurs qui influencent les décisions financières individuelles et l'incidence du coût de renonciation sur les individus.

10.3.5.2 →

11.3.5.2 Définir le coût de renonciation et identifier les facteurs qui influencent les décisions financières individuelles et l'incidence du coût de renonciation sur les familles.

12.3.5.2 Définir le coût de renonciation et identifier les facteurs qui influencent les décisions financières individuelles et l'incidence du coût de renonciation sur les individus et les familles.

9.3.5.4 Définir la hiérarchie des besoins de Maslow et son lien avec la gestion des finances personnelles.

10.3.5.4 Définir la hiérarchie des besoins de Maslow et son lien avec la gestion des finances des familles.

11.3.5.4 Préparer un budget personnel, l'analyser et en évaluer la viabilité.

12.3.5.4 Préparer un budget d'un ménage, l'analyser et en évaluer la viabilité.

9.3.5.5 Identifier des institutions financières ainsi que les produits et services qu'elles offrent aux individus et aux familles.

10.3.5.5 Comparer des institutions financières et les produits et services qu'elles offrent aux individus et aux familles.

11.3.5.5 Identifier des stratégies pour protéger ses finances personnelles et prévenir le vol d'identité.

12.3.5.5 Identifier et décrire des lois et ententes relatives aux produits et services financiers (p. ex., Agence de la consommation en matière financière du Canada, Commission des valeurs mobilières du Manitoba).

Écologie humaine (Crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être. *(suite)*

RAG 3.5 : Démontrer une compréhension du bien-être financier. *(suite)*

9.3.5.6 Décrire et évaluer des stratégies d'épargne personnelle.

10.3.5.6 Comparer et contraster des types de produits et services d'épargne, d'investissement et d'assurance.

11.3.5.6 Comparer et contraster des options et coûts de crédit.

12.3.5.6 Décrire et évaluer des stratégies d'accès et de gestion du crédit et de la dette des individus et des ménages.

9.3.5.7 Décrire les tendances technologiques actuelles et futures des finances individuelles et familiales.

10.3.5.7 Étudier les tendances technologiques actuelles et futures des finances individuelles et familiales.

11.3.5.7 Évaluer les tendances actuelles et futures des finances individuelles et familiales en ce qui a trait à leurs avantages réels ou apparents pour les consommateurs canadiens.

12.3.5.7 Évaluer les tendances actuelles et futures des finances individuelles et familiales en fonction de leurs avantages réels ou apparents pour les populations mondiales.

Écologie humaine (Crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires, des Aînés ou des gardiens du savoir lorsqu'ils réalisent les résultats autochtones dans le cadre des protocoles traditionnels. Voir l'annexe 2.

RAG 5.1 : Démontrer une compréhension des tendances touchant les familles canadiennes.

9.5.1.1 Identifier et décrire les caractéristiques démographiques actuelles des familles canadiennes.

10.5.1.1 Discuter des caractéristiques démographiques actuelles des familles canadiennes et distinguer les faits des opinions.

11.5.1.1 Examiner les caractéristiques démographiques des familles canadiennes et distinguer les faits des opinions.

12.5.1.1 Effectuer une recherche sur les caractéristiques démographiques actuelles des familles canadiennes et distinguer les faits des opinions.

RAG 5.2 : Démontrer une compréhension de la diversité qui existe parmi les familles.

9.5.2.1 Définir les rôles individuels dans une perspective culturelle et les différences et similitudes qui existent dans les familles.

10.5.2.1 Décrire les différences et les similitudes économiques et géographiques qui existent dans les familles.

11.5.2.1 Examiner les différences et les similitudes qui existent dans les familles en ce qui concerne la culture, les rôles individuels, l'économie, la géographie et la structure.

12.5.2.1 Effectuer une recherche sur les différences et les similitudes qui existent dans les familles en ce qui concerne la culture, les rôles individuels, l'économie, la géographie et la structure.

Écologie humaine (Crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. (*suite*)

RAG 5.3 : Démontrer une compréhension de la « famille » dans un monde en évolution.

9.5.3.1 Expliquer le lien entre le changement sociétal et la définition changeante de la famille.

10.5.3.1 →

11.5.3.1 Comparer et contraster les forces et les défis des différentes formes et structures familiales.

12.5.3.1 Résumer les forces et les défis des différentes formes et structures familiales.

9.5.3.3 Définir et décrire les fonctions que jouent les familles dans la société.

10.5.3.3 →

11.5.3.3 Décrire les changements sociétaux et leur incidence sur les formes et les structures familiales, et en discuter.

12.5.3.3 →

RAG 5.4 : Démontrer une compréhension des situations difficiles pour les individus et les familles.

9.5.4.1 Définir le stress personnel et identifier des causes courantes de stress.

10.5.4.1 Définir le stress et identifier des causes courantes de stress pour les familles.

11.5.4.1 Définir le stress et identifier des causes courantes du stress chez les enfants et les adolescents.

12.5.4.1 Définir le stress et identifier des causes courantes du stress chez les adultes (p. ex., famille, conciliation travail-vie personnelle et gestion du temps).

9.5.4.2 Identifier des symptômes de stress et évaluer le niveau actuel de stress personnel.

10.5.4.2 Identifier des symptômes de stress chez les familles.

11.5.4.2 Identifier des symptômes de stress chez les enfants et les adolescents.

12.5.4.2 Identifier des symptômes de stress chez les adultes.

9.5.4.3 Déterminer le lien entre le stress et les problèmes de santé.

10.5.4.3 Déterminer le lien entre le stress et les problèmes de santé chez les familles.

11.5.4.3 Déterminer le lien entre le stress chez les enfants et les adolescents et les problèmes de santé.

12.5.4.3 Déterminer le lien entre le stress et les problèmes de santé chez les adultes.

Écologie humaine (Crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. (*suite*)

RAG 5.4 : Démontrer une compréhension des situations difficiles pour les individus et les familles. (*suite*)

9.5.4.4 Examiner des stratégies d'adaptation positives et identifier des stratégies d'adaptation négatives face au stress.	10.5.4.4 Étudier des stratégies d'adaptation positives et identifier des stratégies d'adaptation négatives pour les familles face au stress.	11.5.4.4 Analyser des stratégies d'adaptation positives et identifier des stratégies d'adaptation négatives pour les enfants et les adolescents face au stress.	12.5.4.4 Critiquer des stratégies d'adaptation positives et identifier des stratégies d'adaptation négatives pour les adultes face au stress.
9.5.4.7 Identifier des facteurs qui renforcent les individus ou les familles dans des situations difficiles.	10.5.4.7 →	11.5.4.7 →	12.5.4.7 →
9.5.4.8 Identifier des ressources pertinentes disponibles pour les individus ou les familles (p. ex., ressources communautaires, provinciales et fédérales).	10.5.4.8 →	11.5.4.8 →	12.5.4.8 →

Écologie humaine (Crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.

RAG 6.1 : Démontrer ses compétences personnelles et sociales.

Remarque : Les résultats RAG 6.1 à 6.5 doivent être intégrés tout au long du cours d'études de la famille et ne sont pas envisagés comme une unité d'études.

9.6.1.1 Démontrer une compréhension des autres et de leurs perspectives.	10.6.1.1 →	11.6.1.1 →	12.6.1.1 →
9.6.1.2 Communiquer efficacement avec les autres.	10.6.1.2 →	11.6.1.2 →	12.6.1.2 →
9.6.1.3 Participer de façon positive.	10.6.1.3 →	11.6.1.3 →	12.6.1.3 →
9.6.1.4 Se montrer responsable de ses actes.	10.6.1.4 →	11.6.1.4 →	12.6.1.4 →
9.6.1.5 Écouter pour comprendre et apprendre.	10.6.1.5 →	11.6.1.5 →	12.6.1.5 →
9.6.1.6 Favoriser son épanouissement personnel grâce à l'apprentissage continu.	10.6.1.6 →	11.6.1.6 →	12.6.1.6 →

Écologie humaine (Crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 6.2 : Faire preuve de capacité de réflexion et de prise de décision.

9.6.2.1 Expliquer sa réflexion aux autres d'une manière claire, précise, logique et complète.	10.6.2.1 →	11.6.2.1 →	12.6.2.1 →
9.6.2.2 Utiliser la réflexion innovatrice dans la prise de décision.	10.6.2.2 →	11.6.2.2 →	12.6.2.2 →
9.6.2.3 Comparer et contraster des approches courantes de la prise de décision.	10.6.2.3 →	11.6.2.3 →	12.6.2.3 →
9.6.2.4 Déterminer les facteurs qui influent sur la prise de décision.	10.6.2.4 →	11.6.2.4 →	12.6.2.4 →
9.6.2.5 Distinguer les faits des opinions pour prendre des décisions efficaces.	10.6.2.5 →	11.6.2.5 →	12.6.2.5 →
9.6.2.6 Prédire et analyser le résultat d'une décision.	10.6.2.6 →	11.6.2.6 →	12.6.2.6 →
9.6.2.7 Appliquer des stratégies décisionnelles à l'apprentissage, à la vie et au travail.	10.6.2.7 →	11.6.2.7 →	12.6.2.7 →

Écologie humaine (Crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 6.3 : Démontrer des aptitudes au travail d'équipe.

9.6.3.1 Démontrer la capacité de travailler de façon autonome et en collaboration en tant que membre de l'équipe.

10.6.3.1 →

11.6.3.1 →

12.6.3.1 →

9.6.3.2 Élaborer des stratégies pour établir des relations de travail positives et respectueuses avec tous les membres de l'équipe.

10.6.3.2 →

11.6.3.2 →

12.6.3.2 →

9.6.3.3 Reconnaître et prendre en compte les opinions et les contributions des membres de l'équipe afin d'établir un consensus pour atteindre les buts individuels et d'équipe.

10.6.3.3 →

11.6.3.3 →

12.6.3.3 →

9.6.3.4 Utiliser diverses stratégies pour résoudre les conflits de façon pacifique et équitable, dans le respect des autres.

10.6.3.4 →

11.6.3.4 →

12.6.3.4 →

9.6.3.5 Collaborer avec les autres pour établir et déterminer les rôles, les buts et les responsabilités des membres individuels et de l'équipe.

10.6.3.5 →

11.6.3.5 →

12.6.3.5 →

Écologie humaine (Crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.4 : Démontrer une compréhension des compétences en gestion de projet.

9.6.4.1 Définir, décrire, coordonner, exécuter, évaluer, analyser et réfléchir à un projet individuel ou collectif.

10.6.4.1 →

11.6.4.1 →

12.6.4.1 →

9.6.4.2 Faire preuve de souplesse, d'adaptabilité et de résilience, individuellement et collectivement, au cours du processus du projet et savoir s'adapter à des situations nouvelles et en évolution.

10.6.4.2 →

11.6.4.2 →

12.6.4.2 →

9.6.4.3 Déterminer les compétences et les stratégies requises pour un projet indépendant ou collectif (p. ex., communication, leadership, organisation, travail d'équipe, aptitudes sociales).

10.6.4.3 →

11.6.4.3 →

12.6.4.3 →

9.6.4.4 Identifier et évaluer les compétences transférables après avoir mené à bien un projet individuel ou collectif.

10.6.4.4 →

11.6.4.4 →

12.6.4.4 →

9.6.4.5 Réfléchir aux compétences personnelles et aux stratégies élaborées ainsi qu'à leur application à l'apprentissage, à la vie et au travail.

10.6.4.5 →

11.6.4.5 →

12.6.4.5 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 6.5 : Explorer les carrières liées aux études de la famille.

9.6.5.1 Démontrer une compréhension des possibilités de carrière liées aux études familiales (p. ex., sciences sociales et sciences humaines comme l'éducation de la petite enfance, le développement des enfants et des adolescents, l'enseignement et l'éducation, la politique publique et le droit, le vieillissement, la planification financière, le travail social, le counseling, la psychologie, la santé publique, la défense des intérêts et le travail sans but lucratif, la vie familiale, le rôle parental).

10.6.5.1 Identifier les possibilités d'emploi liées aux études familiales dans leur communauté.

11.6.5.1 Comparer les différences entre le travail, les emplois, les professions et les carrières liés aux études familiales.

12.6.5.1 Déterminer en quoi l'entrepreneuriat diffère du travail pour un employeur dans le domaine des études familiales.

Écologie humaine (Crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 6.5 : Explorer les carrières liées aux études de la famille. (*suite*)

9.6.5.2 Déterminer comment les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes se rapportent au travail.

10.6.5.2 Démontrer une compréhension de la façon dont les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes sont transférables à divers rôles professionnels.

11.6.5.2 Élaborer des critères pour comparer les professions dans le domaine des études de la famille (p. ex., compétences, intérêts, valeurs, style personnel, antécédents familiaux, modes de vie et buts).

11.6.5.3 Explorer et découvrir des possibilités de carrière dans le domaine des études de la famille en lien avec des intérêts professionnels personnels.

12.6.5.2 →

12.6.5.3 Comparer et contraster le plan d'études requis pour diverses carrières dans le domaine des études de la famille.



ÉCOLOGIE HUMAINE DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE

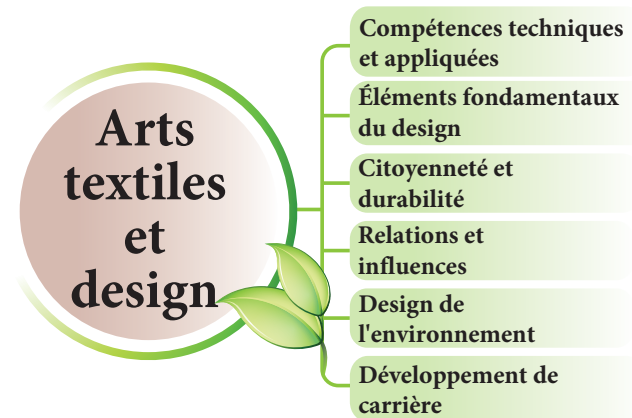
2^e partie : Arts textiles et design

Dans l'élaboration des résultats d'apprentissage, il a été présumé que les cours sont enseignés par des spécialistes du domaine; par conséquent, la terminologie et le langage utilisés dans le cadre curriculaire sont propres au domaine d'expertise.

ÉCOLOGIE HUMAINE DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE : 2^E PARTIE : ARTS TEXTILES ET DESIGN

Au Manitoba, le contenu des résultats d'apprentissage des arts textiles et du design de la 9^e à la 12^e année est présenté comme une série de buts.

1. **Compétences techniques et appliquées** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour créer des produits qui soutiennent les individus, les familles et les collectivités. Les élèves auront l'occasion d'explorer leurs idées grâce à des expériences pratiques dans un environnement sûr et positif.
2. **Éléments fondamentaux du design** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils auront besoin dans les industries de la mode et du textile. Les élèves auront l'occasion d'explorer et d'utiliser ces compétences, ressources et processus pour créer des styles ou des produits destinés aux individus, aux familles et aux collectivités.
3. **Citoyenneté et durabilité** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour devenir des citoyens qui examinent de façon critique la qualité de vie des gens à l'échelle locale, nationale et mondiale dans le but d'apporter des changements positifs vers un avenir durable et équitable.
4. **Relations et influences** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour établir et entretenir des relations positives et pour comprendre les enjeux et les défis qui ont une incidence sur les individus, les familles et les collectivités.
5. **Design de l'environnement** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences liées aux environnements bâtis, naturels et humains. L'étude de l'esthétique, des environnements et de la technologie favorise le développement de compétences et de valeurs pour comprendre les relations complexes entre le bien-être humain et les lieux que nous habitons.
6. **Développement de carrière** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une communication efficace, au travail d'équipe et au leadership qui contribuent à la réussite dans l'apprentissage, la vie et le travail.



Terminologie

Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). Les appels à l'action identifiaient **l'éducation pour la réconciliation** comme l'un des domaines d'intervention pour guérir des séquelles des pensionnats indiens et faire progresser le processus de réconciliation canadienne. Tous les cours traités dans *Écologie humaine, 9^e à la 12^e année : Cadre manitobain des résultats d'apprentissage* appuient la contribution d'Éducation et Formation Manitoba à la réconciliation. Pour plus amples renseignements sur les appels à l'action de la CVR, voir http://www.trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf.

Voici une explication de termes utilisés dans les résultats qui peuvent ne pas être familiers ou nécessiter des précisions :

- **Aîné** : Chef spirituel qui possède des connaissances culturelles et traditionnelles, qui est représentatif de sa collectivité et vers qui les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits se tournent pour solliciter conseils et sagesse.
- **Gardien du savoir** : Les gardiens du savoir possèdent une connaissance clé du passé et du présent et sont en mesure de partager des enseignements sur les connaissances nouvelles et anciennes.
- **Autochtone** : Terme collectif utilisé pour décrire les premiers habitants du territoire avant le contact avec les Européens. Le terme ne fait pas seulement référence au passé, mais aussi à la société d'aujourd'hui, y compris la nation métisse dont l'origine remonte au premier contact avec les Européens.

Au Canada, l'expression *peuples autochtones* comprend les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées.

RAG 1.1 : Démontrer le respect des pratiques sécuritaires et des procédures relatives aux installations, aux processus, aux outils et à l'équipement.

9.1.1.1 Identifier et maintenir des environnements de travail propres.

10.1.1.1 →

11.1.1.1 →

12.1.1.1 →

9.1.1.2 Identifier et manifester un comportement sécuritaire dans l'aire de travail.

10.1.1.2 →

11.1.1.2 →

12.1.1.2 →

9.1.1.3 Définir et démontrer l'installation, la manipulation et l'utilisation sécuritaires des outils, de l'équipement, des matériaux et des produits chimiques.

10.1.1.3 →

11.1.1.3 →

12.1.1.3 →

9.1.1.4 Décrire les conditions dangereuses courantes qui causent des accidents.

10.1.1.4 →

11.1.1.4 →

12.1.1.4 →

9.1.1.5 Identifier une réaction appropriée à des conditions et gestes dangereux.

10.1.1.5 →

11.1.1.5 →

12.1.1.5 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.1 : Démontrer le respect des pratiques sécuritaires et des procédures relatives aux installations, aux processus, aux outils et à l'équipement. *(suite)*

9.1.1.6 Démontrer l'utilisation appropriée des machines et de l'équipement de couture (p. ex., surjeteuses, brodeuses et équipement de repassage).	10.1.1.6 →	11.1.1.6 →	12.1.1.6 →
9.1.1.7 Démontrer comment localiser et régler des problèmes de machine.	10.1.1.7 →	11.1.1.7 →	12.1.1.7 →
9.1.1.8 Démontrer l'utilisation appropriée des outils de coupe.	10.1.1.8 →	11.1.1.8 →	12.1.1.8 →
9.1.1.9 Nommer, décrire, utiliser et entretenir l'équipement, les outils et les matériaux.	10.1.1.9 →	11.1.1.9 →	12.1.1.9 →
9.1.1.10 Démontrer et décrire les procédures de sécurité utilisées pour manipuler tout matériau textile (p. ex., javellisant, colorant, peinture, adhésif).	10.1.1.10 →	11.1.1.10 →	12.1.1.10 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.3 : Développer des compétences en littératie et en numératie s'appliquant aux arts textiles.

9.1.3.1 Analyser un projet pour choisir l'équipement et les outils les mieux appropriés.	10.1.3.1 →	11.1.3.1 →	12.1.3.1 →
9.1.3.2 Définir la terminologie textile de base.	10.1.3.2 →	11.1.3.2 →	12.1.3.2 →
9.1.3.3 Démontrer la capacité de lire et d'interpréter l'information sur les patrons, les symboles des patrons et les instructions.	10.1.3.3 →	11.1.3.3 →	12.1.3.3 →
9.1.3.4 Appliquer les mesures métriques et impériales dans un patron et un projet.	10.1.3.4 →	11.1.3.4 →	12.1.3.4 →
9.1.3.5 Démontrer des techniques de mesure exacte des parties du corps.	10.1.3.5 →	11.1.3.5 →	12.1.3.5 →
9.1.3.6 Démontrer les procédures de confection de base appliquées à un projet.	10.1.3.6 →	11.1.3.6 →	12.1.3.6 →
9.1.3.7 Utiliser les compétences en lecture technique pour suivre efficacement une série d'instructions.	10.1.3.7 Adapter une série d'instructions à l'aide de compétences en rédaction technique appropriées.	11.1.3.7 Créer un ensemble d'étapes en utilisant les bonnes techniques de rédaction pour décrire efficacement un processus technique.	12.1.3.7 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.3 : Développer des compétences en littératie et en numératie s'appliquant aux arts textiles. *(suite)*

9.1.3.8 Interpréter une représentation graphique d'une idée technique.	10.1.3.8 →	11.1.3.8 →	12.1.3.8 →
9.1.3.9 Démontrer une progression du perfectionnement des compétences par la confection d'articles textiles.	10.1.3.9 →	11.1.3.9 →	12.1.3.9 →
9.1.3.10 Démontrer des techniques d'élaboration de patron par des modifications simples à un patron.	10.1.3.10 →	11.1.3.10 →	12.1.3.10 →
9.1.3.11 Terminer un ou plusieurs projets selon des critères définis, y compris de temps, pour confectionner un produit de qualité.			
9.1.3.12 Évaluer et critiquer un produit en fonction de critères définis.	10.1.3.12 Terminer un ou plusieurs projets selon des critères définis, y compris de temps, pour confectionner un produit de qualité.	11.1.3.12 →	

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. (*suite*)

RAG 1.3 : Développer des compétences en littératie et en numératie s'appliquant aux arts textiles. (*suite*)

10.1.3.13 Évaluer et critiquer un produit confectionné en fonction de critères définis.

11.1.3.13 →

12.1.3.13 Terminer un ou plusieurs projets selon des critères définis, y compris de temps, pour confectionner un produit de qualité.

12.1.3.14 Évaluer et critiquer un produit en fonction de critères définis.

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du design.

RAG 2.1 : Acquérir une compréhension des éléments et des principes du design.

9.2.1.1 Définir les éléments et les principes du design (p. ex., projet, images).

10.2.1.1 →

11.2.1.1 Appliquer les éléments et les principes du design (p. ex., projet, images).

12.2.1.1 Analyser les éléments et les principes du design (p. ex., projet, images).

RAG 2.3 : Acquérir une compréhension de la mode culturelle.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires, des Aînés ou des gardiens du savoir lorsqu'ils réalisent les résultats d'apprentissage autochtones dans le cadre des protocoles traditionnels. Voir l'annexe 2.

9.2.3.1 Identifier les styles de vêtements associés à différentes cultures dans le monde (p. ex., peuples autochtones du Manitoba).

10.2.3.1 Définir et expliquer l'utilisation appropriée des vêtements traditionnels (p. ex., célébrations, cérémonies, compétitions).

11.2.3.1 Expliquer l'importance de la façon dont les styles de vêtements et les parures expriment la culture et le patrimoine (p. ex., motifs, design, rubans, perlage, couleur).

12.2.3.1 Décrire les vêtements et les styles de parure de l'habillement traditionnel de diverses cultures et expliquer comment ils se reflètent dans les tendances actuelles de la mode.

10.2.3.2 Comparer le design et les embellissements des textiles selon le lieu géographique ou la région visée par un traité.

11.2.3.2 Expérimenter divers types de design et d'embellissements de textiles provenant de différents lieux géographiques ou régions visées par un traité.

12.2.3.2 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.

RAG 3.1 : Explorer la justice sociale dans ses rapports avec les textiles et les vêtements.

9.3.1.1 Identifier les caractéristiques d'un fabricant de textiles et de vêtements socialement responsable (p. ex., lois du travail, conditions de travail).

10.3.1.1 Comparer les caractéristiques d'un fabricant de textiles et de vêtements socialement responsables et socialement irresponsables.

11.3.1.1 Analyser de l'information sur les fabricants de textiles et de vêtements afin de faire des choix socialement responsables pour l'industrie et les consommateurs.

12.3.1.1 →

9.3.1.4 Étudier les possibilités de profiter à votre collectivité au moyen de projets d'apprentissage par le service (p. ex., couture pour les personnes dans le besoin, collecte et réparation d'articles, sensibilisation et collecte de fonds pour une cause communautaire).

10.3.1.4 →

11.3.1.4 →

12.3.1.4 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. *(suite)*

RAG 3.2 : Explorer les tendances environnementales durables et les défis liés aux textiles et aux vêtements.

9.3.2.1 Identifier des processus de production textile durables au plan environnemental.

10.3.2.1 Étudier l'impact des produits chimiques et des pesticides utilisés dans la production textile sur l'environnement et la santé humaine (p. ex., déchets).

11.3.2.1 Effectuer une recherche sur une entreprise locale, nationale ou internationale et évaluer ses pratiques commerciales durables en termes d'avantages réels ou apparents.

12.3.2.1 Élaborer une proposition d'affaires pour un produit textile durable.

RAG 3.3 : Examiner les enjeux de sécurité et de disponibilité des vêtements.

9.3.3.1 Énoncer la hiérarchie des besoins de Maslow en ce qui concerne la sécurité vestimentaire.

10.3.3.1 →

11.3.3.1 →

12.3.3.1 →

9.3.3.2 Définir la sécurité vestimentaire aux niveaux individuel, familial et communautaire.

10.3.3.2 Reconnaître la sécurité vestimentaire aux niveaux individuel, familial et communautaire.

11.3.3.2 →

12.3.3.2 Reconnaître la sécurité vestimentaire au niveau communautaire et mondial.

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. (*suite*)

RAG 3.4 : Explorer la prise de décisions éclairées et responsables à titre de consommateur de textiles et de vêtements.

9.3.4.1 Déterminer les façons dont un produit peut être valorisé par le recyclage (p. ex., réparation, modification, nouveau design, recyclage).

10.3.4.1 →

11.3.4.1 →

12.3.4.1 →

9.3.4.2 Étudier la disponibilité de vêtements sous-utilisés dans votre collectivité (p. ex., en ligne, dans les magasins d'occasions, d'articles consignés et d'articles valorisés par le recyclage).

10.3.4.2 →

11.3.4.2 →

12.3.4.2 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences.

RAG 4.1 : Acquérir une compréhension des influences sur les choix de vêtements.

9.4.1.1 Identifier et explorer les facteurs qui influencent les choix de vêtements (p. ex., culture, mode, émotionnel, environnemental, religieux, social, éthique, économique, sécurité/protection, parure, pudeur, identification, rites de passage, exploration de soi, valeurs familiales).

10.4.1.1 →

11.4.1.1 →

12.4.1.1 →

RAG 4.2 : Acquérir une compréhension de la relation entre les vêtements et l'image corporelle.

9.4.2.1 Identifier différentes images corporelles et déterminer comment elles affectent les attitudes à l'égard des vêtements (p. ex., positives et négatives).

10.4.2.1 Discuter de la façon dont l'image corporelle peut influencer sur les choix de vêtements.

11.4.2.1 Discuter des différences de taille utilisées par les détaillants et les entreprises de patrons ainsi que de leurs effets sur l'image corporelle.

12.4.2.1 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement.

Le domaine en design de l'environnement de la 11^e et 12^e années portent sur des cours pour un crédit complet et un demi-crédit. Veuillez consulter le site Web d'Éducation et Formation Manitoba pour obtenir ces documents.

RAG 5.1 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement.

9.5.1.1 Définir le design de l'environnement dans son rapport avec le design d'intérieur (p. ex., décor intérieur et extérieur). 10.5.1.1 →

9.5.1.2 Discuter de l'importance du design et de sa relation avec le bien-être humain et les lieux où nous habitons. 10.5.1.2 →

RAG 5.2 : Démontrer une compréhension des principes et des éléments du design de l'environnement.

9.5.2.1 Définir le vocabulaire des principes et des éléments du design s'appliquant à l'environnement bâti (p. ex., décor intérieur). 10.5.2.1 Analyser les principes et les éléments du design ainsi que leur utilisation dans l'environnement bâti (p. ex., décor intérieur).

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.

RAG 6.1 : Démontrer ses compétences personnelles et sociales.

Remarque : Les RAG 6.1 à 6.5 doivent être intégrés tout au long du cours d'arts textiles et design et ne sont pas envisagés comme une unité d'étude.

9.6.1.1 Démontrer une compréhension des autres et de leurs perspectives.	10.6.1.1 →	11.6.1.1 →	12.6.1.1 →
9.6.1.2 Communiquer efficacement avec les autres.	10.6.1.2 →	11.6.1.2 →	12.6.1.2 →
9.6.1.3 Participer de façon positive.	10.6.1.3 →	11.6.1.3 →	12.6.1.3 →
9.6.1.4 Se montrer responsable de ses actes.	10.6.1.4 →	11.6.1.4 →	12.6.1.4 →
9.6.1.5 Écouter pour comprendre et apprendre.	10.6.1.5 →	11.6.1.5 →	12.6.1.5 →
9.6.1.6 Favoriser son épanouissement personnel grâce à l'apprentissage continu.	10.6.1.6 →	11.6.1.6 →	12.6.1.6 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.2 : Faire preuve de capacité de réflexion et de prise de décisions.

9.6.2.1 Expliquer sa réflexion aux autres d'une manière claire, précise, logique et complète.	10.6.2.1 →	11.6.2.1 →	12.6.2.1 →
9.6.2.2 Utiliser la réflexion innovatrice dans la prise de décisions.	→ 10.6.2.2	11.6.2.2 →	12.6.2.2 →
9.6.2.3 Comparer et contraster des approches courantes de la prise de décisions.	10.6.2.3 →	11.6.2.3 →	12.6.2.3 →
9.6.2.4 Déterminer les facteurs qui influent sur la prise de décisions.	10.6.2.4 →	11.6.2.4 →	12.6.2.4 →
9.6.2.5 Distinguer les faits des opinions pour prendre des décisions efficaces.	10.6.2.5 →	11.6.2.5 →	12.6.2.5 →
9.6.2.6 Prédire et analyser le résultat d'une décision.	10.6.2.6 →	11.6.2.6 →	12.6.2.6 →
9.6.2.7 Appliquer des stratégies décisionnelles à l'apprentissage, à la vie et au travail.	10.6.2.7 →	11.6.2.7 →	12.6.2.7 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.3 : Démontrer des aptitudes au travail d'équipe.

9.6.3.1 Démontrer la capacité de travailler de façon autonome et en collaboration en tant que membre de l'équipe.

10.6.3.1 →

11.6.3.1 →

12.6.3.1 →

9.6.3.2 Élaborer des stratégies pour établir des relations de travail positives et respectueuses avec tous les membres de l'équipe.

10.6.3.2 →

11.6.3.2 →

12.6.3.2 →

9.6.3.3 Reconnaître et prendre en compte les opinions et les contributions des membres de l'équipe afin d'établir un consensus pour atteindre les buts individuels et d'équipe.

10.6.3.3 →

11.6.3.3 →

12.6.3.3 →

9.6.3.4 Utiliser diverses stratégies pour résoudre les conflits de façon pacifique et équitable dans le respect des autres.

10.6.3.4 →

11.6.3.4 →

12.6.3.4 →

9.6.3.5 Collaborer avec les autres pour établir et déterminer les rôles, les buts et les responsabilités des membres individuels et de l'équipe.

10.6.3.5 →

11.6.3.5 →

12.6.3.5 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.4 : Démontrer une compréhension des compétences en gestion de projet.

9.6.4.1 Définir, décrire, coordonner, exécuter, évaluer et analyser et réfléchir sur un projet individuel ou collectif.

10.6.4.1 →

11.6.4.1 →

12.6.4.1 →

9.6.4.2 Faire preuve de souplesse, d'adaptabilité et de résilience, individuellement et collectivement, au cours du processus du projet et savoir s'adapter à des situations nouvelles et en évolution.

10.6.4.2 →

11.6.4.2 →

12.6.4.2 →

9.6.4.3 Déterminer les compétences et les stratégies requises pour un projet indépendant ou collectif (p. ex., communication, leadership, organisation, travail d'équipe, aptitudes sociales).

10.6.4.3 →

11.6.4.3 →

12.6.4.3 →

9.6.4.4 Identifier et évaluer les compétences transférables après avoir mené à bien un projet individuel ou collectif.

10.6.4.4 →

11.6.4.4 →

12.6.4.4 →

9.6.4.5 Réfléchir aux compétences personnelles et aux stratégies élaborées et à leur application à l'apprentissage, à la vie et au travail.

10.6.4.5 →

11.6.4.5 →

12.6.4.5 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.5 : Explorer des carrières liées aux arts textiles et au design.

9.6.5.1 Démontrer une compréhension des possibilités de carrière liées aux arts textiles et au design (p. ex., marketing, design, commerce de détail, production, industrie, technologie, arts et éducation).

10.6.5.1 Identifier les possibilités d'emploi liées aux arts textiles et au design dans leur communauté.

11.6.5.1 Comparer les différences entre le travail, les emplois, les professions et les carrières en lien avec les arts textiles et le design.

12.6.5.1 Déterminer en quoi l'entrepreneuriat diffère du travail pour un employeur dans le domaine des arts textiles et du design.

9.6.5.2 Déterminer comment les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes se rapportent au travail.

10.6.5.2 Démontrer une compréhension de la façon dont les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes sont transférables à divers rôles professionnels.

11.6.5.2 Élaborer des critères pour comparer les professions dans le domaine des arts textiles et de la conception (p. ex. compétences, intérêts, valeurs, style personnel, antécédents familiaux, modes de vie et buts).

12.6.5.2 →

11.6.5.3 Explorer et découvrir des possibilités de carrière dans le domaine des arts textiles et du design en lien avec des intérêts professionnels personnels.

12.6.5.3 Comparer et contraster le plan d'études requis pour diverses carrières dans le domaine des arts textiles et du design.



ÉCOLOGIE HUMAINE DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE

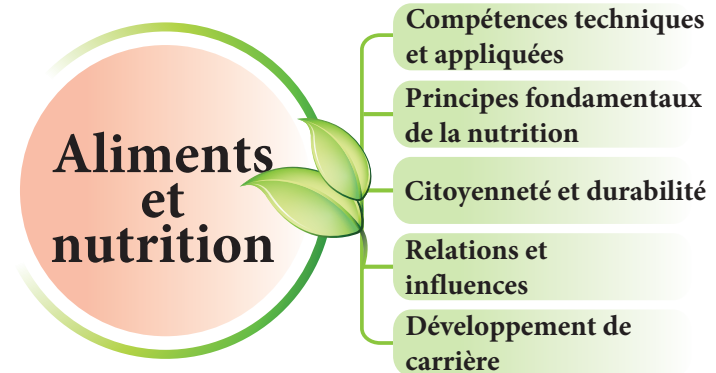
3^e partie : Aliments et nutrition

Dans l'élaboration des résultats d'apprentissage, il a été présumé que les cours sont enseignés par des spécialistes du domaine; par conséquent, la terminologie et le langage utilisés dans le cadre curriculaire sont propres au domaine d'expertise.

ÉCOLOGIE HUMAINE DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE : 3^e PARTIE : ALIMENTS ET NUTRITION

Au Manitoba, le contenu des résultats du cours Aliments et nutrition du secondaire est présenté comme une série de buts.

1. **Compétences techniques et appliquées** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour créer des produits qui soutiennent les individus, les familles et les collectivités. Les élèves auront l'occasion d'explorer leurs idées grâce à des expériences pratiques dans un environnement sûr et positif.
2. **Principes fondamentaux de la nutrition** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour évaluer les connaissances en nutrition et acquérir une appréciation des aliments afin d'améliorer la santé et le bien-être des individus, des familles et des collectivités.
3. **Citoyenneté et durabilité** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour devenir des citoyens qui examinent de façon critique la qualité de vie des gens, à l'échelle locale, nationale et mondiale, dans le but d'apporter des changements positifs vers un avenir durable et équitable.
4. **Relations et influences** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour établir et entretenir des relations positives et pour comprendre les enjeux et les défis qui ont une incidence sur les individus, les familles et les collectivités.
5. **Développement de carrière** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une communication efficace, au travail d'équipe et au leadership qui contribuent à la réussite dans l'apprentissage, la vie et le travail.



Terminologie

Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR).

Les appels à l'action identifiaient **l'éducation pour la réconciliation** comme l'un des domaines d'intervention pour guérir des séquelles des pensionnats indiens et faire progresser le processus de réconciliation canadienne. Tous les cours traités dans *Écologie humaine, 9^e à la 12^e année : Cadre manitobain des résultats d'apprentissage* appuient la contribution d'Éducation et Formation Manitoba à la réconciliation. Pour de plus amples renseignements sur les appels à l'action de la CVR, voir http://www.trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf.

Voici une explication de termes employés dans les résultats d'apprentissage qui pourraient ne pas être familiers ou nécessiter des précisions :

- **Aîné** : Chef spirituel qui possède des connaissances culturelles et traditionnelles, qui est représentatif de sa collectivité et vers qui les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits se tournent pour solliciter conseils et sagesse.
- **Gardien du savoir** : Les gardiens du savoir possèdent une connaissance clé du passé et du présent et sont en mesure de partager des enseignements sur les connaissances nouvelles et anciennes.
- **Autochtone** : Terme collectif utilisé pour décrire les premiers habitants du territoire avant le contact avec les Européens. Le terme ne fait pas seulement référence au passé, mais aussi à la société d'aujourd'hui, y compris la nation métisse dont l'origine remonte au premier contact avec les Européens.

Au Canada, l'expression *peuples autochtones* comprend les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées.

RAG 1.1 : Démontrer l'application de pratiques sanitaires appropriées.

9.1.1.1 Identifier les pratiques d'hygiène personnelle et en démontrer l'application (p. ex. se laver les mains, attacher les cheveux et porter des vêtements appropriés).

10.1.1.1 →

11.1.1.1 →

12.1.1.1 →

9.1.1.2 Identifier les pratiques d'une cuisine sanitaire et les appliquer (p. ex., respecter les normes d'hygiène établies : lavage de la vaisselle, séchage de la vaisselle, espace de travail propre).

10.1.1.2 →

11.1.1.2 →

12.1.1.2 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. (*suite*)

RAG 1.2 : Créer et maintenir un environnement de travail sécuritaire.

9.1.2.1 Identifier et manifester un comportement sécuritaire dans l'aire de travail.

10.1.2.1 →

11.1.2.1 →

12.1.2.1 →

9.1.2.2 Expliquer l'installation, la manipulation et l'utilisation sécuritaires des outils, de l'équipement, des appareils et des produits chimiques dans une cuisine, et en faire la démonstration.

10.1.2.2 →

11.1.2.2 →

12.1.2.2 →

9.1.2.3 Identifier des accidents courants en cuisine, et savoir comment y réagir adéquatement.

10.1.2.3 →

11.1.2.3 →

12.1.2.3 →

9.1.2.4 Nommer et décrire des mesures de sécurité préventives pour les situations dangereuses dans l'aire de préparation des aliments, et en faire la démonstration.

10.1.2.4 →

11.1.2.4 →

12.1.2.4 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. (*suite*)

RAG 1.3 : Démontrer des pratiques sécuritaires et hygiéniques de manipulation des aliments.

9.1.3.1 Identifier et démontrer des pratiques sécuritaires de manipulation des aliments.

10.1.3.1 →

11.1.3.1 →

12.1.3.1 →

11.1.3.4 Décrire comment assurer la salubrité des aliments au moyen de pratiques d'achat, de préparation et d'entreposage appropriées.

12.1.3.4 Expliquer comment assurer la salubrité des aliments au moyen de pratiques d'achat, de préparation et d'entreposage appropriées.

La manipulation appropriée des aliments et la protection de la santé sont une priorité de votre école et de votre collectivité. La Section de la protection de la santé du Manitoba encourage les écoles à consulter leur inspecteur régional de la santé publique au moment de planifier l'utilisation de locaux et d'installations de préparation d'une manière qui diffère de leur vocation initiale. Vous pouvez communiquer avec la Section de la protection de la santé à l'adresse protectiondelasanté@gov.mb.ca pour vous assurer que l'utilisation prévue de l'espace est conforme aux exigences de la *Loi sur la santé publique*.

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. (*suite*)

RAG 1.4 : Démontrer des compétences en littératie dans le domaine des aliments et de la nutrition.

9.1.4.2 Définir le vocabulaire et l'équipement de préparation des aliments employés dans une recette.	10.1.4.2 Démontrer la capacité d'utiliser le vocabulaire culinaire approprié pour la préparation des aliments.	11.1.4.2 →	12.1.4.2 →
9.1.4.3 Identifier différentes parties de la recette (p. ex., liste des ingrédients, directives, rendement, temps de préparation).	10.1.4.3 Décrire où trouver les détails essentiels dans une recette.	11.1.4.3 Démontrer la capacité de déterminer en un coup d'œil les détails essentiels d'une recette.	12.1.4.3 →
9.1.4.4 Démontrer la capacité de suivre une recette avec précision (p. ex., bonnes techniques de mesure, suivre étape par étape, utiliser correctement l'équipement).	10.1.4.4 →	11.1.4.4 →	12.1.4.4 →
9.1.4.5 Identifier les ingrédients essentiels d'une recette et ceux qui sont facultatifs.	10.1.4.5 Corriger ou adapter des recettes par des ajustements, corrections et substitutions.	11.1.4.5 →	12.1.4.5 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. (*suite*)

RAG 1.5 : Démontrer des compétences en numératie s'appliquant aux aliments et à la nutrition.

9.1.5.1 Appliquer des compétences mathématiques correctement avec les unités de mesure métriques et impériales.

10.1.5.1 →

11.1.5.1 →

12.1.5.1 →

10.1.5.3 Calculer des mesures pour modifier le rendement d'une recette.

11.1.5.3 →

12.1.5.3 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. (*suite*)

RAG 1.6 : Démontrer une compréhension des notions de base et des compétences en préparation des aliments.

9.1.6.2 Démontrer des techniques sécuritaires et hygiéniques de préparation et de cuisson des aliments au moyen de technologies courantes et avancées pour obtenir un produit de qualité.

10.1.6.2 →

11.1.6.2 →

12.1.6.2 →

9.1.6.3 Réaliser une ou plusieurs recettes selon des critères définis, y compris de temps, pour obtenir un produit de qualité.

10.1.6.3 Réaliser un ou plusieurs repas composés de plusieurs recettes selon des critères définis, y compris de temps, pour obtenir un produit de qualité.

11.1.6.3 →

12.1.6.3 →

9.1.6.4 Planifier, préparer et servir un ou plusieurs aliments selon des critères définis comprenant la présentation.

10.1.6.4 →

11.1.6.4 →

12.1.6.4 →

9.1.6.5 Planifier, préparer et servir un ou plusieurs aliments qui respectent les recommandations nutritionnelles actuelles et qui s'inscrivent dans un plan alimentaire équilibré pour une santé optimale.

10.1.6.5 →

11.1.6.5 →

12.1.6.5 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.6 : Démontrer une compréhension des notions de base et des compétences en préparation des aliments. *(suite)*

9.1.6.8 Évaluer et critiquer un ou des aliments ou une ou plusieurs recettes en fonction de critères définis.

10.1.6.8 →

11.1.6.8 →

12.1.6.8 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la nutrition.

RAG 2.1 : Acquérir une compréhension des nutriments.

9.2.1.1 Identifier les six classifications des nutriments et indiquer leurs sources et leurs fonctions dans le corps humain.

10.2.1.1 Identifier les six classifications de nutriments et leurs sous-catégories (p. ex., types de gras, types de glucides) et indiquer leurs sources et leurs fonctions dans le corps humain.

11.2.1.1 Étudier les carences et les excès en nutriments et leurs répercussions possibles sur la santé.

12.2.1.1 —→

9.2.1.3 Identifier les messages clés et les recommandations dans les lignes directrices alimentaires canadiennes officielles (p. ex., versions du Guide alimentaire canadien, étiquettes nutritionnelles).

10.2.1.3 Examiner la relation entre le régime alimentaire et la maladie, y compris les régimes alimentaires spécialisés (p. ex., diabète, maladie cœliaque, allergies alimentaires, intolérances).

11.2.1.3 Discuter de l'état nutritionnel des Canadiens et de ses facteurs d'influence.

12.2.1.3 Discuter de l'état nutritionnel des populations mondiales et de ses facteurs d'influence.

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la nutrition. *(suite)*

RAG 2.2 : Faire preuve de littératie alimentaire pour atteindre et maintenir un bon état de santé et de bien-être.

9.2.2.1 Dresser une liste de sources ou références fondées sur des données probantes pour de l'information nutritionnelle et des allégations santé (p. ex., Les diététistes du Canada, Santé Canada, universités).

10.2.2.1 Réaliser que l'information nutritionnelle et les allégations santé peuvent être trompeuses et reconnaître les sources d'information nutritionnelle fondées sur des données probantes.

11.2.2.1 Comparer et contraster l'information nutritionnelle et les allégations santé de produits alimentaires pour déterminer si les allégations sont fondées sur des données probantes.

12.2.2.1 Évaluer si de l'information nutritionnelle et des allégations santé sont fondées sur des données probantes.

9.2.2.2 Identifier l'information nutritionnelle sur l'emballage (p. ex., tableau de la valeur nutritive, liste des ingrédients, allégations nutritionnelles).

10.2.2.2 Évaluer l'information nutritionnelle sur l'emballage par rapport aux besoins nutritionnels quotidiens.

11.2.2.2 Comparer des aliments à partir de l'information nutritionnelle sur l'emballage pour déterminer les choix plus sains.

12.2.2.2 Analyser une recette pour en établir le contenu nutritionnel et la comparer à un aliment préparé similaire.

9.2.2.3 Faire la distinction entre différentes tailles de portion (p. ex., Guide alimentaire canadien et tableau de la valeur nutritive).

10.2.2.3 Comparer l'apport alimentaire de différentes tailles de portion (p. ex., Guide alimentaire canadien et tableau de la valeur nutritive).

11.2.2.3 →

12.2.2.3 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la nutrition. (*suite*)

RAG 2.3 : Acquérir une compréhension de la relation entre les choix alimentaires et la santé et le bien-être.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires ou d'autres professionnels pour mettre en œuvre ces résultats d'apprentissage, car il faut les aborder avec sensibilité.

9.2.3.1 Identifier et expliquer les facteurs nécessaires pour maintenir la santé par l'alimentation.	10.2.3.1 Évaluer des facteurs permettant de maintenir la santé des adolescents par l'alimentation.	11.2.3.1 Évaluer des influences personnelles pour optimiser la santé par l'alimentation.	12.2.3.1 Évaluer des influences de la communauté pour optimiser la santé par l'alimentation.
9.2.3.2 Identifier des aliments et boissons sources de stimulants (p. ex., caféine) et de dépresseurs (p. ex., alcool).	10.2.3.2 →	11.2.3.2 Examiner les effets des stimulants (p. ex., caféine) et des dépresseurs (p. ex., alcool) sur la santé mentale et physique.	12.2.3.2 Analyser les effets des stimulants (p. ex., caféine) et des dépresseurs (p. ex., alcool) sur la santé mentale et physique.
9.2.3.4 Comparer le contenu nutritionnel de la restauration rapide, des collations et des boissons.	10.2.3.4 Comparer les avantages et les inconvénients de la restauration rapide, des collations et des boissons (p. ex., coût, santé, temps).	11.2.3.4 Comparer les avantages et les inconvénients de la restauration rapide, des collations et des boissons à leurs équivalents maison (p. ex., coût, santé, temps).	12.2.3.4 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.

RAG 3.1 : Explorer des enjeux de sécurité alimentaire et de justice sociale.

9.3.1.1 Définir la hiérarchie des besoins de Maslow et son lien avec la sécurité alimentaire.

10.3.1.1 →

11.3.1.1 →

12.3.1.1 →

9.3.1.2 Définir la sécurité alimentaire aux niveaux individuel, familial et communautaire.

10.3.1.2 Reconnaître la sécurité alimentaire aux niveaux individuel, familial et communautaire.

11.3.1.2 →

12.3.1.2 Reconnaître la sécurité alimentaire aux niveaux communautaire et mondial.

9.3.1.3 Identifier les composantes de la sécurité alimentaire individuelle et du ménage (soit disponibilité, accessibilité, suffisance, acceptabilité).

10.3.1.3 Discuter de facteurs qui influent sur la sécurité alimentaire de l'individu et du ménage (p.ex., choix de magasinage, transport, coût, disponibilité, emplacement rural, urbain ou nordique) et les réponses communautaires (p. ex., banques alimentaires, soupes populaires, caisses d'aliments de base).

11.3.1.3 Expliquer les divers facteurs qui menacent la sécurité alimentaire au Canada (p. ex., pauvreté, éloignement, sensibilisation à la nutrition, accès à l'eau potable, déserts alimentaires, incapacité de préparer la nourriture, accès aux fruits et légumes frais).

12.3.1.3 Expliquer les divers facteurs qui menacent la sécurité alimentaire mondiale (p. ex., pauvreté, éloignement, sensibilisation à la nutrition, accès à l'eau potable, déserts alimentaires, incapacité de préparer la nourriture, accès aux fruits et légumes frais).

RAG 3.2 : Explorer les pratiques de production et de consommation alimentaires durables.

9.3.2.1 Discuter de pratiques personnelles qui réduisent l'impact environnemental de la production et de la consommation d'aliments.

10.3.2.1 Examiner des pratiques personnelles qui réduisent l'impact environnemental de la production et de la consommation d'aliments.

11.3.2.1 Effectuer une recherche sur des pratiques canadiennes qui réduisent l'impact environnemental de la production et de la consommation d'aliments.

12.3.2.1 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences entourant les choix alimentaires.

RAG 4.1 : Acquérir une compréhension des influences sur les choix alimentaires.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires, des Aînés ou des gardiens du savoir lorsqu'ils réalisent les résultats d'apprentissage autochtones dans le cadre des protocoles traditionnels. Voir l'annexe 2.

9.4.1.1 Identifier les facteurs qui influencent les choix alimentaires personnels (p. ex., nutritionnels, culturels, émotionnels, environnementaux, religieux, sociaux, éthiques et économiques).

10.4.1.1 Étudier les facteurs médiatiques et de marketing qui influencent les choix alimentaires personnels.

11.4.1.1 →

12.4.1.1 →

10.4.1.4 Identifier les aliments consommés traditionnellement par les peuples autochtones du Manitoba (p. ex., baies, poisson, orignal, courge) et les effets de la colonisation sur les choix alimentaires.

11.4.1.4 Étudier les traditions et protocoles alimentaires des peuples autochtones du Manitoba et les effets de la colonisation sur les choix alimentaires.

12.4.1.4 Comparer les pratiques alimentaires des peuples autochtones du Manitoba avec celles d'autres peuples autochtones du Canada et examiner les effets de la colonisation sur les choix alimentaires.

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences entourant les choix alimentaires. *(suite)*

RAG 4.2 : Acquérir une compréhension d'une relation saine à l'alimentation.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires ou d'autres professionnels pour mettre en œuvre ces résultats d'apprentissage, car il faut les aborder avec sensibilité.

9.4.2.1 Définir un corps en santé en sachant que les corps en santé se présentent sous des formes et des tailles différentes.

10.4.2.1 →

11.4.2.1 Déterminer les facteurs qui mènent à un corps en santé en sachant que les corps en santé se présentent sous des formes et des tailles différentes (p. ex., hérédité, maladie, affection médicale).

12.4.2.1 →

9.4.2.3 Reconnaître la nécessité d'adopter des habitudes alimentaires et des attitudes positives à l'égard de la nourriture (p. ex., aspects sociaux de l'alimentation, saut de repas, attention aux signaux de faim et de soif).

10.4.2.3 Démontrer une compréhension de la nécessité d'adopter des habitudes alimentaires et des attitudes positives à l'égard de la nourriture.

11.4.2.3 Démontrer une compréhension de ses habitudes alimentaires personnelles et décrire des stratégies pour adopter et maintenir des habitudes alimentaires et des attitudes positives à l'égard de la nourriture.

12.4.2.3 Analyser des stratégies pour adopter et maintenir des habitudes alimentaires et des attitudes positives à l'égard de la nourriture.

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.

RAG 5.1 : Démontrer ses compétences personnelles et sociales.

Remarque : Les RAG 5.1 à 5.5 doivent être intégrés tout au long du cours sur les aliments et la nutrition et ne sont pas envisagés comme une unité d'étude.

9.5.1.1 Démontrer une compréhension des autres et de leurs perspectives.	10.5.1.1 →	11.5.1.1 →	12.5.1.1 →
9.5.1.2 Communiquer efficacement avec les autres.	10.5.1.2 →	11.5.1.2 →	12.5.1.2 →
9.5.1.3 Participer de façon positive.	10.5.1.3 →	11.5.1.3 →	12.5.1.3 →
9.5.1.4 Se montrer responsable de ses actes.	10.5.1.4 →	11.5.1.4 →	12.5.1.4 →
9.5.1.5 Écouter pour comprendre et apprendre.	10.5.1.5 →	11.5.1.5 →	12.5.1.5 →
9.5.1.6 Favoriser son épanouissement personnel grâce à l'apprentissage continu.	10.5.1.6 →	11.5.1.6 →	12.5.1.6 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 5.2 : Faire preuve de capacité de réflexion et de prise de décision.

9.5.2.1 Expliquer sa réflexion aux autres d'une manière claire, précise, logique et complète.	10.5.2.1 →	11.5.2.1 →	12.5.2.1 →
9.5.2.2 Utiliser la réflexion innovatrice dans la prise de décision.	10.5.2.2 →	11.5.2.2 →	12.5.2.2 →
9.5.2.3 Comparer et contraster des approches courantes de la prise de décision.	10.5.2.3 →	11.5.2.3 →	12.5.2.3 →
9.5.2.4 Déterminer les facteurs qui influent sur la prise de décision.	10.5.2.4 →	11.5.2.4 →	12.5.2.4 →
9.5.2.5 Distinguer les faits des opinions pour prendre des décisions efficaces.	10.5.2.5 →	11.5.2.5 →	12.5.2.5 →
9.5.2.6 Prédire et analyser le résultat d'une décision.	10.5.2.6 →	11.5.2.6 →	12.5.2.6 →
9.5.2.7 Appliquer des stratégies décisionnelles à l'apprentissage, à la vie et au travail.	10.5.2.7 →	11.5.2.7 →	12.5.2.7 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.3 : Démontrer des aptitudes au travail d'équipe.

9.5.3.1 Démontrer la capacité de travailler de façon autonome et en collaboration en tant que membre de l'équipe.

10.5.3.1 →

11.5.3.1 →

12.5.3.1 →

9.5.3.2 Élaborer des stratégies pour établir des relations de travail positives et respectueuses avec tous les membres de l'équipe.

10.5.3.2 →

11.5.3.2 →

12.5.3.2 →

9.5.3.3 Reconnaître et prendre en compte les opinions et les contributions des membres de l'équipe afin d'établir un consensus pour atteindre les buts individuels et d'équipe.

10.5.3.3 →

11.5.3.3 →

12.5.3.3 →

9.5.3.4 Utiliser diverses stratégies pour résoudre les conflits de façon pacifique et équitable dans le respect des autres.

10.5.3.4 →

11.5.3.4 →

12.5.3.4 →

9.5.3.5 Collaborer avec les autres pour établir et déterminer les rôles, les buts et les responsabilités des membres individuels et de l'équipe.

10.5.3.5 →

11.5.3.5 →

12.5.3.5 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.4 : Démontrer des compétences en gestion de projet.

9.5.4.1 Définir, décrire, coordonner, exécuter, évaluer, analyser et réfléchir à un projet individuel ou collectif.

10.5.4.1 →

11.5.4.1 →

12.5.4.1 →

9.5.4.2 Faire preuve de souplesse, d'adaptabilité et de résilience, individuellement et collectivement, au cours du processus du projet et savoir s'adapter à des situations nouvelles et en évolution.

10.5.4.2 →

11.5.4.2 →

12.5.4.2 →

9.5.4.3 Déterminer les compétences et les stratégies requises pour un projet indépendant ou collectif (p. ex., communication, leadership, compétences organisationnelles, travail d'équipe, aptitudes sociales).

10.5.4.3 →

11.5.4.3 →

12.5.4.3 →

9.5.4.4 Identifier et évaluer les compétences transférables après avoir mené à bien un projet individuel ou collectif.

10.5.4.4 →

11.5.4.4 →

12.5.4.4 →

9.5.4.5 Réfléchir aux compétences personnelles et aux stratégies élaborées ainsi qu'à leur application à l'apprentissage, à la vie et au travail.

10.5.4.5 →

11.5.4.5 →

12.5.4.5 →

0486 Écologie humaine (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.5 : Explorer des carrières liées à l'alimentation et à la nutrition.

9.5.5.1 Démontrer une compréhension des possibilités de carrière liées à l'alimentation et à la nutrition (p. ex., marketing, accueil, production, industrie, technologie, science, santé publique et éducation).

9.5.5.2 Déterminer comment les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes se rapportent au travail.

10.5.5.1 Identifier les possibilités d'emploi liées à l'alimentation et à la nutrition dans leur communauté.

10.5.5.2 Démontrer une compréhension de la façon dont les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes sont transférables à divers rôles professionnels.

11.5.5.1 Comparer les différences entre le travail, les emplois, les professions et les carrières en lien avec l'alimentation et la nutrition.

11.5.5.2 Élaborer des critères pour comparer les professions dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition (p. ex., compétences, intérêts, valeurs, style personnel, antécédents familiaux, modes de vie et buts).

11.5.5.3 Étudier et découvrir des possibilités de carrière dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition qui correspondent à des intérêts professionnels personnels.

12.5.5.1 Déterminer en quoi l'entrepreneuriat diffère du travail pour un employeur dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition.

12.5.5.2 →

12.5.5.3 Comparer et contraster le plan d'études requis pour diverses carrières dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition.



ÉTUDES DE LA FAMILLE DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE (DEMI-CRÉDIT)

Cadre manitobain des résultats d'apprentissage

Étant donné que le cours Études de la famille (demi-crédit) de la 9^e à la 12^e année ne couvre pas tous les buts et résultats d'apprentissage visés par le cours donnant droit à un crédit complet, son système de numérotation des résultats n'est pas toujours séquentiel.

Dans l'élaboration des résultats d'apprentissage, il a été présumé que les cours sont enseignés par des spécialistes du domaine; par conséquent, la terminologie et le langage utilisés dans ce cadre curriculaire sont propres au domaine d'expertise.

ÉTUDES DE LA FAMILLE - 9^e À LA 12^e ANNÉE

Les cours d'études de la famille proposent une démarche préventive, proactive et pratique qui vise à renforcer les personnes et les familles. Les élèves acquièrent des connaissances, des compétences et des attitudes pour faire des choix éclairés en ce qui concerne la prise en charge d'eux-mêmes et d'autrui dans le contexte d'une communauté mondiale. Les élèves acquièrent des stratégies pour gérer les défis de la vie d'une manière efficace et responsable qui enrichit leur parcours de vie.

Niveaux de cours et attribution des crédits

Un élève peut obtenir un demi-crédit en suivant et réussissant un cours conçu pour une durée minimale de 55 heures.

0487 Études de la famille (demi-crédit)	15S 15E 15M 25S 25E 25M 35S 35E 35M 45S 45E 45M
--------------------------------------------	----------------------------------------------------

Les cours d'un demi-crédit permettent aux écoles d'offrir deux domaines d'études prédéterminés au cours de la session selon l'expertise d'enseignement disponible et les exigences des locaux (p. ex., 55 heures dans deux domaines d'études en écologie humaine : arts textiles et design, études de la famille, aliments et nutrition, et design de l'environnement en 11^e et 12^e années). L'élève peut toujours obtenir un crédit complet pour satisfaire aux exigences d'attribution d'un diplôme d'études secondaires.

Spécialisé (S) : Expériences éducatives dans des domaines spécialisés menant à d'autres études au-delà du secondaire (p. ex., apprentissage, collège, université).

ALA (A) : Expériences éducatives conçues pour mettre l'accent sur des buts d'apprentissage de l'anglais langue additionnelle (ALA) dans le contexte de la matière, d'après le niveau évalué de maîtrise de l'ALA de l'élève, et pour aider l'élève à faire la transition vers des programmes réguliers du deuxième cycle du secondaire dans ce domaine. Un plan éducatif individuel ALA (PEI-ALA) doit être établi pour chaque élève.

Modifié (M) : Expériences éducatives destinées aux élèves ayant des déficiences cognitives importantes. Lorsque les résultats d'apprentissage provinciaux par matière ont été modifiés pour tenir compte des besoins d'apprentissage d'un élève, un plan éducatif individuel (PEI) doit être établi pour chaque élève.

Descriptions du cours Études de la famille - 9^e à la 12^e année

Le cours **Études de la famille - 9^e année** explore le développement de l'adolescent selon la perspective de l'élève adolescent. Les sujets abordés comprennent l'acquisition de compétences et de connaissances pour établir des relations positives afin d'améliorer sa santé et son bien-être personnels dans le contexte de sa propre dynamique familiale et de la collectivité dans laquelle il vit.

Le cours **Études de la famille - 10^e année** s'attache aux compétences et aux connaissances dont les parents et les aidants naturels ont besoin, en mettant l'accent sur la santé maternelle, la grossesse, la naissance et les premières années du développement humain. Les élèves découvriront les besoins en développement, les soins efficaces et l'encadrement des jeunes enfants. L'acquisition de ces compétences et connaissances améliorera leur bien-être général, maintenant à l'adolescence et, à l'avenir, à titre de parents et des aidants naturels.

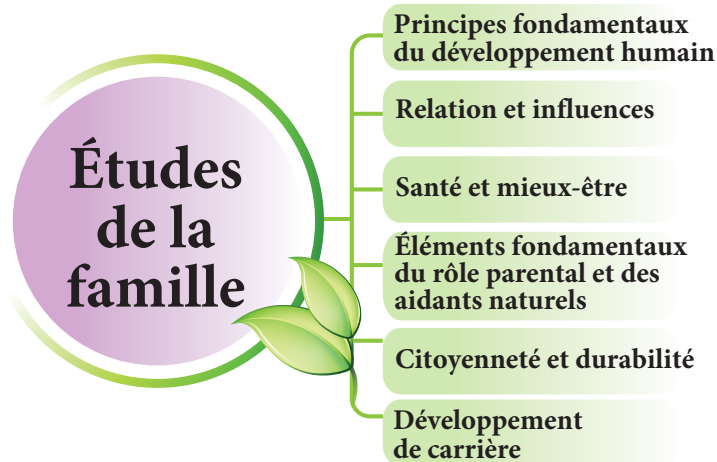
Le cours **Études de la famille - 11^e année** porte sur les relations entre les enfants et les adolescents au sein de leur famille. Les élèves découvriront les besoins en développement, les soins efficaces et les interactions positives avec les enfants et les adolescents. Les compétences et les connaissances acquises par les élèves leur permettront de prendre des décisions éclairées en matière de rôle parental, de relations et de famille.

Le cours **Études de la famille - 12^e année** met l'accent sur la transition de l'adolescence à l'âge adulte avec la capacité d'examiner et de mettre en pratique des compétences qui aident à établir de saines relations interpersonnelles. Les compétences et les connaissances acquises permettront aux élèves de faire des choix éclairés et responsables pour la gestion de leur vie personnelle, maintenant et à l'avenir.

Au Manitoba, le contenu des cours d'études de la famille du secondaire est présenté comme une série de buts.

1. **Principes fondamentaux du développement humain** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront l'élève à acquérir les connaissances et la compréhension de la façon dont les responsabilités de l'individu et des membres de sa famille pour favoriser la santé, le bien-être et la résilience continuent d'évoluer tout au long de sa vie.
2. **Relations et influences** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour établir et entretenir des relations positives et pour comprendre les enjeux et les défis qui ont une incidence sur les individus, les familles et les collectivités.
3. **Santé et mieux-être** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour comprendre les facteurs qui influent sur notre santé mentale et notre bien-être. Tout en élaborant des stratégies individuelles, les élèves renforceront leur capacité d'utiliser les compétences, les ressources et les processus qui améliorent la vie quotidienne des individus, des familles et des collectivités.

4. **Éléments fondamentaux du rôle parental et des aidants naturels** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour se préparer aux responsabilités de parent et d'aidant naturel, y compris les défis auxquels font face les individus, les familles et les collectivités.
5. **Citoyenneté et durabilité** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour devenir des citoyens qui s'interrogent sur la qualité de vie, à l'échelle locale, nationale et mondiale, et qui souhaitent un avenir durable et équitable.
5. **Développement de carrière** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une communication efficace, au travail d'équipe et au leadership qui contribuent à la réussite dans l'apprentissage, la vie et le travail.



Terminologie

Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). Les appels à l'action identifiaient **l'éducation pour la réconciliation** comme l'un des domaines d'intervention pour guérir des séquelles des pensionnats indiens et faire progresser le processus de réconciliation canadienne. Tous les cours traités dans *Écologie humaine, 9^e à la 12^e année* : *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage* appuient la contribution d'Éducation et Formation Manitoba à la réconciliation. Pour plus amples renseignements sur les appels à l'action de la CVR, voir http://www.trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf.

Voici une explication de termes employés dans les résultats d'apprentissage qui pourraient ne pas être familiers ou nécessiter des précisions :

- **Aîné** : Chef spirituel qui possède des connaissances culturelles et traditionnelles, qui est représentatif de sa collectivité et vers qui les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits se tournent pour solliciter conseils et sagesse.
- **Gardien du savoir** : Les gardiens du savoir possèdent une connaissance clé du passé et du présent et sont en mesure de partager des enseignements sur les connaissances nouvelles et anciennes.

- **Autochtone** : Terme collectif utilisé pour décrire les premiers habitants du territoire avant le contact avec les Européens. Le terme ne fait pas seulement référence au passé, mais aussi à la société d'aujourd'hui, y compris la nation métisse dont l'origine remonte au premier contact avec les Européens. Au Canada, l'expression *peuples autochtones* comprend les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du développement humain.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires, des Aînés ou des gardiens du savoir lorsqu'ils réalisent les résultats d'apprentissage autochtones dans le cadre des protocoles traditionnels. Voir l'annexe 2.

RAG 1.1 : Démontrer une compréhension de la croissance et du développement.

9.1.1.1 Nommer et décrire les éléments de la croissance physiologique et du développement de l'adolescent.

10.1.1.1 Nommer et décrire les éléments de la croissance physiologique et du développement du nourrisson et du bambin, et indiquer comment chaque stade peut être soutenu.

10.1.1.2 Décrire des recherches récentes sur le cerveau et la pratique actuelle à l'appui du développement des nourrissons et des bambins (p. ex., plasticité cérébrale, centres du cerveau, périodes critiques et autorégulation).

10.1.1.4 Nommer et décrire les éléments du développement social, émotionnel, cognitif, physique et linguistique des nourrissons et des bambins, et décrire leur interdépendance.

11.1.1.1 Nommer et décrire les éléments de la croissance physiologique et du développement de l'enfance à l'adolescence, et indiquer comment chaque stade peut être soutenu.

11.1.1.2 Décrire des recherches récentes sur le cerveau et la pratique actuelle à l'appui du développement des enfants et des adolescents (p. ex., autorégulation).

11.1.1.4 Nommer et décrire les éléments du développement social, émotionnel, cognitif, physique, linguistique, spirituel et moral des enfants et des adolescents, et décrire leur interdépendance.

12.1.1.1 Nommer et décrire les éléments de la croissance et du développement physiologiques à la fin de l'adolescence, à l'âge adulte et jusqu'à la vieillesse, et indiquer comment chaque stade peut être soutenu.

12.1.1.2 Décrire des recherches récentes sur le cerveau et la pratique actuelle à l'appui du développement des adultes (p. ex., autorégulation).

12.1.1.4 Nommer et décrire les éléments du développement social, émotionnel, cognitif, physique, spirituel et moral de la fin de l'adolescence à la vieillesse, et décrire leur interdépendance.

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du développement humain. *(suite)*

RAG 1.2 : Démontrer une compréhension des perspectives sur le développement humain.

9.1.2.1 Définir l'adolescence et examiner des théories du développement (p. ex., Maslow, Piaget, Kohlberg, Bronfenbrenner, Erikson et Brokenleg).

10.1.2.1 Définir la petite enfance et examiner des théories du développement (p. ex., Maslow, Piaget, Kohlberg, Bronfenbrenner, Erikson et Brokenleg).

11.1.2.1 Définir l'enfance et l'adolescence et examiner des théories du développement (p. ex., Maslow, Piaget, Bronfenbrenner, Kohlberg, Erikson et Brokenleg).

12.1.2.1 Définir l'âge adulte et l'adulte vieillissant et comparer des théories du développement utilisées pour expliquer l'âge adulte et l'adulte vieillissant (p. ex., Maslow, Erikson, Neugarten, Mead et Kohlberg).

10.1.2.2 Définir et examiner diverses perspectives culturelles sur le développement des nourrissons et des bambins.

11.1.2.2 Définir et examiner diverses perspectives culturelles sur le développement des enfants et des adolescents.

12.1.2.2 Définir et examiner diverses perspectives culturelles sur le développement des adultes (p. ex., rites de passage).

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du développement humain. (*suite*)

RAG 1.3 : Démontrer une compréhension du développement socioémotionnel.

9.1.3.1 Décrire les changements socioémotionnels qui surviennent à l'adolescence.

10.1.3.1 Décrire les changements socioémotionnels qui surviennent durant la petite enfance.

11.1.3.1 Décrire les changements socioémotionnels qui surviennent durant l'enfance et l'adolescence.

12.1.3.1 Décrire les changements socioémotionnels qui surviennent à l'âge adulte.

10.1.3.2 Nommer et décrire des théories de l'attachement des nourrissons et des bambins (p. ex., Bowlby, Ainsworth).

11.1.3.2 Examiner les théories de l'attachement des enfants et des adolescents (p. ex., Bowlby, Ainsworth.).

10.1.3.3 Décrire des stratégies que les parents peuvent utiliser pour aider leurs nourrissons et leurs bambins à acquérir des habiletés d'attachement sécurisant, d'autorégulation et de socialisation.

11.1.3.3 Expliquer dans quelle mesure l'attachement sécurisant, l'autorégulation et les compétences sociales au cours des premières années représentent un facteur du développement socioémotionnel des adolescents.

12.1.3.3 Expliquer dans quelle mesure l'attachement sécurisant, l'autorégulation et les compétences sociales au cours des premières années représentent un facteur du développement socioémotionnel des adultes.

10.1.3.4 Décrire le rôle de la socialisation des nourrissons et des bambins par la famille, la communauté et le clan.

11.1.3.4 Décrire le rôle de la socialisation des enfants et des adolescents par la famille, les amis, les pairs, la communauté et le clan.

12.1.3.4 Analyser l'incidence de la socialisation sur le fonctionnement de l'adulte vieillissant (p. ex., rôle de grand-parent, statut d'Aîné, transmission de la culture et du patrimoine, retraite).

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du développement humain. *(suite)*

RAG 1.4 : Démontrer une compréhension du développement cognitif et linguistique.

10.1.4.1 Examiner des théories du développement cognitif (p. ex., Piaget, Vygotsky, Montessori, Gardner, Bruner, Bandura, Binet).

10.1.4.2 Décrire les changements cognitifs et linguistiques qui surviennent pendant le développement des nourrissons et des bambins.

10.1.4.3 Expliquer les fondements du développement linguistique et le processus d'acquisition du langage chez les nourrissons et les bambins ainsi que le lien entre le langage oral et la littératie (p. ex., rôle du jeu dans le développement du langage, verbal et non verbal).

10.1.4.4 Décrire le rôle de la famille, des amis, des pairs, de la communauté et du clan dans le développement linguistique.

11.1.4.1 Évaluer comment le développement linguistique et cognitif des enfants et des adolescents est affecté par une technologie en évolution rapide (p. ex., médias sociaux, traitement cognitif).

11.1.4.2 Décrire les changements cognitifs et linguistiques qui surviennent pendant le développement des enfants et des adolescents.

11.1.4.3 Expliquer les fondements du développement linguistique et le processus d'acquisition du langage chez les enfants et les adolescents ainsi que le lien entre le langage oral et la littératie (p. ex., rôle du jeu dans le développement du langage, verbal, non verbal et apprenants de l'ALA).

11.1.4.4 Décrire le rôle de la famille, des amis, des pairs, de la communauté et du clan dans le développement linguistique.

12.1.4.1 Expliquer comment les capacités de traitement de l'information des gens peuvent changer tout au long de leur vie en ce qui concerne l'attention, la mémoire et la métacognition.

12.1.4.2 Décrire les changements cognitifs et linguistiques qui surviennent pendant le développement des adultes.

12.1.4.3 Expliquer comment les familles peuvent être limitées dans leur capacité de transmettre leur langue (p. ex., pensionnats, immigration, migration, personnes déplacées et réfugiés).

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des relations et des influences.

RAG 2.1 : Démontrer une compréhension des relations.

9.2.1.1 Identifier diverses relations (p. ex., amis, famille, amoureuse, milieu de travail et communauté) et les fonctions de chaque relation.

9.2.1.2 Déterminer les rôles des personnes dans diverses relations (p. ex., famille, communauté).

9.2.1.3 Décrire les effets des relations sur le bien-être général.

9.2.1.4 Identifier, décrire et expliquer la nature changeante des relations durant l'adolescence.

12.2.1.1 Identifier divers points de vue culturels sur les relations (p. ex., Aîné, membre du clan, grand-parent) et examiner les raisons qui motivent l'établissement de relations respectueuses avec les autres.

12.2.1.2 Analyser les rôles et les limites des personnes dans diverses relations.

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des relations et des influences. *(suite)*

RAG 2.2 : Acquérir une compréhension des stratégies de communication et de résolution des conflits afin d'établir des relations saines.

9.2.2.1 Identifier les styles (p. ex., possessif, agressif, assertif) et les composantes de la communication verbale, non verbale et symbolique.

9.2.2.2 Démontrer des compétences et des techniques de communication efficace et d'établissement de limites.

9.2.2.5 Examiner les façons dont une communication efficace et inefficace a une incidence sur les relations.

9.2.2.6 Déterminer quel modèle de résolution des conflits est le plus efficace pour résoudre les conflits.

9.2.2.7 Démontrer des compétences efficaces en communication et en résolution de conflits pour établir et entretenir des relations.

12.2.2.1 Identifier les styles (p. ex., passif, agressif, assertif) et les composantes de la communication verbale et non verbale.

12.2.2.2 Démontrer des compétences et des techniques de communication efficace et d'établissement de limites.

12.2.2.5 Résumer les façons dont une communication efficace ou inefficace a une incidence sur les relations.

12.2.2.6 Déterminer quel modèle de résolution des conflits est le plus efficace pour résoudre les conflits.

12.2.2.7 Appliquer des compétences efficaces en communication et en résolution de conflits pour établir et entretenir des relations.

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des relations et des influences. (*suite*)

RAG 2.3 : Démontrer une compréhension des relations d'engagement.

12.2.3.2 Décrire les différences entre les attentes et les limites dans les relations (p. ex., en ce qui concerne les rôles, la monogamie, l'équité, le temps partagé, la loyauté, l'ouverture et la sexualité).

12.2.3.3 Identifier les façons dont les gens initient des relations amoureuses et analyser l'importance des tendances démographiques récentes.

12.2.3.4 Comparer et contraster les principes ou les théories de l'attraction, de l'engouement et de l'amour, et décrire la recherche qui appuie ou contredit les principes et théories.

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des relations et des influences. *(suite)*

RAG 2.3 : Démontrer une compréhension des relations d'engagement. *(suite)*

12.2.3.7 Décrire comment la relation entre partenaires conjugaux change tout au long du cycle de vie.

12.2.3.8 Décrire et analyser les caractéristiques de relations saines et malsaines, et des stratégies de maintien (p. ex., dimension émotionnelle, financière, sexuelle, verbale, physique, spirituelle).

12.2.3.9 Décrire et évaluer les stratégies pour mettre fin à une relation.

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires ou d'autres professionnels pour mettre en œuvre les résultats d'apprentissage visés par ce but.

RAG 3.1 : Démontrer une compréhension du développement de l'identité personnelle et du caractère.

9.3.1.1 Identifier les composantes et démontrer une compréhension des facteurs qui influencent leur propre concept de soi.

11.3.1.1 Identifier les composantes et démontrer une compréhension des facteurs qui influencent le concept de soi des enfants et des adolescents.

12.3.1.1 Identifier les composantes et démontrer une compréhension des facteurs qui influencent leur propre concept de soi.

9.3.1.2 Définir et distinguer le concept de soi et l'estime de soi en réfléchissant à son propre sentiment d'appartenance.

11.3.1.2 Réfléchir à la relation entre le concept de soi et le comportement chez les enfants et les adolescents.

12.3.1.2 Réfléchir à la relation entre le concept de soi et le comportement.

RAG 3.2 : Acquérir une compréhension des valeurs, de l'établissement de buts et de la prise de décision.

Remarque : Les résultats peuvent être intégrés tout au long du cours.

9.3.2.1 Définir les valeurs et les buts et en discuter.

10.3.2.1 →

11.3.2.1 →

12.3.2.1 →

9.3.2.2 Identifier les facteurs qui influencent les valeurs et les buts.

10.3.2.2 →

11.3.2.2 →

12.3.2.2 →

9.3.2.3 Démontrer une compréhension de la façon dont les valeurs influencent les buts et les décisions.

10.3.2.3 →

11.3.2.3 →

12.3.2.3 →

9.3.2.4 Appliquer des processus décisionnels à des situations.

10.3.2.4 →

11.3.2.4 →

12.3.2.4 →

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être. (*suite*)

RAG 3.3 : Démontrer une compréhension de la formation de la personnalité et de l'identité.

9.3.3.1 Définir la personnalité et les traits de personnalité.

9.3.3.2 Examiner les facteurs qui ont une incidence sur le développement de la personnalité.

9.3.3.3 Identifier et expliquer les identités multiples qui définissent qui nous sommes et décrire comment elles façonnent notre expérience particulière de privilège et d'oppression.

12.3.3.1 Définir la personnalité et les traits de personnalité, et examiner des théories de la personnalité (p. ex., Lewin, Jung, Adler).

12.3.3.2 Examiner les facteurs qui ont une incidence sur le développement de la personnalité.

12.3.3.3 Identifier et expliquer les identités multiples qui définissent qui nous sommes et décrire comment elles façonnent notre expérience particulière de privilège et d'oppression.

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être. *(suite)*

RAG 3.4 : Démontrer une compréhension de la santé mentale et du bien-être.

9.3.4.2 Identifier des problèmes de santé mentale courants qui touchent les adolescents.

11.3.4.2 Décrire des problèmes de santé mentale qui touchent les enfants et les adolescents.

12.3.4.2 Effectuer une recherche sur les problèmes de santé mentale qui touchent les populations adultes.

9.3.4.3 Décrire des facteurs qui ont une incidence sur la santé mentale des adolescents.

11.3.4.3 Décrire des facteurs qui ont une incidence sur la santé mentale des enfants et des adolescents.

12.3.4.3 Effectuer une recherche sur des ressources communautaires qui soutiennent la santé mentale.

9.3.4.5 Indiquer où et comment accéder à des services de santé mentale.

11.3.4.5 Indiquer où et comment accéder à des services de santé mentale.

12.3.4.5 →

RAG 3.5 : Démontrer une compréhension du bien-être financier.

9.3.5.1 Définir la capacité financière, la vulnérabilité financière et le bien-être financier.

10.3.5.1 Identifier les composantes de la capacité financière, de la vulnérabilité financière et du bien-être financier.

11.3.5.1 Décrire les facteurs qui influent sur la capacité financière, la vulnérabilité financière et les obstacles au bien-être financier.

12.3.5.1 Évaluer les facteurs qui influent sur la capacité financière, la vulnérabilité financière et les obstacles au bien-être financier.

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être. *(suite)*

RAG 3.5 : Démontrer une compréhension du bien-être financier. *(suite)*

9.3.5.2 Définir le coût de renonciation et identifier les facteurs qui influent les décisions financières individuelles et l'incidence du coût de renonciation sur les individus.

10.3.5.2 →

11.3.5.2 Définir le coût de renonciation et identifier les facteurs qui influent les décisions financières individuelles et l'incidence du coût de renonciation sur les familles.

12.3.5.2 Définir le coût de renonciation et identifier les facteurs qui influent les décisions financières individuelles et l'incidence du coût de renonciation sur les individus et les familles.

9.3.5.4 Définir la hiérarchie des besoins de Maslow et son lien avec la gestion des finances personnelles.

10.3.5.4 Définir la hiérarchie des besoins de Maslow et son lien avec la gestion des finances des familles.

11.3.5.4 Préparer un budget personnel, l'analyser et en évaluer la viabilité.

12.3.5.4 Préparer le budget d'un ménage, l'analyser et en évaluer la viabilité.

9.3.5.5 Identifier des institutions financières ainsi que les produits et services qu'elles offrent aux individus et aux familles.

10.3.5.5 Comparer et contraster des institutions financières et les produits et services qu'elles offrent aux individus et aux familles.

11.3.5.5 Identifier des stratégies pour protéger ses finances personnelles et prévenir le vol d'identité.

12.3.5.5 Identifier et décrire des lois et ententes relatives aux produits et services financiers (p. ex., Agence de la consommation en matière financière du Canada, Commission des valeurs mobilières du Manitoba).

9.3.5.6 Décrire et évaluer des stratégies d'épargne personnelle.

10.3.5.6 Comparer et contraster des types de produits et services d'épargne, d'investissement et d'assurance.

11.3.5.6 Comparer des options et coûts de crédit.

12.3.5.6 Décrire et évaluer des stratégies d'accès et de gestion du crédit et de la dette des individus et des ménages.

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être. *(suite)*

RAG 3.6 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être sexuels et génésiques.

9.3.6.1 Décrire les facteurs environnementaux qui favorisent des choix positifs et sains en matière de santé et de bien-être sexuels.

10.3.6.1 →

12.3.6.1 Décrire les facteurs environnementaux qui favorisent des choix positifs et sains en matière de santé et de bien-être sexuels.

9.3.6.4 Décrire les appareils génitaux et le processus de fécondation.

10.3.6.4 →

12.3.6.4 Décrire les appareils génitaux et le processus de fécondation.

9.3.6.5 Démontrer une compréhension du lien entre les valeurs personnelles et la prise de décisions sexuelles (p. ex., évaluer l'état de préparation aux comportements sexuels, évaluer l'état de préparation au rôle parental, planifier et fixer des buts pour l'avenir).

10.3.6.5 →

12.3.6.5 Démontrer une compréhension du lien entre les valeurs personnelles et la prise de décisions sexuelles (p. ex., évaluer l'état de préparation aux comportements sexuels, évaluer l'état de préparation au rôle parental, planifier et fixer des buts pour l'avenir).

9.3.6.6 Identifier les différentes options disponibles pour la contraception et la prévention des infections transmissibles sexuellement.

10.3.6.6 Effectuer une recherche sur les progrès technologiques en matière de contraception et les choix qu'ils permettent.

12.3.6.6 Effectuer une recherche sur l'état des droits et de la justice en matière de procréation.

9.3.6.7 Indiquer où et comment trouver des renseignements et services complets sur la santé sexuelle et génésique pour les adolescents.

10.3.6.7 →

12.3.6.7 Indiquer où et comment trouver des renseignements et services complets sur la santé sexuelle et génésique pour les adultes.

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et d'aidant naturel.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires, des Aînés ou des gardiens du savoir lorsqu'ils réalisent les résultats d'apprentissage autochtones dans le cadre des protocoles traditionnels. Voir l'annexe 2.

RAG 4.1 : Démontrer une compréhension des qualités personnelles et des circonstances qui dénotent la préparation au rôle parental.

10.4.1.1 Décrire et expliquer les rôles et les responsabilités des parents de nourrissons et de bambins.

10.4.1.2 Définir les rôles d'un parent, d'un tuteur et d'un aidant naturel, et indiquer diverses façons d'acquérir ces rôles.

10.4.1.3 Décrire le bien-être personnel, psychologique, physique et financier ainsi que l'état de préparation philosophique au rôle parental.

11.4.1.1 Décrire et expliquer les rôles et évaluer les responsabilités des parents d'enfants et d'adolescents.

11.4.1.2 Comparer les rôles du parent, du tuteur et de l'aidant naturel.

11.4.1.3 →

12.4.1.1 Décrire et expliquer les rôles et évaluer les responsabilités des parents tout au long du cycle de vie.

12.4.1.2 Définir les rôles d'un parent, d'un tuteur et d'un fournisseur de soins d'adultes, et identifier diverses situations d'aide naturelle (p. ex., médicales, sociales, économiques, culturelles, émotionnelles).

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et d'aidant naturel. (*suite*)

RAG 4.2 : Démontrer une compréhension du développement prénatal et de la naissance.

10.4.2.1 Décrire le processus de développement embryonnaire/fœtal et les changements maternels durant les trois trimestres de la grossesse.

10.4.2.2 Comparer les répercussions physiques, sociales, émotionnelles et économiques de la grossesse, du travail, de l'accouchement et des soins postnataux à différents âges de la mère (p. ex., grossesse chez l'adolescente, âge avancé de la mère).

10.4.2.7 Décrire les processus de travail et d'accouchement et indiquer les complications qui peuvent survenir.

10.4.2.8 Décrire les soins prodigués à la mère et au nouveau-né en mettant l'accent sur l'alimentation, les soins personnels et l'importance du lien ou de l'attachement initial.

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et d'aidant naturel. *(suite)*

RAG 4.3 : Démontrer la capacité d'établir un environnement sain et sécuritaire pour les enfants.

10.4.3.2 Décrire diverses mesures pour assurer la sécurité et la santé physiques des enfants.

10.4.3.3 Expliquer l'éventail d'options d'alimentation saine pour les nourrissons et les bambins (p. ex., allaitement, préparation, introduction aux aliments solides).

10.4.3.4 Développer des compétences pratiques pour les routines de soins des nourrissons et des bambins (p. ex., couches, bain et alimentation).

11.4.3.2 Décrire et démontrer des procédures pour assurer la sécurité physique des enfants, prévenir les blessures et gérer les urgences avec les enfants.

11.4.3.3 Décrire l'importance d'aliments et de menus nutritifs pour établir de saines habitudes alimentaires tout en tenant compte des intolérances et des allergies.

11.4.3.4 Développer des compétences pratiques pour les routines de soins aux enfants (p. ex., toilette, sieste, brossage des dents, alimentation et habillement).

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et d'aidant naturel. (*suite*)

RAG 4.4 : Démontrer une compréhension des styles et pratiques parentaux.

10.4.4.1 Identifier et décrire différents styles parentaux et évaluer leur influence sur la dynamique familiale avec les nourrissons et les bambins.

10.4.4.2 Décrire comment les différents styles parentaux influent sur la croissance et le développement des nourrissons et des bambins (p. ex., encadrement et discipline, résilience, autorégulation, incapacité à s'épanouir, confiance, compétence).

10.4.4.3 Décrire l'incidence inadéquate ou inappropriée de soins accordés aux nourrissons et aux bambins.

10.4.4.5 Décrire comment les expériences vécues personnellement peuvent limiter ou enrichir les capacités parentales de transmettre la langue, la culture et le patrimoine.

11.4.4.1 Réfléchir aux styles parentaux et évaluer leur influence sur la dynamique familiale avec les enfants.

11.4.4.2 Décrire comment les différents styles parentaux influent sur la croissance et le développement de l'enfant (p. ex., encadrement et discipline, résilience, autorégulation, incapacité à s'épanouir, confiance, compétence).

11.4.4.3 Effectuer une recherche sur l'incidence d'une fourniture inadéquate ou inappropriée de soins aux enfants.

11.4.4.5 Effectuer une recherche sur l'incidence des expériences vécues personnellement qui peuvent limiter ou enrichir les capacités parentales de transmettre la langue, la culture et le patrimoine.

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et d'aidant naturel. *(suite)*

RAG 4.4 : Démontrer une compréhension des styles et pratiques parentaux. *(suite)*

10.4.4.6 Expliquer où et comment les parents et les familles peuvent accéder à des services et soutiens qui favorisent la résilience.

11.4.4.6 →

RAG 4.5 : Démontrer la capacité de favoriser des relations positives avec les enfants et les adultes.

10.4.5.1 Identifier des facteurs qui favorisent un environnement positif pour les nourrissons et les bambins (p. ex., inclusion/diversité, espace matériel, éclairage, matériaux et expériences, soins affectifs, formation/ratios du personnel).

11.4.5.1 Déterminer les comportements de fourniture de soins qui favorisent un environnement positif pour les enfants et les adolescents (p. ex. inclusion/diversité, espace matériel, éclairage, matériaux et expériences, soins affectifs, formation/ratios du personnel).

10.4.5.2 Décrire les avantages des routines et des limites pour les nourrissons et les bambins.

11.4.5.2 Décrire les avantages des routines et des limites pour les enfants.

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et d'aidant naturel. (*suite*)

RAG 4.5 : Démontrer la capacité de favoriser des relations positives avec les enfants et les adultes. (*suite*)

10.4.5.3 Examiner des stratégies visant à établir et à maintenir des relations en favorisant les comportements prosociaux, l'estime de soi positive et l'autorégulation et les compétences en résolution de conflits chez les bambins.

10.4.5.4 Décrire comment les adultes peuvent être des modèles positifs pour les nourrissons et les bambins.

11.4.5.3 Examiner des stratégies pour établir et maintenir des relations en encourageant les comportements prosociaux, l'estime de soi positive et l'autorégulation et les compétences en résolution de conflits chez les enfants ou les adolescents.

11.4.5.4 Décrire comment les adultes peuvent être des modèles positifs pour les enfants.

RAG 4.6 : Démontrer une compréhension des pratiques de jeu durant l'enfance.

10.4.6.2 Définir, décrire et expliquer comment le jeu enrichit le développement des nourrissons et des bambins.

10.4.6.5 Comparer et contraster les types de jeu des nourrissons et des bambins (p. ex., solitaire, parallèle, coopératif, associatif, compétitif).

11.4.6.2 Définir, décrire et expliquer comment le jeu enrichit le développement de l'enfant.

11.4.6.5 Comparer et contraster les types de jeu des enfants (p. ex., solitaire, parallèle, coopératif, associatif, compétitif).

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et d'aidant naturel. *(suite)*

RAG 4.7 : Démontrer une compréhension de l'âge adulte et de l'adulte vieillissant.

12.4.7.1 Appliquer le cycle de vie et l'espérance de vie des adultes à diverses perspectives culturelles.

12.4.7.2 Examiner les facteurs qui influent sur la façon dont les adultes répondent à leurs besoins et à leurs désirs (p. ex., logement, nutrition, socialisation, planification financière et soins de santé).

12.4.7.4 Étudier les répercussions du choix de mode de vie et le lien avec les problèmes de santé pour les adultes et adultes vieillissants.

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires, des Aînés ou des gardiens du savoir lorsqu'ils réalisent les résultats d'apprentissage autochtones dans le cadre des protocoles traditionnels. Voir l'annexe 2.

RAG 5.1 : Démontrer une compréhension des tendances touchant les familles canadiennes.

9.5.1.1 Identifier et décrire les caractéristiques démographiques actuelles des familles canadiennes.

9.5.1.2 Développer une philosophie personnelle sur les perspectives historiques et contemporaines fondées sur la « vérité » des familles autochtones au Canada avec un engagement envers l'apprentissage continu.

12.5.1.1 Examiner les caractéristiques démographiques actuelles des familles canadiennes et distinguer les faits des opinions.

12.5.1.2 Développer une philosophie personnelle sur les perspectives historiques et contemporaines fondées sur la « vérité » des familles autochtones au Canada avec un engagement envers l'apprentissage continu.

RAG 5.2 : Démontrer une compréhension de la diversité qui existe parmi les familles.

9.5.2.1 Définir les rôles individuels dans une perspective culturelle et les différences et similitudes qui existent dans les familles.

12.5.2.1 Effectuer une recherche sur les différences et les similitudes qui existent dans les familles en ce qui concerne la culture, les rôles individuels, l'économie, la géographie et la structure.

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. *(suite)*

RAG 5.3 : Démontrer une compréhension de la « famille » dans un monde en évolution.

9.5.3.1 Expliquer le lien entre le changement sociétal et la définition changeante de la famille.

9.5.3.3 Définir et décrire les fonctions que jouent les familles dans la société.

12.5.3.1 Résumer les forces et les défis des différentes formes et structures familiales.

12.5.3.3 Décrire les changements sociétaux et leur incidence sur les formes et les structures familiales, et en discuter.

RAG 5.4 : Démontrer une compréhension des situations difficiles pour les individus ou les familles.

Remarque : Les résultats d'apprentissage de ce RAG peuvent être intégrés tout au long du cours.

9.5.4.1 Définir le stress personnel et identifier des causes courantes de stress.

10.5.4.1 Définir le stress et les causes courantes de stress pour un ou plusieurs parents.

11.5.4.1 Définir le stress et les causes courantes de stress chez les enfants et les adolescents.

12.5.4.1 Définir le stress et les causes courantes de stress chez les adultes (p. ex., famille, conciliation travail-vie personnelle et gestion du temps).

9.5.4.2 Identifier des symptômes de stress et évaluer le niveau actuel de stress personnel.

10.5.4.2 Identifier des symptômes de stress chez un ou plusieurs parents.

11.5.4.2 Identifier des symptômes de stress chez les enfants et les adolescents.

12.5.4.2 Identifier des symptômes de stress chez les adultes.

9.5.4.3 Déterminer le lien entre le stress et les problèmes de santé.

10.5.4.3 Déterminer le lien entre le stress et les problèmes de santé d'un ou de plusieurs parents.

11.5.4.3 Déterminer le lien entre le stress chez les enfants et les adolescents et les problèmes de santé.

12.5.4.3 Déterminer le lien entre le stress et les problèmes de santé chez les adultes.

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. *(suite)*

RAG 5.4 : Démontrer une compréhension des situations difficiles pour les individus ou les familles. *(suite)*

9.5.4.4 Examiner des stratégies d'adaptation positives et identifier des stratégies d'adaptation négatives face au stress.

10.5.4.4 Étudier des stratégies d'adaptation positives et identifier des stratégies d'adaptation négatives pour un ou des parents face au stress.

11.5.4.4 Analyser des stratégies d'adaptation positives et identifier des stratégies d'adaptation négatives pour les enfants et les adolescents face au stress.

12.5.4.4 Critiquer des stratégies d'adaptation positives et identifier des stratégies d'adaptation négatives pour les adultes face au stress.

9.5.4.5 Examiner des situations difficiles affectant des individus ou des familles et leurs effets sur le bien-être familial (p. ex., racisme, discrimination, intimidation, toxicomanie, comportements en ligne, préjudices associés à l'adaptation).

10.5.4.5 Examiner des situations difficiles affectant des individus ou des familles et leurs effets sur le bien-être familial (p. ex., mauvais traitements ou négligence envers les enfants, infertilité, enfants et jeunes réfugiés touchés par la guerre, pauvreté, isolement).

11.5.4.5 Examiner des situations difficiles affectant des individus ou des familles et leurs effets sur le bien-être familial (p. ex., changements de lieu, structures familiales, travail des enfants, délinquance, violence, mauvais traitements, traumatismes, toxicomanie, jeu).

12.5.4.5 Examiner des situations difficiles affectant des individus ou des familles et leurs effets sur le bien-être familial (p. ex., difficultés financières, discrimination religieuse et culturelle, maladie, perte et deuil, handicaps, mauvais traitements envers les aînés, négligence, âgisme, problèmes de santé chroniques, conciliation travail-vie personnelle, personnes déplacées et réfugiés, traumatisme historique).

9.5.4.8 Identifier des ressources pertinentes disponibles pour soutenir les individus ou les familles (p. ex., ressources communautaires, provinciales et fédérales).

10.5.4.8 →

11.5.4.8 →

12.5.4.8 →

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9 ^e année	10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.			
RAG 6.1 : Démontrer ses compétences personnelles et sociales.			
Remarque : Les RAG 6.1 à 6.5 doivent être intégrés tout au long du cours d'études de la famille et ne sont pas envisagés comme une unité d'études.			
9.6.1.1 Démontrer une compréhension des autres et de leurs perspectives.	10.6.1.1 →	11.6.1.1 →	12.6.1.1 →
9.6.1.2 Communiquer efficacement avec les autres.	10.6.1.2 →	11.6.1.2 →	12.6.1.2 →
9.6.1.3 Participer de façon positive.	10.6.1.3 →	11.6.1.3 →	12.6.1.3 →
9.6.1.4 Se montrer responsable de ses actes.	10.6.1.4 →	11.6.1.4 →	12.6.1.4 →
9.6.1.5 Écouter pour comprendre et apprendre.	10.6.1.5 →	11.6.1.5 →	12.6.1.5 →
9.6.1.6 Favoriser son épanouissement personnel grâce à l'apprentissage continu.	10.6.1.6 →	11.6.1.6 →	12.6.1.6 →

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 6.2 : Faire preuve de capacité de réflexion et de prise de décision.

9.6.2.1 Expliquer sa réflexion aux autres d'une manière claire, précise, logique et complète.	10.6.2.1 →	11.6.2.1 →	12.6.2.1 →
9.6.2.2 Utiliser la réflexion innovatrice dans la prise de décision.	10.6.2.2 →	11.6.2.2 →	12.6.2.2 →
9.6.2.3 Comparer et contraster des approches courantes de la prise de décision.	10.6.2.3 →	11.6.2.3 →	12.6.2.3 →
9.6.2.4 Déterminer les facteurs qui influent sur la prise de décision.	10.6.2.4 →	11.6.2.4 →	12.6.2.4 →
9.6.2.5 Distinguer les faits des opinions pour prendre des décisions efficaces.	10.6.2.5 →	11.6.2.5 →	12.6.2.5 →
9.6.2.6 Prédire et analyser le résultat d'une décision.	10.6.2.6 →	11.6.2.6 →	12.6.2.6 →
9.6.2.7 Appliquer des stratégies décisionnelles à l'apprentissage, à la vie et au travail.	10.6.2.7 →	11.6.2.7 →	12.6.2.7 →

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.3 : Démontrer des aptitudes au travail d'équipe.

9.6.3.1 Démontrer la capacité de travailler de façon autonome et en collaboration en tant que membre de l'équipe.

10.6.3.1 →

11.6.3.1 →

12.6.3.1 →

9.6.3.2 Élaborer des stratégies pour établir des relations de travail positives et respectueuses avec tous les membres de l'équipe.

10.6.3.2 →

11.6.3.2 →

12.6.3.2 →

9.6.3.3 Reconnaître et prendre en compte les opinions et les contributions des membres de l'équipe afin d'établir un consensus pour atteindre les buts individuels et d'équipe.

10.6.3.3 →

11.6.3.3 →

12.6.3.3 →

9.6.3.4 Utiliser diverses stratégies pour résoudre les conflits de façon pacifique et équitable dans le respect des autres.

10.6.3.4 →

11.6.3.4 →

12.6.3.4 →

9.6.3.5 Collaborer avec les autres pour établir et déterminer les rôles, les buts et les responsabilités des membres individuels et de l'équipe.

10.6.3.5 →

11.6.3.5 →

12.6.3.5 →

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.4 : Démontrer une compréhension des compétences en gestion de projet.

9.6.4.1 Définir, décrire, coordonner, exécuter, évaluer, analyser et réfléchir à un projet individuel ou collectif.

10.6.4.1 →

11.6.4.1 →

12.6.4.1 →

9.6.4.2 Faire preuve de souplesse, d'adaptabilité et de résilience, individuellement et collectivement, au cours du processus du projet et savoir s'adapter à des situations nouvelles et en évolution.

10.6.4.2 →

11.6.4.2 →

12.6.4.2 →

9.6.4.3 Déterminer les compétences et les stratégies requises pour un projet indépendant ou collectif (p. ex., communication, leadership, organisation, travail d'équipe, aptitudes sociales).

10.6.4.3 →

11.6.4.3 →

12.6.4.3 →

9.6.4.4 Identifier et évaluer les compétences transférables après avoir mené à bien un projet individuel ou collectif.

10.6.4.4 →

11.6.4.4 →

12.6.4.4 →

9.6.4.5 Réfléchir aux compétences personnelles et aux stratégies élaborées ainsi qu'à leur application à l'apprentissage, à la vie et au travail.

10.6.4.5 →

11.6.4.5 →

12.6.4.5 →

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.5 : Explorer les carrières liées aux études de la famille.

9.6.5.1 Démontrer une compréhension des possibilités de carrière liées aux études de la famille (p. ex., sciences sociales et sciences humaines comme l'éducation de la petite enfance, le développement des enfants et des adolescents, l'enseignement et l'éducation, la politique publique et le droit, le vieillissement, la planification financière, le travail social, le counseling, la psychologie, la santé publique, la défense des intérêts et le travail sans but lucratif, la vie familiale, le rôle parental).

9.6.5.2 Déterminer comment les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes se rapportent au travail.

10.6.5.1 Identifier les possibilités d'emploi liées aux études de la famille dans leur communauté.

10.6.5.2 Démontrer une compréhension de la façon dont les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes sont transférables à divers rôles professionnels.

11.6.5.1 Comparer les différences entre le travail, les emplois, les professions et les carrières liés aux études de la famille.

11.6.5.2 Élaborer des critères pour comparer les professions dans le domaine des études de la famille (p. ex., compétences, intérêts, valeurs, style personnel, antécédents familiaux, modes de vie et buts).

12.6.5.1 Déterminer en quoi l'entrepreneuriat diffère du travail pour un employeur dans le domaine des études de la famille.

12.6.5.2 →

0487 Études de la famille (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 6.5 : Explorer les carrières liées aux études de la famille.

11.6.5.3 Explorer et découvrir des possibilités de carrière dans le domaine des études de la famille en lien avec des intérêts professionnels personnels.

12.6.5.3 Comparer et contraster le plan d'études requis pour diverses carrières dans le domaine des études de la famille.



ÉTUDES DE LA FAMILLE
DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE
(CRÉDIT COMPLET)

Cadre manitobain des résultats
d'apprentissage

Dans l'élaboration des résultats d'apprentissage, il a été présumé que les cours sont enseignés par des spécialistes du domaine; par conséquent, la terminologie et le langage utilisés dans ce cadre curriculaire sont propres au domaine d'expertise.

ÉTUDES DE LA FAMILLE - 9^e À LA 12^e ANNÉE

Les cours d'études de la famille proposent une démarche préventive, proactive et pratique qui vise à renforcer les personnes et les familles. Les élèves acquièrent des connaissances, des compétences et des attitudes pour faire des choix éclairés en ce qui concerne la prise en charge d'eux-mêmes et d'autrui dans le contexte d'une communauté mondiale. Les élèves acquièrent des stratégies pour gérer les défis de la vie d'une manière efficace et responsable qui enrichit leur parcours de vie.

Niveaux de cours et attribution des crédits

Un élève peut obtenir un crédit en suivant et réussissant un cours d'études conçu pour une durée minimale de 110 heures.

0487 Études de la famille (crédit complet)	10S 10E 10M 20S 20E 20M 30S 30E 30M 40S 40E 40M
-----------------------------------------------	----------------------------------------------------

Spécialisé (S) : Expériences éducatives dans des domaines spécialisés menant à d'autres études au-delà du secondaire (p. ex., apprentissage, collège, université).

ALA (A) : Expériences éducatives conçues pour mettre l'accent sur des résultats d'apprentissage de l'anglais langue additionnelle (ALA) dans le contexte de la matière, d'après le niveau évalué de maîtrise de l'ALA de l'élève, et pour aider l'élève à faire la transition vers des programmes réguliers du secondaire dans ce domaine. Un plan éducatif individuel ALA(PEI-ALA) doit être établi pour chaque élève.

Modifié (M) : Expériences éducatives destinées aux élèves ayant des déficiences cognitives importantes. Lorsque les résultats d'apprentissage provinciaux par matière ont été modifiés pour tenir compte des besoins d'apprentissage d'un élève, un plan éducatif individuel (PEI) doit être établi pour chaque élève.

Descriptions du cours Études de la famille - 9^e à la 12^e année

Chaque année d'études exige que les élèves acquièrent leur base de connaissances conceptuelles et leurs compétences. Certains résultats d'apprentissage seront semblables pour tous les niveaux d'études; dans d'autres situations, chaque niveau s'appuiera sur des connaissances et des progrès antérieurs allant de la compréhension de concepts simples à de plus complexes. Les descriptions de cours ci-dessous indiquent la profondeur et l'étendue des études à chaque niveau.

Le cours **Études de la famille - 9^e année** explore le développement de l'adolescent selon la perspective de l'élève adolescent. Les sujets abordés comprennent l'acquisition de compétences et de connaissances pour établir des relations positives afin d'améliorer sa santé et son bien-être personnels

dans le contexte de sa propre dynamique familiale et de la collectivité dans laquelle il vit.

Le cours **Études de la famille - 10^e année** s'attache aux compétences et aux connaissances dont les parents et les aidants naturels ont besoin, en mettant l'accent sur la santé maternelle, la grossesse, la naissance et les premières années du développement humain. Les élèves découvriront les besoins en développement, les soins efficaces et l'encadrement des jeunes enfants. L'acquisition de ces compétences et connaissances améliorera leur bien-être général, maintenant à l'adolescence et, à l'avenir, à titre de parents et d'aidants naturels.

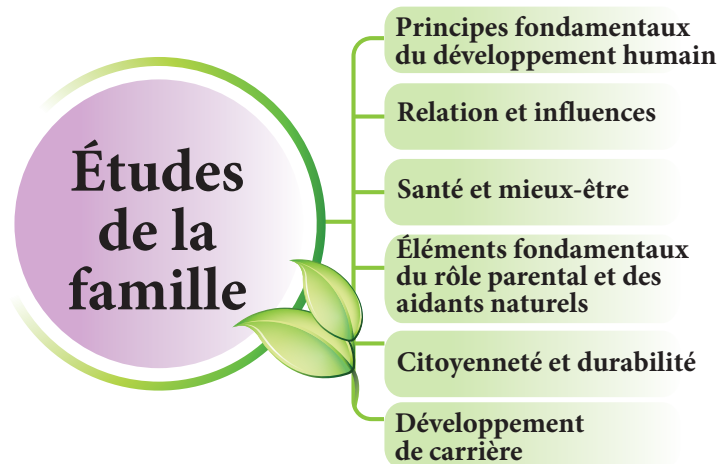
Le cours **Études de la famille - 11^e année** porte sur les relations entre les enfants et les adolescents au sein de leur famille. Les élèves découvriront les besoins en développement, les soins efficaces et les interactions positives avec les enfants et les adolescents. Les compétences et les connaissances acquises par les élèves leur permettront de prendre des décisions éclairées en matière de rôle parental, de relations et de famille.

Le cours **Études de la famille - 12^e année** met l'accent sur la transition de l'adolescence à l'âge adulte avec la capacité d'examiner et de mettre en pratique des compétences qui aident à établir de saines relations interpersonnelles. Les compétences et connaissances acquises permettront aux élèves de faire des choix éclairés et responsables pour la gestion de leur vie personnelle, maintenant et à l'avenir.

Au Manitoba, le contenu des cours d'études de la famille du secondaire est présenté comme une série de buts.

1. **Principes fondamentaux du développement humain :** Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront l'élève à acquérir les connaissances et la compréhension de la façon dont les responsabilités de l'individu et des membres de sa famille pour favoriser la santé, le bien-être et la résilience continuent d'évoluer tout au long de sa vie.
2. **Relations et influences :** Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour établir et entretenir des relations positives et pour comprendre les enjeux et les défis qui ont une incidence sur les individus, les familles et les collectivités.
3. **Santé et mieux-être :** Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour comprendre les facteurs qui influent sur notre santé mentale et notre bien-être. Tout en élaborant des stratégies individuelles, les élèves renforceront leur capacité d'utiliser les compétences, les ressources et les processus qui améliorent la vie quotidienne des individus, des familles et des collectivités.
4. **Éléments fondamentaux du rôle parental et des aidants naturels :** Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour se préparer aux responsabilités de parent et d'aidant naturel, y compris les défis auxquels font face les individus, les familles et les collectivités.

5. **Citoyenneté et durabilité** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour devenir des citoyens qui remettent en question la qualité de vie à l'échelle locale, nationale et mondiale, et qui souhaitent un avenir durable et équitable.
6. **Développement de carrière** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une communication efficace, au travail d'équipe et au leadership qui contribuent à la réussite dans l'apprentissage, la vie et le travail.



Terminologie

Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). Les appels à l'action identifiaient **l'éducation pour la réconciliation** comme l'un des domaines d'intervention pour guérir des séquelles des pensionnats indiens et faire progresser le processus de réconciliation canadienne. Tous les cours traités dans *Écologie humaine, 9^e à la 12^e année* : *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage* appuient la contribution d'Éducation et Formation Manitoba à la réconciliation. Pour de plus amples renseignements sur les appels à l'action du CRF, voir http://www.trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf.

Voici une explication de termes employés dans les résultats d'apprentissage qui pourraient ne pas être familiers ou nécessiter des précisions :

- **Aîné** : Chef spirituel qui possède des connaissances culturelles et traditionnelles, qui est représentatif de sa collectivité et vers qui les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits se tournent pour solliciter conseils et sagesse.
- **Gardien du savoir** : Les gardiens du savoir possèdent une connaissance clé du passé et du présent et sont en mesure de partager des enseignements sur les connaissances nouvelles et anciennes.
- **Autochtone** : Terme collectif utilisé pour décrire les premiers habitants du territoire avant le contact avec l'Europe. Le terme ne fait pas seulement référence au passé, mais aussi à la société d'aujourd'hui, y compris la nation métisse dont l'origine remonte au premier contact avec les Européens. Au Canada, l'expression *peuples autochtones* comprend les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du développement humain.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires, des Aînés ou des gardiens du savoir lorsqu'ils réalisent les résultats d'apprentissage autochtones dans le cadre des protocoles traditionnels. Voir l'annexe 2.

RAG 1.1 : Démontrer une compréhension de la croissance et du développement.

9.1.1.1 Nommer et décrire les éléments de la croissance physiologique et du développement de l'adolescent.

10.1.1.1 Nommer et décrire les éléments de la croissance physiologique et du développement du nourrisson et du bambin, et indiquer comment chaque stade peut être soutenu.

11.1.1.1 Nommer et décrire les éléments de la croissance physiologique et du développement de l'enfance à l'adolescence, et indiquer comment chaque stade peut être soutenu.

12.1.1.1 Nommer et décrire les éléments de la croissance et du développement physiologiques à la fin de l'adolescence, à l'âge adulte et jusqu'à la vieillesse, et indiquer comment chaque stade peut être soutenu.

10.1.1.2 Décrire des recherches récentes sur le cerveau et la pratique actuelle à l'appui du développement des nourrissons et des bambins (p. ex., plasticité cérébrale, centres du cerveau, périodes critiques et autorégulation).

11.1.1.2 Décrire des recherches récentes sur le cerveau et la pratique actuelle à l'appui du développement des enfants et des adolescents (p. ex., autorégulation).

12.1.1.2 Décrire des recherches récentes sur le cerveau et la pratique actuelle à l'appui du développement des adultes (p. ex., autorégulation).

10.1.1.3 Définir les principes et les caractéristiques du développement du nourrisson et de l'enfant.

11.1.1.3 Définir les principes et les caractéristiques du développement de l'enfant et de l'adolescent.

12.1.1.3 Définir les facteurs qui contribuent à la maturité (p. ex., chronologique, physique, émotionnelle, sociale et intellectuelle).

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du développement humain. *(suite)*

RAG 1.1 : Démontrer une compréhension de la croissance et du développement. *(suite)*

10.1.1.4 Nommer et décrire les éléments du développement social, émotionnel, cognitif, physique et linguistique des nourrissons et des bambins, et décrire leur interdépendance.

10.1.1.5 Expliquer les différences individuelles dans le développement cognitif chez les nourrissons et les bambins (p. ex., retards de développement).

10.1.1.6 Décrire les menaces au sain développement humain et leur incidence sur les nourrissons et les bambins, et décrire comment les facteurs de protection à l'échelle individuelle, familiale, communautaire ou gouvernementale peuvent favoriser la résilience dans leur contexte familial et culturel.

11.1.1.4 Nommer et décrire les éléments du développement social, émotionnel, cognitif, physique, linguistique, spirituel et moral des enfants et des adolescents, et décrire leur interdépendance.

11.1.1.5 Expliquer les différences individuelles dans le développement cognitif chez les enfants et les adolescents (p. ex., santé mentale, TDAH, autisme, douance).

11.1.1.6 Décrire les menaces au sain développement humain et leur incidence sur les enfants et les adolescents, et décrire comment les facteurs de protection à l'échelle individuelle, familiale, communautaire ou gouvernementale peuvent favoriser la résilience dans leur contexte familial ou culturel.

12.1.1.4 Nommer et décrire les éléments du développement social, émotionnel, cognitif, physique, spirituel et moral de la fin de l'adolescence à la vieillesse, et décrire leur interdépendance.

12.1.1.5 Expliquer les différences individuelles dans les changements cognitifs chez l'adulte vieillissant (p. ex., démence, Alzheimer).

12.1.1.6 Décrire les menaces au sain développement humain et leur incidence sur les jeunes à la fin de l'adolescence et les adultes en fin de vie, et décrire comment les facteurs de protection à l'échelle individuelle, familiale, communautaire ou gouvernementale peuvent favoriser la résilience dans leur contexte familial ou culturel.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du développement humain. (*suite*)

RAG 1.2 : Démontrer une compréhension des perspectives sur le développement humain.

9.1.2.1 Définir l'adolescence et examiner des théories du développement (p. ex., Maslow, Piaget, Kohlberg, Bronfenbrenner, Erikson et Brokenleg).

10.1.2.1 Définir la petite enfance et examiner des théories du développement (p. ex., Maslow, Piaget, Kohlberg, Bronfenbrenner, Erikson et Brokenleg).

11.1.2.1 Définir l'enfance et l'adolescence et examiner des théories du développement (p. ex., Maslow, Piaget, Bronfenbrenner, Kohlberg, Erikson et Brokenleg).

12.1.2.1 Définir l'âge adulte et l'adulte vieillissant et comparer des théories du développement utilisées pour expliquer l'âge adulte et l'adulte vieillissant (p. ex., Maslow, Erikson, Neugarten, Mead et Kohlberg).

10.1.2.2 Définir et examiner diverses perspectives culturelles sur le développement des nourrissons et des bambins.

11.1.2.2 Définir et examiner diverses perspectives culturelles sur le développement des enfants et des adolescents.

12.1.2.2 Définir et examiner diverses perspectives culturelles sur le développement des adultes (p. ex., rites de passage).

10.1.2.3 Démontrer une compréhension de l'application des diverses théories du développement des nourrissons et des bambins dans des scénarios du quotidien.

11.1.2.3 Démontrer une compréhension de l'application des diverses théories du développement des enfants et des adolescents dans des scénarios du quotidien.

12.1.2.3 Expliquer comment le développement de la conception à l'enfance influe de façon significative sur le développement plus tard dans la vie.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du développement humain. *(suite)*

RAG 1.3 : Démontrer une compréhension du développement socioémotionnel.

9.1.3.1 Décrire les changements socioémotionnels qui surviennent à l'adolescence.

10.1.3.1 Décrire les changements socioémotionnels qui surviennent durant la petite enfance.

11.1.3.1 Décrire les changements socioémotionnels qui surviennent durant l'enfance et l'adolescence.

12.1.3.1 Décrire les changements socioémotionnels qui surviennent à l'âge adulte.

10.1.3.2 Nommer et décrire des théories de l'attachement des nourrissons et des bambins (p. ex., Bowlby, Ainsworth).

11.1.3.2 Décrire des théories de l'attachement des enfants et des adolescents (p. ex., Bowlby, Ainsworth).

10.1.3.3 Décrire des stratégies que les parents peuvent utiliser pour aider leurs nourrissons et leurs bambins à acquérir des habiletés d'attachement sécurisant, d'autorégulation et de socialisation.

11.1.3.3 Expliquer dans quelle mesure l'attachement sécurisant, l'autorégulation et les compétences sociales au cours des premières années représentent un facteur du développement socioémotionnel des adolescents.

12.1.3.3 Expliquer dans quelle mesure l'attachement sécurisant, l'autorégulation et les compétences sociales au cours des premières années représentent un facteur du développement socioémotionnel des adultes.

10.1.3.4 Décrire le rôle de la socialisation des nourrissons et des bambins par la famille, la communauté et le clan.

11.1.3.4 Décrire le rôle de la socialisation des enfants et des adolescents par la famille, les amis, les pairs, la communauté et le clan.

12.1.3.4 Analyser l'incidence de la socialisation sur le fonctionnement de l'adulte vieillissant (p. ex., rôle de grand-parent, statut d'Aîné, transmission de la culture et du patrimoine, retraite).

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du développement humain. (*suite*)

RAG 1.4 : Démontrer une compréhension du développement cognitif et linguistique.

10.1.4.1 Examiner des théories du développement cognitif (p. ex., Piaget, Vygotsky, Montessori, Gardner, Bruner, Bandura, Binet).

10.1.4.2 Décrire les changements cognitifs et linguistiques qui surviennent pendant le développement des nourrissons et des bambins.

10.1.4.3 Expliquer les fondements du développement linguistique et le processus d'acquisition du langage chez les nourrissons et les bambins ainsi que le lien entre le langage oral et la littératie (p. ex., rôle du jeu dans le développement du langage, verbal et non verbal).

11.1.4.1 Évaluer comment le développement linguistique et cognitif des enfants et des adolescents est affecté par une technologie en évolution rapide (p. ex., médias sociaux, traitement cognitif).

11.1.4.2 Décrire les changements cognitifs et linguistiques qui surviennent pendant le développement des enfants et des adolescents.

11.1.4.3 Expliquer les fondements du développement linguistique et le processus d'acquisition du langage chez les enfants et les adolescents ainsi que le lien entre le langage oral et la littératie (p. ex., rôle du jeu dans le développement du langage, verbal, non verbal et apprenants de l'ALA).

12.1.4.1 Expliquer comment les capacités de traitement de l'information des gens peuvent changer tout au long de leur vie en ce qui concerne l'attention, la mémoire et la métacognition.

12.1.4.2 Décrire les changements cognitifs et linguistiques qui surviennent pendant le développement des adultes.

12.1.4.3 Expliquer comment les familles peuvent être limitées dans leur capacité de transmettre leur langue (p. ex., pensionnats, immigration, migration, personnes déplacées et réfugiés).

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du développement humain. *(suite)*

RAG 1.4 : Démontrer une compréhension du développement cognitif et linguistique. *(suite)*

10.1.4.4 Décrire le rôle de la famille, des amis, des pairs, de la communauté et du clan dans le développement linguistique.

10.1.4.5 Décrire les stratégies que peuvent utiliser les adultes pour soutenir le développement cognitif et linguistique des nourrissons et des bambins.

11.1.4.4 Décrire le rôle de la famille, des amis, des pairs, de la communauté et du clan dans le développement linguistique.

11.1.4.5 Décrire les stratégies que peuvent utiliser les adultes pour soutenir le développement cognitif et linguistique des enfants et des adolescents.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des relations et des influences.

RAG 2.1 : Démontrer une compréhension des relations.

9.2.1.1 Identifier diverses relations (p. ex., amis, famille, amoureuse, milieu de travail et communauté) et les fonctions de chaque relation.

9.2.1.2 Déterminer les rôles des personnes dans diverses relations (p. ex., famille, communauté).

9.2.1.3 Décrire les effets des relations sur le bien-être général.

9.2.1.4 Identifier, décrire et expliquer la nature changeante des relations durant l'adolescence.

9.2.1.5 Déterminer les types d'amitié (p. ex., intime, importante, choisie, de proximité et connaissances).

12.2.1.1 Identifier divers points de vue culturels sur les relations (p. ex., Aîné, membre du clan, grand-parent), et examiner les raisons qui motivent l'établissement de relations respectueuses avec les autres.

12.2.1.2 Analyser les rôles et les limites des individus dans diverses relations.

12.2.1.3 Démontrer une compréhension de la façon dont de multiples rôles peuvent engendrer des conflits et influencer sur le bien-être général.

12.2.1.4 Indiquer et décrire comment les relations changent tout au long du cycle de vie.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des relations et des influences. *(suite)*

RAG 2.1 : Démontrer une compréhension des relations. *(suite)*

9.2.1.6 Identifier les quatre stades de développement de l'amitié (soit bonnes relations, révélation de soi, dépendance mutuelle et épanouissement).

9.2.1.7 Définir les fréquentations chez les adolescents et explorer les raisons de fréquenter ou de rester célibataire.

9.2.1.8 Démontrer une compréhension des difficultés pouvant survenir pour l'établissement de relations dans des cultures et des contextes différents.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des relations et des influences. *(suite)*

RAG 2.2 : Acquérir une compréhension des stratégies de communication et de résolution des conflits afin d'établir des relations saines.

9.2.2.1 Identifier les styles (p. ex., passif, agressif, assertif) et les composantes de la communication verbale, non verbale et symbolique.

9.2.2.2 Démontrer des compétences et des techniques de communication efficace et d'établissement de limites.

9.2.2.3 Décrire l'incidence de la technologie actuelle sur les relations.

9.2.2.4 Décrire des variations culturelles des styles de communication.

12.2.2.1 Identifier les styles (p. ex., passif, agressif, assertif) et les composantes de la communication verbale et non verbale.

12.2.2.2 Démontrer des compétences et des techniques de communication efficace et d'établissement de limites.

12.2.2.3 Évaluer l'incidence de la technologie actuelle sur les relations.

12.2.2.4 Expliquer comment la sensibilisation et la compréhension culturelles peuvent faciliter la communication.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des relations et des influences. *(suite)*

RAG 2.2 : Acquérir une compréhension des stratégies de communication et de résolution des conflits afin d'établir des relations saines. *(suite)*

9.2.2.5 Examiner les façons dont une communication efficace et inefficace a une incidence sur les relations.

9.2.2.6 Déterminer quel modèle de résolution de conflits est le plus efficace pour résoudre les conflits.

9.2.2.7 Démontrer des compétences efficaces en communication et en résolution de conflits pour établir et entretenir des relations.

12.2.2.5 Résumer les façons dont une communication efficace ou inefficace a une incidence sur les relations.

12.2.2.6 Déterminer quel modèle de résolution de conflits est le plus efficace pour résoudre les conflits.

12.2.2.7 Appliquer des compétences efficaces en communication et en résolution de conflits pour établir et entretenir des relations.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des relations et des influences. (*suite*)

RAG 2.3 : Démontrer une compréhension des relations d'engagement.

12.2.3.1 Analyser comment les institutions sociales (p. ex., éducation, politique, famille, culture/tradition, médias, religion, tendances économiques et sociétales) influencent les relations et la décision de s'engager dans une relation d'engagement.

12.2.3.2 Décrire les différences entre les attentes et les limites dans les relations (p. ex., en ce qui concerne les rôles, la monogamie, l'équité, le temps partagé, la loyauté, l'ouverture et la sexualité).

12.2.3.3 Identifier les façons dont les gens initient des relations amoureuses et analyser l'importance des tendances démographiques récentes.

12.2.3.4 Comparer et contraster les principes ou les théories de l'attraction, de l'engouement et de l'amour, et décrire la recherche qui appuie ou contredit les principes et théories.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des relations et des influences. *(suite)*

RAG 2.3 : Démontrer une compréhension des relations d'engagement. *(suite)*

12.2.3.5 Étudier les influences culturelles sur les coutumes de séduction (p. ex., mariage, fréquentations).

12.2.3.6 Examiner les facteurs qui influent sur l'état de préparation au mariage et à la cohabitation.

12.2.3.7 Décrire comment la relation entre partenaires conjugaux change tout au long du cycle de vie.

12.2.3.8 Décrire et analyser les caractéristiques de relations saines et malsaines et des stratégies de maintien (p. ex., dimension émotionnelle, financière, sexuelle, verbale, physique, spirituelle).

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des relations et des influences. *(suite)*

RAG 2.3 : Démontrer une compréhension des relations d'engagement. *(suite)*

12.2.3.9 Décrire et évaluer les stratégies pour mettre fin à une relation.

12.2.3.10 Identifier les stratégies efficaces que les gens peuvent utiliser lorsqu'ils doivent composer avec le changement ou la perte d'une relation importante (p. ex., se confier à des amis, demander conseil, prendre le temps de faire son deuil).

12.2.3.11 Examiner les résultats sociaux, émotionnels, financiers et juridiques de la fin d'une relation à long terme.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires ou d'autres professionnels pour mettre en œuvre les résultats d'apprentissage visés par ce but.

RAG 3.1 : Démontrer une compréhension du développement de l'identité personnelle et du caractère.

9.3.1.1 Identifier les composantes et démontrer une compréhension des facteurs qui influencent leur propre concept de soi.

9.3.1.2 Définir et distinguer le concept de soi et l'estime de soi en réfléchissant à son propre sentiment d'appartenance.

9.3.1.3 Définir des stratégies (interaction et environnement) pour favoriser un concept de soi positif.

11.3.1.1 Identifier les composantes et démontrer une compréhension des facteurs qui influencent le concept de soi des enfants et des adolescents.

11.3.1.2 Réfléchir à la relation entre le concept de soi et le comportement chez les enfants et les adolescents.

11.3.1.3 Démontrer et évaluer des stratégies (interaction et environnement) pour favoriser un concept de soi positif chez les enfants et les adolescents.

12.3.1.1 Identifier les composantes et démontrer une compréhension des facteurs qui influencent leur propre concept de soi.

12.3.1.2 Réfléchir à la relation entre le concept de soi et le comportement.

12.3.1.3 Démontrer et évaluer des stratégies (interaction et environnement) pour favoriser un concept de soi positif.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être. *(suite)*

RAG 3.2 : Acquérir une compréhension des valeurs, de l'établissement de buts et de la prise de décision.

Remarque : Les résultats d'apprentissage peuvent être intégrés tout au long du cours.

9.3.2.1 Définir les valeurs et les buts et en discuter.	10.3.2.1 →	11.3.2.1 →	12.3.2.1 →
9.3.2.2 Identifier les facteurs qui influencent les valeurs et les buts.	10.3.2.2 →	11.3.2.2 →	12.3.2.2 →
9.3.2.3 Démontrer une compréhension de la façon dont les valeurs influencent les buts et les décisions.	10.3.2.3 →	11.3.2.3 →	12.3.2.3 →
9.3.2.4 Appliquer des processus décisionnels à des situations.	10.3.2.4 →	11.3.2.4 →	12.3.2.4 →

RAG 3.3 : Démontrer une compréhension de la formation de la personnalité et de l'identité.

9.3.3.1 Définir la personnalité et les traits de personnalité.			12.3.3.1 Définir la personnalité et les traits de personnalité, et examiner des théories de la personnalité (p. ex., Lewin, Jung, Adler).
9.3.3.2 Examiner les facteurs qui ont une incidence sur le développement de la personnalité.			12.3.3.2 Examiner les facteurs qui ont une incidence sur le développement de la personnalité.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être. *(suite)*

RAG 3.3 : Démontrer une compréhension de la formation de la personnalité et de l'identité. *(suite)*

9.3.3.3 Identifier et expliquer les identités multiples qui définissent qui nous sommes et décrire comment elles façonnent notre expérience particulière de privilège et d'oppression.

9.3.3.4 Définir la sexualité et décrire les composantes de la roue de la sexualité.

9.3.3.5 Définir l'éventail de la terminologie associée à diverses identités et expressions sexuelles et de genre.

9.3.3.6 Identifier et remettre en question certains mythes et stéréotypes clés associés à diverses identités et expressions sexuelles et de genre.

9.3.3.7 Identifier des ressources qui appuient des collectivités saines et diversifiées.

12.3.3.3 Identifier et expliquer les identités multiples qui définissent qui nous sommes et décrire comment elles façonnent notre expérience particulière de privilège et d'oppression.

12.3.3.4 Décrire l'éventail de la diversité en termes de sexe biologique, de genre et d'orientation sexuelle.

12.3.3.5 Définir l'éventail de la terminologie associée à diverses identités et expressions sexuelles et de genre.

12.3.3.6 Déterminer les répercussions des mythes et des stéréotypes associés à diverses identités et expressions sexuelles et de genre.

12.3.3.7 Effectuer une recherche sur des ressources qui soutiennent des collectivités saines et diversifiées.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être. *(suite)*

RAG 3.4 : Démontrer une compréhension de la santé mentale et du bien-être.

9.3.4.1 Décrire des perspectives culturelles de la santé et du bien-être.

11.3.4.1 Décrire des perspectives culturelles de la santé et du bien-être des enfants et des adolescents.

12.3.4.1 Effectuer une recherche sur les perspectives culturelles de l'équilibre et de la santé globale en matière de bien-être de la personne.

9.3.4.2 Identifier des problèmes de santé mentale courants qui touchent les adolescents.

11.3.4.2 Décrire des problèmes de santé mentale qui touchent les enfants et les adolescents.

12.3.4.2 Effectuer une recherche sur les problèmes de santé mentale qui touchent les populations adultes.

9.3.4.3 Décrire des facteurs qui ont une incidence sur la santé mentale des adolescents.

11.3.4.3 Décrire des facteurs qui ont une incidence sur la santé mentale des enfants et des adolescents.

12.3.4.3 Effectuer une recherche sur des ressources communautaires qui soutiennent la santé mentale.

9.3.4.4 Définir la stigmatisation et identifier la stigmatisation associée à la maladie mentale dans la société.

11.3.4.4 Identifier des stratégies qui réduisent la stigmatisation associée à la santé mentale dans la société.

12.3.4.4 Effectuer une recherche sur des stratégies visant à surmonter les obstacles systémiques à la santé et au bien-être (p. ex., Commission des droits de la personne).

9.3.4.5 Indiquer où et comment accéder à des services de santé mentale.

11.3.4.5 Indiquer où et comment accéder à des services de santé mentale.

12.3.4.5 →

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être. (*suite*)

RAG 3.5 : Démontrer une compréhension du bien-être financier.

9.3.5.1 Définir la capacité financière, la vulnérabilité financière et le bien-être financier.

10.3.5.1 Identifier les composantes de la capacité financière, de la vulnérabilité financière et du bien-être financier.

11.3.5.1 Décrire les facteurs qui influent sur la capacité financière, la vulnérabilité financière et les obstacles au bien-être financier.

12.3.5.1 Évaluer les facteurs qui influent sur la capacité financière, la vulnérabilité financière et les obstacles au bien-être financier.

9.3.5.2 Définir le coût de renonciation et identifier les facteurs qui influencent les décisions financières individuelles et l'incidence du coût de renonciation sur les individus.

10.3.5.2 →

11.3.5.2 Définir le coût de renonciation et identifier les facteurs qui influencent les décisions financières individuelles et l'incidence du coût de renonciation sur les familles.

12.3.5.2 Définir le coût de renonciation et identifier les facteurs qui influencent les décisions financières individuelles et l'incidence du coût de renonciation sur les individus et les familles.

9.3.5.3 Déterminer le rôle de l'économie et son incidence sur le bien-être financier individuel.

10.3.5.3 Démontrer une compréhension du rôle de l'économie et de son incidence sur le bien-être financier des familles.

11.3.5.3 Analyser le rôle de l'économie et son incidence sur le bien-être financier des familles.

12.3.5.3 Effectuer une recherche sur le rôle de l'économie et son incidence sur le bien-être financier des familles.

9.3.5.4 Définir la hiérarchie des besoins de Maslow et son lien avec la gestion des finances personnelles.

10.3.5.4 Définir la hiérarchie des besoins de Maslow et son lien avec la gestion des finances des familles.

11.3.5.4 Préparer un budget personnel, l'analyser et en évaluer la viabilité.

12.3.5.4 Préparer un budget d'un ménage, l'analyser et en évaluer la viabilité.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être. *(suite)*

RAG 3.5 : Démontrer une compréhension du bien-être financier. *(suite)*

9.3.5.5 Identifier des institutions financières ainsi que les produits et services qu'elles offrent aux individus et aux familles.

10.3.5.5 Comparer et contraster des institutions financières et les produits et services qu'elles offrent aux individus et aux familles.

11.3.5.5 Identifier des stratégies pour protéger ses finances personnelles et prévenir le vol d'identité.

12.3.5.5 Identifier et décrire des lois et ententes relatives aux produits et services financiers (p. ex., Agence de la consommation en matière financière du Canada, Commission des valeurs mobilières du Manitoba).

9.3.5.6 Décrire et évaluer des stratégies d'épargne personnelle.

10.3.5.6 Comparer et contraster des types de produits et services d'épargne, d'investissement et d'assurance.

11.3.5.6 Comparer et contraster des options et coûts de crédit.

12.3.5.6 Décrire et évaluer des stratégies d'accès et de gestion du crédit et de la dette des individus et des ménages.

9.3.5.7 Décrire les tendances technologiques actuelles et futures des finances individuelles et familiales.

10.3.5.7 Étudier les tendances technologiques actuelles et futures des finances individuelles et familiales.

11.3.5.7 Évaluer les tendances actuelles et futures des finances individuelles et familiales en ce qui a trait à leurs avantages réels ou apparents pour les consommateurs canadiens.

12.3.5.7 Évaluer les tendances actuelles et futures des finances individuelles et familiales en fonction de leurs avantages réels ou apparents pour les populations mondiales.

11.3.5.8 Développer une philosophie personnelle pour atteindre l'indépendance financière.

12.3.5.8 →

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être. (*suite*)

RAG 3.6 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être sexuels et génésiques.

9.3.6.1 Décrire les facteurs environnementaux qui favorisent des choix positifs et sains en matière de santé et de bien-être sexuels.

10.3.6.1 →

12.3.6.1 Décrire les facteurs environnementaux qui favorisent des choix positifs et sains en matière de santé et de bien-être sexuels.

9.3.6.2 Démontrer une compréhension de la sexualité en tant que partie positive et intégrale de la condition humaine.

10.3.6.2 →

12.3.6.2 Démontrer une compréhension de la sexualité en tant que partie positive et intégrale de la condition humaine.

9.3.6.3 Identifier des lois et des déclarations relatives aux droits sexuels et génésiques (p. ex., *Charte canadienne des droits et libertés*, loi sur l'âge de consentement, Organisation mondiale de la santé).

10.3.6.3 →

12.3.6.3 Identifier des lois et des déclarations relatives aux droits sexuels et génésiques (p. ex., *Charte canadienne des droits et libertés*, loi sur l'âge de consentement, Organisation mondiale de la santé).

9.3.6.4 Décrire les appareils génitaux et le processus de fécondation.

10.3.6.4 →

12.3.6.4 Décrire les appareils génitaux et le processus de fécondation.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être. *(suite)*

RAG 3.6 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être sexuels et génésiques. *(suite)*

9.3.6.5 Démontrer une compréhension du lien entre les valeurs personnelles et la prise de décision sexuelle (p. ex., évaluer l'état de préparation aux comportements sexuels, évaluer l'état de préparation au rôle parental, planifier et fixer des buts pour l'avenir).

10.3.6.5 →

12.3.6.5 Démontrer une compréhension du lien entre les valeurs personnelles et la prise de décision sexuelle (p. ex., évaluer l'état de préparation aux comportements sexuels, évaluer l'état de préparation au rôle parental, planifier et fixer des buts pour l'avenir).

9.3.6.6 Identifier les différentes options disponibles pour la contraception et la prévention des infections transmissibles sexuellement.

10.3.6.6 Effectuer une recherche sur les progrès technologiques en matière de contraception et les choix qu'ils permettent.

12.3.6.6 Effectuer une recherche sur l'état des droits et de la justice en matière de procréation.

9.3.6.7 Indiquer où et comment trouver des renseignements et services complets sur la santé sexuelle et génésique pour les adolescents.

10.3.6.7 →

12.3.6.7 Indiquer où et comment trouver des renseignements et services complets sur la santé sexuelle et génésique pour les adultes.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et de l'aidant naturel.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires, des Aînés ou des gardiens du savoir lorsqu'ils réalisent les résultats d'apprentissage autochtones dans le cadre des protocoles traditionnels. Voir l'annexe 2.

RAG 4.1 : Démontrer une compréhension des qualités personnelles et des circonstances qui dénotent la préparation au rôle parental.

10.4.1.1 Décrire et expliquer les rôles et les responsabilités des parents de nourrissons et de bambins.

10.4.1.2 Définir les rôles d'un parent, d'un tuteur et d'un aidant naturel, et indiquer diverses façons d'acquérir ces rôles.

10.4.1.3 Décrire le bien-être personnel, psychologique, physique et financier ainsi que l'état de préparation philosophique au rôle parental.

10.4.1.4 Reconnaître les effets de la parentalité sur la vie personnelle et familiale.

11.4.1.1 Décrire et expliquer les rôles et évaluer les responsabilités des parents d'enfants et d'adolescents.

11.4.1.2 Comparer les rôles du parent, du tuteur et de l'aidant naturel.

11.4.1.3 →

11.4.1.4 Analyser la façon dont la vie personnelle et familiale est affectée par la parentalité.

12.4.1.1 Décrire et expliquer les rôles et évaluer les responsabilités des parents tout au long du cycle de vie.

12.4.1.2 Définir les rôles d'un parent, d'un tuteur et d'un aidant naturel d'adultes, et identifier diverses situations de fourniture de soins (p. ex., médicaux, sociaux, économiques, culturels, émotionnels).

12.4.1.4 Analyser l'incidence du rôle parental et de l'aidant naturel à des adultes sur la vie personnelle et familiale.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et de l'aidant naturel. *(suite)*

RAG 4.1 : Démontrer une compréhension des qualités personnelles et des circonstances qui dénotent la préparation au rôle parental. *(suite)*

10.4.1.5 Indiquer les raisons pour lesquelles certaines personnes choisissent de ne pas devenir parents.

11.4.1.5 Indiquer les raisons pour lesquelles certaines personnes choisissent de ne pas devenir parents ainsi que les répercussions à court et à long terme de cette décision.

10.4.1.6 Identifier les facteurs de santé génésique et les défis liés à la fertilité et aux méthodes alternatives de conception.

RAG 4.2 : Démontrer une compréhension du développement prénatal et de la naissance.

10.4.2.1 Décrire le processus de développement embryonnaire/ fœtal et les changements maternels durant les trois trimestres de la grossesse.

10.4.2.2 Comparer les répercussions physiques, sociales, émotionnelles et économiques de la grossesse, du travail, de l'accouchement et des soins postnataux à différents âges de la mère (p. ex., grossesse chez l'adolescente, âge avancé de la mère).

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et de l'aidant naturel. *(suite)*

RAG 4.2 : Démontrer une compréhension du développement prénatal et de la naissance. *(suite)*

10.4.2.3 Décrire les contributions que l'on peut apporter pour favoriser une grossesse saine.

10.4.2.4 Identifier et évaluer les facteurs liés au mode de vie qui influent sur la santé de la mère et du fœtus.

10.4.2.5 Cerner les anomalies et les anomalies de naissance pouvant découler de facteurs présents pendant la grossesse (p. ex., environnement, hérédité et autres).

10.4.2.6 Examiner la technologie disponible pour l'évaluation prénatale et les choix qu'elle permet.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et de l'aïdant naturel. *(suite)*

RAG 4.2 : Démontrer une compréhension du développement prénatal et de la naissance. *(suite)*

10.4.2.7 Décrire les processus de travail et d'accouchement, et indiquer les complications qui peuvent survenir.

10.4.2.8 Décrire les soins prodigués à la mère et au nouveau-né en mettant l'accent sur l'alimentation, les soins personnels et l'importance du lien ou de l'attachement initial.

10.4.2.9 Identifier les complications possibles et les soins qui peuvent être requis pour la mère et le nouveau-né tout au long de la période postnatale.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et de l'aidant naturel. *(suite)*

RAG 4.3 : Démontrer la capacité d'établir un environnement sain et sécuritaire pour les enfants.

10.4.3.1 Identifier et décrire les différentes options en matière de prestation de soins et de rôle parental pour répondre aux besoins des nourrissons et des bambins.

10.4.3.2 Décrire diverses mesures pour assurer la sécurité et la santé physiques des enfants.

10.4.3.3 Expliquer l'éventail d'options d'alimentation saine pour les nourrissons et les bambins (p. ex., allaitement, préparation, introduction aux aliments solides).

10.4.3.4 Développer des compétences pratiques pour les routines de soins des nourrissons et des bambins (p. ex., couches, bain et alimentation).

11.4.3.1 Examiner l'incidence des diverses options de prestation de soins et de rôle parental pour répondre aux besoins des enfants.

11.4.3.2 Décrire et démontrer des procédures pour assurer la sécurité physique des enfants, prévenir les blessures et gérer les urgences avec les enfants.

11.4.3.3 Décrire l'importance d'aliments et de menus nutritifs pour établir de saines habitudes alimentaires tout en tenant compte des intolérances et des allergies.

11.4.3.4 Développer des compétences pratiques pour les routines de soins aux enfants (p. ex., toilette, sieste, brossage des dents, alimentation et habillement).

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et de l'aidant naturel. *(suite)*

RAG 4.3 : Démontrer la capacité d'établir un environnement sain et sécuritaire pour les enfants. *(suite)*

11.4.3.5 Effectuer une recherche sur les maladies et infections infantiles et le rôle de l'immunisation.

11.4.3.6 Effectuer une recherche sur diverses stratégies qui appuient la diversité et l'inclusion des enfants.

RAG 4.4 : Démontrer une compréhension des styles et pratiques parentaux.

10.4.4.1 Identifier et décrire différents styles parentaux et évaluer leur influence sur la dynamique familiale avec les nourrissons et les bambins.

10.4.4.2 Décrire comment les différents styles parentaux influent sur la croissance et le développement des nourrissons et des bambins (p. ex., encadrement et discipline, résilience, autorégulation, incapacité à s'épanouir, confiance, compétence).

11.4.4.1 Réfléchir aux styles parentaux et évaluer leur influence sur la dynamique familiale avec les enfants.

11.4.4.2 Décrire comment les différents styles parentaux influencent la croissance et le développement de l'enfant (p. ex., encadrement et discipline, résilience, autorégulation, incapacité à s'épanouir, confiance, compétence).

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et de l'aïdant naturel. *(suite)*

RAG 4.4 : Démontrer une compréhension des styles et pratiques parentaux. *(suite)*

10.4.4.3 Décrire l'incidence inadéquate ou inappropriée de soins accordés aux nourrissons et aux bambins.

11.4.4.3 Effectuer une recherche sur l'incidence inadéquate ou inappropriée de soins accordés aux enfants.

10.4.4.4 Répertorier des moyens par lesquels les familles transmettent leur culture, leur religion et leur patrimoine aux enfants (p. ex., contes, arts, festivals, religion et rituels).

11.4.4.4 Décrire comment la culture, la religion et le patrimoine influencent les pratiques de soins parentaux.

10.4.4.5 Décrire comment les expériences vécues personnellement peuvent limiter ou enrichir les capacités parentales de transmettre la langue, la culture et le patrimoine.

11.4.4.5 Effectuer une recherche sur l'incidence des expériences vécues personnellement qui peuvent limiter ou enrichir les capacités parentales de transmettre la langue, la culture et le patrimoine.

10.4.4.6 Expliquer où et comment les parents et les familles peuvent accéder à des services et soutiens qui favorisent la résilience.

11.4.4.6 →

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et de l'aidant naturel. (*suite*)

RAG 4.5 : Démontrer la capacité de favoriser des relations positives avec les enfants et les adultes.

10.4.5.1 Identifier des facteurs qui favorisent un environnement positif pour les nourrissons et les bambins (p. ex., inclusion/diversité, espace matériel, éclairage, matériaux et expériences, soins affectifs, formation/ratios du personnel).

10.4.5.2 Décrire les avantages des routines et des limites pour les nourrissons et les bambins.

10.4.5.3 Examiner des stratégies visant à établir et à maintenir des relations en favorisant les comportements prosociaux, l'estime de soi positive et l'autorégulation, et les compétences en résolution de conflits chez les bambins.

10.4.5.4 Décrire comment les adultes peuvent être des modèles positifs pour les nourrissons et les bambins.

11.4.5.1 Déterminer les comportements de fourniture de soins qui favorisent un environnement positif pour les enfants et les adolescents (p. ex. inclusion/diversité, espace matériel, éclairage, matériaux et expériences, soins affectifs, formation/ratios du personnel).

11.4.5.2 Décrire les avantages des routines et des limites pour les enfants.

11.4.5.3 Examiner des stratégies pour établir et maintenir des relations en encourageant les comportements prosociaux, l'estime de soi positive et l'autorégulation, et les compétences en résolution de conflits chez les enfants ou les adolescents.

11.4.5.4 Décrire comment les adultes peuvent être des modèles positifs pour les enfants.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et de l'aidant naturel. *(suite)*

RAG 4.5 : Démontrer la capacité de favoriser des relations positives avec les enfants et les adultes. *(suite)*

10.4.5.5 Décrire comment les expériences vécues personnellement peuvent limiter ou enrichir les capacités parentales ou de fournisseur de soins, y compris le comportement du parent ou du fournisseur de soins.

11.4.5.5 →

10.4.5.6 Développer une philosophie personnelle pour prendre soin des nourrissons et des bambins avec une attitude bienveillante.

11.4.5.6 Développer une philosophie personnelle pour prendre soin des enfants et des adolescents avec une attitude bienveillante.

RAG 4.6 : Démontrer une compréhension des pratiques de jeu durant l'enfance.

10.4.6.1 Analyser le rôle de l'environnement d'apprentissage (intérieur et extérieur) dans l'apprentissage et le comportement des nourrissons et des bambins.

11.4.6.1 Analyser le rôle de l'environnement d'apprentissage (intérieur et extérieur) dans l'apprentissage et le comportement des enfants et des adolescents.

10.4.6.2 Définir, décrire et expliquer comment le jeu enrichit le développement des nourrissons et des bambins.

11.4.6.2 Définir, décrire et expliquer comment le jeu enrichit le développement de l'enfant.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et de l'aidant naturel. (*suite*)

RAG 4.6 : Démontrer une compréhension des pratiques de jeu durant l'enfance. (*suite*)

10.4.6.4 Catégoriser les jouets, les livres et les jeux adaptés au développement des nourrissons et des bambins.

10.4.6.5 Comparer et contraster les types de jeu des nourrissons et des bambins (p. ex., solitaire, parallèle, coopératif, associatif, compétitif).

10.4.6.6 Comparer des expériences personnelles du jeu durant son enfance à celles observées chez les enfants aujourd'hui.

10.4.6.7 Consulter l'article 31 de la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*, concernant le droit de jouer.

11.4.6.4 Catégoriser les jouets, les livres et les jeux adaptés au développement des enfants.

11.4.6.5 Comparer et contraster les types de jeu des enfants (p. ex., solitaire, parallèle, coopératif, associatif, compétitif).

11.4.6.6 Comparer des expériences personnelles du jeu pendant sa jeunesse à celles observées chez les jeunes aujourd'hui.

11.4.6.7 Consulter l'article 31 de la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*, et démontrer une compréhension du droit de jouer dans une perspective globale.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du rôle parental et de l'aïdant naturel. *(suite)*

RAG 4.7 : Démontrer une compréhension de l'âge adulte et de l'adulte vieillissant.

12.4.7.1 Appliquer le cycle de vie et l'espérance de vie des adultes à diverses perspectives culturelles.

12.4.7.2 Examiner les facteurs qui influent sur la façon dont les adultes répondent à leurs besoins et à leurs désirs (p. ex., logement, nutrition, socialisation, planification financière et soins de santé)

12.4.7.3 Analyser les diverses options de vie autonome et à charge disponibles pour répondre aux besoins des adultes.

12.4.7.4 Étudier les répercussions du choix de mode de vie et le lien avec les problèmes de santé pour les adultes et adultes vieillissants.

12.4.7.5 Identifier les contributions des adultes vieillissants dans une perspective culturelle.

12.4.7.6 Développer une philosophie personnelle qui témoigne du respect pour les adultes vieillissants.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.

RAG 5.1 : Démontrer une compréhension des tendances touchant les familles canadiennes.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires, des Aînés ou des gardiens du savoir lorsqu'ils réalisent les résultats autochtones dans le cadre des protocoles traditionnels. Voir l'annexe 2.

9.5.1.1 Identifier et décrire les caractéristiques démographiques actuelles des familles canadiennes.

12.5.1.1 Examiner les caractéristiques démographiques actuelles des familles canadiennes et distinguer les faits des opinions.

9.5.1.2 Développer une philosophie personnelle sur les perspectives historiques et contemporaines fondées sur la « vérité » des familles autochtones au Canada avec un engagement envers l'apprentissage continu.

12.5.1.2 Développer une philosophie personnelle sur les perspectives historiques et contemporaines fondées sur la « vérité » des familles autochtones au Canada avec un engagement envers l'apprentissage continu.

9.5.1.3 Examiner les effets de l'immigration, de la migration, des personnes déplacées et des réfugiés sur le profil changeant des familles canadiennes avec un engagement envers l'apprentissage continu.

12.5.1.3 Examiner les effets de l'immigration, de la migration, des personnes déplacées et des réfugiés sur le profil changeant des familles canadiennes avec un engagement envers l'apprentissage continu.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. (*suite*)

RAG 5.2 : Démontrer une compréhension de la diversité qui existe parmi les familles.

9.5.2.1 Définir les rôles individuels dans une perspective culturelle et les différences et similitudes qui existent dans les familles.

9.5.2.2 Acquérir une compréhension des lois et des accords relatifs aux droits de la personne des enfants et des adolescents (p. ex., *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, Loi sur les services à l'enfant et à la famille du Manitoba, Code des droits de la personne du Manitoba*).

12.5.2.1 Effectuer une recherche sur les différences et les similitudes qui existent dans les familles en ce qui concerne la culture, les rôles individuels, l'économie, la géographie et la structure.

12.5.2.2 Acquérir une compréhension des lois et des accords, et analyser leur impact global sur les droits de la personne des individus et des familles (p. ex., *Charte canadienne des droits et libertés, Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, etc.*).

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. (*suite*)

RAG 5.3 : Démontrer une compréhension de la « famille » dans un monde en évolution.

9.5.3.1 Expliquer le lien entre le changement sociétal et la définition changeante de la famille.

9.5.3.2 Identifier et décrire la diversité des formes et des structures familiales.

9.5.3.3 Définir et décrire les fonctions que jouent les familles dans la société.

12.5.3.1 Résumer les forces et les défis des différentes formes et structures familiales.

12.5.3.2 Analyser la capacité de la forme et de la structure de la famille individuelle à remplir les diverses fonctions de la famille.

12.5.3.3 Décrire les changements sociétaux et leur incidence sur les formes et les structures familiales, et en discuter.

12.5.3.4 Comparer et contraster les formes et structures familiales historiques et contemporaines.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9 ^e année	10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
<p>But 5 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. <i>(suite)</i></p> <p>RAG 5.4 : Démontrer une compréhension des situations difficiles pour les individus ou les familles.</p> <p>Remarque : Les résultats d'apprentissage de ce RAG peuvent être intégrés tout au long du cours.</p>			
9.5.4.1 Définir le stress personnel et identifier des causes courantes de stress.	10.5.4.1 Définir le stress et identifier des causes courantes de stress pour les parents.	11.5.4.1 Définir le stress et identifier des causes courantes du stress chez les enfants et les adolescents.	12.5.4.1 Définir le stress et identifier des causes courantes du stress chez les adultes (p. ex., famille, conciliation travail-vie personnelle et gestion du temps).
9.5.4.2 Identifier des symptômes de stress et évaluer le niveau actuel de stress personnel.	10.5.4.2 Identifier des symptômes de stress chez un ou plusieurs parents.	11.5.4.2 Identifier des symptômes de stress chez les enfants et les adolescents.	12.5.4.2 Identifier des symptômes de stress chez les adultes.
9.5.4.3 Déterminer le lien entre le stress et les problèmes de santé.	10.5.4.3 Déterminer le lien entre le stress et les problèmes de santé des parents.	11.5.4.3 Déterminer le lien entre le stress chez les enfants et les adolescents et les problèmes de santé.	12.5.4.3 Déterminer le lien entre le stress et les problèmes de santé chez les adultes.
9.5.4.4 Examiner des stratégies d'adaptation positives et identifier des stratégies d'adaptation négatives face au stress.	10.5.4.4 Étudier des stratégies d'adaptation positives et identifier des stratégies d'adaptation négatives pour un ou des parents face au stress.	11.5.4.4 Analyser des stratégies d'adaptation positives et identifier des stratégies d'adaptation négatives pour les enfants et les adolescents face au stress.	12.5.4.4 Critiquer des stratégies d'adaptation positives et identifier des stratégies d'adaptation négatives pour les adultes face au stress.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. *(suite)*

RAG 5.4 : Démontrer une compréhension des situations difficiles pour les individus ou les familles. *(suite)*

Remarque : Les résultats d'apprentissage de ce RAG peuvent être intégrés tout au long du cours.

9.5.4.5 Examiner des situations difficiles affectant des individus ou des familles et leurs effets sur le bien-être familial (p. ex., racisme, discrimination, intimidation, toxicomanie, comportements en ligne, préjudices associés à l'adaptation).

10.5.4.5 Examiner des situations difficiles affectant des individus ou des familles et leurs effets sur le bien-être familial (p. ex., mauvais traitements ou négligence envers les enfants, infertilité, enfants et jeunes réfugiés touchés par la guerre, pauvreté, isolement).

11.5.4.5 Examiner des situations difficiles affectant des individus ou des familles et leurs effets sur le bien-être familial (p. ex., changements de lieu, structures familiales, travail des enfants, délinquance, violence, mauvais traitements, traumatismes, toxicomanie, jeu).

12.5.4.5 Examiner des situations difficiles affectant des individus ou des familles et leurs effets sur le bien-être familial (p. ex., difficultés financières, discrimination religieuse et culturelle, maladie, perte et deuil, handicaps, mauvais traitements envers les aînés, négligence, âgisme, problèmes de santé chroniques, conciliation travail-vie personnelle, personnes déplacées et réfugiés, traumatisme historique).

9.5.4.6 Proposer et évaluer des stratégies pour prendre des mesures dans les situations difficiles qui affectent des familles.

10.5.4.6 →

11.5.4.6 →

12.5.4.6 →

9.5.4.7 Identifier des facteurs qui renforcent les individus ou les familles dans des situations difficiles.

10.5.4.7 →

11.5.4.7 →

12.5.4.7 →

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. (*suite*)

RAG 5.4 : Démontrer une compréhension des situations difficiles pour les individus ou les familles. (*suite*)

Remarque : Les résultats d'apprentissage de ce RAG peuvent être intégrés tout au long du cours.

9.5.4.8 Identifier des ressources pertinentes disponibles pour soutenir les individus ou les familles (p. ex., ressources communautaires, provinciales et fédérales).	10.5.4.8 →	11.5.4.8 →	12.5.4.8 →
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------	------------	------------

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.

RAG 6.1 : Démontrer ses compétences personnelles et sociales.

Remarque : Les RAG 6.1 à 6.5 doivent être intégrés tout au long du cours d'études de la famille et ne sont pas envisagés comme une unité d'études.

9.6.1.1 Démontrer une compréhension des autres et de leurs perspectives.

10.6.1.1 →

11.6.1.1 →

12.6.1.1 →

9.6.1.2 Communiquer efficacement avec les autres.

10.6.1.2 →

11.6.1.2 →

12.6.1.2 →

9.6.1.3 Participer de façon positive.

10.6.1.3 →

11.6.1.3 →

12.6.1.3 →

9.6.1.4 Se montrer responsable de ses actes.

10.6.1.4 →

11.6.1.4 →

12.6.1.4 →

9.6.1.5 Écouter pour comprendre et apprendre.

10.6.1.5 →

11.6.1.5 →

12.6.1.5 →

9.6.1.6 Favoriser son épanouissement personnel grâce à l'apprentissage continu.

10.6.1.6 →

11.6.1.6 →

12.6.1.6 →

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.2 : Faire preuve de capacité de réflexion et de prise de décision.

9.6.2.1 Expliquer sa réflexion aux autres d'une manière claire, précise, logique et complète.	10.6.2.1 →	11.6.2.1 →	12.6.2.1 →
9.6.2.2 Utiliser la réflexion innovatrice dans la prise de décision.	10.6.2.2 →	11.6.2.2 →	12.6.2.2 →
9.6.2.3 Comparer et contraster des approches courantes de la prise de décision.	10.6.2.3 →	11.6.2.3 →	12.6.2.3 →
9.6.2.4 Déterminer les facteurs qui influent sur la prise de décision.	10.6.2.4 →	11.6.2.4 →	12.6.2.4 →
9.6.2.5 Distinguer les faits des opinions pour prendre des décisions efficaces.	10.6.2.5 →	11.6.2.5 →	12.6.2.5 →
9.6.2.6 Prédire et analyser le résultat d'une décision.	10.6.2.6 →	11.6.2.6 →	12.6.2.6 →
9.6.2.7 Appliquer des stratégies décisionnelles à l'apprentissage, à la vie et au travail.	10.6.2.7 →	11.6.2.7 →	12.6.2.7 →

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.3 : Démontrer des aptitudes au travail d'équipe.

9.6.3.1 Démontrer la capacité de travailler de façon autonome et en collaboration en tant que membre de l'équipe.

10.6.3.1 →

11.6.3.1 →

12.6.3.1 →

9.6.3.2 Élaborer des stratégies pour établir des relations de travail positives et respectueuses avec tous les membres de l'équipe.

10.6.3.2 →

11.6.3.2 →

12.6.3.2 →

9.6.3.3 Reconnaître et prendre en compte les opinions et les contributions des membres de l'équipe afin d'établir un consensus pour atteindre les buts individuels et d'équipe.

10.6.3.3 →

11.6.3.3 →

12.6.3.3 →

9.6.3.4 Utiliser diverses stratégies pour résoudre les conflits de façon pacifique et équitable dans le respect des autres.

10.6.3.4 →

11.6.3.4 →

12.6.3.4 →

9.6.3.5 Collaborer avec les autres pour établir et déterminer les rôles, les buts et les responsabilités des membres individuels et de l'équipe.

10.6.3.5 →

11.6.3.5 →

12.6.3.5 →

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.4 : Démontrer une compréhension des compétences en gestion de projet.

9.6.4.1 Définir, décrire, coordonner, exécuter, évaluer, analyser et réfléchir à un projet individuel ou collectif.

10.6.4.1 →

11.6.4.1 →

12.6.4.1 →

9.6.4.2 Faire preuve de souplesse, d'adaptabilité et de résilience, individuellement et collectivement, au cours du processus du projet et savoir s'adapter à des situations nouvelles et en évolution.

10.6.4.2 →

11.6.4.2 →

12.6.4.2 →

9.6.4.3 Déterminer les compétences et les stratégies requises pour un projet indépendant ou collectif (p. ex., communication, leadership, organisation, travail d'équipe, aptitudes sociales).

10.6.4.3 →

11.6.4.3 →

12.6.4.3 →

9.6.4.4 Identifier et évaluer les compétences transférables après avoir mené à bien un projet individuel ou collectif.

10.6.4.4 →

11.6.4.4 →

12.6.4.4 →

9.6.4.5 Réfléchir aux compétences personnelles et aux stratégies élaborées ainsi qu'à leur application à l'apprentissage, à la vie et au travail.

10.6.4.5 →

11.6.4.5 →

12.6.4.5 →

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 6.5 : Explorer les carrières liées aux études de la famille.

9.6.5.1 Démontrer une compréhension des possibilités de carrière liées aux études de la famille (p. ex., sciences sociales et sciences humaines comme l'éducation de la petite enfance, le développement des enfants et des adolescents, l'enseignement et l'éducation, la politique publique et le droit, le vieillissement, la planification financière, le travail social, le counseling, la psychologie, la santé publique, la défense des intérêts et le travail sans but lucratif, la vie familiale, le rôle parental).

9.6.5.2 Déterminer comment les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes se rapportent au travail.

10.6.5.1 Identifier les possibilités d'emploi liées aux études de la famille dans leur communauté.

10.6.5.2 Démontrer une compréhension de la façon dont les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes sont transférables à divers rôles professionnels.

11.6.5.1 Comparer les différences entre le travail, les emplois, les professions et les carrières liés aux études de la famille.

11.6.5.2 Élaborer des critères pour comparer les professions dans le domaine des études de la famille (p. ex., compétences, intérêts, valeurs, style personnel, antécédents familiaux, modes de vie et buts).

12.6.5.1 Déterminer en quoi l'entrepreneuriat diffère du travail pour un employeur dans le domaine des études de la famille.

12.6.5.2 →

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.5 : Explorer les carrières liées aux études de la famille. *(suite)*

11.6.5.3 Explorer et découvrir des possibilités de carrière dans le domaine des études de la famille en lien avec des intérêts professionnels personnels.

12.6.5.3 Comparer et contraster le plan d'études requis pour diverses carrières dans le domaine des études de la famille.

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 6.6 : Démontrer des compétences fondamentales en employabilité dans le cadre d'un stage. (facultatif)

Les élèves ont la capacité de participer à un apprentissage expérientiel dans un milieu supervisé pour un stage d'une durée maximale de 20 heures dans le cadre de ce cours donnant droit à un crédit complet.

Les possibilités de stage en 10^e et 11^e années peuvent comprendre les garderies agréées, les classes de prématernelle, maternelle ou 1^{re} année, les centres d'aide préscolaire aux Autochtones, les programmes communautaires ou scolaires pour parents et enfants, les laboratoires, pouponnières et programmes préscolaires à l'école pour nourrissons. Les expériences de stage peuvent exposer l'élève à divers établissements de la petite enfance. Lorsque le programme n'est pas titulaire d'un permis provincial, l'élève doit être supervisé par un éducateur des jeunes enfants (II ou III) (https://www.gov.mb.ca/fs/childcare/students_workforce/classification.fr.html) ou un enseignant agréé par la province. Les élèves doivent être visités régulièrement par l'enseignant ou la personne désignée par l'école au lieu de stage.

Les possibilités de stage en 12^e année peuvent comprendre des programmes et des centres communautaires locaux qui aident les jeunes, les adultes et les aînés d'une manière qui correspond aux résultats de 12^e année axés sur la transition de l'adolescence à l'âge adulte.

Éducation et Formation Manitoba assume la responsabilité de la protection contre les accidents du travail pour tous les élèves en formation professionnelle. Chaque programme doit être inscrit auprès du Ministère avant la mise en œuvre de toute phase d'un programme d'apprentissage expérientiel de préparation à la carrière.

Pour plus amples renseignements, voir <https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ate/index.html>.

Selon le placement, les élèves peuvent être tenus de fournir certains documents avant d'être admis à un stage (p. ex., vérification du casier judiciaire en vue du travail auprès de personnes vulnérables, vérification du registre concernant les mauvais traitements infligés à un enfant, premiers soins d'urgence et RCR qui comprend la RCR des nourrissons et des enfants).

10.6.6.1 Déterminer des possibilités de stage locales.

11.6.6.1 →

12.6.6.1 →

10.6.6.2 Appliquer les connaissances acquises durant ce cours à un stage.

11.6.6.2 →

12.6.6.2 →

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.6 : Démontrer des compétences fondamentales en employabilité dans le cadre d'un stage. *(facultatif) (suite)*

10.6.6.3 Travailler en collaboration, consciencieusement et en toute sécurité pour accomplir toutes les tâches attribuées.

11.6.6.3 →

12.6.6.3 →

10.6.6.4 Utiliser efficacement des stratégies de conciliation travail- vie personnelle et des techniques de gestion du stress.

11.6.6.4 →

12.6.6.4 →

10.6.6.5 Agir de façon éthique dans le cadre de la préparation et de l'expérience du stage, notamment en conformité des politiques, procédures et lois provinciales (p. ex., l'article 31 de la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*, signalement des mauvais traitements envers les enfants, lois sur la protection des renseignements personnels, *Loi sur la garde d'enfants*, Règlement du Manitoba 62/86, *Charte canadienne des droits et libertés*).

11.6.6.5 →

12.6.6.5 →

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 6.6 : Démontrer des compétences fondamentales en employabilité dans le cadre d'un stage. (facultatif) (*suite*)

10.6.6.6 Acquérir des connaissances sur le travail en observant ou en aidant les autres et en accomplissant les tâches attribuées.

11.6.6.6 →

12.6.6.6 →

10.6.6.7 Indiquer comment les actions d'un bénévole peuvent avoir une incidence négative ou positive sur le fonctionnement d'un établissement ou d'une salle de classe.

11.6.6.7 →

12.6.6.7 →

10.6.6.8 Démontrer ses compétences pour l'emploi.

11.6.6.8 →

12.6.6.8 →

10.6.6.9 Démontrer des relations positives avec les parents, les tuteurs, les familles ou le personnel.

11.6.6.9 →

12.6.6.9 →

10.6.6.10 Tenir des dossiers et des rapports exacts et les présenter à votre superviseur de stage.

11.6.6.10 →

12.6.6.10 →

0487 Études de la famille (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.6 : Démontrer des compétences fondamentales en employabilité dans le cadre d'un stage. *(facultatif) (suite)*

10.6.6.11 Élaborer une philosophie personnelle pour travailler avec des enfants d'âge préscolaire ou scolaire et développer un engagement envers l'apprentissage continu.

11.6.6.11 →

12.6.6.11 →

10.6.6.12 Évaluer les expériences de travail avec des enfants d'âge préscolaire ou scolaire, et réfléchir aux forces et aux points à améliorer possibles en fonction de la rétroaction de l'enseignant ou du superviseur.

11.6.6.12 →

12.6.6.12 Évaluer les expériences de travail avec les enfants et les adultes dans un milieu communautaire et réfléchir aux forces et aux points à améliorer possibles en fonction de la rétroaction de l'enseignant ou du superviseur.



ARTS TEXTILES ET DESIGN DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE (DEMI-CRÉDIT)

Cadre manitobain des résultats d'apprentissage

Étant donné que le cours Arts textiles et design (demi-crédit) de la 9^e à la 12^e année ne couvre pas tous les buts et résultats visés donnant droit à un crédit complet, son système de numérotation des résultats n'est pas toujours séquentiel.

Dans l'élaboration des résultats d'apprentissage, il a été présumé que les cours sont enseignés par des spécialistes du domaine; par conséquent, la terminologie et le langage utilisés dans ce cadre curriculaire sont propres au domaine d'expertise.

ARTS TEXTILES ET DESIGN - 9^e À LA 12^e ANNÉE

Les cours d'arts textiles et design sensibilisent au rôle que jouent les textiles dans notre vie quotidienne. Les résultats d'apprentissage des arts textiles et design permettent aux élèves d'acquérir des compétences, des connaissances et une compréhension à mesure qu'ils participent à des activités d'apprentissage qui leur permettent de s'exprimer par la conception, la confection et l'évaluation de projets textiles finis.

Niveaux de cours et attribution des crédits

Un élève peut obtenir un demi-crédit en suivant et réussissant un cours d'études conçu pour une durée minimale de 55 heures.

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)	15S 15A 15M 25S 25A 25M 35S 35A 35M 45S 45A 45M
-----------------------------------------------	----------------------------------------------------

Les cours d'un demi-crédit permettent aux écoles d'offrir deux domaines d'études prédéterminés au cours de la session, selon l'expertise d'enseignement disponible et les exigences des locaux (p. ex., 55 heures dans deux domaines d'études en écologie humaine : arts textiles et design, études de la famille, aliments et nutrition et design de l'environnement en 11^e et 12^e années). L'élève peut toujours obtenir un crédit complet pour satisfaire aux exigences d'attribution d'un diplôme d'études secondaires.

Spécialisé (S) : Expériences éducatives dans des domaines spécialisés menant à d'autres études au-delà du secondaire (p. ex., apprentissage, collège, université).

ALA (A) : Expériences éducatives conçues pour mettre l'accent sur des résultats d'apprentissage de l'anglais langue additionnelle (ALA) dans le contexte de la matière, d'après le niveau évalué de maîtrise de l'ALA de l'élève, et pour aider l'élève à faire la transition vers des programmes réguliers du deuxième cycle du secondaire dans ce domaine. Un plan éducatif individuel ALA (PEI-ALA) doit être établi pour chaque élève.

Modifié (M) : Expériences éducatives destinées aux élèves ayant des déficiences cognitives importantes et pour lesquelles les résultats d'apprentissage du programme d'études provincial par matière ont été modifiés pour tenir compte des exigences d'apprentissage d'un élève un plan éducatif individuel (PEI) est requis pour chaque élève.

Descriptions des cours en arts textiles et design de la 9^e à la 12^e année

Chaque année d'études exige que les élèves acquièrent leur base de connaissances conceptuelles et leurs compétences. Certains résultats d'apprentissage seront semblables pour tous les niveaux d'études; dans d'autres situations, chaque niveau s'appuiera sur des connaissances et des progrès antérieurs allant de la compréhension de concepts simples à de plus complexes.

Les descriptions de cours ci-dessous indiquent la profondeur et l'étendue des études à chaque niveau.

Le cours **Arts textiles et design - 9^e année** explore les connaissances et les compétences de base requises pour concevoir et créer des produits textiles. Les élèves examineront l'incidence de la mode sur les choix des consommateurs et son influence sur les relations. Le cours initiera l'élève à la citoyenneté et à la durabilité à partir de connaissances, d'actions et de projets. Les élèves seront également sensibilisés aux enjeux de l'industrie du textile et à leur incidence sur l'environnement et les gens en s'intéressant à des problèmes de justice sociale et de sécurité vestimentaire. Ce cours présente aussi brièvement l'étude du design de l'environnement.

Le cours **Arts textiles et design - 10^e année** examine les connaissances et les compétences plus générales requises pour concevoir et créer des produits textiles. Les élèves examineront les principes du costume créatif, du design de mode culturel et des pratiques de consommation qui ont une incidence sur les membres de leur collectivité. L'impact de la mode sur les choix des consommateurs et son influence sur les relations sont examinés plus en profondeur. Le cours mettra l'accent sur la citoyenneté de l'élève et la durabilité des produits à partir de connaissances, d'actions et de projets. Les élèves seront mis au défi d'aborder des enjeux de l'industrie du textile et leurs répercussions sur l'environnement, en plus des défis liés à la justice sociale et à la sécurité vestimentaire. Ce cours présente aussi brièvement l'étude du design de l'environnement.

Le cours **Arts textiles et design - 11^e année** met l'accent sur l'amélioration des connaissances et des compétences en design et en construction textiles. Les élèves examineront les domaines du costume créatif, du design de mode culturel et des pratiques de consommation qui ont une incidence sur les individus et les collectivités. Ce cours suivra l'industrie de la mode dans les domaines du design, de l'illustration, du marketing et du marchandisage, tout en reconnaissant les influences environnementales et de justice sociale sur les communautés locales.

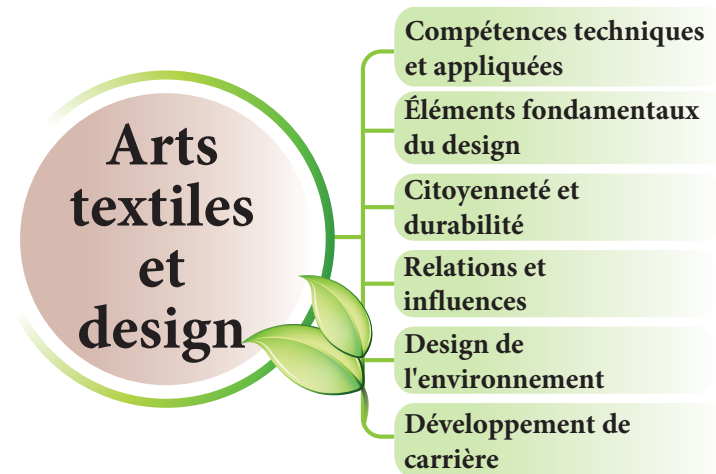
Le cours **Arts textiles et design - 12^e année** est axé sur les connaissances avancées et le perfectionnement des compétences en design et en construction textiles. Les élèves examineront en profondeur les domaines du costume créatif, du design de mode culturel et des pratiques de consommation qui ont une incidence sur les individus et les collectivités. Ce cours suivra l'industrie de la mode dans les domaines du design, de l'illustration, du marketing et du marchandisage, tout en reconnaissant les influences environnementales et de justice sociale sur les collectivités mondiales.

Au Manitoba, le contenu des résultats d'apprentissage des arts textiles et du design du secondaire est présenté comme une série de buts.

1. **Compétences techniques et appliquées :** Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour créer des produits qui soutiennent les individus, les familles et les collectivités. Les élèves auront l'occasion d'explorer leurs idées grâce à des expériences pratiques dans un environnement sûr et positif.

2. **Éléments fondamentaux du design** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils auront besoin dans les industries de la mode et du textile. Les élèves auront l'occasion d'explorer et d'utiliser ces compétences, ressources et processus pour créer des styles ou des produits destinés aux individus, aux familles et aux collectivités.
3. **Citoyenneté et durabilité** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour devenir des citoyens qui examinent de façon critique la qualité de vie des gens à l'échelle locale, nationale et mondiale dans le but d'apporter des changements positifs vers un avenir durable et équitable.
4. **Relations et influences** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour établir et entretenir des relations positives et pour comprendre les enjeux et les défis qui ont une incidence sur les individus, les familles et les collectivités.
5. **Design de l'environnement** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences liées aux environnements bâtis, naturels et humains. L'étude de l'esthétique, des environnements et de la technologie favorise le développement de compétences et de valeurs pour comprendre les relations complexes entre le bien-être humain et les lieux que nous habitons.

6. **Développement de carrière** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une communication efficace, au travail d'équipe et au leadership qui contribuent à la réussite dans l'apprentissage, la vie et le travail.



Terminologie

Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). Les appels à l'action identifiaient **l'éducation pour la réconciliation** comme l'un des domaines d'intervention pour guérir des séquelles des pensionnats indiens et faire progresser le processus de réconciliation canadienne. Tous les cours traités dans *Écologie humaine, 9^e à la 12^e année : Cadre manitobain des résultats d'apprentissage* appuient la contribution d'Éducation et Formation Manitoba à la réconciliation. Pour de plus amples renseignements sur les appels à l'action de la CVR, voir http://www.trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf.

Voici une explication de termes utilisés dans les résultats qui peuvent ne pas être familiers ou nécessiter des précisions :

- **Aîné** : Chef spirituel qui possède des connaissances culturelles et traditionnelles, qui est représentatif de sa collectivité et vers qui les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits se tournent pour solliciter conseils et sagesse.
- **Gardien du savoir** : Les gardiens du savoir possèdent une connaissance clé du passé et du présent et sont en mesure de partager des enseignements sur les connaissances nouvelles et anciennes.

- **Autochtone** : Terme collectif utilisé pour décrire les premiers habitants du territoire avant le contact avec les Européens. Le terme ne fait pas seulement référence au passé, mais aussi à la société d'aujourd'hui, y compris la nation métisse dont l'origine remonte au premier contact avec les Européens. Au Canada, l'expression *peuples autochtones* comprend les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées.

RAG 1.1 : Démontrer le respect des pratiques sécuritaires et des procédures relatives aux installations, aux processus, aux outils et à l'équipement.

9.1.1.1 Identifier et maintenir des environnements de travail propres.

10.1.1.1 →

11.1.1.1 →

12.1.1.1 →

9.1.1.2 Identifier et manifester un comportement sécuritaire dans l'aire de travail.

10.1.1.2 →

11.1.1.2 →

12.1.1.2 →

9.1.1.3 Définir et démontrer l'installation, la manipulation et l'utilisation sécuritaires des outils, de l'équipement, des matériaux et des produits chimiques.

10.1.1.3 →

11.1.1.3 →

12.1.1.3 →

9.1.1.4 Décrire les conditions dangereuses courantes qui causent des accidents.

10.1.1.4 →

11.1.1.4 →

12.1.1.4 →

9.1.1.5 Identifier une réaction appropriée à des conditions et gestes dangereux.

10.1.1.5 →

11.1.1.5 →

12.1.1.5 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.1 : Démontrer le respect des pratiques sécuritaires et des procédures relatives aux installations, aux processus, aux outils et à l'équipement. *(suite)*

9.1.1.6 Démontrer l'utilisation appropriée des machines et de l'équipement de couture (p. ex., surjeteuses, brodeuses et équipement de repassage).	10.1.1.6 →	11.1.1.6 →	12.1.1.6 →
9.1.1.7 Démontrer comment localiser et régler des problèmes de machine.	10.1.1.7 →	11.1.1.7 →	12.1.1.7 →
9.1.1.8 Démontrer l'utilisation appropriée des outils de coupe.	10.1.1.8 →	11.1.1.8 →	12.1.1.8 →
9.1.1.9 Nommer, décrire, utiliser et entretenir l'équipement, les outils et les matériaux.	10.1.1.9 →	11.1.1.9 →	12.1.1.9 →
9.1.1.10 Démontrer et décrire les procédures de sécurité utilisées pour manipuler tout matériau textile (p. ex., javellisant, colorant, peinture, adhésif).	10.1.1.10 →	11.1.1.10 →	12.1.1.10 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.3 : Développer des compétences en littératie et en numératie s'appliquant aux arts textiles.

9.1.3.1 Analyser un projet pour choisir l'équipement et les outils les mieux appropriés.

10.1.3.1 →

11.1.3.1 →

12.1.3.1 →

9.1.3.2 Définir la terminologie textile de base.

10.1.3.2 →

11.1.3.2 →

12.1.3.2 →

9.1.3.3 Démontrer la capacité de lire et d'interpréter l'information sur les patrons, les symboles des patrons et les instructions.

10.1.3.3 →

11.1.3.3 →

12.1.3.3 →

9.1.3.4 Appliquer les mesures métriques et impériales dans un patron ou un projet.

10.1.3.4 →

11.1.3.4 →

12.1.3.4 →

9.1.3.5 Démontrer des techniques de mesure exacte des parties du corps.

10.1.3.5 →

11.1.3.5 →

12.1.3.5 →

9.1.3.6 Démontrer les procédures de préconstruction de base appliquées à un projet.

10.1.3.6 →

11.1.3.6 →

12.1.3.6 →

9.1.3.7 Utiliser les compétences en lecture technique pour suivre efficacement une série d'instructions.

10.1.3.7 Adapter une série d'instructions à l'aide de compétences en rédaction technique appropriées.

11.1.3.7 Créer un ensemble d'étapes en utilisant les bonnes techniques de rédaction technique pour décrire efficacement un processus technique.

12.1.3.7 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.3 : Développer des compétences en littératie et en numératie s'appliquant aux arts textiles. *(suite)*

9.1.3.8 Interpréter une représentation graphique d'une idée technique.

10.1.3.8 →

11.1.3.8 →

12.1.3.8 →

9.1.3.9 Démontrer une progression du perfectionnement des compétences par la confection d'articles textiles.

10.1.3.9 →

11.1.3.9 →

12.1.3.9 →

9.1.3.10 Démontrer des techniques d'élaboration de patron par des modifications simples à un patron.

10.1.3.10 →

11.1.3.10 →

12.1.3.10 →

9.1.3.11 Terminer un ou plusieurs projets selon des critères définis, y compris de temps, pour confectionner un produit de qualité.

10.1.3.11 →

11.1.3.11 →

12.1.3.11 →

9.1.3.12 Évaluer et critiquer un produit en fonction de critères définis.

10.1.3.13 →

11.1.3.13 →

12.1.3.14 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du design.

RAG 2.1 : Acquérir une compréhension des éléments et des principes du design.

9.2.1.1 Définir les éléments et les principes du design (p. ex., projet, images).

10.2.1.1 →

11.2.1.1 Appliquer les éléments et les principes du design (p. ex., projet, images).

12.2.1.1 Analyser les éléments et les principes du design (p. ex., projet, images).

RAG 2.3 : Acquérir une compréhension de la mode culturelle.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires, des Aînés ou des gardiens du savoir lorsqu'ils réalisent les résultats d'apprentissage autochtones dans le cadre des protocoles traditionnels. Voir l'annexe 2.

9.2.3.1 Identifier les styles de vêtements associés à différentes cultures dans le monde (p. ex., peuples autochtones du Manitoba).

10.2.3.1 Identifier et expliquer l'utilisation appropriée des vêtements traditionnels (p. ex., célébrations, cérémonies, compétitions).

11.2.3.1 Expliquer l'importance de la façon dont les styles de vêtements et les parures expriment la culture et le patrimoine (p. ex., motifs, design, rubans, perlage, couleur).

12.2.3.1 Décrire les vêtements et les styles de parure de l'habillement traditionnel de diverses cultures et expliquer comment ils se reflètent dans les tendances actuelles de la mode.

10.2.3.2 Comparer le design et les ornements des textiles selon le lieu géographique ou la région visée par un traité.

11.2.3.2 Expérimenter divers types de design et d'ornements de textiles provenant de différents lieux géographiques ou régions visées par un traité.

12.2.3.2 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du design. (*suite*)

RAG 2.4 : Acquérir une compréhension du design de costumes.

Les programmes d'études du design de l'environnement pour la 11^e année (35S/30S) et la 12^e année (45S/40S) peuvent servir à accommoder le domaine du design de décors de théâtre.

10.2.4.1 Définir le terme *costume*.

11.2.4.1 Identifier divers usages du costume (p. ex., personnel, mascottes, arts de la scène, culture).

12.2.4.1 →

10.2.4.2 Effectuer une recherche sur des choix de costume dans diverses formes médiatiques ou textuelles.

11.2.4.2 Analyser la représentation visuelle implicite d'un costume dans une œuvre donnée (p. ex., stylisme thématique).

12.2.4.2 →

10.2.4.3 Appliquer les considérations pratiques relatives aux costumes (p. ex., besoins du personnage, lieu, budget, temps, confection et design).

11.2.4.3 →

12.2.4.3 →

10.2.4.4 Utiliser les éléments et les principes du design pour confectionner un costume.

11.2.4.4 Utiliser les éléments et les principes du design pour concevoir et confectionner un costume.

12.2.4.4 →

11.2.4.5 Effectuer une recherche sur les processus et les produits actuels de design de costumes.

12.2.4.5 Effectuer une recherche sur les processus et produits historiques de design de costumes par rapport aux technologies actuelles.

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.

RAG 3.1 : Explorer la justice sociale dans ses rapports avec les textiles et les vêtements.

9.3.1.1 Identifier les caractéristiques d'un fabricant de textiles et de vêtements socialement responsable (p. ex., lois du travail, conditions de travail).

10.3.1.1 Comparer les caractéristiques d'un fabricant de textiles et de vêtements socialement responsable et socialement irresponsable.

11.3.1.1 Analyser de l'information sur les fabricants de textiles et de vêtements afin de faire des choix socialement responsables pour l'industrie et les consommateurs.

12.3.1.1 →

9.3.1.4 Étudier les possibilités de profiter à votre collectivité au moyen de projets d'apprentissage par le service (p. ex. couture pour les personnes dans le besoin, collecte et réparation d'articles, sensibilisation et collecte de fonds pour une cause communautaire).

10.3.1.4 →

11.3.1.4 →

12.3.1.4 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. *(suite)*

RAG 3.2 : Explorer les tendances et les défis de la durabilité environnementale relativement aux textiles et aux vêtements.

9.3.2.1 Identifier des processus de production textile durables au plan environnemental.

10.3.2.1 Étudier l'impact des produits chimiques et des pesticides utilisés dans la production textile sur l'environnement et la santé humaine (p. ex., déchets).

11.3.2.1 Effectuer une recherche sur une entreprise locale, nationale ou internationale et évaluer ses pratiques commerciales durables en termes d'avantages réels ou apparents.

12.3.2.1 Élaborer une proposition d'affaires pour un produit textile durable.

RAG 3.3 : Examiner les enjeux de sécurité et de disponibilité des vêtements.

9.3.3.1 Énoncer la hiérarchie des besoins de Maslow en ce qui concerne la sécurité vestimentaire.

10.3.3.1 →

11.3.3.1 →

12.3.3.1 →

9.3.3.2 Définir la sécurité vestimentaire aux niveaux individuel, familial et communautaire.

10.3.3.2 Reconnaître la sécurité vestimentaire aux niveaux individuel, familial et communautaire.

11.3.3.2 →

12.3.3.2 Reconnaître la sécurité vestimentaire au niveau communautaire et mondial.

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. (*suite*)

RAG 3.4 : Explorer la prise de décisions éclairées et responsables à titre de consommateur de textiles et de vêtements.

9.3.4.1 Déterminer les façons dont un produit peut être valorisé par le recyclage (p. ex., réparation, modification, nouveau design, recyclage).

10.3.4.1 →

11.3.4.1 →

12.3.4.1 →

9.3.4.2 Étudier la disponibilité de vêtements sous-utilisés dans votre collectivité (p. ex., en ligne, dans les magasins d'occasions, d'articles consignés et d'articles valorisés par le recyclage).

10.3.4.2 →

11.3.4.2 →

12.3.4.2 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences.

RAG 4.1 : Acquérir une compréhension des influences sur les choix de vêtements.

9.4.1.1 Identifier et explorer les facteurs qui influencent les choix de vêtements (p. ex., culture, mode, émotionnel, environnemental, religieux, social, éthique, économique, sécurité et protection, parure, pudeur, identification, rites de passage, exploration de soi, valeurs familiales).

10.4.1.1 →

11.4.1.1 →

12.4.1.1 →

RAG 4.2 : Acquérir une compréhension de la relation entre les vêtements et l'image corporelle.

9.4.2.1 Identifier différentes images corporelles et déterminer comment elles affectent les attitudes à l'égard des vêtements (p. ex., positives et négatives).

10.4.2.1 Discuter de la façon dont l'image corporelle peut influencer sur les choix de vêtements.

11.4.2.1 Discuter des différences de taille utilisées par les détaillants et les entreprises de patrons ainsi que de leurs effets sur l'image corporelle.

12.4.2.1 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement.

RAG 5.1 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement.

Les cours de design de l'environnement de la 11^e et de la 12^e années sont d'un crédit complet et d'un demi-crédit. Veuillez consulter le site Web d'Éducation et Formation Manitoba pour obtenir ces documents.

9.5.1.1 Définir le design de l'environnement relativement aux textiles utilisés dans nos maisons (p. ex., décor intérieur et extérieur). 10.5.1.1 →

9.5.1.2 Discuter de l'importance du design et de sa relation avec le bien-être humain et les lieux où nous habitons. 10.5.1.2 →

RAG 5.2 : Démontrer une compréhension des principes et des éléments du design de l'environnement.

9.5.2.1 Définir le vocabulaire des principes et des éléments du design s'appliquant à l'environnement bâti (p. ex., décor intérieur). 10.5.2.1 Analyser les principes et les éléments du design ainsi que leur utilisation dans l'environnement bâti (p. ex., décor intérieur).

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.

RAG 6.1 : Démontrer ses compétences personnelles et sociales.

Remarque : Les RAG 6.1 à 6.5 doivent être intégrés tout au long du cours d'arts textiles et design et ne sont pas envisagés comme une unité d'étude.

9.6.1.1 Démontrer une compréhension des autres et de leurs perspectives.	10.6.1.1 →	11.6.1.1 →	12.6.1.1 →
9.6.1.2 Communiquer efficacement avec les autres.	10.6.1.2 →	11.6.1.2 →	12.6.1.2 →
9.6.1.3 Participer de façon positive.	10.6.1.3 →	11.6.1.3 →	12.6.1.3 →
9.6.1.4 Se montrer responsable de ses actes.	10.6.1.4 →	11.6.1.4 →	12.6.1.4 →
9.6.1.5 Écouter pour comprendre et apprendre.	10.6.1.5 →	11.6.1.5 →	12.6.1.5 →
9.6.1.6 Favoriser son épanouissement personnel grâce à l'apprentissage continu.	10.6.1.6 →	11.6.1.6 →	12.6.1.6 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.2 : Faire preuve de capacité de réflexion et de prise de décision.

9.6.2.1 Expliquer sa réflexion aux autres d'une manière claire, précise, logique et complète.

10.6.2.1 →

11.6.2.1 →

12.6.2.1 →

9.6.2.2 Utiliser la réflexion innovatrice dans la prise de décision.

10.6.2.2 →

11.6.2.2 →

12.6.2.2 →

9.6.2.3 Comparer et contraster des approches courantes de la prise de décision.

10.6.2.3 →

11.6.2.3 →

12.6.2.3 →

9.6.2.4 Déterminer les facteurs qui influent sur la prise de décision.

10.6.2.4 →

11.6.2.4 →

12.6.2.4 →

9.6.2.5 Distinguer les faits des opinions pour prendre des décisions efficaces.

10.6.2.5 →

11.6.2.5 →

12.6.2.5 →

9.6.2.6 Prédire et analyser le résultat d'une décision.

10.6.2.6 →

11.6.2.6 →

12.6.2.6 →

9.6.2.7 Appliquer des stratégies décisionnelles à l'apprentissage, à la vie et au travail.

10.6.2.7 →

11.6.2.7 →

12.6.2.7 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.3 : Démontrer des aptitudes au travail d'équipe.

9.6.3.1 Démontrer la capacité de travailler de façon autonome et en collaboration en tant que membre de l'équipe.

10.6.3.1 →

11.6.3.1 →

12.6.3.1 →

9.6.3.2 Élaborer des stratégies pour établir des relations de travail positives et respectueuses avec tous les membres de l'équipe.

10.6.3.2 →

11.6.3.2 →

12.6.3.2 →

9.6.3.3 Reconnaître et prendre en compte les opinions et les contributions des membres de l'équipe afin d'établir un consensus pour atteindre les buts individuels et d'équipe.

10.6.3.3 →

11.6.3.3 →

12.6.3.3 →

9.6.3.4 Utiliser diverses stratégies pour résoudre les conflits de façon pacifique et équitable dans le respect des autres.

10.6.3.4 →

11.6.3.4 →

12.6.3.4 →

9.6.3.5 Collaborer avec les autres pour établir et déterminer les rôles, les buts et les responsabilités des membres individuels et de l'équipe.

10.6.3.5 →

11.6.3.5 →

12.6.3.5 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.4 : Démontrer une compréhension des compétences en gestion de projet.

9.6.4.1 Définir, décrire, coordonner, exécuter, évaluer, analyser et réfléchir à un projet individuel ou collectif.

10.6.4.1 →

11.6.4.1 →

12.6.4.1 →

9.6.4.2 Faire preuve de souplesse, d'adaptabilité et de résilience, individuellement et collectivement, au cours du processus du projet et savoir s'adapter à des situations nouvelles et en évolution.

10.6.4.2 →

11.6.4.2 →

12.6.4.2 →

9.6.4.3 Déterminer les compétences et les stratégies requises pour un projet indépendant ou collectif (p. ex., communication, leadership, organisation, travail d'équipe, aptitudes sociales).

10.6.4.3 →

11.6.4.3 →

12.6.4.3 →

9.6.4.4 Identifier et évaluer les compétences transférables après avoir mené à bien un projet individuel ou collectif.

10.6.4.4 →

11.6.4.4 →

12.6.4.4 →

9.6.4.5 Réfléchir aux compétences personnelles et aux stratégies élaborées ainsi qu'à leur application à l'apprentissage, à la vie et au travail.

10.6.4.5 →

11.6.4.5 →

12.6.4.5 →

0488 Arts textiles et design (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.5 : Explorer des carrières liées aux arts textiles et au design.

9.6.5.1 Démontrer une compréhension des possibilités de carrière liées aux arts textiles et au design (p. ex., marketing, design, commerce de détail, production, industrie, technologie, arts et éducation).

10.6.5.1 Identifier les possibilités d'emploi liées aux arts textiles et au design dans leur communauté.

11.6.5.1 Comparer les différences entre le travail, les emplois, les professions et les carrières en lien avec les arts textiles et le design.

12.6.5.1 Déterminer en quoi l'entrepreneuriat diffère du travail pour un employeur dans le domaine des arts textiles et du design.

9.6.5.2 Déterminer comment les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes se rapportent au travail.

10.6.5.2 Démontrer une compréhension de la façon dont les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes sont transférables à divers rôles professionnels.

11.6.5.2 Élaborer des critères pour comparer les professions dans le domaine des arts textiles et de la conception (p. ex. compétences, intérêts, valeurs, style personnel, antécédents familiaux, modes de vie et buts).

12.6.5.2 →



ARTS TEXTILES ET DESIGN
DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE
(CRÉDIT COMPLET)

Cadre manitobain des résultats
d'apprentissage

Dans l'élaboration des résultats d'apprentissage, il a été présumé que les cours sont enseignés par des spécialistes du domaine; par conséquent, la terminologie et le langage utilisés dans ce cadre curriculaire sont propres au domaine d'expertise.

ARTS TEXTILES ET DESIGN - 9^e À LA 12^e ANNÉE

Les cours d'arts textiles et design sensibilisent au rôle que jouent les textiles dans notre vie quotidienne. Les résultats d'apprentissage des arts textiles et design permettent aux élèves d'acquérir des compétences, des connaissances et une compréhension à mesure qu'ils participent à des activités d'apprentissage qui leur permettent de s'exprimer par la conception, la confection et l'évaluation de projets textiles finis.

Niveaux de cours et attribution des crédits

Un élève peut obtenir un crédit en suivant et réussissant un cours d'études conçu pour une durée minimale de 110 heures.

0488 Arts textiles et design (crédit complet)	10S 10A 10M 20S 20A 20M 30S 30A 30M 40S 40A 40M
--------------------------------------------------	----------------------------------------------------

Spécialisé (S) : Expériences éducatives dans des domaines spécialisés menant à d'autres études au-delà du secondaire (p. ex., apprentissage, collège, université).

ALA (A) : Expériences éducatives conçues pour mettre l'accent sur des buts d'apprentissage de l'anglais langue additionnelle (ALA) dans le contexte de la matière, d'après le niveau évalué de maîtrise de l'ALA de l'élève, et pour aider l'élève à faire la transition vers des programmes réguliers du secondaire dans ce domaine. Un plan éducatif individuel ALA (PEI-ALA) doit être établi pour chaque élève.

Modifié (M) : Expériences éducatives destinées aux élèves ayant des déficiences cognitives importantes et pour lesquelles les résultats d'apprentissage du programme d'études provincial par matière ont été modifiés pour tenir compte des exigences d'apprentissage d'un élève, un plan éducatif individuel (PEI) est requis pour chaque élève.

Descriptions des cours en Arts textiles et design de la 9^e à la 12^e année

Chaque année d'études exige que les élèves acquièrent leur base de connaissances conceptuelles et leurs compétences. Certains résultats d'apprentissage seront semblables pour tous les niveaux d'études; dans d'autres situations, chaque niveau s'appuiera sur des connaissances et des progrès antérieurs allant de la compréhension de concepts simples à de plus complexes. Les descriptions de cours ci-dessous indiquent la profondeur et l'étendue des études à chaque niveau.

Le cours **Arts textiles et design - 9^e année** explore les connaissances et les compétences de base requises pour concevoir et créer des produits textiles. Les élèves examineront l'incidence de la mode sur les choix des consommateurs et son influence sur les relations. Le cours initiera l'élève à la citoyenneté et à la durabilité à partir de connaissances, d'actions et de projets. Les élèves seront également sensibilisés aux enjeux de l'industrie du textile et à leur incidence sur l'environnement et les gens en s'intéressant à des problèmes de justice sociale et de sécurité vestimentaire. Ce cours présente aussi brièvement l'étude du design de l'environnement.

Le cours **Arts textiles et design - 10^e année** examine les connaissances et les compétences plus générales requises pour concevoir et créer des produits textiles. Les élèves examineront les principes du costume créatif, du design de mode culturel et des pratiques de consommation qui ont une incidence sur les membres de leur collectivité. L'impact de la mode sur les choix des consommateurs et son influence sur les relations sont examinés plus en profondeur. Le cours mettra l'accent sur la citoyenneté de l'élève et la durabilité des produits à partir de connaissances, d'actions et de projets. Les élèves seront mis au défi d'aborder des enjeux de l'industrie du textile et leurs répercussions sur l'environnement, en plus des défis liés à la justice sociale et à la sécurité vestimentaire. Ce cours présente aussi brièvement l'étude du design de l'environnement.

Le cours **Arts textiles et design - 11^e année** met l'accent sur l'amélioration des connaissances et des compétences en design et en confection textiles. Les élèves examineront les domaines du costume créatif, du design de mode culturel et des pratiques de consommation qui ont une incidence sur les individus et les collectivités. Ce cours suivra l'industrie de la mode dans les domaines du design, de l'illustration, du marketing et du merchandising, tout en reconnaissant les influences environnementales et de justice sociale sur les communautés locales.

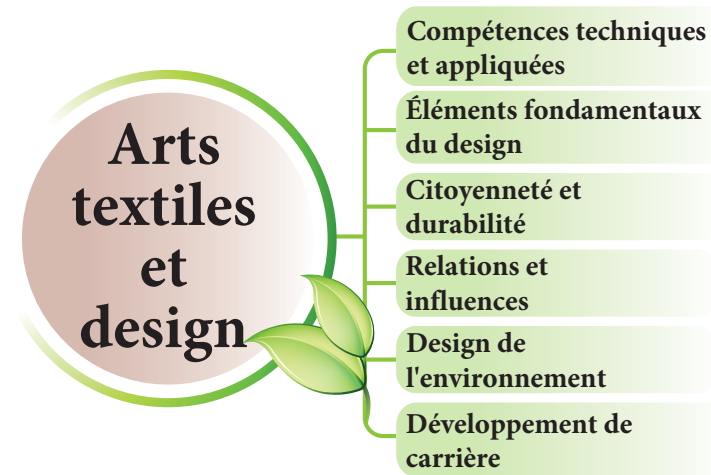
Le cours **Arts textiles et design - 12^e année** est axé sur les connaissances avancées et le perfectionnement des compétences en design et en confection textiles. Les élèves examineront en profondeur les domaines du costume créatif, du design de mode culturel et des pratiques de consommation qui ont une incidence sur les individus et les collectivités.

Ce cours suivra l'industrie de la mode dans les domaines du design, de l'illustration, du marketing et du merchandising, tout en reconnaissant les influences environnementales et de justice sociale sur les collectivités mondiales.

Au Manitoba, le contenu des résultats d'apprentissage des arts textiles et du design du secondaire est présenté comme une série de buts.

1. **Compétences techniques et appliquées** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour créer des produits qui soutiennent les individus, les familles et les collectivités. Les élèves auront l'occasion d'explorer leurs idées grâce à des expériences pratiques dans un environnement sûr et positif.
2. **Éléments fondamentaux du design** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin dans les industries de la mode et du textile. Les élèves auront l'occasion d'explorer et d'utiliser ces compétences, ressources et processus pour créer des styles ou des produits destinés aux individus, aux familles et aux collectivités.
3. **Citoyenneté et durabilité** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour devenir des citoyens qui examinent de façon critique la qualité de vie des gens à l'échelle locale, nationale et mondiale dans le but d'apporter des changements positifs vers un avenir durable et équitable.

4. **Relations et influences** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour établir et entretenir des relations positives et pour comprendre les enjeux et les défis qui ont une incidence sur les individus, les familles et les collectivités.
5. **Design de l'environnement** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences liées aux environnements bâtis, naturels et humains. L'étude de l'esthétique, des environnements et de la technologie favorise le développement de compétences et de valeurs pour comprendre les relations complexes entre le bien-être humain et les lieux que nous habitons.
6. **Développement de carrière** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une communication efficace, au travail d'équipe et au leadership qui contribuent à la réussite dans l'apprentissage, la vie et le travail.



Terminologie

Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). Les appels à l'action identifiaient **l'éducation pour la réconciliation** comme l'un des domaines d'intervention pour guérir des séquelles des pensionnats indiens et faire progresser le processus de réconciliation canadienne. Tous les cours traités dans *Écologie humaine, 9^e à la 12^e année* : *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage* appuient la contribution d'Éducation et Formation Manitoba à la réconciliation. Pour de plus amples renseignements sur les appels à l'action de la CVR, voir http://www.trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf.

Voici une explication de termes utilisés dans les résultats qui peuvent ne pas être familiers ou nécessiter des précisions :

- **Aîné** : Chef spirituel qui possède des connaissances culturelles et traditionnelles, qui est représentatif de sa collectivité et vers qui les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits se tournent pour solliciter conseils et sagesse.
- **Gardien du savoir** : Les gardiens du savoir possèdent une connaissance clé du passé et du présent et sont en mesure de partager des enseignements sur les connaissances nouvelles et anciennes.
- **Autochtone** : Terme collectif utilisé pour décrire les premiers habitants du territoire avant le contact avec les Européens. Le terme ne fait pas seulement référence au passé, mais aussi à la société d'aujourd'hui, y compris la nation métisse dont l'origine remonte au premier contact avec les Européens. Au Canada, l'expression *peuples autochtones* comprend les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées.

RAG 1.1 : Démontrer le respect des pratiques sécuritaires et des procédures relatives aux installations, aux processus, aux outils et à l'équipement.

9.1.1.1 Identifier et maintenir des environnements de travail propres.

10.1.1.1 →

11.1.1.1 →

12.1.1.1 →

9.1.1.2 Identifier et manifester un comportement sécuritaire dans l'aire de travail.

10.1.1.2 →

11.1.1.2 →

12.1.1.2 →

9.1.1.3 Définir et démontrer l'installation, la manipulation et l'utilisation sécuritaires des outils, de l'équipement, des matériaux et des produits chimiques.

10.1.1.3 →

11.1.1.3 →

12.1.1.3 →

9.1.1.4 Décrire les conditions dangereuses courantes qui causent des accidents.

10.1.1.4 →

11.1.1.4 →

12.1.1.4 →

9.1.1.5 Identifier une réaction appropriée à des conditions et gestes dangereux.

10.1.1.5 →

11.1.1.5 →

12.1.1.5 →

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9 ^e année	10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. <i>(suite)</i>			
RAG 1.1 : Démontrer le respect des pratiques sécuritaires et des procédures relatives aux installations, aux processus, aux outils et à l'équipement. <i>(suite)</i>			
9.1.1.6 Démontrer l'utilisation appropriée des machines et de l'équipement de couture (p. ex., surjeteuses, brodeuses et équipement de repassage).	10.1.1.6 →	11.1.1.6 →	12.1.1.6 →
9.1.1.7 Démontrer comment localiser et régler des problèmes de machine.	10.1.1.7 →	11.1.1.7 →	12.1.1.7 →
9.1.1.8 Démontrer l'utilisation appropriée des outils de coupe.	10.1.1.8 →	11.1.1.8 →	12.1.1.8 →
9.1.1.9 Nommer, décrire, utiliser et entretenir l'équipement, les outils et les matériaux.	10.1.1.9 →	11.1.1.9 →	12.1.1.9 →
9.1.1.10 Démontrer et décrire les procédures de sécurité utilisées pour manipuler tout matériau textile (p. ex., javellisant, colorant, peinture, adhésif).	10.1.1.10 →	11.1.1.10 →	12.1.1.10 →

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.2 : Acquérir une compréhension de diverses étoffes.

9.1.2.1 Définir la terminologie textile de base.	10.1.2.1 →	11.1.2.1 →	12.1.2.1 →
9.1.2.2 Identifier des sources de fibres utilisées dans la production textile.	10.1.2.2 Démontrer des tests courants d'identification des types de fibres.	11.1.2.2 →	12.1.2.2 →
9.1.2.3 Identifier des techniques de production de fils pour accroître la stabilité des fibres individuelles.	10.1.2.3 →	11.1.2.3 →	12.1.2.3 →
9.1.2.4 Décrire des méthodes de production d'étoffes et déterminer la construction d'une étoffe en fonction de son utilisation prévue.	10.1.2.4 →	11.1.2.4 Identifier une variété de finis textiles appliqués pendant la production de textiles et comment ces finis influent sur l'utilisation prévue.	12.1.2.4 →
9.1.2.5 Décrire comment les propriétés des textiles influent sur l'usure et l'entretien des étoffes.	10.1.2.5 →	11.1.2.5 Décrire l'entretien des textiles pour préserver leur apparence et prolonger leur vie.	12.1.2.5 →
9.1.2.6 Étudier la variété d'étoffes spécialisées offerts aux consommateurs.	10.1.2.6 →	11.1.2.6 Étudier la variété des textiles utilisés dans les vêtements de travail spécialisés et sécuritaires.	12.1.2.6 Étudier d'autres industries qui utilisent des produits et des innovations textiles (p. ex., construction, discipline médicale, sécurité, espace, automobile).

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9 ^e année	10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. <i>(suite)</i>			
RAG 1.2 : Acquérir une compréhension de diverses étoffes. <i>(suite)</i>			
9.1.2.7 Démontrer comment travailler avec diverses étoffes.	10.1.2.7 →	11.1.2.7 →	12.1.2.7 →
9.1.2.8 Identifier et démontrer une variété d'arts et d'ornements textiles.	10.1.2.8 →	11.1.2.8 Étudier l'évolution des techniques d'arts textiles et réaliser des expériences connexes.	12.1.2.8 →
RAG 1.3 : Développer des compétences en littératie et en numératie s'appliquant aux arts textiles.			
9.1.3.1 Analyser un projet pour choisir l'équipement et les outils les mieux appropriés.	10.1.3.1 →	11.1.3.1 →	12.1.3.1 →
9.1.3.2 Définir la terminologie textile de base.	10.1.3.2 →	11.1.3.2 →	12.1.3.2 →
9.1.3.3 Démontrer la capacité de lire et d'interpréter l'information sur les patrons, les symboles des patrons et les instructions.	10.1.3.3 →	11.1.3.3 →	12.1.3.3 →
9.1.3.4 Appliquer les mesures métriques et impériales dans un patron ou un projet.	10.1.3.4 →	11.1.3.4 →	12.1.3.4 →
9.1.3.5 Démontrer des techniques de mesure exacte des parties du corps.	10.1.3.5 →	11.1.3.5 →	12.1.3.5 →

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.3 : Développer des compétences en littératie et en numératie s'appliquant aux arts textiles. *(suite)*

9.1.3.6 Démontrer les procédures de préconfection de base appliquées à un projet.	10.1.3.6 →	11.1.3.6 →	12.1.3.6 →
9.1.3.7 Utiliser les compétences en lecture technique pour suivre efficacement une série d'instructions.	10.1.3.7 Adapter une série d'instructions à l'aide de compétences en rédaction technique appropriées.	11.1.3.7 Créer un ensemble d'étapes en utilisant les bonnes techniques de rédaction technique pour décrire efficacement un processus technique.	12.1.3.7 →
9.1.3.8 Interpréter une représentation graphique d'une idée technique.	10.1.3.8 →	11.1.3.8 →	12.1.3.8 →
9.1.3.9 Démontrer une progression du perfectionnement des compétences par la confection d'articles textiles.	10.1.3.9 →	11.1.3.9 →	12.1.3.9 →
9.1.3.10 Démontrer des techniques d'élaboration de patron par des modifications simples à un patron.	10.1.3.10 →	11.1.3.10 →	12.1.3.10 →
9.1.3.11 Terminer un ou plusieurs projets selon des critères définis, y compris de temps, pour confectionner un produit de qualité.	10.1.3.11 Démontrer des techniques d'élaboration de patron plat et de moulage.	11.1.3.11 →	12.1.3.11 →

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9 ^e année	10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. <i>(suite)</i>			
RAG 1.3 : Développer des compétences en littératie et en numératie s'appliquant aux arts textiles. <i>(suite)</i>			
9.1.3.12 Évaluer et critiquer un produit en fonction de critères définis.	10.1.3.12 Terminer un ou plusieurs projets selon des critères définis, y compris de temps, pour confectionner un produit de qualité.	11.1.3.12 →	12.1.3.12 Effectuer une recherche sur la technologie de design de patrons utilisée dans l'industrie pour créer des conceptions de vêtements.
	10.1.3.13 Évaluer et critiquer un produit en fonction de critères définis.	11.1.3.13 →	12.1.3.13 Terminer un ou plusieurs projets selon des critères définis, y compris de temps, pour confectionner un produit de qualité.
			12.1.3.14 Évaluer et critiquer un produit en fonction de critères définis.

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du design.

RAG 2.1 : Acquérir une compréhension des éléments et des principes du design.

9.2.1.1 Définir les éléments et les principes du design (p. ex., projet, images).

10.2.1.1 →

11.2.1.1 Appliquer les éléments et les principes du design (p. ex. projet, images).

12.2.1.1 Analyser les éléments et les principes du design (p. ex. projet, images).

10.2.1.2 Définir des styles et silhouettes de vêtements (p. ex., robe à coupe en A, col châle, manche raglan).

11.2.1.2 Appliquer des styles et silhouettes de vêtements tout au long du processus de design.

12.2.1.2 Expérimenter divers styles et silhouettes de vêtements dans le design (p. ex., créer une ligne de mode).

10.2.1.3 Définir des termes d'illustration de la mode utilisés dans la création de designs.

11.2.1.3 Illustrer des éléments et principes de design à l'aide d'un croquis de mode (modèle ou personnalisé).

12.2.1.3 Utiliser des rendus artistiques pour démontrer les éléments et les principes du design à l'aide d'un croquis de mode (modèle ou personnalisé).

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du design. *(suite)*

RAG 2.2 : Acquérir une compréhension de l'évolution de la mode.

9.2.2.1 Identifier des tendances actuelles de la mode.

10.2.2.1 Identifier des tendances actuelles de la mode et leur incidence sur vos choix vestimentaires personnels.

10.2.2.2 Décrire les modes d'une période historique particulière et les comparer aux modes d'aujourd'hui.

11.2.2.1 Décrire les influences sur les tendances de la mode (p. ex., culture, médias).

11.2.2.2 Identifier des progrès technologiques historiques dans l'industrie du textile et leur influence sur le textile (de la révolution industrielle jusqu'à maintenant).

11.2.2.3 Décrire les contributions et les influences de divers concepteurs de mode d'hier et d'aujourd'hui (p. ex., haute couture, prêt-à-porter).

11.2.2.4 Analyser des façons dont les créateurs de mode deviennent reconnus mondialement.

11.2.2.5 Identifier les centres de mode et les associations de mode à l'international.

11.2.2.6 Effectuer une recherche sur l'utilisation passée, actuelle et future de la technologie dans le design de mode.

12.2.2.1 Analyser des prévisions de tendances et leur incidence sur ce qui sera offert aux consommateurs.

12.2.2.2 Examiner la relation interdépendante entre l'histoire et la mode (p. ex., mode et rôles des femmes).

12.2.2.3 Effectuer une recherche sur des designers et leurs entreprises à l'échelle locale, nationale ou mondiale.

12.2.2.4 Décrire comment les créateurs de mode tirent parti de la reconnaissance du nom.

12.2.2.5 Évaluer les centres de mode internationaux et la façon dont la culture les influence.

12.2.2.6 Appliquer des utilisations passées, actuelles et futures de la technologie à la mode.

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du design. (*suite*)

RAG 2.3 : Acquérir une compréhension de la mode culturelle.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires, des Aînés ou des gardiens du savoir lorsqu'ils réalisent les résultats d'apprentissage autochtones dans le cadre des protocoles traditionnels. Voir l'annexe 2.

9.2.3.1 Identifier les styles de vêtements associés à différentes cultures dans le monde (p. ex., peuples autochtones du Manitoba).

10.2.3.1 Identifier et expliquer l'utilisation appropriée des vêtements traditionnels (p. ex., célébrations, cérémonies, compétitions).

11.2.3.1 Expliquer l'importance de la façon dont les styles de vêtements et les parures expriment la culture et le patrimoine (p. ex., motifs, design, rubans, perlage, couleur).

12.2.3.1 Décrire les vêtements et les styles de parure de l'habillement traditionnel de diverses cultures et expliquer comment ils se reflètent dans les tendances actuelles de la mode.

10.2.3.2 Comparer le design et les ornements des textiles selon le lieu géographique ou la région visée par un traité.

11.2.3.2 Expérimenter divers types de design et d'ornements de textiles provenant de différents lieux géographiques ou régions visées par un traité.

12.2.3.2 →

RAG 2.4 : Acquérir une compréhension du design de costumes.

Le cours du design de l'environnement pour la 11^e année (35S/30S) et la 12^e année (45S/40S) peuvent servir à accommoder le domaine du design de décors de théâtre.

10.2.4.1 Définir le terme *costume*.

11.2.4.1 Identifier divers usages du costume (p. ex., personnel, mascottes, arts de la scène, culture).

12.2.4.1 →

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du design. *(suite)*

RAG 2.4 : Acquérir une compréhension du design de costumes. *(suite)*

10.2.4.2 Effectuer une recherche sur des choix de costume dans diverses formes médiatiques ou textuelles.

11.2.4.2 Analyser la représentation visuelle par un costume du sens implicite d'une œuvre donnée (p. ex., stylisme thématique).

12.2.4.2 →

10.2.4.3 Appliquer les considérations pratiques relatives aux costumes (p. ex., besoins du personnage, lieu, budget, temps, confection et design).

11.2.4.3 →

12.2.4.3 →

10.2.4.4 Utiliser les éléments et les principes du design pour confectionner un costume.

11.2.4.4 Utiliser les éléments et les principes du design pour concevoir et confectionner un costume.

12.2.4.4 →

11.2.4.5 Effectuer une recherche sur les processus et les produits actuels de design de costumes.

12.2.4.5 Effectuer une recherche sur les processus et produits historiques de design de costumes par rapport aux technologies actuelles.

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.

RAG 3.1 : Explorer la justice sociale dans ses rapports avec les textiles et les vêtements.

9.3.1.1 Identifier les caractéristiques d'un fabricant de textiles et de vêtements socialement responsable (p. ex., lois du travail, conditions de travail).

10.3.1.1 Comparer les caractéristiques d'un fabricant de textiles et de vêtements socialement responsable et socialement irresponsable.

11.3.1.1 Analyser de l'information sur les fabricants de textiles et de vêtements afin de faire des choix socialement responsables pour l'industrie et les consommateurs.

12.3.1.1 →

9.3.1.2 Définir le commerce équitable en ce qui concerne l'industrie du textile et du vêtement.

10.3.1.2 →

11.3.1.2 Analyser des entreprises du commerce équitable et leurs normes, et en quoi elles se distinguent de la « mode jetable ».

12.3.1.2 →

9.3.1.3 Identifier des fabricants, des petites entreprises et des artisans locaux de votre collectivité.

10.3.1.3 →

11.3.1.3 Étudier l'impact positif sur la communauté des achats auprès des fabricants, petites entreprises et artisans locaux (p. ex., impact sur l'empreinte carbone, stabilité économique, emploi).

12.3.1.3 →

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. *(suite)*

RAG 3.1 : Explorer la justice sociale dans ses rapports avec les textiles et les vêtements. *(suite)*

9.3.1.4 Étudier les possibilités de profiter à votre collectivité au moyen de projets d'apprentissage par le service (p. ex., couture pour les personnes dans le besoin, collecte et réparation d'articles, sensibilisation et collecte de fonds pour une cause communautaire).

10.3.1.4 →

11.3.1.4 →

12.3.1.4 →

11.3.1.5 Démontrer sa connaissance d'accords commerciaux entre nations, y compris les pays en développement.

12.3.1.5 Critiquer de l'information sur certaines pratiques commerciales internationales et leurs effets sur la stabilité économique des nations commerçantes.

11.3.1.6 Identifier les différentes régions géographiques d'approvisionnement, de confection et de production de textiles.

12.3.1.6 Étudier les raisons pour lesquelles la production textile est plus concentrée dans certaines régions du monde.

12.3.1.7 Identifier des interrelations actuelles dans l'industrie de la mode (p. ex., à culture, politique, religion, économie et technologie).

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. (*suite*)

RAG 3.2 : Explorer les tendances et les défis de la durabilité environnementale relativement aux textiles et aux vêtements.

9.3.2.1 Identifier des processus de production textile durables au plan environnemental.

10.3.2.1 Étudier l'impact des produits chimiques et des pesticides utilisés dans la production textile sur l'environnement et la santé humaine (p. ex., déchets).

11.3.2.1 Effectuer une recherche sur une entreprise locale, nationale ou internationale et évaluer ses pratiques commerciales durables en termes d'avantages réels ou apparents.

12.3.2.1 Élaborer une proposition d'affaires pour un produit textile durable.

9.3.2.2 Démontrer la capacité de réduire les déchets dans un projet.

10.3.2.2 →

11.3.2.2 Concevoir un projet durable (p. ex., projet de recyclage).

12.3.2.2 →

11.3.2.3 Déterminer l'utilisation responsable des ressources naturelles et les répercussions sur l'environnement (p. ex., animaux, plantes, pétrole).

12.3.2.3 →

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9 ^e année	10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. <i>(suite)</i>			
RAG 3.3 : Examiner les enjeux de sécurité et de disponibilité des vêtements.			
9.3.3.1 Énoncer la hiérarchie des besoins de Maslow en ce qui concerne la sécurité vestimentaire.	10.3.3.1 →	11.3.3.1 →	12.3.3.1 →
9.3.3.2 Définir la sécurité vestimentaire aux niveaux individuel, familial et communautaire.	10.3.3.2 Reconnaître la sécurité vestimentaire aux niveaux individuel, familial et communautaire.	11.3.3.2 →	12.3.3.2 Reconnaître la sécurité vestimentaire au niveau communautaire et mondial.
9.3.3.3 Identifier les composantes de la sécurité vestimentaire individuelle et du ménage (disponibilité, accessibilité, adéquation, acceptabilité).	10.3.3.3 Discuter des facteurs qui influent sur la sécurité vestimentaire de l'individu et du ménage (p. ex., choix de magasinage, transport, coût, disponibilité, rural ou urbain) et les réponses communautaires (p. ex., dons d'organisations sans but lucratif, magasin d'occasions, organismes de bienfaisance).	11.3.3.3 →	12.3.3.3 Évaluer les facteurs qui influent sur la disponibilité des vêtements dans la collectivité (p. ex., dons d'organisations sans but lucratif, magasin d'occasions, organismes de bienfaisance) et à l'échelle mondiale (p. ex., catastrophes naturelles, économie, enjeux politiques et colonisation).
		11.3.3.4 Expliquer les obstacles à la sécurité vestimentaire au Canada.	12.3.3.4 Expliquer les obstacles à la sécurité vestimentaire à l'échelle mondiale.

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. *(suite)*

RAG 3.4 : Explorer la prise de décisions éclairées et responsables à titre de consommateur de textiles et de vêtements.

9.3.4.1 Déterminer les façons dont un produit peut être valorisé par le recyclage (p. ex., réparation, modification, nouveau design, recyclage).

10.3.4.1 →

11.3.4.1 →

12.3.4.1 →

9.3.4.2 Étudier la disponibilité de vêtements sous-utilisés dans votre collectivité (p. ex., en ligne, dans les magasins d'occasions, d'articles consignés et d'articles valorisés par le recyclage).

10.3.4.2 →

11.3.4.2 →

12.3.4.2 →

11.3.4.3 Expliquer les critères d'évaluation de la qualité, de la valeur et de la pertinence des choix de textiles et des accessoires que peuvent appliquer les consommateurs.

12.3.4.3 Évaluer la qualité de produits textiles et d'accessoires par rapport à leur valeur marchande.

11.3.4.4 Démontrer une compréhension des lois et des ententes relatives à l'industrie du vêtement et du textile (p. ex., étiquetage, législation fédérale, loi sur la sécurité des consommateurs, organismes de protection du consommateur et organisations).

12.3.4.4 →

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. *(suite)*

RAG 3.5 : Démontrer une compréhension de la dynamique de l'industrie de la mode.

11.3.5.1 Décrire le rôle du profit, de la concurrence, de l'offre et de la demande dans l'économie.

12.3.5.1 →

11.3.5.2 Décrire les quatre principaux éléments du marketing et du merchandising : produit, prix, place et promotion.

12.3.5.2 →

11.3.5.3 Décrire l'importance et les méthodes de l'étude de marché, du concept au produit final.

12.3.5.3 →

11.3.5.4 Décrire/analyser le marché cible d'une entreprise en fonction de caractéristiques communes.

12.3.5.4 Analyser les besoins en vêtements de différents groupes démographiques (p. ex., mobilité, population vieillissante, accessibilité).

11.3.5.5 Expliquer les choix de taille, le classement et la promotion des vêtements en fonction du profil démographique du marché cible.

12.3.5.5 →

11.3.5.6 Expliquer comment l'industrie de la mode utilise la technologie de l'information dans le marketing.

12.3.5.6 →

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. *(suite)*

RAG 3.5 : Démontrer une compréhension de la dynamique de l'industrie de la mode. *(suite)*

11.3.5.7 Effectuer une recherche sur la façon dont l'industrie de la mode commercialise ses pratiques d'affaires auprès des consommateurs (p. ex., partenariats d'affaires, sensibilisation à la fabrication au Canada, éthique et responsabilité sociale, et durabilité environnementale).

11.3.5.8 Démontrer une connaissance des normes juridiques dans l'industrie textile.

11.3.5.9 Décrire et comparer diverses classifications des opérations de vente au détail de mode (p. ex., points de vente, en ligne, boutiques spécialisées).

12.3.5.7 →

12.3.5.8 Discuter des préoccupations d'ordre éthique et juridique concernant l'utilisation de matériel protégé par le droit d'auteur et l'utilisation inappropriée de représentations culturelles (p. ex., imitations, contrefaçons, utilisation inappropriée d'ornements).

12.3.5.9 Identifier les avantages et les inconvénients des différentes formules de vente au détail de mode du point de vue du consommateur et du commerçant.

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. *(suite)*

RAG 3.5 : Démontrer une compréhension de la dynamique de l'industrie de la mode. *(suite)*

11.3.5.10 Expliquer les catégories de prix du marché des vêtements (p. ex., haute couture, « mode jetable », petites entreprises et produits locaux).

12.3.5.10 →

12.3.5.11 Expliquer comment et où les fabricants de vêtements vendent leurs produits aux acheteurs au détail.

12.3.5.12 Relater l'évolution de la technologie dans la fabrication de vêtements.

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences.

RAG 4.1 : Acquérir une compréhension des influences sur les choix de vêtements.

9.4.1.1 Identifier et explorer les facteurs qui influencent les choix de vêtements (p. ex., culture, mode, émotion, environnement, religion, société, éthic, économie, sécurité/protection, parure, pudeur, identité, rites de passage, exploration de soi, valeurs familiales).

10.4.1.1 →

11.4.1.1 →

12.4.1.1 →

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences. *(suite)*

RAG 4.2 : Acquérir une compréhension de la relation entre les vêtements et l'image corporelle.

9.4.2.1 Identifier différentes images corporelles et déterminer comment elles affectent les attitudes à l'égard des vêtements (p. ex., positives et négatives).	10.4.2.1 Discuter de la façon dont l'image corporelle peut influencer sur les choix de vêtements.	11.4.2.1 Discuter des différences de taille utilisées par les détaillants et les entreprises de patrons ainsi que de leurs effets sur l'image corporelle.	12.4.2.1 →
9.4.2.2 Déterminer des stratégies pour développer et maintenir une image corporelle positive en sachant que les corps en santé se présentent sous des formes et des tailles différentes.	10.4.2.2 →	11.4.2.2 →	12.4.2.2 →
9.4.2.3 Étudier des campagnes médiatiques et leurs effets sur le bien-être mental et physique.	10.4.2.3 →	11.4.2.3 Comparer des campagnes médiatiques et leurs influences sur le bien-être mental et physique positif.	12.4.2.3 →
9.4.2.4 Décrire les effets de la mode sur l'individualité.	10.4.2.4 →	11.4.2.4 Analyser les messages sur les vêtements et les attentes sociétales (p. ex., mode et consentement, conformité de genre dans la mode, expression de soi).	12.4.2.4 →

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement.

RAG 5.1 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement.

Le cours de design de l'environnement de la 11^e et de la 12^e années sont d'un crédit complet et d'un demi-crédit. Veuillez consulter le site Web d'Éducation et Formation Manitoba pour obtenir ces documents.

9.5.1.1 Définir le design de l'environnement relativement aux textiles utilisés dans nos maisons (p. ex., décor intérieur et extérieur). 10.5.1.1 →

9.5.1.2 Discuter de l'importance du design et de sa relation avec le bien-être humain et les lieux où nous habitons. 10.5.1.2 →

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement. (*suite*)

RAG 5.2 : Démontrer une compréhension des principes et des éléments du design de l'environnement.

9.5.2.1 Définir le vocabulaire des principes et des éléments du design s'appliquant à l'environnement bâti (p. ex., décor intérieur).

10.5.2.1 Analyser les principes et les éléments du design ainsi que leur utilisation dans l'environnement bâti (p. ex., décor intérieur).

9.5.2.2 Appliquer les principes et les éléments du design de l'environnement bâti à une illustration intérieure.

10.5.2.2 →

10.5.2.3 Appliquer les principes et les éléments du design à un projet de décor.

RAG 5.3 : Acquérir une compréhension de l'évolution du design de l'environnement.

10.5.3.1 Identifier différentes périodes et différents styles historiques de design (p. ex., intérieur, extérieur, mobilier).

10.5.3.2 Identifier différents styles de design utilisés aujourd'hui (p. ex., intérieur, extérieur, mobilier).

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement. *(suite)*

RAG 5.4 : Acquérir une compréhension de l'impact du design de l'environnement tout au long de la vie.

10.5.4.1 Décrire les espaces de vie dont les gens ont besoin à des étapes précises de leur vie.

10.5.4.2 Étudier les espaces matériels et leurs effets sur le bien-être mental et physique.

10.5.4.3 Définir les principes du design universel, y compris le design inclusif.

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9 ^e année	10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.			
RAG 6.1 : Démontrer ses compétences personnelles et sociales.			
Remarque : Les RAG 6.1 à 6.5 doivent être intégrés tout au long du cours d'arts textiles et design et ne sont pas envisagés comme une unité d'étude.			
9.6.1.1 Démontrer une compréhension des autres et de leurs perspectives.	10.6.1.1 →	11.6.1.1 →	12.6.1.1 →
9.6.1.2 Communiquer efficacement avec les autres.	10.6.1.2 →	11.6.1.2 →	12.6.1.2 →
9.6.1.3 Participer de façon positive.	10.6.1.3 →	11.6.1.3 →	12.6.1.3 →
9.6.1.4 Se montrer responsable de ses actes.	10.6.1.4 →	11.6.1.4 →	12.6.1.4 →
9.6.1.5 Écouter pour comprendre et apprendre.	10.6.1.5 →	11.6.1.5 →	12.6.1.5 →
9.6.1.6 Favoriser son épanouissement personnel grâce à l'apprentissage continu.	10.6.1.6 →	11.6.1.6 →	12.6.1.6 →

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.2 : Faire preuve de capacité de réflexion et de prise de décision.

9.6.2.1 Expliquer sa réflexion aux autres d'une manière claire, précise, logique et complète.	10.6.2.1 →	11.6.2.1 →	12.6.2.1 →
9.6.2.2 Utiliser la réflexion innovatrice dans la prise de décision.	10.6.2.2 →	11.6.2.2 →	12.6.2.2 →
9.6.2.3 Comparer et contraster des approches courantes de la prise de décision.	10.6.2.3 →	11.6.2.3 →	12.6.2.3 →
9.6.2.4 Déterminer les facteurs qui influent sur la prise de décision.	10.6.2.4 →	11.6.2.4 →	12.6.2.4 →
9.6.2.5 Distinguer les faits des opinions pour prendre des décisions efficaces.	10.6.2.5 →	11.6.2.5 →	12.6.2.5 →
9.6.2.6 Prédire et analyser le résultat d'une décision.	10.6.2.6 →	11.6.2.6 →	12.6.2.6 →
9.6.2.7 Appliquer des stratégies décisionnelles à l'apprentissage, à la vie et au travail.	10.6.2.7 →	11.6.2.7 →	12.6.2.7 →

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.3 : Démontrer des aptitudes au travail d'équipe.

9.6.3.1 Démontrer la capacité de travailler de façon autonome et en collaboration en tant que membre de l'équipe.

10.6.3.1 →

11.6.3.1 →

12.6.3.1 →

9.6.3.2 Élaborer des stratégies pour établir des relations de travail positives et respectueuses avec tous les membres de l'équipe.

10.6.3.2 →

11.6.3.2 →

12.6.3.2 →

9.6.3.3 Reconnaître et prendre en compte les opinions et les contributions des membres de l'équipe afin d'établir un consensus pour atteindre les buts individuels et d'équipe.

10.6.3.3 →

11.6.3.3 →

12.6.3.3 →

9.6.3.4 Utiliser diverses stratégies pour résoudre les conflits de façon pacifique et équitable, dans le respect des autres.

10.6.3.4 →

11.6.3.4 →

12.6.3.4 →

9.6.3.5 Collaborer avec les autres pour établir et déterminer les rôles, les buts et les responsabilités des membres individuels et de l'équipe.

10.6.3.5 →

11.6.3.5 →

12.6.3.5 →

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.4 : Démontrer une compréhension des compétences en gestion de projet.

9.6.4.1 Définir, décrire, coordonner, exécuter, évaluer, analyser et réfléchir à un projet individuel ou collectif.

10.6.4.1 →

11.6.4.1 →

12.6.4.1 →

9.6.4.2 Faire preuve de souplesse, d'adaptabilité et de résilience, individuellement et collectivement, au cours du processus du projet et savoir s'adapter à des situations nouvelles et en évolution.

10.6.4.2 →

11.6.4.2 →

12.6.4.2 →

9.6.4.3 Déterminer les compétences et les stratégies requises pour un projet indépendant ou collectif (p. ex., communication, leadership, organisation, travail d'équipe, aptitudes sociales).

10.6.4.3 →

11.6.4.3 →

12.6.4.3 →

9.6.4.4 Identifier et évaluer les compétences transférables après avoir mené à bien un projet individuel ou collectif.

10.6.4.4 →

11.6.4.4 →

12.6.4.4 →

9.6.4.5 Réfléchir aux compétences personnelles et aux stratégies élaborées ainsi qu'à leur application à l'apprentissage, à la vie et au travail.

10.6.4.5 →

11.6.4.5 →

12.6.4.5 →

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 6.5 : Explorer des carrières liées aux arts textiles et au design.

9.6.5.1 Démontrer une compréhension des possibilités de carrière liées aux arts textiles et au design (p. ex., marketing, design, commerce de détail, production, industrie, technologie, arts et éducation).

10.6.5.1 Identifier les possibilités d'emploi liées aux arts textiles et au design dans leur communauté.

11.6.5.1 Comparer les différences entre le travail, les emplois, les professions et les carrières en lien avec les arts textiles et le design.

12.6.5.1 Déterminer en quoi l'entrepreneuriat diffère du travail pour un employeur dans le domaine des arts textiles et du design.

9.6.5.2 Déterminer comment les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes se rapportent au travail.

10.6.5.2 Démontrer une compréhension de la façon dont les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes sont transférables à divers rôles professionnels.

11.6.5.2 Élaborer des critères pour comparer les professions dans le domaine des arts textiles et de la conception (p. ex., compétences, intérêts, valeurs, style personnel, antécédents familiaux, modes de vie et buts).

12.6.5.2 →

11.6.5.3 Explorer et découvrir des possibilités de carrière dans le domaine des arts textiles et du design en lien avec des intérêts professionnels personnels.

12.6.5.3 Comparer et contraster le plan d'études requis pour diverses carrières dans le domaine des arts textiles et du design.

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 6.6 : Appliquer l'apprentissage à une expérience de stage (facultatif).

Les élèves ont la capacité de participer à un apprentissage expérientiel dans un milieu supervisé pour un stage d'une durée maximale de 20 heures dans le cadre de ce cours donnant droit à un crédit complet. L'enseignant doit visiter régulièrement les élèves au lieu de travail.

Éducation et Formation Manitoba assume la responsabilité de la protection contre les accidents du travail pour tous les élèves en formation professionnelle. Chaque programme doit être inscrit auprès du Ministère avant la mise en œuvre de toute phase d'un programme d'apprentissage expérientiel axé sur la préparation à la carrière. Pour plus amples renseignements, voir <https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ate/index.html>.

Selon le placement, les élèves peuvent être tenus de fournir certains documents avant d'être admis à un stage (p. ex., vérification du casier judiciaire en vue du travail auprès de personnes vulnérables, vérification du registre concernant les mauvais traitements infligés aux enfants).

9.6.6.1 Utiliser diverses sources pour déterminer les possibilités de stage locales.	10.6.6.1 →	11.6.6.1 →	12.6.6.1 →
9.6.6.2 Appliquer les connaissances acquises durant ce cours à leur possibilité de stage.	10.6.6.2 →	11.6.6.2 →	12.6.6.2 →
9.6.6.3 Travailler en collaboration, consciencieusement et en toute sécurité pour accomplir toutes les tâches attribuées.	10.6.6.3 →	11.6.6.3 →	12.6.6.3 →
9.6.6.4 Utiliser efficacement des stratégies de conciliation travail-vie personnelle et des techniques de gestion du stress.	10.6.6.4 →	11.6.6.4 →	12.6.6.4 →

0488 Arts textiles et design (crédit complet)

9 ^e année	10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
But 6 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. <i>(suite)</i>			
RAG 6.6 : Appliquer l'apprentissage à une expérience de stage (facultatif). <i>(suite)</i>			
9.6.6.5 Agir de façon éthique dans le cadre de la préparation et de l'expérience du stage, notamment en conformité des politiques, procédures et lois provinciales.	10.6.6.5 →	11.6.6.5 →	12.6.6.5 →
9.6.6.6 Acquérir des connaissances sur le travail en observant ou en aidant d'autres employés et en accomplissant les tâches attribuées.	10.6.6.6 →	11.6.6.6 →	12.6.6.6 →
9.6.6.7 Tenir et présenter des dossiers, des rapports ou des comptes rendus de réflexion exacts.	10.6.6.7 →	11.6.6.7 →	12.6.6.7 →



ALIMENTS ET NUTRITION DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE (DEMI-CRÉDIT)

Cadre manitobain des résultats d'apprentissage

Étant donné que le cours Aliments et nutrition (demi-crédit) de la 9^e à la 12^e année ne couvre pas tous les buts et résultats d'apprentissage visés par le cours donnant droit à un crédit complet, son système de numérotation des résultats n'est pas toujours séquentiel.

Dans l'élaboration des résultats d'apprentissage, il a été présumé que les cours sont enseignés par des spécialistes du domaine; par conséquent, la terminologie et le langage utilisés dans ce cadre curriculaire sont propres au domaine d'expertise.

ALIMENTS ET NUTRITION - 9^e À LA 12^e ANNÉE

Le domaine d'études sur les aliments et la nutrition offre aux élèves des possibilités d'explorer leurs relations avec les aliments d'une manière théorique et pratique susceptible d'améliorer leur santé et leur bien-être. Il fournit également des connaissances et des compétences qui ont une pertinence immédiate dans la vie des élèves ainsi que des applications à vie, personnellement, au sein des familles, dans leur collectivité et à l'échelle mondiale. Le but de ce domaine d'études est de faire en sorte que les élèves deviennent des consommateurs informés et des citoyens responsables.

Niveaux de cours et attribution des crédits

Un élève peut obtenir un crédit en suivant et réussissant un cours d'études conçu pour une durée minimale de 110 heures.

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)	15S 15E 15M 25S 25E 25M 35S 35E 35M 45S 45E 45M
---------------------------------------------	----------------------------------------------------

Les cours d'un demi-crédit permettent aux écoles d'offrir deux domaines d'études prédéterminés au cours de la session selon l'expertise d'enseignement disponible et les exigences des locaux (p. ex., 55 heures dans deux domaines d'études en écologie humaine : arts textiles et design, études de la famille, aliments et nutrition, et design de l'environnement en 11^e et 12^e années). L'élève peut toujours obtenir un crédit complet pour satisfaire aux exigences d'attribution d'un diplôme d'études secondaires.

Spécialisé (S) : Expériences éducatives dans des domaines spécialisés menant à d'autres études au-delà de la 9^e à la 12^e année (p. ex., apprentissage, collège, université).

ALA (A) : Expériences éducatives conçues pour mettre l'accent sur des buts d'apprentissage de l'anglais langue additionnelle (ALA) dans le contexte de la matière, d'après le niveau évalué de maîtrise de l'ALA de l'élève, et pour aider l'élève à faire la transition vers des programmes réguliers de la 9^e à la 12^e année dans ce domaine. Un plan éducatif individuel ALA (PEI-ALA) doit être établi pour chaque élève.

Modifié (M) : Expériences éducatives destinées aux élèves ayant des déficiences cognitives importantes et pour lesquelles les résultats d'apprentissage du cadre curriculaire provincial par matière ont été modifiés pour tenir compte des exigences d'apprentissage d'un élève, un plan éducatif individuel (PEI) est requis pour chaque élève.

Descriptions du cours Aliments et nutrition - 9^e à la 12^e année

Chaque année d'études exige que les élèves acquièrent leur base de connaissances conceptuelles et leurs compétences. Certains résultats d'apprentissage seront semblables pour tous les niveaux; dans d'autres situations, chaque niveau s'appuiera sur les connaissances antérieures pour progresser d'une compréhension conceptuelle simple à une compréhension conceptuelle plus complexe. Les descriptions de cours ci-dessous indiquent la profondeur et l'étendue des études à chaque niveau.

Le cours **Aliments et nutrition - 9^e année** est axé sur l'individu ainsi que sur les relations et les influences qui touchent les choix alimentaires. Les élèves examineront les principes fondamentaux de la nutrition et apprendront comment appliquer cette information à leur vie. Le cours permet aux élèves d'acquérir des compétences en manipulation sécuritaire et préparation des aliments dans un contexte pratique.

Le cours **Aliments et nutrition - 10^e année** est axé sur l'individu au sein de l'unité familiale et sur l'influence du marketing et des médias sur les choix alimentaires familiaux. Les élèves comprendront bien les catégories de nutriments, les raisons pour lesquelles notre corps en a besoin et les aliments consommés pour la santé et le bien-être. Le cours offre aux élèves l'occasion de perfectionner leurs compétences en préparation alimentaire dans un contexte pratique.

Le cours **Aliments et nutrition - 11^e année** est axé sur l'individu dans sa collectivité et au Canada, notamment l'influence régionale sur nos choix alimentaires et nos pratiques personnelles. Les élèves apprendront à propos de la nourriture et de la production au Manitoba et examineront la disponibilité alimentaire au Manitoba. Les élèves analyseront la composition nutritionnelle des aliments et réfléchiront à leurs propres choix nutritionnels. Ce cours permet aux élèves d'appliquer leurs compétences en préparation alimentaire dans un contexte pratique.

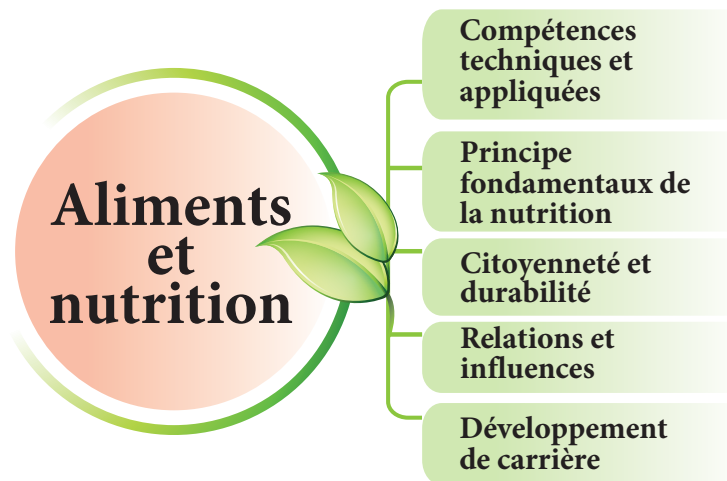
Le cours **Aliments et nutrition - 12^e année** présente un examen critique de l'individu en tant que citoyen responsable. Ce cours explorera les pratiques éthiques et durables en matière de production alimentaire et d'accès aux

aliments. Les élèves examineront la sécurité alimentaire et les obstacles à la sécurité alimentaire pour tous. Les élèves étudieront des solutions à l'accessibilité alimentaire locale et mondiale. Ce cours permettra aux élèves d'appliquer leurs compétences en préparation alimentaire dans un contexte pratique.

Au Manitoba, le contenu des résultats du cours Aliments et nutrition de la 9^e à la 12^e année est présenté comme une série de buts.

1. **Compétences techniques et appliquées :** Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour créer des produits qui soutiennent les individus, les familles et les collectivités. Les élèves auront l'occasion d'explorer leurs idées grâce à des expériences pratiques dans un environnement sûr et positif.
2. **Principes fondamentaux de la nutrition :** Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour évaluer les connaissances en nutrition et acquérir une appréciation de la nourriture afin d'améliorer la santé et le bien-être des individus, des familles et des collectivités.
3. **Citoyenneté et durabilité :** Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour devenir des citoyens qui examinent de façon critique la qualité de vie des gens, à l'échelle locale, nationale et mondiale, dans le but d'apporter des changements positifs vers un avenir durable et équitable.

4. **Relations et influences** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour établir et entretenir des relations positives et pour comprendre les enjeux et les défis qui ont une incidence sur les individus, les familles et les collectivités.
5. **Développement de carrière** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une communication efficace, au travail d'équipe et au leadership qui contribuent à la réussite dans l'apprentissage, la vie et le travail.



Terminologie

Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). Les appels à l'action identifiaient **l'éducation pour la réconciliation** comme l'un des domaines d'intervention pour guérir des séquelles des pensionnats indiens et faire progresser le processus de réconciliation canadienne. Tous les cours traités dans *Écologie humaine, 9^e à la 12^e année* : *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage* appuient la contribution d'Éducation et Formation Manitoba à la réconciliation. Pour plus amples renseignements sur les appels à l'action de la CVR, voir http://www.trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf.

Voici une explication de termes employés dans les résultats d'apprentissage qui pourraient ne pas être familiers ou nécessiter des précisions :

- **Aîné** : Chef spirituel qui possède des connaissances culturelles et traditionnelles, qui est représentatif de sa collectivité et vers qui les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits se tournent pour solliciter conseils et sagesse.
- **Gardien du savoir** : Les gardiens du savoir possèdent une connaissance clé du passé et du présent et sont en mesure de partager des enseignements sur les connaissances nouvelles et anciennes.
- **Autochtone** : Terme collectif utilisé pour décrire les premiers habitants du territoire avant le contact avec les Européens. Le terme ne fait pas seulement référence au passé, mais aussi à la société d'aujourd'hui, y compris la nation métisse dont l'origine remonte au premier contact avec les Européens. Au Canada, l'expression *peuples autochtones* comprend les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées.

RAG 1.1 : Démontrer l'application de pratiques sanitaires appropriées.

<p>9.1.1.1 Identifier les pratiques d'hygiène personnelle et en démontrer l'application (p. ex., se laver les mains, attacher les cheveux vers l'arrière et porter les vêtements appropriés).</p>	<p>10.1.1.1 →</p>	<p>11.1.1.1 →</p>	<p>12.1.1.1 →</p>
<p>9.1.1.2 Identifier les pratiques d'une cuisine sanitaire et les appliquer (p. ex., respecter les normes d'hygiène établies : lavage de la vaisselle, séchage de la vaisselle, espace de travail propre).</p>	<p>10.1.1.2 →</p>	<p>11.1.1.2 →</p>	<p>12.1.1.2 →</p>

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.2 : Créer et maintenir un environnement de travail sécuritaire.

9.1.2.1 Identifier et manifester un comportement sécuritaire dans l'aire de travail.

10.1.2.1 →

11.1.2.1 →

12.1.2.1 →

9.1.2.2 Expliquer l'installation, la manipulation et l'utilisation sécuritaires des outils, de l'équipement, des appareils et des produits chimiques dans une cuisine, et en faire la démonstration.

10.1.2.2 →

11.1.2.2 →

12.1.2.2 →

9.1.2.3 Identifier des accidents courants en cuisine, et savoir comment y réagir adéquatement.

10.1.2.3 →

11.1.2.3 →

12.1.2.3 →

9.1.2.4 Nommer et décrire des mesures de sécurité préventives pour les situations dangereuses dans l'aire de préparation des aliments, et en faire la démonstration.

10.1.2.4 →

11.1.2.4 →

12.1.2.4 →

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées (*suite*)

RAG 1.3 : Démontrer des pratiques sécuritaires et hygiéniques de manipulation des aliments.

9.1.3.1 Identifier et démontrer des pratiques sécuritaires de manipulation des aliments.

10.1.3.1 →

11.1.3.1 →

12.1.3.1 →

9.1.3.2 Identifier des types courants de maladies d'origine alimentaire, leurs causes et leur prévention à la maison.

10.1.3.2 Examiner les types de maladies d'origine alimentaire, leurs causes et leur prévention à la maison ainsi que les responsabilités des détaillants et des fabricants.

11.1.3.2 Effectuer une recherche et appliquer sa compréhension des causes et des symptômes des maladies d'origine alimentaire dans le contexte du quotidien.

12.1.3.2 Analyser sa compréhension des maladies d'origine alimentaire en ce qui a trait à la sécurité alimentaire.

9.1.3.3 Appliquer les principes de salubrité des aliments (p. ex., nettoyer, cuire, refroidir, séparer).

10.1.3.3 →

11.1.3.3 →

12.1.3.3 →

11.1.3.4 Décrire comment assurer la salubrité des aliments au moyen de pratiques d'achat, de préparation et d'entreposage appropriées.

12.1.3.4 Expliquer comment assurer la salubrité des aliments au moyen de pratiques d'achat, de préparation et d'entreposage appropriées.

La manipulation appropriée des aliments et la protection de la santé sont une priorité de votre école et de votre collectivité. La Section de la protection de la santé du Manitoba encourage les écoles à consulter leur inspecteur régional de la santé publique au moment de planifier l'utilisation de locaux et d'installations de préparation d'une manière qui diffère de leur vocation initiale. Vous pouvez communiquer avec la Section de la protection de la santé à l'adresse protectiondelasante@gov.mb.ca pour s'assurer que l'utilisation prévue de l'espace est conforme aux exigences de *Loi sur la santé publique*.

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.4 : Démontrer des compétences en littératie dans le domaine des aliments et de la nutrition.

9.1.4.2 Définir le vocabulaire et l'équipement de préparation des aliments employés dans une recette.

10.1.4.2 Démontrer la capacité d'utiliser le vocabulaire culinaire approprié pour la préparation des aliments.

11.1.4.2 →

12.1.4.2 →

9.1.4.3 Identifier différentes parties de la recette (p. ex., liste des ingrédients, instructions, rendement, temps de préparation).

10.1.4.3 Décrire où trouver des détails essentiels dans une recette.

11.1.4.3 Démontrer la capacité de déterminer en un coup d'œil les détails essentiels d'une recette.

12.1.4.3 →

9.1.4.4 Démontrer la capacité de suivre une recette avec précision (p. ex., bonnes techniques de mesure, suivre étape par étape, utiliser correctement l'équipement).

10.1.4.4 →

11.1.4.4 →

12.1.4.4 →

9.1.4.5 Identifier les ingrédients essentiels d'une recette et ceux qui sont facultatifs.

10.1.4.5 Corriger ou adapter des recettes par des ajustements, corrections et substitutions.

11.1.4.5 →

12.1.4.5 →

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.5 : Démontrer des compétences en numératie s’appliquant aux aliments et à la nutrition.

9.1.5.1 Appliquer des compétences mathématiques correctement avec les unités de mesure métriques et impériales.

10.1.5.1 →

11.1.5.1 →

12.1.5.1 →

9.1.5.2 Convertir des mesures avec exactitude dans des tâches de préparation des aliments (p. ex., poids et volume).

10.1.5.2 →

11.1.5.2 →

12.1.5.2 →

10.1.5.3 Calculer des mesures pour modifier le rendement d’une recette.

11.1.5.3 →

12.1.5.3 →

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.6 : Démontrer une compréhension des notions de base et des compétences en préparation des aliments.

9.1.6.2 Démontrer des techniques sécuritaires et hygiéniques de préparation et de cuisson des aliments au moyen de technologies courantes et avancées pour produire un produit de qualité.

10.1.6.2 →

11.1.6.2 →

12.1.6.2 →

9.1.6.3 Réaliser une ou plusieurs recettes selon des critères définis, y compris de temps pour produire un produit de qualité.

10.1.6.3 Réaliser un ou plusieurs repas de plusieurs recettes selon des critères définis, y compris de temps, pour produire un produit de qualité.

11.1.6.3 →

12.1.6.3 →

9.1.6.4 Planifier, préparer et servir un ou plusieurs aliments selon des critères définis comprenant la présentation.

10.1.6.4 →

11.1.6.4 →

12.1.6.4 →

9.1.6.5 Planifier, préparer et servir un ou plusieurs aliments qui respectent les recommandations nutritionnelles actuelles et qui s'inscrivent dans un plan alimentaire équilibré pour une santé optimale.

10.1.6.5 →

11.1.6.5 →

12.1.6.5 →

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.6 : Démontrer une compréhension des notions de base et des compétences en préparation des aliments. *(suite)*

		11.1.6.6 Planifier, préparer et servir un ou des aliments pour traiter une maladie liée à la nutrition.	12.1.6.6 Planifier, préparer et servir un ou des aliments pour combler une carence nutritionnelle spécifique dans différentes régions du monde.
9.1.6.7 Planifier, préparer et servir des aliments de différents pays à l'aide d'ingrédients, de techniques et d'équipement propres à la culture.	10.1.6.7 →	11.1.6.7 →	12.1.6.7 →
9.1.6.8 Évaluer et critiquer un ou des aliments ou une ou plusieurs recettes en fonction de critères définis.	10.1.6.8 →	11.1.6.8 →	12.1.6.8 →
		11.1.6.9 Planifier, préparer et servir des aliments en respectant un budget.	12.1.6.9 →

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la nutrition.

RAG 2.1 : Acquérir une compréhension des nutriments.

9.2.1.1 Identifier les six classifications des nutriments et indiquer leurs sources et leurs fonctions dans le corps humain.

10.2.1.1 Identifier les six classifications de nutriments et leurs sous-catégories (p. ex., types de gras, types de glucides), et indiquer leurs sources et leurs fonctions dans le corps humain.

11.2.1.1 Étudier les carences et les excès en nutriments, et leurs répercussions possibles sur la santé.

12.2.1.1 →

9.2.1.2 Identifier les carences et les excès courants en nutriments chez les adolescents canadiens.

10.2.1.2 Décrire des stratégies visant à prévenir les carences et les excès en nutriments dans le régime alimentaire canadien.

11.2.1.2 Étudier les répercussions des carences et des excès en nutriments (p. ex., les répercussions physiques, émotionnelles et économiques) dans différentes régions du monde.

12.2.1.2 Étudier les répercussions des carences et des excès en nutriments (p. ex., les répercussions physiques, émotionnelles et économiques) dans différentes régions du monde.

9.2.1.3 Identifier les messages clés et les recommandations dans les lignes directrices alimentaires canadiennes officielles (p. ex., versions du *Guide alimentaire canadien*, étiquettes nutritionnelles).

10.2.1.3 Expliquer les messages clés et les recommandations des lignes directrices alimentaires canadiennes officielles (p. ex., versions du *Guide alimentaire canadien*, étiquettes nutritionnelles, etc.).

11.2.1.3 Comparer l'application des messages clés et des recommandations des lignes directrices alimentaires canadiennes officielles à diverses cultures canadiennes.

12.2.1.3 Expliquer les différences entre les concepts sous-jacents et les recommandations de guides alimentaires du monde entier et de guides alimentaires conçus pour des groupes spéciaux.

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la nutrition. *(suite)*

RAG 2.1 : Acquérir une compréhension des nutriments. *(suite)*

9.2.1.4 Classer les aliments selon les principaux nutriments des groupes alimentaires des lignes directrices alimentaires canadiennes (p. ex., *Guide alimentaire canadien*).

10.2.1.4 Examiner la composition nutritive des aliments afin de déterminer pourquoi certains aliments sont regroupés dans des lignes directrices alimentaires canadiennes (p. ex., le *Guide alimentaire canadien*).

10.2.1.5 Examiner la relation entre les maladies liées à la nutrition (p. ex., diabète, cardiopathie) et l'état nutritionnel ainsi que d'autres facteurs (p. ex., hérédité, mode de vie, niveau d'activité).

11.2.1.4 Analyser l'apport alimentaire dans le contexte des recommandations des lignes directrices alimentaires canadiennes.

11.2.1.5 Discuter de l'état nutritionnel des Canadiens et des facteurs d'influence.

12.2.1.4 Critiquer les lignes directrices alimentaires canadiennes.

12.2.1.5 Discuter de l'état nutritionnel des populations mondiales et des facteurs d'influence.

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la nutrition. *(suite)*

RAG 2.2 : Faire preuve de littératie alimentaire pour atteindre et maintenir un bon état de santé et de bien-être.

9.2.2.1 Dresser une liste de sources ou références fondées sur des données probantes pour de l'information nutritionnelle et des allégations santé (p. ex., Les diététistes du Canada, Santé Canada, universités).

10.2.2.1 Réaliser que l'information nutritionnelle et les allégations santé peuvent être trompeuses et reconnaître les sources d'information nutritionnelle fondées sur des données probantes.

11.2.2.1 Comparer et contraster l'information nutritionnelle et les allégations santé de produits alimentaires pour déterminer si les allégations sont fondées sur des données probantes.

12.2.2.1 Évaluer si de l'information nutritionnelle et des allégations santé sont fondées sur des données probantes.

9.2.2.2 Identifier l'information nutritionnelle sur l'emballage (p. ex., tableau de la valeur nutritive, liste des ingrédients, allégations nutritionnelles).

10.2.2.2 Évaluer l'information nutritionnelle sur l'emballage par rapport aux besoins nutritionnels quotidiens.

11.2.2.2 Comparer des aliments à partir de l'information nutritionnelle sur l'emballage pour déterminer les choix plus sains.

12.2.2.2 Analyser une recette pour en établir le contenu nutritionnel et la comparer à un aliment préparé similaire.

9.2.2.3 Faire la distinction entre différentes tailles de portion (p. ex., *Guide alimentaire canadien* et tableau de la valeur nutritive).

10.2.2.3 Comparer l'apport alimentaire de différentes tailles de portion (p. ex., *Guide alimentaire canadien* et tableau de la valeur nutritive).

11.2.2.3 →

12.2.2.3 →

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la nutrition. *(suite)*

RAG 2.3 : Acquérir une compréhension de la relation entre les choix alimentaires et la santé et le bien-être.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires ou d'autres professionnels pour mettre en œuvre ces résultats d'apprentissage, car il faut les aborder avec sensibilité.

9.2.3.1 Identifier et expliquer les facteurs nécessaires pour maintenir la santé par l'alimentation.

10.2.3.1 Évaluer des facteurs permettant de maintenir la santé des adolescents par l'alimentation.

11.2.3.1 Évaluer des influences personnelles pour optimiser la santé par l'alimentation.

12.2.3.1 Évaluer des influences de la communauté pour optimiser la santé par l'alimentation.

9.2.3.2 Identifier des aliments et boissons sources de stimulants (p. ex., caféine) et de dépresseurs (p. ex., alcool).

10.2.3.2 →

11.2.3.2 Examiner les effets des stimulants (p. ex., caféine) et des dépresseurs (p. ex., alcool) sur la santé mentale et physique.

12.2.3.2 Analyser les effets des stimulants (p. ex., caféine) et des dépresseurs (p. ex., alcool) sur la santé mentale et physique.

9.2.3.4 Comparer le contenu nutritionnel de la restauration rapide, des collations et des boissons.

10.2.3.4 Comparer les avantages et les inconvénients de la restauration rapide, des collations et des boissons (p. ex., coût, santé, temps).

11.2.3.4 Comparer les avantages et les inconvénients de la restauration rapide, des collations et des boissons à leurs équivalents maison (p. ex., coût, santé, temps).

12.2.3.4 →

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.

RAG 3.1 : Explorer des enjeux de sécurité alimentaire et de justice sociale.

9.3.1.1 Définir la hiérarchie des besoins de Maslow et son lien avec la sécurité alimentaire.

10.3.1.1 →

11.3.1.1 →

12.3.1.1 →

9.3.1.2 Définir la sécurité alimentaire aux niveaux individuel, familial et communautaire.

10.3.1.2 Reconnaître la sécurité alimentaire aux niveaux individuel, familial et communautaire.

11.3.1.2 →

12.3.1.2 Reconnaître la sécurité alimentaire au niveau communautaire et mondial.

9.3.1.3 Identifier les composantes de la sécurité alimentaire individuelle et du ménage (soit disponibilité, accessibilité, suffisance, acceptabilité).

10.3.1.3 Discuter de facteurs qui influent sur la sécurité alimentaire de l'individu et du ménage (p. ex., choix de magasinage, transport, coût, disponibilité, emplacement rural, urbain ou nordique) et les réponses communautaires (p. ex., banques alimentaires, soupes populaires, caisses d'aliments de base).

11.3.1.3 →

12.3.1.3 Évaluer des facteurs qui influent sur la disponibilité des aliments à l'échelle communautaire (p. ex., aliments locaux, programme de partage des fruits, jardins communautaires) et mondiale (p. ex., catastrophes naturelles, économie, enjeux politiques et colonisation).

11.3.1.4 Expliquer les divers facteurs qui menacent la sécurité alimentaire au Canada (p. ex., pauvreté, éloignement, sensibilisation à la nutrition, accès à l'eau potable, déserts alimentaires, incapacité de préparer la nourriture, accès aux fruits et légumes frais).

12.3.1.4 Expliquer les divers facteurs qui menacent la sécurité alimentaire mondiale (p. ex., pauvreté, éloignement, sensibilisation à la nutrition, accès à l'eau potable, déserts alimentaires, incapacité de préparer la nourriture, accès aux fruits et légumes frais).

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. *(suite)*

RAG 3.2 : Explorer les pratiques de production et de consommation alimentaires durables.

9.3.2.1 Discuter de pratiques personnelles qui réduisent l'impact environnemental de la production et de la consommation d'aliments.

10.3.2.1 Examiner des pratiques personnelles qui réduisent l'impact environnemental de la production et de la consommation d'aliments.

11.3.2.1 Effectuer une recherche sur des pratiques canadiennes qui réduisent l'impact environnemental de la production et de la consommation d'aliments.

12.3.2.1 →

9.3.2.2 Reconnaître les habitudes de consommation alimentaire individuelle et leur incidence sur les déchets et emballages alimentaires.

10.3.2.2 →

11.3.2.2 Examiner des modèles de consommation alimentaire communautaire et leur incidence sur les déchets et emballages alimentaires.

12.3.2.2 Étudier la portée et l'impact mondiaux des déchets et emballages alimentaires.

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences entourant les choix alimentaires.

RAG 4.1 : Acquérir une compréhension des influences sur les choix alimentaires.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires, des Aînés ou des gardiens du savoir lorsqu'ils réalisent les résultats d'apprentissage autochtones dans le cadre des protocoles traditionnels. Voir l'annexe 2.

9.4.1.1 Identifier les facteurs qui influencent les choix alimentaires personnels (p. ex., nutritionnels, culturels, émotionnels, environnementaux, religieux, sociaux, éthiques et économiques).

10.4.1.1 Étudier les facteurs médiatiques et de marketing qui influencent les choix alimentaires personnels.

11.4.1.1 →

12.4.1.1 →

9.4.1.3 Décrire des aliments provenant de diverses cultures au Canada (p. ex., rouleaux de printemps, riz frit, dhal, riz sauvage).

10.4.1.3 Comparer différentes formes d'aliments dans des régimes alimentaires de la diversité canadienne (p. ex., pérogie, wonton, ravioli, empanada, samosa).

11.4.1.3 Identifier les origines et le développement des traditions alimentaires de cuisines de la diversité canadienne.

12.4.1.3 Examiner diverses cuisines et pratiques alimentaires mondiales (p. ex., étiquette à table, aliments de base, pratiques religieuses, heure du jour pour les repas, nombre de repas par jour).

10.4.1.4 Identifier les aliments consommés traditionnellement par les peuples autochtones du Manitoba (p. ex., baies, poisson, orignal, courge) et les effets de la colonisation sur les choix alimentaires.

11.4.1.4 Étudier les traditions et protocoles alimentaires des peuples autochtones du Manitoba et les effets de la colonisation sur les choix alimentaires.

12.4.1.4 Comparer les pratiques alimentaires des peuples autochtones du Manitoba avec celles d'autres peuples autochtones du Canada et examiner les effets de la colonisation sur les choix alimentaires.

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences entourant les choix alimentaires. *(suite)*

RAG 4.2 : Acquérir une compréhension d'une relation saine à l'alimentation.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires ou d'autres professionnels pour mettre en œuvre ces résultats d'apprentissage, car il faut les aborder avec sensibilité.

9.4.2.1 Définir un corps en santé en sachant que les corps en santé se présentent sous des formes et des tailles différentes.

10.4.2.1 →

11.4.2.1 Déterminer les facteurs qui mènent à un corps en santé en sachant que les corps en santé se présentent sous des formes et des tailles différentes (p. ex., hérédité, maladie, affection médicale).

12.4.2.1 →

9.4.2.2 Déterminer des stratégies pour développer et maintenir une image corporelle positive (p. ex., sociale et psychologique).

10.4.2.2 →

11.4.2.2 →

12.4.2.2 →

9.4.2.3 Reconnaître la nécessité d'adopter des habitudes alimentaires et des attitudes positives à l'égard de la nourriture (p. ex., aspects sociaux de l'alimentation, saut de repas, attention aux signaux de faim et de soif).

10.4.2.3 Démontrer une compréhension de la nécessité d'adopter des habitudes alimentaires et des attitudes positives à l'égard de la nourriture.

11.4.2.3 Démontrer une compréhension de ses habitudes alimentaires personnelles et décrire des stratégies pour adopter et maintenir des habitudes alimentaires et des attitudes positives à l'égard de la nourriture.

12.4.2.3 Analyser des stratégies pour adopter et maintenir des habitudes alimentaires et des attitudes positives à l'égard de la nourriture.

9.4.2.5 Reconnaître l'incidence du bien-être physique et mental sur des habitudes alimentaires saines.

10.4.2.5 Examiner la relation entre le bien-être physique et mental et des habitudes alimentaires saines.

11.4.2.5 →

12.4.2.5 →

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.

RAG 5.1 : Démontrer ses compétences personnelles et sociales.

Remarque : Les RAG 5.1 à 5.5 doivent être intégrés tout au long du cours sur les aliments et la nutrition et ne sont pas envisagés comme une unité d'étude.

9.5.1.1 Démontrer une compréhension des autres et de leurs perspectives.	10.5.1.1 →	11.5.1.1 →	12.5.1.1 →
9.5.1.2 Communiquer efficacement avec les autres.	10.5.1.2 →	11.5.1.2 →	12.5.1.2 →
9.5.1.3 Participer de façon positive.	10.5.1.3 →	11.5.1.3 →	12.5.1.3 →
9.5.1.4 Se montrer responsable de ses actes.	10.5.1.4 →	11.5.1.4 →	12.5.1.4 →
9.5.1.5 Écouter pour comprendre et apprendre.	10.5.1.5 →	11.5.1.5 →	12.5.1.5 →
9.5.1.6 Favoriser son épanouissement personnel grâce à l'apprentissage continu.	10.5.1.6 →	11.5.1.6 →	12.5.1.6 →

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.2 : Faire preuve de capacité de réflexion et de prise de décision.

9.5.2.1 Expliquer sa réflexion aux autres d'une manière claire, précise, logique et complète.	10.5.2.1 →	11.5.2.1 →	12.5.2.1 →
9.5.2.2 Utiliser la réflexion innovatrice dans la prise de décision.	10.5.2.2 →	11.5.2.2 →	12.5.2.2 →
9.5.2.3 Comparer et contraster des approches courantes de la prise de décision.	10.5.2.3 →	11.5.2.3 →	12.5.2.3 →
9.5.2.4 Déterminer les facteurs qui influent sur la prise de décision.	10.5.2.4 →	11.5.2.4 →	12.5.2.4 →
9.5.2.5 Distinguer les faits des opinions pour prendre des décisions efficaces.	10.5.2.5 →	11.5.2.5 →	12.5.2.5 →
9.5.2.6 Prédire et analyser le résultat d'une décision.	10.5.2.6 →	11.5.2.6 →	12.5.2.6 →
9.5.2.7 Appliquer des stratégies décisionnelles à l'apprentissage, à la vie et au travail.	10.5.2.7 →	11.5.2.7 →	12.5.2.7 →

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.3 : Démontrer des aptitudes au travail d'équipe.

9.5.3.1 Démontrer la capacité de travailler de façon autonome et en collaboration en tant que membre de l'équipe.

10.5.3.1 →

11.5.3.1 →

12.5.3.1 →

9.5.3.2 Élaborer des stratégies pour établir des relations de travail positives et respectueuses avec tous les membres de l'équipe.

10.5.3.2 →

11.5.3.2 →

12.5.3.2 →

9.5.3.3 Reconnaître et prendre en compte les opinions et les contributions des membres de l'équipe afin d'établir un consensus pour atteindre les buts individuels et d'équipe.

10.5.3.3 →

11.5.3.3 →

12.5.3.3 →

9.5.3.4 Utiliser diverses stratégies pour résoudre les conflits de façon pacifique et équitable dans le respect des autres.

10.5.3.4 →

11.5.3.4 →

12.5.3.4 →

9.5.3.5 Collaborer avec les autres pour établir et déterminer les rôles, les buts et les responsabilités des membres individuels et de l'équipe.

10.5.3.5 →

11.5.3.5 →

12.5.3.5 →

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.4 : Démontrer des compétences en gestion de projet.

9.5.4.1 Définir, décrire, coordonner, exécuter, évaluer, analyser et réfléchir à un projet individuel ou collectif.

10.5.4.1 →

11.5.4.1 →

12.5.4.1 →

9.5.4.2 Faire preuve de souplesse, d'adaptabilité et de résilience, individuellement et collectivement, au cours du processus du projet et savoir s'adapter à des situations nouvelles et en évolution.

10.5.4.2 →

11.5.4.2 →

12.5.4.2 →

9.5.4.3 Déterminer les compétences et les stratégies requises pour un projet indépendant ou collectif (p. ex., communication, leadership, compétences organisationnelles, travail d'équipe, aptitudes sociales).

10.5.4.3 →

11.5.4.3 →

12.5.4.3 →

9.5.4.4 Identifier et évaluer les compétences transférables après avoir mené à bien un projet individuel ou collectif.

10.5.4.4 →

11.5.4.4 →

12.5.4.4 →

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 5.4 : Démontrer des compétences en gestion de projet. (*suite*)

9.5.4.5 Réfléchir aux compétences personnelles et aux stratégies élaborées ainsi qu'à leur application à l'apprentissage, à la vie et au travail.

10.5.4.5 →

11.5.4.5 →

12.5.4.5 →

0489 Aliments et nutrition (demi-crédit)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.5 : Explorer des carrières liées à l'alimentation et à la nutrition.

9.5.5.1 Démontrer une compréhension des possibilités de carrière liées à l'alimentation et à la nutrition (p. ex., marketing, accueil, production, industrie, technologie, science, santé publique et éducation).

9.5.5.2 Déterminer comment les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes se rapportent au travail.

10.5.5.1 Identifier les possibilités d'emploi liées à l'alimentation et à la nutrition dans leur communauté.

10.5.5.2 Démontrer une compréhension de la façon dont les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes sont transférables à divers rôles professionnels.

11.5.5.1 Comparer les différences entre le travail, les emplois, les professions et les carrières en lien avec l'alimentation et la nutrition.

11.5.5.2 Élaborer des critères pour comparer les professions dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition (p. ex., compétences, intérêts, valeurs, style personnel, antécédents familiaux, modes de vie et buts).

11.5.5.3 Étudier et découvrir des possibilités de carrière dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition qui correspondent à des intérêts professionnels personnels.

12.5.5.1 Déterminer en quoi l'entrepreneuriat diffère du travail pour un employeur dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition.

12.5.5.2 →

12.5.5.3 Comparer et contraster le plan d'études requis pour diverses carrières dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition.



ALIMENTS ET NUTRITION
DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE
(CRÉDIT COMPLET)

Cadre manitobain des résultats
d'apprentissage

Dans l'élaboration des résultats d'apprentissage, il a été présumé que les cours sont enseignés par des spécialistes du domaine; par conséquent, la terminologie et le langage utilisés dans ce cadre curriculaire sont propres au domaine d'expertise.

ALIMENTS ET NUTRITION - 9^e À LA 12^e ANNÉE

Le domaine d'études sur les aliments et la nutrition offre aux élèves des possibilités d'explorer leurs relations avec les aliments d'une manière théorique et pratique susceptible d'améliorer leur santé et leur bien-être. Il fournit également des connaissances et des compétences qui ont une pertinence immédiate dans la vie des élèves ainsi que des applications à vie, personnellement, au sein des familles, dans leur collectivité et à l'échelle mondiale. Le but de ce domaine d'études est de faire en sorte que les élèves deviennent des consommateurs informés et des citoyens responsables.

Niveaux de cours et attribution des crédits

Un élève peut obtenir un crédit en suivant et réussissant un cours d'études conçu pour une durée minimale de 110 heures.

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)	10S 10A 10M 20S 20A 20M 30S 30A 30M 40S 40A 40M
------------------------------------------------	----------------------------------------------------

Spécialisé (S) : Expériences éducatives dans des domaines spécialisés menant à d'autres études au-delà du secondaire (p. ex., apprentissage, collège, université).

ALA (A) : Expériences éducatives conçues pour mettre l'accent sur des buts d'apprentissage de l'anglais langue additionnelle (ALA) dans le contexte de la matière, d'après le niveau évalué de maîtrise de l'ALA de l'élève, et pour aider l'élève à faire la transition vers des programmes réguliers

du deuxième cycle du secondaire dans ce domaine. Un plan éducatif individuel ALA (PEI-ALA) doit être établi pour chaque élève.

Modifié (M) : Expériences éducatives destinées aux élèves ayant des déficiences cognitives importantes et pour lesquelles les résultats d'apprentissage du programme d'études provincial par matière ont été modifiés pour tenir compte des exigences d'apprentissage d'un élève, un plan éducatif individuel (PEI) est requis pour chaque élève.

Descriptions du cours Aliments et nutrition - 9^e à la 12^e année

Chaque année d'études exige que les élèves acquièrent leur base de connaissances conceptuelles et leurs compétences. Certains résultats d'apprentissage seront semblables pour tous les niveaux; dans d'autres situations, chaque niveau s'appuiera sur les connaissances antérieures pour progresser d'une compréhension conceptuelle simple à une compréhension conceptuelle plus complexe. Les descriptions de cours ci-dessous indiquent la profondeur et l'étendue des études à chaque niveau.

Le cours **Aliments et nutrition - 9^e année** est axé sur l'individu ainsi que sur les relations et les influences qui touchent les choix alimentaires. Les élèves examineront les principes fondamentaux de la nutrition et apprendront comment appliquer cette information à leur vie. Le cours permet aux élèves d'acquérir des compétences en manipulation sécuritaire et préparation des aliments dans un contexte pratique.

Le cours **Aliments et nutrition - 10^e année** est axé sur l'individu au sein de l'unité familiale et sur l'influence du marketing et des médias sur les choix alimentaires familiaux. Les élèves comprendront bien les catégories de nutriments, les raisons pour lesquelles notre corps en a besoin et les aliments consommés pour la santé et le bien-être. Le cours offre aux élèves l'occasion de perfectionner leurs compétences en préparation alimentaire dans un contexte pratique.

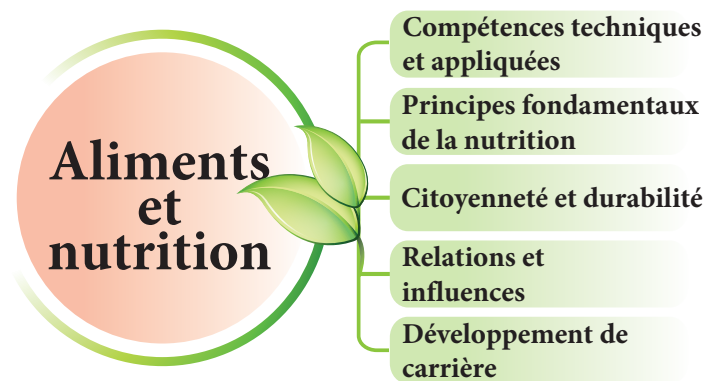
Le cours **Aliments et nutrition - 11^e année** est axé sur l'individu dans sa collectivité et au Canada, notamment l'influence régionale sur nos choix alimentaires et nos pratiques personnelles. Les élèves apprendront à propos de la nourriture et de la production au Manitoba et examineront la disponibilité alimentaire au Manitoba. Les élèves analyseront la composition nutritionnelle des aliments et réfléchiront à leurs propres choix nutritionnels. Ce cours permet aux élèves d'appliquer leurs compétences en préparation alimentaire dans un contexte pratique.

Le cours **Aliments et nutrition - 12^e année** présente un examen critique de l'individu en tant que citoyen responsable. Ce cours explorera les pratiques éthiques et durables en matière de production alimentaire et d'accès aux aliments. Les élèves examineront la sécurité alimentaire et les obstacles à la sécurité alimentaire pour tous. Les élèves étudieront des solutions à l'accessibilité alimentaire locale et mondiale. Ce cours permettra aux élèves d'appliquer leurs compétences en préparation alimentaire dans un contexte pratique.

Au Manitoba, le cours Aliments et nutrition du secondaire est présenté comme une série de buts.

1. **Compétences techniques et appliquées** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour créer des produits qui soutiennent les individus, les familles et les collectivités. Les élèves auront l'occasion d'explorer leurs idées grâce à des expériences pratiques dans un environnement sûr et positif.
2. **Principes fondamentaux de la nutrition** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour évaluer les connaissances en nutrition et acquérir une appréciation de la nourriture afin d'améliorer la santé et le bien-être des individus, des familles et des collectivités.
3. **Citoyenneté et durabilité** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour devenir des citoyens qui examinent de façon critique la qualité de vie des gens, à l'échelle locale, nationale et mondiale, dans le but d'apporter des changements positifs vers un avenir durable et équitable.
4. **Relations et influences** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour établir et entretenir des relations positives et pour comprendre les enjeux et les défis qui ont une incidence sur les individus, les familles et les collectivités.

5. **Développement de carrière** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une communication efficace, au travail d'équipe et au leadership qui contribuent à la réussite dans l'apprentissage, la vie et le travail.



Terminologie

Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). Les appels à l'action identifiaient **l'éducation pour la réconciliation** comme l'un des domaines d'intervention pour guérir des séquelles des pensionnats indiens et faire progresser le processus de réconciliation canadienne. Tous les cours traités dans *Écologie humaine, 9^e à la 12^e année* : *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage* appuient la contribution d'Éducation et Formation Manitoba à la réconciliation. Pour de plus amples renseignements sur les appels à l'action de la CVR, voir http://www.trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf.

Voici une explication de termes employés dans les résultats d'apprentissage qui pourraient ne pas être familiers ou nécessiter des précisions :

- **Aîné** : Chef spirituel qui possède des connaissances culturelles et traditionnelles, qui est représentatif de sa collectivité et vers qui les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits se tournent pour solliciter conseils et sagesse.
- **Gardien du savoir** : Les gardiens du savoir possèdent une connaissance clé du passé et du présent et sont en mesure de partager des enseignements sur les connaissances nouvelles et anciennes.
- **Autochtone** : Terme collectif utilisé pour décrire les premiers habitants du territoire avant le contact avec les Européens. Le terme ne fait pas seulement référence au passé, mais aussi à la société d'aujourd'hui, y compris la nation métisse dont l'origine remonte au premier contact avec les Européens. Au Canada, l'expression *peuples autochtones* comprend les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées.

RAG 1.1 : Démontrer l'application de pratiques sanitaires appropriées.

9.1.1.1 Identifier les pratiques d'hygiène personnelle et en démontrer l'application (p. ex., se laver les mains, attacher les cheveux vers l'arrière et porter les vêtements appropriés).

10.1.1.1 →

11.1.1.1 →

12.1.1.1 →

9.1.1.2 Identifier les pratiques d'une cuisine sanitaire et les appliquer (p. ex., respecter les normes d'hygiène établies : lavage de la vaisselle, séchage de la vaisselle, espace de travail propre).

10.1.1.2 →

11.1.1.2 →

12.1.1.2 →

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.2 : Créer et maintenir un environnement de travail sécuritaire.

9.1.2.1 Identifier et manifester un comportement sécuritaire dans l'aire de travail.

10.1.2.1 →

11.1.2.1 →

12.1.2.1 →

9.1.2.2 Expliquer l'installation, la manipulation et l'utilisation sécuritaires des outils, de l'équipement, des appareils et des produits chimiques dans une cuisine, et en faire la démonstration.

10.1.2.2 →

11.1.2.2 →

12.1.2.2 →

9.1.2.3 Identifier des accidents courants en cuisine, et savoir comment y réagir adéquatement.

10.1.2.3 →

11.1.2.3 →

12.1.2.3 →

9.1.2.4 Nommer et décrire des mesures de sécurité préventives pour les situations dangereuses dans l'aire de préparation des aliments, et en faire la démonstration.

10.1.2.4 →

11.1.2.4 →

12.1.2.4 →

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. (*suite*)

RAG 1.3 : Démontrer des pratiques sécuritaires et hygiéniques de manipulation des aliments.

9.1.3.1 Identifier et démontrer des pratiques sécuritaires de manipulation des aliments.	10.1.3.1 →	11.1.3.1 →	12.1.3.1 →
9.1.3.2 Identifier des types courants de maladies d'origine alimentaire, leurs causes et leur prévention à la maison.	10.1.3.2 Examiner les types de maladies d'origine alimentaire, leurs causes et leur prévention à la maison ainsi que les responsabilités des détaillants et des fabricants.	11.1.3.2 Effectuer une recherche et appliquer sa compréhension des causes et des symptômes des maladies d'origine alimentaire dans le contexte du quotidien.	12.1.3.2 Analyser sa compréhension des maladies d'origine alimentaire en ce qui a trait à la sécurité alimentaire.
9.1.3.3 Appliquer les principes de salubrité des aliments (p. ex., nettoyer, cuire, refroidir, séparer).	10.1.3.3 →	11.1.3.3 →	12.1.3.3 →
		11.1.3.4 Décrire comment assurer la salubrité des aliments au moyen de pratiques d'achat, de préparation et d'entreposage appropriées.	12.1.3.4 Expliquer comment assurer la salubrité des aliments au moyen de pratiques d'achat, de préparation et d'entreposage appropriées.

La manipulation appropriée des aliments et la protection de la santé sont une priorité de votre école et de votre collectivité. La Section de la protection de la santé du Manitoba encourage les écoles à consulter leur inspecteur régional de la santé publique au moment de planifier l'utilisation de locaux et d'installations de préparation d'une manière qui diffère de leur vocation initiale. Vous pouvez communiquer avec la Section de la protection de la santé à l'adresse protectiondelasante@gov.mb.ca pour s'assurer que l'utilisation prévue de l'espace est conforme aux exigences de la *Loi sur la santé publique*.

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.4 : Démontrer des compétences en littératie dans le domaine des aliments et de la nutrition.

9.1.4.1 Identifier des sources de recettes.	10.1.4.1 Sélectionner une ou plusieurs recettes selon des critères définis.	11.1.4.1 Comparer et contraster des recettes provenant de diverses sources pour en choisir une ou plusieurs selon des critères définis.	12.1.4.1 Évaluer des recettes provenant de diverses sources pour en sélectionner une ou plusieurs selon des critères définis.
9.1.4.2 Définir le vocabulaire et l'équipement de préparation des aliments employés dans une recette.	10.1.4.2 Démontrer la capacité d'utiliser le vocabulaire culinaire approprié pour la préparation des aliments.	11.1.4.2 →	12.1.4.2 →
9.1.4.3 Identifier différentes directions de la recette (p. ex., liste des ingrédients, directives, rendement, temps de préparation).	10.1.4.3 Décrire où trouver des détails essentiels dans une recette.	11.1.4.3 Démontrer la capacité de déterminer en un coup d'œil les détails essentiels d'une recette.	12.1.4.3 →
9.1.4.4 Démontrer la capacité de suivre une recette avec précision (p. ex., bonnes techniques de mesure, suivre étape par étape, utiliser correctement l'équipement).	10.1.4.4 →	11.1.4.4 →	12.1.4.4 →
9.1.4.5 Identifier les ingrédients essentiels d'une recette et ceux qui sont facultatifs.	10.1.4.5 Corriger ou adapter des recettes par des ajustements, corrections et substitutions.	11.1.4.5 →	12.1.4.5 →

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. (*suite*)

RAG 1.5 : Démontrer des compétences en numérotie s'appliquant aux aliments et à la nutrition.

9.1.5.1 Appliquer des compétences mathématiques correctement avec les unités de mesure métriques et impériales.	10.1.5.1 →	11.1.5.1 →	12.1.5.1 →
9.1.5.2 Convertir des mesures avec exactitude dans des tâches de préparation des aliments (p. ex., poids et volume).	10.1.5.2 →	11.1.5.2 →	12.1.5.2 →
	10.1.5.3 Calculer des mesures pour modifier le rendement d'une recette.	11.1.5.3 →	12.1.5.3 →
		11.1.5.4 Décrire des stratégies pour devenir un consommateur informé afin de réduire les coûts des aliments (p. ex., planification de menus, liste d'épicerie, type de magasin, budget, marketing, promotions et utilisation efficace des restes).	12.1.5.4 Appliquer des stratégies pour devenir un consommateur averti afin de réduire les coûts des aliments.
		11.1.5.5 Comparer les aliments frais, saisonniers, congelés et en conserve selon divers critères (p. ex., coût, goût, valeur nutritive et commodité).	12.1.5.5 Comparer et contraster, en fonction du coût et du goût, un produit alimentaire préparé à partir d'ingrédients de base, semi-préparé ou préparé commercialement.

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.6 : Démontrer une compréhension des notions de base et des compétences en préparation des aliments.

9.1.6.1 Décrire les fonctions de divers ingrédients (p. ex., farines, liquides, gras, œufs, agents de levage).

10.1.6.1 →

11.1.6.1 →

12.1.6.1 →

9.1.6.2 Démontrer des techniques sécuritaires et hygiéniques de préparation et de cuisson des aliments au moyen de technologies courantes et avancées pour obtenir un produit de qualité.

10.1.6.2 →

11.1.6.2 →

12.1.6.2 →

9.1.6.3 Réaliser une ou plusieurs recettes selon des critères définis, y compris de temps, pour obtenir un produit de qualité.

10.1.6.3 Réaliser un ou plusieurs repas de plusieurs recettes selon des critères définis, y compris de temps, pour obtenir un produit de qualité.

11.1.6.3 →

12.1.6.3 →

9.1.6.4 Planifier, préparer et servir un ou plusieurs aliments selon des critères définis comprenant la présentation.

10.1.6.4 →

11.1.6.4 →

12.1.6.4 →

9.1.6.5 Planifier, préparer et servir un ou plusieurs aliments qui respectent les recommandations nutritionnelles actuelles et qui s'inscrivent dans un plan alimentaire équilibré pour une santé optimale.

10.1.6.5 →

11.1.6.5 →

12.1.6.5 →

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.6 : Démontrer une compréhension des notions de base et des compétences en préparation des aliments. *(suite)*

9.1.6.6 Planifier, préparer et servir un ou des aliments pour combler une carence nutritionnelle spécifique chez les adolescents canadiens.	10.1.6.6 Planifier, préparer et servir un ou des aliments pour combler une carence nutritionnelle spécifique dans un régime alimentaire canadien typique.	11.1.6.6 Planifier, préparer et servir un ou des aliments pour traiter une maladie liée à la nutrition.	12.1.6.6 Planifier, préparer et servir un ou des aliments pour combler une carence nutritionnelle spécifique dans différentes régions du monde.
9.1.6.7 Planifier, préparer et servir des aliments de différents pays à l'aide d'ingrédients, de techniques et d'équipement propres à la culture.	10.1.6.7 →	11.1.6.7 →	12.1.6.7 →
9.1.6.8 Évaluer et critiquer un ou des aliments ou une ou plusieurs recettes en fonction de critères définis.	10.1.6.8 →	11.1.6.8 →	12.1.6.8 →
		11.1.6.9 Planifier, préparer et servir des aliments en respectant un budget.	12.1.6.9 →

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la nutrition.

RAG 2.1 : Acquérir une compréhension des nutriments.

9.2.1.1 Identifier les six classifications des nutriments et indiquer leurs sources et leurs fonctions dans le corps humain.

10.2.1.1 Identifier les six classifications de nutriments et leurs sous-catégories (p. ex., types de gras, types de glucides), et indiquer leurs sources et leurs fonctions dans le corps humain.

11.2.1.1 Étudier les carences et les excès en nutriments et leurs répercussions possibles sur la santé.

12.2.1.1 →

9.2.1.2 Identifier les carences et les excès courants en nutriments chez les adolescents canadiens.

10.2.1.2 Décrire des stratégies visant à prévenir les carences et les excès en nutriments dans le régime alimentaire canadien.

11.2.1.2 Examiner la relation entre le régime alimentaire et la maladie, y compris les régimes alimentaires spécialisés (p. ex., diabète, cœliaque, allergie alimentaire, intolérances).

12.2.1.2 Étudier les répercussions des carences et des excès en nutriments (p. ex., les répercussions physiques, émotionnelles et économiques) dans différentes régions du monde.

9.2.1.3 Identifier les messages clés et les recommandations dans les lignes directrices alimentaires canadiennes officielles (p. ex., versions du *Guide alimentaire canadien*, étiquettes nutritionnelles).

10.2.1.3 Expliquer les messages clés et les recommandations des lignes directrices alimentaires canadiennes officielles (p. ex., versions du *Guide alimentaire canadien*, étiquettes nutritionnelles).

11.2.1.3 Comparer l'application des messages clés et des recommandations des lignes directrices alimentaires canadiennes officielles à diverses cultures canadiennes.

12.2.1.3 Expliquer les différences entre les concepts sous-jacents et les recommandations de guides alimentaires du monde entier et de guides alimentaires conçus pour des groupes spéciaux.

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la nutrition. *(suite)*

RAG 2.1 : Acquérir une compréhension des nutriments. *(suite)*

9.2.1.4 Classer les aliments selon les principaux nutriments des groupes alimentaires des lignes directrices alimentaires canadiennes (p. ex., *Guide alimentaire canadien*).

10.2.1.4 Examiner la composition nutritive des aliments afin de déterminer pourquoi certains aliments sont regroupés dans des lignes directrices alimentaires canadiennes (p. ex. *Guide alimentaire canadien*).

11.2.1.4 Analyser l'apport alimentaire dans le contexte des recommandations des lignes directrices alimentaires canadiennes.

12.2.1.4 Critiquer les lignes directrices alimentaires canadiennes.

10.2.1.5 Examiner la relation entre les maladies liées à la nutrition (p. ex., diabète, cardiopathie) et l'état nutritionnel ainsi que d'autres facteurs (p. ex., hérédité, mode de vie, niveau d'activité).

11.2.1.5 Discuter de l'état nutritionnel des Canadiens et des facteurs d'influence.

12.2.1.5 Discuter de l'état nutritionnel des populations mondiales et des facteurs d'influence.

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la nutrition. *(suite)*

RAG 2.2 : Faire preuve de littératie alimentaire pour atteindre et maintenir un bon état de santé et de bien-être.

9.2.2.1 Dresser une liste de sources ou références fondées sur des données probantes pour des renseignements nutritionnels et des allégations santé (p. ex., Les diététistes du Canada, Santé Canada, universités).

10.2.2.1 Réaliser que les renseignements nutritionnels et les allégations santé peuvent être trompeuses et reconnaître les sources de renseignements nutritionnels fondées sur des données probantes.

11.2.2.1 Comparer et contraster les renseignements nutritionnels et les allégations santé de produits alimentaires pour déterminer si les allégations sont fondées sur des données probantes.

12.2.2.1 Évaluer si des renseignements nutritionnels et des allégations santé sont fondées sur des données probantes.

9.2.2.2 Identifier l'information nutritionnelle sur l'emballage (p. ex., tableau de la valeur nutritive, liste des ingrédients, allégations nutritionnelles).

10.2.2.2 Évaluer les renseignements nutritionnels sur l'emballage par rapport aux besoins nutritionnels quotidiens.

11.2.2.2 Comparer des aliments à partir des renseignements nutritionnels sur l'emballage pour déterminer les choix plus sains.

12.2.2.2 Analyser une recette pour en établir le contenu nutritionnel et la comparer à un aliment préparé similaire.

9.2.2.3 Faire la distinction entre différentes tailles de portion (p. ex., *Guide alimentaire canadien* et tableau de la valeur nutritive).

10.2.2.3 Comparer l'apport alimentaire de différentes tailles de portion (p. ex., *Guide alimentaire canadien* et tableau de la valeur nutritive).

11.2.2.3 →

12.2.2.3 →

9.2.2.4 Définir la densité nutritionnelle en lien avec des choix sains (p. ex., pomme ou barre de chocolat; farine blanche ou farine à grains entiers).

10.2.2.4 →

11.2.2.4 Calculer la composition nutritionnelle d'un aliment ou d'une recette.

12.2.2.4 Évaluer des recettes et recommander des ajouts ou des substitutions pour accroître la valeur nutritionnelle.

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la nutrition. (*suite*)

RAG 2.3 : Acquérir une compréhension de la relation entre les choix alimentaires et la santé et le bien-être.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires ou d'autres professionnels pour mettre en œuvre ces résultats, car il faut les aborder avec sensibilité.

9.2.3.1 Identifier et expliquer les facteurs nécessaires pour maintenir la santé par l'alimentation.	10.2.3.1 Évaluer des facteurs permettant de maintenir la santé des adolescents par l'alimentation.	11.2.3.1 Évaluer des influences personnelles pour optimiser la santé par l'alimentation.	12.2.3.1 Évaluer des influences de la communauté pour optimiser la santé par l'alimentation.
9.2.3.2 Identifier des aliments et boissons sources de stimulants (p. ex., caféine) et de dépresseurs (p. ex., alcool).	10.2.3.2 →	11.2.3.2 Examiner les effets des stimulants (p. ex., caféine) et des dépresseurs (p. ex., alcool) sur la santé mentale et physique.	12.2.3.2 Analyser les effets des stimulants (p. ex., caféine) et des dépresseurs (p. ex., alcool) sur la santé mentale et physique.
9.2.3.3 Expliquer le bilan énergétique et les facteurs qui déterminent les besoins énergétiques (p. ex., âge, taille et grosseur, sexe, niveau d'activité physique).	10.2.3.3 →	11.2.3.3 Expliquer le concept de bilan énergétique, la façon de l'équilibrer grâce aux choix alimentaires et les défis à relever pour un bilan énergétique adéquat (p. ex., facteurs biologiques, sociaux, émotionnels).	12.2.3.3 →

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux de la nutrition. *(suite)*

RAG 2.3 : Acquérir une compréhension de la relation entre les choix alimentaires et la santé et le bien-être. *(suite)*

9.2.3.4 Comparer le contenu nutritionnel de la restauration rapide, des collations et des boissons.

10.2.3.4 Comparer les avantages et les inconvénients de la restauration rapide, des collations et des boissons (p. ex., coût, santé, temps).

11.2.3.4 Comparer les avantages et les inconvénients de la restauration rapide, des collations et des boissons à leurs équivalents maison (p. ex., coût, santé, temps).

12.2.3.4 →

9.2.3.5 Décrire des tendances technologiques actuelles et futures en matière d'aliments et de nutrition.

10.2.3.5 Examiner des tendances technologiques actuelles et futures en matière d'aliments et de nutrition.

11.2.3.5 Évaluer des tendances actuelles et futures en matière d'aliments et de nutrition en fonction de leurs avantages réels ou apparents pour les consommateurs canadiens.

12.2.3.5 Évaluer des tendances actuelles et futures en matière d'aliments et de nutrition en fonction de leurs avantages réels ou apparents pour les populations mondiales.

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9 ^e année	10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
<p>But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.</p> <p>RAG 3.1 : Explorer des enjeux de sécurité alimentaire et de justice sociale.</p>			
<p>9.3.1.1 Définir la hiérarchie des besoins de Maslow et son lien avec la sécurité alimentaire.</p>	<p>10.3.1.1 →</p>	<p>11.3.1.1 →</p>	<p>12.3.1.1 →</p>
<p>9.3.1.2 Définir la sécurité alimentaire aux niveaux individuel, familial et communautaire.</p>	<p>10.3.1.2 Reconnaître la sécurité alimentaire aux niveaux individuel, familial et communautaire.</p>	<p>11.3.1.2 →</p>	<p>12.3.1.2 Reconnaître la sécurité alimentaire au niveau communautaire et mondial.</p>
<p>9.3.1.3 Identifier les composantes de la sécurité alimentaire individuelle et du ménage (soit disponibilité, accessibilité, suffisance, acceptabilité).</p>	<p>10.3.1.3 Discuter de facteurs qui influent sur la sécurité alimentaire de l'individu et du ménage (p. ex., choix de magasinage, transport, coût, disponibilité, emplacement rural, urbain ou nordique) et les réponses communautaires (p. ex., banques alimentaires, soupes populaires, caisses d'aliments de base).</p>	<p>11.3.1.3 →</p>	<p>12.3.1.3 Évaluer des facteurs qui influent sur la disponibilité des aliments à l'échelle communautaire (p. ex., aliments locaux, programme de partage des fruits, jardins communautaires) et mondiale (p. ex., catastrophes naturelles, économie, enjeux politiques et colonisation).</p>

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. *(suite)*

RAG 3.1 : Explorer des enjeux de sécurité alimentaire et de justice sociale. *(suite)*

9.3.1.4 Décrire les tendances actuelles et futures en matière d'alimentation et de nutrition (p. ex., pratiques agricoles pour une production alimentaire éthique, relation entre les choix alimentaires et la justice sociale).

10.3.1.4 →

11.3.1.4 Expliquer les divers facteurs qui menacent la sécurité alimentaire au Canada (p. ex., pauvreté, éloignement, sensibilisation à la nutrition, accès à l'eau potable, déserts alimentaires, incapacité de préparer la nourriture, accès aux fruits et légumes frais).

11.3.1.5 Évaluer des tendances actuelles et futures en matière d'aliments et de nutrition en fonction de leurs avantages réels ou apparents pour les consommateurs canadiens.

12.3.1.4 Expliquer les divers facteurs qui menacent la sécurité alimentaire mondiale (p. ex., pauvreté, éloignement, sensibilisation à la nutrition, accès à l'eau potable, déserts alimentaires, incapacité de préparer la nourriture, accès aux fruits et légumes frais).

12.3.1.5 Évaluer des tendances actuelles et futures en matière d'aliments et de nutrition en fonction de leurs avantages réels ou apparents pour les populations mondiales.

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9 ^e année	10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. <i>(suite)</i>			
RAG 3.2 : Explorer les pratiques de production et de consommation alimentaires durables.			
9.3.2.1 Discuter de pratiques personnelles qui réduisent l'impact environnemental de la production et de la consommation d'aliments.	10.3.2.1 Examiner des pratiques personnelles qui réduisent l'impact environnemental de la production et de la consommation d'aliments.	11.3.2.1 Effectuer une recherche sur des pratiques canadiennes qui réduisent l'impact environnemental de la production et de la consommation d'aliments.	12.3.2.1 →
9.3.2.2 Reconnaître les habitudes de consommation alimentaire individuelle et leur incidence sur les déchets et emballages alimentaires.	10.3.2.2 →	11.3.2.2 Examiner des modèles de consommation alimentaire communautaire et leur incidence sur les déchets et emballages alimentaires.	12.3.2.2 Étudier la portée et l'impact mondiaux des déchets et emballages alimentaires.
9.3.2.3 Étudier la production alimentaire au Manitoba.	10.3.2.3 Examiner les aliments et les produits alimentaires et leurs origines, notamment ceux du Manitoba et du Canada.	11.3.2.3 Analyser l'impact des pratiques et des technologies de production alimentaire sur l'environnement et la santé humaine.	12.3.2.3 →

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences entourant les choix alimentaires.

RAG 4.1 : Acquérir une compréhension des influences sur les choix alimentaires.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires, des Aînés ou des gardiens du savoir lorsqu'ils réalisent les résultats d'apprentissage autochtones dans le cadre des protocoles traditionnels. Voir l'annexe 2.

9.4.1.1 Identifier les facteurs qui influencent les choix alimentaires personnels (p. ex., nutritionnels, culturels, émotionnels, environnementaux, religieux, sociaux, éthiques et économiques).	10.4.1.1 Étudier les facteurs médiatiques et de marketing qui influencent les choix alimentaires personnels.	11.4.1.1 →	12.4.1.1 →
9.4.1.2 Identifier divers modes de vie alimentaires (p. ex., végétarien).	10.4.1.2 Explorer divers modes de vie alimentaires et les raisons pour lesquelles les gens les choisissent.	11.4.1.2 Évaluer comment divers modes de vie et tendances alimentaires peuvent influencer sur la santé globale d'une personne.	12.4.1.2 →
9.4.1.3 Décrire des aliments provenant de diverses cultures au Canada (p. ex., rouleaux de printemps, riz frit, dhal, riz sauvage).	10.4.1.3 Comparer différentes formes d'aliments dans des régimes alimentaires de la diversité canadienne (p. ex., pérogie, wonton, ravioli, empanada, samosa).	11.4.1.3 Identifier les origines et le développement des traditions alimentaires de cuisines de la diversité canadienne.	12.4.1.3 Examiner diverses cuisines et pratiques alimentaires mondiales (p. ex., étiquette à table, aliments de base, pratiques religieuses, heure du jour pour les repas, nombre de repas par jour).

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences entourant les choix alimentaires. (*suite*)

RAG 4.1 : Acquérir une compréhension des influences sur les choix alimentaires. (*suite*)

10.4.1.4 Identifier les aliments consommés traditionnellement par les peuples autochtones du Manitoba (p. ex., baies, poisson, orignal, courge) et les effets de la colonisation sur les choix alimentaires.

11.4.1.4 Étudier les traditions et protocoles alimentaires des peuples autochtones du Manitoba et les effets de la colonisation sur les choix alimentaires.

12.4.1.4 Comparer les pratiques alimentaires des peuples autochtones du Manitoba avec celles d'autres peuples autochtones du Canada et examiner les effets de la colonisation sur les choix alimentaires.

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences entourant les choix alimentaires. *(suite)*

RAG 4.2 : Acquérir une compréhension d'une relation saine à l'alimentation.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires ou d'autres professionnels pour mettre en œuvre ces résultats d'apprentissage, car il faut les aborder avec sensibilité.

9.4.2.1 Définir un corps en santé en sachant que les corps en santé se présentent sous des formes et des tailles différentes.

10.4.2.1 →

11.4.2.1 Déterminer les facteurs qui mènent à un corps en santé en sachant que les corps en santé se présentent sous des formes et des tailles différentes (p. ex., hérédité, maladie, affection médicale).

12.4.2.1 →

9.4.2.2 Déterminer des stratégies pour développer et maintenir une image corporelle positive (p. ex., sociale et psychologique).

10.4.2.2 →

11.4.2.2 →

12.4.2.2 →

9.4.2.3 Reconnaître la nécessité d'adopter des habitudes alimentaires et des attitudes positives à l'égard de la nourriture (p. ex., aspects sociaux de l'alimentation, saut de repas, attention aux signaux de faim et de soif).

10.4.2.3 Démontrer une compréhension de la nécessité d'adopter des habitudes alimentaires et des attitudes positives à l'égard de la nourriture.

11.4.2.3 Démontrer une compréhension de ses habitudes alimentaires personnelles et décrire des stratégies pour adopter et maintenir des habitudes alimentaires et des attitudes positives à l'égard de la nourriture.

12.4.2.3 Analyser des stratégies pour adopter et maintenir des habitudes alimentaires et des attitudes positives à l'égard de la nourriture.

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9 ^e année	10 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences entourant les choix alimentaires. <i>(suite)</i>			
RAG 4.2 : Acquérir une compréhension d'une relation saine à l'alimentation. <i>(suite)</i>			
9.4.2.4 Identifier des habitudes alimentaires troubles et la relation entre le bien-être physique et mental.	10.4.2.4 Comparer et contraster des habitudes alimentaires troubles (y compris les troubles de l'alimentation) et des habitudes alimentaires saines, et leurs effets sur le bien-être physique et mental.	11.4.2.4 Reconnaître les signes et symptômes d'habitudes alimentaires troubles et déterminer les soutiens en santé mentale disponibles dans la collectivité.	12.4.2.4 →
9.4.2.5 Reconnaître l'incidence du bien-être physique et mental sur des habitudes alimentaires saines.	10.4.2.5 Examiner la relation entre le bien-être physique et mental et des habitudes alimentaires saines.	11.4.2.5 →	12.4.2.5 →

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.

RAG 5.1 : Démontrer ses compétences personnelles et sociales.

Remarque : Les RAG 5.1 à 5.5 doivent être intégrés tout au long du cours sur les aliments et la nutrition et ne sont pas envisagés comme une unité d'étude.

9.5.1.1 Démontrer une compréhension des autres et de leurs perspectives.	10.5.1.1 →	11.5.1.1 →	12.5.1.1 →
9.5.1.2 Communiquer efficacement avec les autres.	10.5.1.2 →	11.5.1.2 →	12.5.1.2 →
9.5.1.3 Participer de façon positive.	10.5.1.3 →	11.5.1.3 →	12.5.1.3 →
9.5.1.4 Se montrer responsable de ses actes.	10.5.1.4 →	11.5.1.4 →	12.5.1.4 →
9.5.1.5 Écouter pour comprendre et apprendre.	10.5.1.5 →	11.5.1.5 →	12.5.1.5 →
9.5.1.6 Favoriser son épanouissement personnel grâce à l'apprentissage continu.	10.5.1.6 →	11.5.1.6 →	12.5.1.6 →

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.2 : Faire preuve de capacité de réflexion et de prise de décision.

9.5.2.1 Expliquer sa réflexion aux autres d'une manière claire, précise, logique et complète.	10.5.2.1 →	11.5.2.1 →	12.5.2.1 →
9.5.2.2 Utiliser la réflexion innovatrice dans la prise de décision.	10.5.2.2 →	11.5.2.2 →	12.5.2.2 →
9.5.2.3 Comparer et contraster des approches courantes de la prise de décision.	10.5.2.3 →	11.5.2.3 →	12.5.2.3 →
9.5.2.4 Déterminer les facteurs qui influent sur la prise de décision.	10.5.2.4 →	11.5.2.4 →	12.5.2.4 →
9.5.2.5 Distinguer les faits des opinions pour prendre des décisions efficaces.	10.5.2.5 →	11.5.2.5 →	12.5.2.5 →
9.5.2.6 Prédire et analyser le résultat d'une décision.	10.5.2.6 →	11.5.2.6 →	12.5.2.6 →
9.5.2.7 Appliquer des stratégies décisionnelles à l'apprentissage, à la vie et au travail.	10.5.2.7 →	11.5.2.7 →	12.5.2.7 →

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.3 : Démontrer des aptitudes au travail d'équipe.

9.5.3.1 Démontrer la capacité de travailler de façon autonome et en collaboration en tant que membre de l'équipe.

10.5.3.1 →

11.5.3.1 →

12.5.3.1 →

9.5.3.2 Élaborer des stratégies pour établir des relations de travail positives et respectueuses avec tous les membres de l'équipe.

10.5.3.2 →

11.5.3.2 →

12.5.3.2 →

9.5.3.3 Reconnaître et prendre en compte les opinions et les contributions des membres de l'équipe afin d'établir un consensus pour atteindre les buts individuels et d'équipe.

10.5.3.3 →

11.5.3.3 →

12.5.3.3 →

9.5.3.4 Utiliser diverses stratégies pour résoudre les conflits de façon pacifique et équitable dans le respect des autres.

10.5.3.4 →

11.5.3.4 →

12.5.3.4 →

9.5.3.5 Collaborer avec les autres pour établir et déterminer les rôles, les buts et les responsabilités des membres individuels et de l'équipe.

10.5.3.5 →

11.5.3.5 →

12.5.3.5 →

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.4 : Démontrer des compétences en gestion de projet.

9.5.4.1 Définir, décrire, coordonner, exécuter, évaluer, analyser et réfléchir à un projet individuel ou collectif.

10.5.4.1 →

11.5.4.1 →

12.5.4.1 →

9.5.4.2 Faire preuve de souplesse, d'adaptabilité et de résilience, individuellement et collectivement, au cours du processus du projet, et savoir s'adapter à des situations nouvelles et en évolution.

10.5.4.2 →

11.5.4.2 →

12.5.4.2 →

9.5.4.3 Déterminer les compétences et les stratégies requises pour un projet indépendant ou collectif (p. ex., communication, leadership, compétences organisationnelles, travail d'équipe, aptitudes sociales).

10.5.4.3 →

11.5.4.3 →

12.5.4.3 →

9.5.4.4 Identifier et évaluer les compétences transférables après avoir mené à bien un projet individuel ou collectif.

10.5.4.4 →

11.5.4.4 →

12.5.4.4 →

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.4 : Démontrer des compétences en gestion de projet. *(suite)*

9.5.4.5 Réfléchir aux compétences personnelles et aux stratégies élaborées ainsi qu'à leur application à l'apprentissage, à la vie et au travail.

10.5.4.5 →

11.5.4.5 →

12.5.4.5 →

RAG 5.5 : Explorer des carrières liées à l'alimentation et à la nutrition.

9.5.5.1 Démontrer une compréhension des possibilités de carrière liées à l'alimentation et à la nutrition (p. ex., marketing, accueil, production, industrie, technologie, science, santé publique et éducation).

10.5.5.1 Identifier les possibilités d'emploi liées à l'alimentation et à la nutrition dans leur communauté.

11.5.5.1 Comparer les différences entre le travail, les emplois, les professions et les carrières en lien avec l'alimentation et la nutrition.

12.5.5.1 Déterminer en quoi l'entrepreneuriat diffère du travail pour un employeur dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition.

9.5.5.2 Déterminer comment les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes se rapportent au travail.

10.5.5.2 Démontrer une compréhension de la façon dont les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes sont transférables à divers rôles professionnels.

11.5.5.2 Élaborer des critères pour comparer les professions dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition (p. ex., compétences, intérêts, valeurs, style personnel, antécédents familiaux, modes de vie et buts).

12.5.5.2 →

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.5 : Explorer des carrières liées à l'alimentation et à la nutrition. *(suite)*

11.5.5.3 Étudier et découvrir des possibilités de carrière dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition qui correspondent à des intérêts professionnels personnels.

12.5.5.3 Comparer et contraster le plan d'études requis pour diverses carrières dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition.

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du perfectionnement professionnel et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.6 : Appliquer l'apprentissage à une expérience de stage (facultatif).

Les élèves ont la capacité de participer à un apprentissage expérientiel dans un milieu supervisé pour un stage d'une durée maximale de 20 heures dans le cadre de ce cours donnant droit à un crédit complet. L'enseignant doit visiter régulièrement les élèves au lieu de travail.

Éducation et Formation Manitoba assume la responsabilité de la protection contre les accidents du travail pour tous les élèves en formation professionnelle. Chaque programme doit être inscrit auprès du Ministère avant la mise en œuvre de toute phase d'un programme d'apprentissage expérientiel axé sur la préparation à la carrière. Pour plus amples renseignements, voir <https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ate/index.html>.

Selon le placement, les élèves peuvent être tenus de fournir certains documents avant d'être admis à un stage (p. ex., vérification du casier judiciaire en vue du travail auprès de personnes vulnérables, formation accréditée des préposés à la manipulation des aliments).

9.5.6.1 Utiliser diverses sources pour déterminer les possibilités de stage locales.	10.5.6.1 →	11.5.6.1 →	12.5.6.1 →
9.5.6.2 Appliquer les connaissances acquises durant ce cours à une occasion de stage.	10.5.6.2 →	11.5.6.2 →	12.5.6.2 →
9.5.6.3 Travailler en collaboration, consciencieusement et en toute sécurité pour accomplir toutes les tâches attribuées.	10.5.6.3 →	11.5.6.3 →	12.5.6.3 →
9.5.6.4 Utiliser efficacement des stratégies de conciliation travail-vie personnelle et des techniques de gestion du stress.	10.5.6.4 →	11.5.6.4 →	12.5.6.4 →

0489 Aliments et nutrition (crédit complet)

9^e année

10^e année

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.6 : Appliquer l'apprentissage à une expérience de stage (facultatif). *(suite)*

9.5.6.5 Agir de façon éthique dans le cadre de la préparation et de l'expérience du stage, notamment en conformité des politiques, procédures et lois provinciales.	10.5.6.5 →	11.5.6.5 →	12.5.6.5 →
9.5.6.6 Acquérir des connaissances sur le travail en observant ou en aidant d'autres employés et en accomplissant les tâches attribuées.	10.5.6.6 →	11.5.6.6 →	12.5.6.6 →
9.5.6.7 Tenir et présenter des dossiers, des rapports ou des comptes rendus de réflexion exacts.	10.5.6.7 →	11.5.6.7 →	12.5.6.7 →



DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT 11^e ET 12^e ANNÉES (DEMI-CRÉDIT)

Cadre manitobain des résultats d'apprentissage

Étant donné que le cours Design de l'environnement (demi-crédit) en 11^e et 12^e années ne couvre pas tous les buts et résultats visés par le cours donnant droit à un crédit complet, son système de numérotation des résultats n'est pas toujours séquentiel.

Dans l'élaboration des résultats d'apprentissage, il a été présumé que les cours sont enseignés par des spécialistes du domaine; par conséquent, la terminologie et le langage utilisés dans ce cadre curriculaire sont propres au domaine d'expertise.

DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT - 11^e ET 12^e ANNÉES

Les cours de design de l'environnement sensibilisent l'élève au rôle que joue l'environnement bâti dans notre vie quotidienne. Les résultats d'apprentissage du design de l'environnement permettent d'acquérir des compétences, des connaissances et des aptitudes pour explorer les relations entre les gens et l'environnement bâti par des activités d'évaluation, de design et de création.

Niveaux de cours et attribution des crédits

Un élève peut obtenir un demi-crédit en suivant et réussissant un cours d'études conçu pour une durée minimale de 55 heures.

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)	35S 35A 35M 45S 45A 45M
-------------------------------------------------	-------------------------

Selon l'expertise des enseignants et les exigences des installations disponibles, les écoles pourront offrir deux cours d'un demi-crédit dans des domaines prédéterminés du cadre curriculaire au cours de la session (p. ex., 55 heures dans deux domaines d'études dans le domaine de l'écologie humaine : arts textiles et design, études de la famille, aliments et nutrition, et design de l'environnement de 11^e et 12^e années). Les élèves sont ainsi toujours en mesure d'acquérir un crédit complet pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

Spécialisé (S) : Expériences éducatives dans des domaines spécialisés menant à d'autres études au-delà du secondaire (p. ex., apprentissage, collège, université).

ALA (A) : Expériences éducatives conçues pour mettre l'accent sur des résultats d'apprentissage de l'anglais langue additionnelle (ALA) dans le contexte de la matière, d'après le niveau évalué de maîtrise de l'ALA de l'élève, et pour aider l'élève à faire la transition vers des programmes réguliers du secondaire dans ce domaine. Un plan éducatif individuel ALA (PEI-ALA) doit être établi pour chaque élève.

Modifié (M) : Expériences éducatives destinées aux élèves ayant des déficiences cognitives importantes et pour lesquelles les résultats d'apprentissage du programme d'études provincial par matière ont été modifiés pour tenir compte des exigences d'apprentissage d'un élève, un plan éducatif individuel (PEI) est requis pour chaque élève.

Descriptions du cours Design de l'environnement - 11^e et 12^e années

Le cadre des résultats d'apprentissage de la 11^e et 12^e années du cours de Design de l'environnement comporte une certaine souplesse pour s'appliquer à tous les domaines du design de l'environnement : architecture, architecture paysagère, design d'intérieur, planification régionale et urbanisme.

La perspective de l'enseignement de l'écologie humaine de ce cadre curriculaire met l'accent sur les interrelations multidimensionnelles entre les gens, le logement et le design d'intérieur.

Chaque année d'études exige que les élèves acquièrent leur base de connaissances conceptuelles et leurs compétences. Certains résultats d'apprentissage seront semblables pour les deux niveaux d'études; dans d'autres situations, chaque niveau s'appuiera sur les connaissances antérieures pour progresser d'une compréhension conceptuelle simple à une progression conceptuelle plus complexe. Les descriptions de cours ci-dessous indiquent la profondeur et l'étendue des études à chaque niveau.

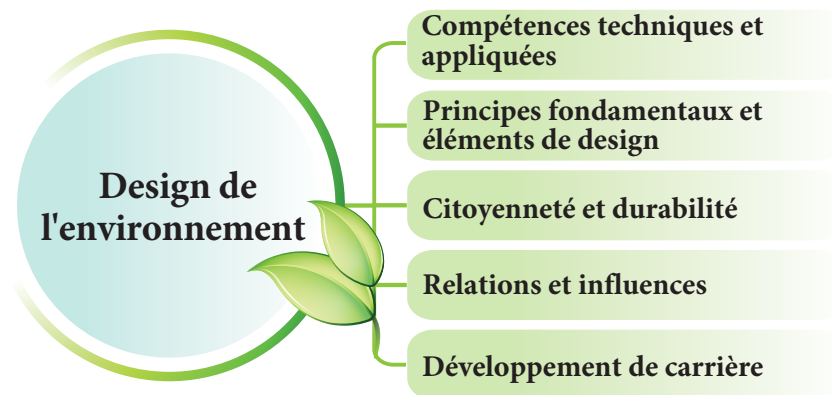
Le cours **Design de l'environnement - 11^e année** met l'accent sur l'acquisition de compétences, de termes et de connaissances dans le domaine du logement et du design d'intérieur. Les principes et les éléments du design constituent le fondement du cours par l'application de la conception et du dessin technique d'espaces de vie. Les élèves identifieront les décisions des consommateurs et la sécurité du logement dans l'environnement bâti, ainsi que la capacité de répondre aux besoins des individus, des familles et des collectivités.

Le cours **Design de l'environnement - 12^e année** met l'accent sur l'acquisition de compétences, de termes et de connaissances dans le domaine du logement et du design d'intérieur. Les principes et les éléments du design constituent le fondement du cours par l'application de la conception et du dessin technique numérique. Les élèves étudieront les décisions des consommateurs et la sécurité du logement dans l'environnement bâti, ainsi que la capacité de répondre aux besoins des individus, des familles et des collectivités.

Au Manitoba, le contenu du cours du design de l'environnement du secondaire est présenté comme une série de buts.

1. **Compétences techniques et appliquées** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour créer des environnements bâtis qui soutiennent les individus, les familles et les collectivités. Les élèves auront l'occasion d'explorer leurs idées grâce à des expériences pratiques dans un environnement sûr et positif.
2. **Principes fondamentaux et éléments du design** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences en application dans le domaine du design de l'environnement. Les élèves auront l'occasion d'explorer et d'utiliser ces compétences, ressources et processus pour concevoir des environnements pour les individus, les familles et les collectivités.
3. **Citoyenneté et durabilité** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour devenir des citoyens qui examinent de façon critique la qualité de vie des gens, à l'échelle locale, nationale et mondiale, dans le but d'apporter des changements positifs vers un avenir durable et équitable.
4. **Relations et influences** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour établir et entretenir des relations positives et pour comprendre les enjeux et les défis qui ont une incidence sur les individus, les familles et les collectivités.

5. **Développement de carrière** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une communication efficace, au travail d'équipe et au leadership qui contribuent à la réussite dans l'apprentissage, la vie et le travail.



Terminologie

Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). Les appels à l'action identifiaient **l'éducation pour la réconciliation** comme l'un des domaines d'intervention pour guérir des séquelles des pensionnats indiens et faire progresser le processus de réconciliation canadienne. Tous les cours traités dans *Écologie humaine, 9^e à la 12^e année* : *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage* appuient la contribution d'Éducation et Formation Manitoba à la réconciliation. Pour de plus amples renseignements sur les appels à l'action de la CVR, voir http://www.trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf.

Voici une explication de termes employés dans les résultats d'apprentissage qui pourraient ne pas être familiers ou nécessiter des précisions :

- **Aîné** : Chef spirituel qui possède des connaissances culturelles et traditionnelles, qui est représentatif de sa collectivité et vers qui les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits se tournent pour solliciter conseils et sagesse.
- **Gardien du savoir** : Les gardiens du savoir possèdent une connaissance clé du passé et du présent et sont en mesure de partager des enseignements sur les connaissances nouvelles et anciennes.
- **Autochtone** : Terme collectif utilisé pour décrire les premiers habitants du territoire avant le contact avec les Européens. Le terme ne fait pas seulement référence au passé, mais aussi à la société d'aujourd'hui, y compris la nation métisse dont l'origine remonte au premier contact avec les Européens. Au Canada, l'expression *peuples autochtones* comprend les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées.

RAG 1.1 : Démontrer une compréhension du design de l'environnement.

11.1.1.1 Définir le design de l'environnement et ses divers domaines d'études (p. ex., architecture, architecture paysagère, design d'intérieur, planification régionale et urbanisme).	12.1.1.1 →
11.1.1.2 Appliquer des compétences analytiques au design pour évaluer l'environnement bâti.	12.1.1.2 →
11.1.1.3 Discuter de l'importance du design et de sa relation avec le bien-être humain et les lieux où nous habitons.	12.1.1.3 →
11.1.1.4 Examiner les aspects de la créativité et de l'innovation ainsi que leur relation avec le design de l'environnement.	12.1.1.4 →
11.1.1.5 Examiner le processus du design et son application au design de l'environnement.	12.1.1.5 →

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.2 : Démontrer le respect des pratiques sécuritaires et des procédures relatives aux installations, aux processus, aux outils et à l'équipement.

11.1.2.1 Identifier et maintenir des environnements de travail propres.	12.1.2.1 →
11.1.2.2 Identifier et manifester un comportement sécuritaire dans l'aire de travail.	12.1.2.2 →
11.1.2.3 Définir et démontrer l'installation, la manipulation et l'utilisation sécuritaires des outils, de l'équipement, des matériaux et des produits chimiques.	12.1.2.3 →
11.1.2.4 Décrire les conditions dangereuses courantes qui causent des accidents.	12.1.2.4 →
11.1.2.5 Identifier une réaction appropriée à des conditions et gestes dangereux.	12.1.2.5 →
11.1.2.6 Démontrer l'utilisation appropriée des outils de coupe.	12.1.2.6 →
11.1.2.7 Nommer, décrire, utiliser et entretenir l'équipement, les outils et les matériaux.	12.1.2.7 →
11.1.2.8 Démontrer et décrire des procédures de sécurité pour la manipulation des médias de projet.	12.1.2.8 →

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. (*suite*)

RAG 1.3 : Développer des compétences en littératie et en numératie s'appliquant au design de l'environnement.

11.1.3.1 Analyser un projet pour choisir l'équipement et les outils les mieux appropriés.	12.1.3.1 →
11.1.3.2 Définir la terminologie de base des matériaux de construction.	12.1.3.2 →
11.1.3.3 Démontrer la capacité de lire et d'interpréter des instructions.	12.1.3.3 →
11.1.3.4 Identifier et utiliser les mesures métriques et impériales dans un projet.	12.1.3.4 →
11.1.3.5 Démontrer des techniques de mesure exacte.	12.1.3.5 →
11.1.3.6 Interpréter et utiliser les symboles appliqués aux plans de conception.	12.1.3.6 →
11.1.3.7 Démontrer les procédures de préconstruction de base appliquées à un projet.	12.1.3.7 →
11.1.3.8 Terminer un ou plusieurs projets selon des critères définis, y compris de temps, pour produire un environnement de qualité.	12.1.3.8 →

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.3 : Développer des compétences en littératie et en numératie s'appliquant au design de l'environnement. *(suite)*

11.1.3.9 Utiliser les compétences en lecture technique pour suivre efficacement une série d'instructions.

12.1.3.9 Analyser un ensemble d'étapes en utilisant les bonnes techniques de rédaction technique pour décrire efficacement un processus technique.

11.1.3.10 Interpréter une représentation graphique d'une idée technique.

12.1.3.10 →

11.1.3.11 Démontrer le développement de compétences par la production d'un projet de design à diverses échelles (p. ex., mobilier, environnement intérieur, logement, collectivité, aménagement paysager, urbanisme).

12.1.3.11 →

11.1.3.12 Utiliser des techniques de dessin à la main pour créer des plans de conception.

12.1.3.12 →

12.1.3.13 Utiliser la technologie du dessin technique numérique pour élaborer des conceptions environnementales.

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes et des éléments fondamentaux du design.

RAG 2.1 : Acquérir une compréhension des principes du design.

11.2.1.1 Identifier le vocabulaire des principes du design appliqués à l'environnement bâti.

12.2.1.1 Analyser les principes du design ainsi que leur utilisation dans l'environnement bâti.

11.2.1.2 Appliquer les principes du design de l'environnement bâti à une illustration environnementale.

12.2.1.2 Créer une conception de projet à l'aide d'illustrations fondées sur les principes du design.

11.2.1.3 Lire et interpréter des plans en ce qui concerne l'efficacité de leur disposition et de leur design.

12.2.1.3 —>

11.2.1.4 Appliquer les principes du design à un projet.

12.2.1.4 —>

RAG 2.2 : Acquérir une compréhension des éléments du design.

11.2.2.1 Identifier le vocabulaire des éléments du design appliqués à l'environnement bâti.

12.2.2.1 Analyser les éléments du design ainsi que leur utilisation dans l'environnement bâti.

11.2.2.2 Appliquer les éléments du design de l'environnement bâti à une illustration environnementale.

12.2.2.2 Créer une conception de projet à l'aide d'illustrations fondées sur les éléments du design.

11.2.2.3 Lire et interpréter des plans en ce qui concerne l'efficacité de leur disposition et de leur design.

12.2.2.3 —>

11.2.2.4 Appliquer les éléments du design à un projet.

12.2.2.4 —>

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes et des éléments fondamentaux du design. (*suite*)

RAG 2.3 : Acquérir une compréhension de l'évolution du design de l'environnement.

11.2.3.1 Identifier des concepteurs et leur influence sur le design de l'environnement (p. ex., Frederick Law Olmsted [années 1860], architecte paysagiste; Frank Lloyd Wright [années 1910], architecte; Ray et Charles Eames [années 1940], designers de meubles; Arthur Erickson [années 1960], architecte/urbaniste; Andrée Putman, désigner d'intérieur; Douglas Cardinal [années 1990], architecte autochtone; Zaha Hadid [années 2000], architecte; David Adjaye, architecte; Kate Orff, architecte paysagiste; Tadao Ando, architecte)

12.2.3.1 Étudier les influences de designers sur le design de l'environnement actuel.

RAG 2.4 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement culturel.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires, des Aînés ou des gardiens du savoir lorsqu'ils réalisent les résultats d'apprentissage autochtones dans le cadre des protocoles traditionnels. Voir l'annexe 2.

11.2.4.1 Identifier l'interrelation entre le design de l'environnement et la culture, la politique, la religion, l'économie et la technologie.

12.2.4.1 →

11.2.4.2 Identifier des styles de design de l'environnement associés à différentes cultures (p. ex., peuples autochtones du Canada, colons européens et Canadiens d'aujourd'hui).

12.2.4.2 →

11.2.4.3 Discuter de l'incidence de la culture et du patrimoine sur les styles en fonction de l'emplacement géographique, des régions visées par un traité ou des contextes culturels.

12.2.4.3 →

11.2.4.4 Identifier l'objet et la fonctionnalité de designs de l'environnement historiques (p. ex., chaleur, portabilité, disponibilité du matériel).

12.2.4.4 Critiquer l'objet et la fonctionnalité d'applications contemporaines du design de l'environnement.

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes et des éléments fondamentaux du design. (*suite*)

RAG 2.5 : Appliquer l'apprentissage au processus de design.

Les cours de 10^e année (25S/20S), 11^e année (35S/30S) et 12^e année (45S/40S) en arts textiles et design explorent le domaine de la production et de la conception de costumes. Ce RAG pourrait faire partie d'un processus de conception de décor théâtral.

11.2.5.1 Identifier un design dans divers médias.	12.2.5.1 Analyser l'environnement bâti en fonction du sens implicite.
11.2.5.2 Effectuer une recherche sur les aspects culturels et historiques d'un environnement bâti.	12.2.5.2 →
11.2.5.3 Appliquer les principes et les éléments du design à la conception d'un environnement bâti.	12.2.5.3 →
11.2.5.4 Appliquer les considérations pratiques d'un environnement bâti (p. ex., budget, méthodes de construction, contexte, matériaux, public cible, environnement).	12.2.5.4 →
11.2.5.5 Créer une représentation visuelle bidimensionnelle d'un environnement bâti (p. ex., exactitude de l'époque, textures, poids, couleurs et formes).	12.2.5.5 →
11.2.5.6 Construire une forme tridimensionnelle d'un environnement bâti en démontrant des pratiques et des procédures sécuritaires.	12.2.5.6 →

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.

RAG 3.3 : Explorer la prise de décision éclairée et responsable en matière de design de l'environnement.

11.3.3.3 Déterminer les façons dont un produit peut être valorisé par le recyclage (p. ex., réparation, modification, nouveau design, recyclage, nouveau recouvrement).

12.3.3.3 →

11.3.3.4 Créer un produit valorisé par le recyclage à l'aide d'une ou de plusieurs des techniques suivantes (p. ex., réparation, modification, nouveau design, recyclage, nouveau recouvrement).

12.3.3.4 →

11.3.3.5 Examiner la disponibilité des produits sous-utilisés dans votre collectivité.

12.3.3.5 →

RAG 3.4 : Explorer des enjeux de sécurité et de disponibilité du logement en lien avec le design de l'environnement.

11.3.4.1 Définir la hiérarchie des besoins de Maslow et son lien avec la sécurité du logement (p. ex., aux niveaux physique, psychologique, sociale, émotionnelle et esthétique).

12.3.4.1 →

11.3.4.2 Définir et reconnaître la sécurité du logement au niveau individuel, familial et communautaire.

12.3.4.2 Reconnaître la sécurité du logement aux niveaux communautaire et mondial.

11.3.4.3 Identifier les composantes de la sécurité du logement des individus et des ménages (p. ex., disponibilité, accessibilité, adéquation, acceptabilité).

12.3.4.3 Discuter de facteurs qui influent sur la sécurité du logement des individus et des ménages (p. ex., emplacement, coût, disponibilité, région rurale ou urbaine) et des réponses communautaires et mondiales (p. ex., organismes sans but lucratif, dons/organismes de bienfaisance, gouvernement).

11.3.4.4 Expliquer les obstacles à la sécurité du logement et les effets de l'embourgeoisement des quartiers sur les collectivités du Manitoba et du Canada.

12.3.4.4 Expliquer les obstacles au logement à l'échelle mondiale et identifier la structure de soutien pour compenser l'embourgeoisement à l'échelle mondiale.

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences.

RAG 4.1 : Acquérir une compréhension des espaces de vie.

11.4.1.1 Identifier les fonctions des espaces de vie. 12.4.1.1 →

11.4.1.2 Déterminer les facteurs qui déterminent le choix des espaces de vie (p. ex. priorités, espace, rôles, coût, stade de la vie et mode de vie). 12.4.1.2 →

RAG 4.2 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement tout au long de la vie.

11.4.2.1 Décrire les espaces de vie dont les gens ont besoin à des étapes précises de leur vie. 12.4.2.1 →

11.4.2.2 Étudier les espaces matériels et leurs effets sur le bien-être mental et physique. 12.4.2.2 Analyser les espaces matériels et leurs effets sur le bien-être mental et physique.

11.4.2.3 Définir les principes du design universel, y compris le design inclusif. 12.4.2.3 Critiquer un espace au titre de l'emploi d'un design universel ou inclusif.

11.4.2.4 Analyser comment le design universel et le design inclusif répondent à des capacités, aspirations et besoins divers. 12.4.2.4 →

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.

RAG 5.1 : Démontrer ses compétences personnelles et sociales.

Remarque : Les RAG 5.1 à 5.5 doivent être intégrés tout au long du cours de design de l'environnement et ne sont pas envisagés comme une unité d'étude.

11.5.1.1 Démontrer une compréhension des autres et de leurs perspectives.

12.5.1.1 →

11.5.1.2 Communiquer efficacement avec les autres.

12.5.1.2 →

11.5.1.3 Participer de façon positive.

12.5.1.3 →

11.5.1.4 Assumer la responsabilité de ses actions.

12.5.1.4 →

11.5.1.5 Écouter pour comprendre et apprendre.

12.5.1.5 →

11.5.1.6 Favoriser son épanouissement personnel grâce à l'apprentissage continu.

12.5.1.6 →

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.2 : Faire preuve de capacité de réflexion et de prise de décision.

11.5.2.1 Expliquer sa réflexion aux autres d'une manière claire, précise, logique et complète.	12.5.2.1 →
11.5.2.2 Utiliser la réflexion innovatrice dans la prise de décision.	12.5.2.2 →
11.5.2.3 Comparer et contraster des approches courantes de la prise de décision.	12.5.2.3 →
11.5.2.4 Déterminer les facteurs qui influent sur la prise de décision.	12.5.2.4 →
11.5.2.5 Distinguer les faits des opinions pour prendre des décisions efficaces.	12.5.2.5 →
11.5.2.6 Prédire et analyser le résultat d'une décision.	12.5.2.6 →
11.5.2.7 Appliquer des stratégies décisionnelles à l'apprentissage, à la vie et au travail.	12.5.2.7 →

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 5.3 : Démontrer des aptitudes au travail d'équipe.

11.5.3.1 Démontrer la capacité de travailler de façon autonome et en collaboration en tant que membre de l'équipe. 12.5.3.1 →

11.5.3.2 Élaborer des stratégies pour établir des relations de travail positives et respectueuses avec tous les membres de l'équipe. 12.5.3.2 →

11.5.3.3 Reconnaître et prendre en compte les opinions et les contributions des membres de l'équipe afin d'établir un consensus pour atteindre les buts individuels et d'équipe. 12.5.3.3 →

11.5.3.4 Utiliser diverses stratégies pour résoudre les conflits de façon pacifique et équitable dans le respect des autres. 12.5.3.4 →

11.5.3.5 Collaborer avec les autres pour établir et déterminer les rôles, les buts et les responsabilités des membres individuels et de l'équipe. 12.5.3.5 →

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.4 : Démontrer une compréhension des compétences en gestion de projet.

11.5.4.1 Définir, décrire, coordonner, exécuter, évaluer, analyser et réfléchir à un projet individuel ou collectif. 12.5.4.1 →

11.5.4.2 Faire preuve de souplesse, d'adaptabilité et de résilience, individuellement et collectivement, au cours du processus du projet et savoir s'adapter à des situations nouvelles et en évolution. 12.5.4.2 →

11.5.4.3 Déterminer les compétences et les stratégies requises pour des projets indépendants ou collectifs (p. ex., communication, leadership, organisation, travail d'équipe, aptitudes sociales). 12.5.4.3 →

11.5.4.4 Identifier et évaluer les compétences transférables après avoir mené à bien un projet individuel ou collectif. 12.5.4.4 →

11.5.4.5 Réfléchir aux compétences personnelles et aux stratégies élaborées ainsi qu'à leur application à l'apprentissage, à la vie et au travail. 12.5.4.5 →

0490 Design de l'environnement (demi-crédit)

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 5.5 : Explorer des carrières liées au design de l'environnement.

11.5.5.1 Démontrer une compréhension des possibilités de carrière liées au design de l'environnement (p. ex., architecture, architecture paysagère, design d'intérieur, planification régionale et urbanisme).

11.5.5.2 Déterminer comment les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes se rapportent au travail.

11.5.5.3 Examiner et découvrir des possibilités de carrière dans le domaine du design de l'environnement en lien avec des intérêts professionnels personnels.

12.5.5.1 Identifier les possibilités d'emploi liées au design de l'environnement dans leur communauté.

12.5.5.2 Démontrer une compréhension de la façon dont les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes sont transférables à divers rôles professionnels.

12.5.5.3 Comparer et contraster le plan d'études requis pour diverses carrières dans le domaine du design de l'environnement.



DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT
11^e ET 12^e ANNÉES
(CRÉDIT COMPLET)

Cadre manitobain des résultats
d'apprentissage

Dans l'élaboration des résultats d'apprentissage, il a été présumé que les cours sont enseignés par des spécialistes du domaine; par conséquent, la terminologie et le langage utilisés dans ce cadre curriculaire sont propres au domaine d'expertise.

DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT - 11^e ET 12^e ANNÉES

Les cours de Design de l'environnement sensibilisent l'élève au rôle que joue l'environnement bâti dans notre vie quotidienne. Les résultats d'apprentissage du design de l'environnement permettent d'acquérir des compétences, des connaissances et des aptitudes pour explorer les relations entre les gens et l'environnement bâti par des activités d'évaluation, de design et de création.

Niveaux de cours et attribution des crédits

Un élève peut obtenir un crédit en suivant et réussissant un cours d'études conçu pour une durée minimale de 110 heures.

0490 Design de l'environnement (crédit complet)	10S 10A 10M 20S 20A 20M
----------------------------------------------------	-------------------------

Spécialisé (S) : Expériences éducatives dans des domaines spécialisés menant à d'autres études au-delà du secondaire (p. ex., apprentissage, collège, université).

ALA (A) : Expériences éducatives conçues pour mettre l'accent sur des résultats d'apprentissage de l'anglais langue additionnelle (ALA) dans le contexte de la matière, d'après le niveau évalué de maîtrise de l'ALA de l'élève, et pour aider l'élève à faire la transition vers des programmes réguliers du deuxième cycle du secondaire dans ce domaine. Un plan éducatif individuel ALA (PEI-ALA) doit être établi pour chaque élève.

Modifié (M) : Expériences éducatives destinées aux élèves ayant des déficiences cognitives importantes et pour lesquelles les résultats d'apprentissage du programme d'études provincial par matière ont été modifiés pour tenir compte des exigences d'apprentissage d'un élève, un plan éducatif individuel (PEI) est requis pour chaque élève.

Descriptions du cours Design de l'environnement - 11^e et 12^e années

Le cadre des résultats d'apprentissage de la 11^e et 12^e années du cours de Design de l'environnement comporte une certaine souplesse pour s'appliquer à tous les domaines du design de l'environnement : architecture, architecture paysagère, design d'intérieur, planification régionale et urbanisme.

La perspective de l'enseignement de l'écologie humaine de ce cadre curriculaire met l'accent sur les interrelations multidimensionnelles entre les gens, le logement et le design d'intérieur.

Chaque année d'études exige que les élèves acquièrent leur base de connaissances conceptuelles et leurs compétences. Certains résultats d'apprentissage seront semblables pour les deux niveaux d'études; dans d'autres situations, chaque niveau s'appuiera sur les connaissances antérieures pour progresser d'une compréhension conceptuelle simple à une progression conceptuelle plus complexe. Les descriptions de cours ci-dessous indiquent la profondeur et l'étendue des études à chaque niveau.

Le cours **design de l'environnement - 11^e année** met l'accent sur l'acquisition de compétences, de termes et de connaissances dans le domaine du logement et du design d'intérieur. Les principes et les éléments du design constituent le fondement du cours par l'application de la conception et du dessin technique d'espaces de vie. Les élèves identifieront des enjeux de justice sociale, de durabilité, de décisions des consommateurs et de problèmes de sécurité du logement dans l'environnement bâti, et démontreront leur capacité à répondre aux besoins des individus, des familles et des collectivités.

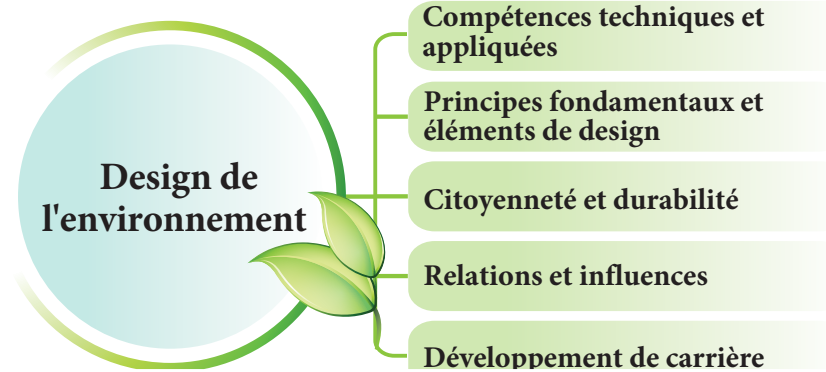
Le cours **design de l'environnement - 12^e année** met l'accent sur l'acquisition de compétences, de termes et de connaissances dans le domaine du logement et du design d'intérieur. Les principes et les éléments du design constituent le fondement du cours par l'application de la conception et du dessin technique numérique. Les élèves examineront des enjeux de justice sociale, de durabilité, de décisions des consommateurs, de sécurité du logement et de facteurs économiques et juridiques dans l'environnement bâti, et démontreront leur capacité à répondre aux besoins des individus, des familles et des collectivités.

Au Manitoba, le contenu du cours du design de l'environnement du secondaire est présenté comme une série de buts.

1. **Compétences techniques et appliquées** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour créer des environnements bâtis qui soutiennent les individus, les familles et les collectivités.

Les élèves auront l'occasion d'explorer leurs idées grâce à des expériences pratiques dans un environnement sûr et positif.

2. **Principes fondamentaux et éléments du design** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences en application dans le domaine du design de l'environnement. Les élèves auront l'occasion d'explorer et d'utiliser ces compétences, ressources et processus pour concevoir des environnements pour les individus, les familles et les collectivités.
3. **Citoyenneté et durabilité** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour devenir des citoyens qui examinent de façon critique la qualité de vie des gens, à l'échelle locale, nationale et mondiale, dans le but d'apporter des changements positifs vers un avenir durable et équitable.
4. **Relations et influences** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour établir et entretenir des relations positives et pour comprendre les enjeux et les défis qui ont une incidence sur les individus, les familles et les collectivités.
5. **Développement de carrière** : Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une communication efficace, au travail d'équipe et au leadership qui contribuent à la réussite dans l'apprentissage, la vie et le travail.



Terminologie

Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). Les appels à l'action identifiaient **l'éducation pour la réconciliation** comme l'un des domaines d'intervention pour guérir des séquelles des pensionnats indiens et faire progresser le processus de réconciliation canadienne. Tous les cours traités dans *Écologie humaine, 9^e à la 12^e année* : *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage* appuient la contribution d'Éducation et Formation Manitoba à la réconciliation. Pour plus amples renseignements sur les appels à l'action de la CVR, voir http://www.trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf.

Voici une explication de termes employés dans les résultats d'apprentissage qui pourraient ne pas être familiers ou nécessiter des précisions :

- **Aîné** : Chef spirituel qui possède des connaissances culturelles et traditionnelles, qui est représentatif de sa collectivité et vers qui les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits se tournent pour solliciter conseils et sagesse.
- **Gardien du savoir** : Les gardiens du savoir possèdent une connaissance clé du passé et du présent et sont en mesure de partager des enseignements sur les connaissances nouvelles et anciennes.
- **Autochtone** : Terme collectif utilisé pour décrire les premiers habitants du territoire avant le contact avec les Européens. Le terme ne fait pas seulement référence au passé, mais aussi à la société d'aujourd'hui, y compris la nation métisse dont l'origine remonte au premier contact avec les Européens. Au Canada, l'expression *peuples autochtones* comprend les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées.

RAG 1.1 : Démontrer une compréhension du design de l'environnement.

11.1.1.1 Définir le design de l'environnement et ses divers domaines d'études (p. ex., architecture, architecture paysagère, design d'intérieur, planification régionale et urbanisme).	12.1.1.1 →
11.1.1.2 Appliquer des compétences analytiques au design pour évaluer l'environnement bâti.	12.1.1.2 →
11.1.1.3 Discuter de l'importance du design et de sa relation avec le bien-être humain et les lieux où nous habitons.	12.1.1.3 →
11.1.1.4 Examiner les aspects de la créativité et de l'innovation ainsi que leur relation avec le design de l'environnement.	12.1.1.4 →
11.1.1.5 Examiner le processus du design et son application au design de l'environnement.	12.1.1.5 →

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.2 : Démontrer le respect des pratiques sécuritaires et des procédures relatives aux installations, aux processus, aux outils et à l'équipement.

11.1.2.1 Identifier et maintenir des environnements de travail propres.	12.1.2.1 →
11.1.2.2 Identifier et manifester un comportement sécuritaire dans l'aire de travail.	12.1.2.2 →
11.1.2.3 Définir et démontrer l'installation, la manipulation et l'utilisation sécuritaires des outils, de l'équipement, des matériaux et des produits chimiques.	12.1.2.3 →
11.1.2.4 Décrire les conditions dangereuses courantes qui causent des accidents.	12.1.2.4 →
11.1.2.5 Identifier une réaction appropriée à des conditions et gestes dangereux.	12.1.2.5 →
11.1.2.6 Démontrer l'utilisation appropriée des outils de coupe.	12.1.2.6 →
11.1.2.7 Nommer, décrire, utiliser et entretenir l'équipement, les outils et les matériaux.	12.1.2.7 →
11.1.2.8 Démontrer et décrire des procédures de sécurité pour la manipulation des médias de projet.	12.1.2.8 →

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. (*suite*)

RAG 1.3 : Développer des compétences en littératie et en numératie s'appliquant au design de l'environnement.

11.1.3.1 Analyser un projet pour choisir l'équipement et les outils les mieux appropriés.	12.1.3.1 →
11.1.3.2 Définir la terminologie de base des matériaux de construction.	12.1.3.2 →
11.1.3.3 Démontrer la capacité de lire et d'interpréter des instructions.	12.1.3.3 →
11.1.3.4 Identifier et utiliser les mesures métriques et impériales dans un projet.	12.1.3.4 →
11.1.3.5 Démontrer des techniques de mesure exacte.	12.1.3.5 →
11.1.3.6 Interpréter et utiliser les symboles appliqués aux plans de conception.	12.1.3.6 →
11.1.3.7 Démontrer les procédures de préconstruction de base appliquées à un projet.	12.1.3.7 →
11.1.3.8 Terminer un ou plusieurs projets selon des critères définis, y compris de temps, pour produire un environnement de qualité.	12.1.3.8 →

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 1 : Démontrer des compétences techniques et appliquées. *(suite)*

RAG 1.3 : Développer des compétences en littératie et en numératie s'appliquant au design de l'environnement. *(suite)*

11.1.3.9 Utiliser les compétences en lecture technique pour suivre efficacement une série d'instructions.

12.1.3.9 Analyser un ensemble d'étapes en utilisant les bonnes techniques de rédaction technique pour décrire efficacement un processus technique.

11.1.3.10 Interpréter une représentation graphique d'une idée technique.

12.1.3.10 →

11.1.3.11 Démontrer le développement de compétences par la production d'un projet de design à diverses échelles (p. ex., mobilier, environnement intérieur, logement, collectivité, aménagement paysager, urbanisme).

12.1.3.11 →

11.1.3.12 Utiliser des techniques de dessin à la main pour créer des plans de conception.

12.1.3.12 →

12.1.3.13 Utiliser la technologie du dessin technique numérique pour élaborer des conceptions de l'environnement.

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes et des éléments fondamentaux du design.

RAG 2.1 : Acquérir une compréhension des principes du design.

11.2.1.1 Identifier le vocabulaire des principes du design appliqués à l'environnement bâti.

12.2.1.1 Analyser les principes du design ainsi que leur utilisation dans l'environnement bâti.

11.2.1.2 Appliquer les principes du design de l'environnement bâti à une illustration environnementale.

12.2.1.2 Créer une conception de projet à l'aide d'illustrations fondées sur les principes du design.

11.2.1.3 Lire et interpréter des plans en ce qui concerne l'efficacité de leur disposition et de leur design.

12.2.1.3 —→

11.2.1.4 Appliquer les principes du design à un projet.

12.2.1.4 —→

RAG 2.2 : Acquérir une compréhension des éléments du design.

11.2.2.1 Identifier le vocabulaire des éléments du design appliqués à l'environnement bâti.

12.2.2.1 Analyser les éléments du design ainsi que leur utilisation dans l'environnement bâti.

11.2.2.2 Appliquer les éléments du design de l'environnement bâti à une illustration environnementale.

12.2.2.2 Créer une conception de projet à l'aide d'illustrations fondées sur les éléments du design.

11.2.2.3 Lire et interpréter des plans en ce qui concerne l'efficacité de leur disposition et de leur design.

12.2.2.3 —→

11.2.2.4 Appliquer les éléments du design à un projet.

12.2.2.4 —→

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes et des éléments fondamentaux du design. (*suite*)

RAG 2.3 : Acquérir une compréhension de l'évolution du design de l'environnement.

11.2.3.1 Identifier des concepteurs et leur influence sur le design de l'environnement (p. ex., Frederick Law Olmsted [années 1860], architecte paysagiste; Frank Lloyd Wright [années 1910], architecte; Ray et Charles Eames [années 1940], designers de meubles; Arthur Erickson [années 1960], architecte/urbaniste; Andrée Putman, désigner d'intérieur; Douglas Cardinal [années 1990], architecte autochtone; Zaha Hadid [années 2000], architecte; David Adjaye, architecte; Kate Orff, architecte paysagiste; Tadao Ando, architecte)

11.2.3.2 Déterminer la présence du design de l'environnement actuel au sein des collectivités (p. ex., entreprises commerciales, logement, aménagement communautaire).

11.2.3.3 Identifier des influences sur les tendances du design.

11.2.3.4 Identifier des progrès technologiques historiques dans les matériaux de construction.

11.2.3.5 Déterminer l'utilisation actuelle et future de la technologie dans le design de l'environnement.

12.2.3.1 Étudier les influences de designers sur le design de l'environnement actuel.

12.2.3.2 Identifier les tendances actuelles du design et leur incidence sur les choix individuels des consommateurs.

12.2.3.3 Analyser des prévisions des tendances et leur incidence sur la disponibilité pour les consommateurs.

12.2.3.4 →

12.2.3.5 Déterminer l'utilisation future de la technologie en design de l'environnement dans le contexte de l'évolution du marché mondial.

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes et des éléments fondamentaux du design. (*suite*)

RAG 2.4 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement culturel.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires, des Aînés ou des gardiens du savoir lorsqu'ils réalisent les résultats d'apprentissage autochtones dans le cadre des protocoles traditionnels. Voir l'annexe 2.

11.2.4.1 Identifier l'interrelation entre le design de l'environnement et la culture, la politique, la religion, l'économie et la technologie.

12.2.4.1 →

11.2.4.2 identifier des styles de design de l'environnement associés à différentes cultures (p. ex., peuples autochtones du Canada, colons européens et Canadiens d'aujourd'hui).

12.2.4.1 →

11.2.4.3 Discuter de l'incidence de la culture et du patrimoine sur les designs et styles des ornements en fonction de l'emplacement géographique, des régions visées par un traité et des contextes culturels.

12.2.4.3 →

11.2.4.4 Identifier l'objet et la fonctionnalité de designs de l'environnement historiques (p. ex., chaleur, portabilité, disponibilité du matériel).

12.2.4.4 Critiquer l'objet et la fonctionnalité d'applications environnementales contemporaines.

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des principes et des éléments fondamentaux du design. (*suite*)

RAG 2.5 : Appliquer l'apprentissage au processus de design.

Les cours de 10^e année (25S/20S), 11^e année (35S/30S) et 12^e année (45S/40S) en arts textiles et design explorent le domaine de la production et de la conception de costumes. Ce RAG pourrait faire partie d'un processus de conception de décor théâtral.

11.2.5.1 Identifier un design dans divers médias.

12.2.5.1 Analyser l'environnement bâti en fonction du sens implicite.

11.2.5.2 Effectuer une recherche sur les aspects culturels et historiques d'un environnement bâti.

12.2.5.2 →

11.2.5.3 Appliquer les principes et les éléments du design à la conception d'un environnement bâti.

12.2.5.3 →

11.2.5.4 Appliquer les considérations pratiques d'un environnement bâti (p. ex., budget, méthodes de construction, contexte, matériaux, public cible, environnement).

12.2.5.4 →

11.2.5.5 Créer une représentation visuelle bidimensionnelle d'un environnement bâti (p. ex., exactitude de l'époque, textures, poids, couleurs et formes).

12.2.5.5 →

11.2.5.6 Construire une forme tridimensionnelle d'un environnement bâti en démontrant des pratiques et des procédures sécuritaires.

12.2.5.6 →

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité.

RAG 3.1 : Explorer la justice sociale en ce qui concerne le design de l'environnement.

11.3.1.1 Définir le commerce équitable en ce qui concerne l'industrie des matériaux de construction et de design.

11.3.1.2 Démontrer sa connaissance des accords commerciaux entre nations, y compris les pays en développement.

11.3.1.3 Identifier des constructeurs, des petites entreprises et des artisans locaux de votre collectivité.

12.3.1.1 Analyser des entreprises du commerce équitable et leurs normes.

12.3.1.2 Critiquer de l'information sur certaines pratiques commerciales internationales et leurs effets sur la stabilité économique des nations commerçantes.

12.3.1.3 Étudier l'impact positif sur la communauté des achats auprès des fabricants, petites entreprises et artisans locaux (p. ex., économique, culturel, technologique).

RAG 3.2 : Explorer les tendances et les défis en matière de design de l'environnement durable.

11.3.2.1 Décrire les tendances actuelles et futures en matière de design de l'environnement (p. ex., produits de construction, déchets de projet, changements climatiques, écologie, systèmes humains, suffisance, résilience).

11.3.2.2 Identifier des matériaux de construction durables en rapport avec l'environnement.

11.3.2.3 Démontrer la capacité de réduire les déchets dans la production d'un projet.

12.3.2.1 Examiner les tendances actuelles et futures en matière de design de l'environnement (p. ex., produits de construction, déchets de projet, changements climatiques, écologie, systèmes humains, suffisance et résilience).

12.3.2.2 Enquêter sur l'impact sur l'environnement et les gens des procédés relatifs aux matériaux de construction (p. ex., du produit brut au produit fini).

12.3.2.3 Concevoir un produit faisant appel à une méthode de production qui produit un minimum de déchets.

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. (*suite*)

RAG 3.3 : Explorer la prise de décision éclairée et responsable en matière de design de l'environnement.

11.3.3.1 Identifier les facteurs qui influencent les choix de design de l'environnement (p. ex., culture, tendances actuelles, émotions, religion, situation sociale, éthique, économie, sécurité et protection, identification, exploration de soi, valeurs familiales).

12.3.3.1 →

11.3.3.2 Analyser l'effet des pratiques de design et de commercialisation des produits sur le comportement des consommateurs.

12.3.3.2 →

11.3.3.3 Déterminer les façons dont un produit peut être valorisé par le recyclage (p. ex., réparation, modification, nouveau design, recyclage, nouveau recouvrement).

12.3.3.3 →

11.3.3.4 Créer un produit valorisé par le recyclage à l'aide d'une ou de plusieurs des techniques suivantes (p. ex., réparation, modification, nouveau design, recyclage, nouveau recouvrement).

12.3.3.4 →

11.3.3.5 Examiner la disponibilité des produits sous-utilisés dans votre collectivité.

12.3.3.5 →

11.3.3.6 Acquérir une compréhension des lois et des ententes relatives à un produit (p. ex., étiquetage, législation fédérale, loi sur la sécurité des consommateurs, organismes et organisations de protection du consommateur).

12.3.3.6 →

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la citoyenneté et de la durabilité. (*suite*)

RAG 3.4 : Explorer des enjeux de sécurité et de disponibilité du logement en lien avec le design de l'environnement.

11.3.4.1 Définir la hiérarchie des besoins de Maslow et son lien avec la sécurité du logement (p. ex., aux niveaux physique, psychologique, sociale, émotionnelle et esthétique).

11.3.4.2 Définir et reconnaître la sécurité du logement au niveau individuel, familial et communautaire.

11.3.4.3 Identifier les composantes de la sécurité du logement des individus et des ménages (p. ex., disponibilité, accessibilité, adéquation, acceptabilité).

11.3.4.4 Expliquer les obstacles à la sécurité du logement et les effets de l'embourgeoisement des quartiers sur les collectivités du Manitoba et du Canada.

12.3.4.1 →

12.3.4.2 Reconnaître la sécurité du logement aux niveaux communautaire et mondial.

12.3.4.3 Discuter de facteurs qui influent sur la sécurité du logement des individus et des ménages (p. ex., emplacement, coût, disponibilité, région rurale ou urbaine) et des réponses communautaires et mondiales (p. ex., organismes sans but lucratif, dons/organismes de bienfaisance, gouvernement).

12.3.4.4 Expliquer les obstacles au logement à l'échelle mondiale et identifier la structure de soutien pour compenser l'embourgeoisement à l'échelle mondiale.

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences.

RAG 4.1 : Acquérir une compréhension des espaces de vie.

11.4.1.1 Identifier les fonctions des espaces de vie.

12.4.1.1 →

11.4.1.2 Déterminer les facteurs qui déterminent le choix des espaces de vie (p. ex. priorités, espace, rôles, coût, stade de la vie et mode de vie).

12.4.1.2 →

RAG 4.2 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement tout au long de la vie.

11.4.2.1 Décrire les espaces de vie dont les gens ont besoin à des étapes précises de leur vie.

12.4.2.1 →

11.4.2.2 Étudier les espaces matériels et leurs effets sur le bien-être mental et physique.

12.4.2.2 Analyser les espaces matériels et leurs effets sur le bien-être mental et physique.

11.4.2.3 Définir les principes du design universel, y compris le design inclusif.

12.4.2.3 Critiquer un espace au titre de l'emploi d'un design universel ou inclusif.

11.4.2.4 Analyser comment le design universel et le design inclusif répondent à des capacités, aspirations et besoins divers.

12.4.2.4 →

11.4.2.5 Décrivez les caractéristiques de design universel qui améliorent l'accès et la sécurité des membres de la famille aux différents stades de leur vie.

12.4.2.5 Décrire les caractéristiques de design universel qui améliorent l'accès communautaire et la sécurité des membres de la société à différentes étapes de leur vie.

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des relations et des influences. *(suite)*

RAG 4.2 : Acquérir une compréhension du design de l'environnement tout au long de la vie. *(suite)*

11.4.2.6 Résumer des théories du design qui influent sur le comportement humain (p. ex., théorie du cadre comportemental, théorie de la stimulation).

12.4.2.6 —→

11.4.2.7 Démontrer des stratégies pour améliorer le confort humain (p. ex., ergonomie, anthropométrie, proxémie).

12.4.2.7 —→

12.4.2.8 Appliquer les principes du design universel à un projet.

RAG 4.3 : Acquérir une compréhension des considérations économiques et juridiques liées aux espaces de vie.

12.4.3.1 Décrire différents modèles de propriété ou de location du logement au Canada.

12.4.3.2 Décrire des facteurs (p. ex., besoins en espace, désirs et ressources) dans l'obtention d'un logement (p. ex., revenu, économies et dettes, valeurs et buts).

12.4.3.3 Identifier les diverses ententes financières associées au logement (p. ex., paiements hypothécaires et intérêts, loyer, impôts fonciers, services publics).

12.4.3.4 Décrire les diverses obligations juridiques liées à l'achat ou à la location d'un logement (p. ex., offres d'achat, recherche de titres de propriété, baux, sous-location).

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.

RAG 5.1 : Démontrer ses compétences personnelles et sociales.

Remarque : Les RAG 5.1 à 5.5 doivent être intégrés tout au long du cours de design de l'environnement et ne sont pas envisagés comme une unité d'étude.

11.5.1.1 Démontrer une compréhension des autres et de leurs perspectives.

12.5.1.1 →

11.5.1.2 Communiquer efficacement avec les autres.

12.5.1.2 →

11.5.1.3 Participer de façon positive.

12.5.1.3 →

11.5.1.4 Se montrer responsable de ses actes.

12.5.1.4 →

11.5.1.5 Écouter pour comprendre et apprendre.

12.5.1.5 →

11.5.1.6 Favoriser son épanouissement personnel grâce à l'apprentissage continu.

12.5.1.6 →

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.2 : Faire preuve de capacité de réflexion et de prise de décision.

11.5.2.1 Expliquer sa réflexion aux autres d'une manière claire, précise, logique et complète.	12.5.2.1 →
11.5.2.2 Utiliser la réflexion innovatrice dans la prise de décision.	12.5.2.2 →
11.5.2.3 Comparer et contraster des approches courantes de la prise de décision.	12.5.2.3 →
11.5.2.4 Déterminer les facteurs qui influent sur la prise de décision.	12.5.2.4 →
11.5.2.5 Distinguer les faits des opinions pour prendre des décisions efficaces.	12.5.2.5 →
11.5.2.6 Prédire et analyser le résultat d'une décision.	12.5.2.6 →
11.5.2.7 Appliquer des stratégies décisionnelles à l'apprentissage, à la vie et au travail.	12.5.2.7 →

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 5.3 : Démontrer des aptitudes au travail d'équipe.

11.5.3.1 Démontrer la capacité de travailler de façon autonome et en collaboration en tant que membre de l'équipe.

12.5.3.1 →

11.5.3.2 Élaborer des stratégies pour établir des relations de travail positives et respectueuses avec tous les membres de l'équipe.

12.5.3.2 →

11.5.3.3 Reconnaître et prendre en compte les opinions et les contributions des membres de l'équipe afin d'établir un consensus pour atteindre les buts individuels et d'équipe.

12.5.3.3 →

11.5.3.4 Utiliser diverses stratégies pour résoudre les conflits de façon pacifique et équitable dans le respect des autres.

12.5.3.4 →

11.5.3.5 Collaborer avec les autres pour établir et déterminer les rôles, les buts et les responsabilités des membres individuels et de l'équipe.

12.5.3.5 →

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.4 : Démontrer une compréhension des compétences en gestion de projet.

11.5.4.1 Définir, décrire, coordonner, exécuter, évaluer, analyser et réfléchir à un projet individuel ou collectif. 12.5.4.1 →

11.5.4.2 Faire preuve de souplesse, d'adaptabilité et de résilience, individuellement et collectivement, au cours du processus du projet et savoir s'adapter à des situations nouvelles et en évolution. 12.5.4.2 →

11.5.4.3 Déterminer les compétences et les stratégies requises pour des projets indépendants ou collectifs (p. ex., communication, leadership, organisation, travail d'équipe, aptitudes sociales). 12.5.4.3 →

11.5.4.4 Identifier et évaluer les compétences transférables après avoir mené à bien un projet individuel ou collectif. 12.5.4.4 →

11.5.4.5 Réfléchir aux compétences personnelles et aux stratégies élaborées ainsi qu'à leur application à l'apprentissage, à la vie et au travail. 12.5.4.5 →

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 5.5 : Explorer des carrières liées au design de l'environnement.

11.5.5.1 Démontrer une compréhension des possibilités de carrière liées au design de l'environnement (p. ex., architecture, architecture paysagère, design d'intérieur, planification régionale et urbanisme).

11.5.5.2 Déterminer comment les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes se rapportent au travail.

11.5.5.3 Examiner et découvrir des possibilités de carrière dans le domaine du design de l'environnement en lien avec des intérêts professionnels personnels.

12.5.5.1 Identifier les possibilités d'emploi liées au design de l'environnement dans leur communauté.

12.5.5.2 Démontrer une compréhension de la façon dont les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes sont transférables à divers rôles professionnels.

12.5.5.3 Comparer et contraster le plan d'études requis pour diverses carrières dans le domaine du design de l'environnement.

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 5.6 : Appliquer l'apprentissage à une expérience de stage (facultatif).

Les élèves ont la capacité de participer à un apprentissage expérientiel dans un milieu supervisé pour un stage d'une durée maximale de 20 heures dans le cadre de ce cours donnant droit à un crédit complet. L'enseignant doit visiter régulièrement les élèves au lieu de travail.

Éducation et Formation Manitoba assume la responsabilité de la protection contre les accidents du travail pour tous les élèves en formation professionnelle. Chaque programme doit être inscrit auprès du Ministère avant la mise en œuvre de toute phase d'un programme d'apprentissage expérientiel de préparation à la carrière. Pour plus amples renseignements, voir <https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ate/index.html>.

Selon le placement, les élèves peuvent être tenus de fournir certains documents avant d'être admis à un stage (p. ex., vérification du casier judiciaire en vue du travail auprès de personnes vulnérables).

11.5.6.1 Utiliser diverses sources pour déterminer les possibilités de stage locales. 12.5.6.1 →

11.5.6.2 Appliquer les connaissances acquises durant ce cours à une occasion de stage. 12.5.6.2 →

11.5.6.3 Travailler en collaboration, consciencieusement et en toute sécurité pour accomplir toutes les tâches attribuées. 12.5.6.3 →

11.5.6.4 Utiliser efficacement des stratégies de conciliation travail-vie personnelle et des techniques de gestion du stress. 12.5.6.4 →

11.5.6.5 Agir de façon éthique et dans le cadre de la préparation et de l'expérience du stage, notamment en conformité des politiques, procédures et lois provinciales. 12.5.6.5 →

0490 Design de l'environnement (crédit complet)

11^e année

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises. (*suite*)

RAG 5.6 : Appliquer l'apprentissage à une expérience de stage (facultatif). (*suite*)

11.5.6.6 Acquérir des connaissances sur le travail en observant ou en aidant d'autres employés et en accomplissant les tâches attribuées.

12.5.6.6 →

11.5.6.7 Tenir et présenter des dossiers, des rapports ou des comptes rendus de réflexion exacts.

12.5.6.7 →



ÉTUDES DE LA FAMILLE
APPLIQUÉES
12^e ANNÉE
(CRÉDIT COMPLET)

Cadre manitobain des résultats
d'apprentissage

Dans l'élaboration des résultats d'apprentissage, il a été présumé que les cours sont enseignés par des spécialistes du domaine; par conséquent, la terminologie et le langage utilisés dans ce cadre curriculaire sont propres au domaine d'expertise.

ÉTUDES DE LA FAMILLE APPLIQUÉES

12^e ANNÉE

Les cours d'études de la famille appliquées proposent une démarche préventive, proactive et pratique qui vise à renforcer les personnes et les familles. Les élèves acquièrent des connaissances, des compétences et des attitudes pour faire des choix éclairés en ce qui concerne la prise en charge d'eux-mêmes et d'autrui dans le contexte d'une communauté mondiale. Les élèves acquièrent des stratégies pour gérer les défis de la vie d'une manière efficace et responsable qui enrichit leur parcours de vie.

Niveaux de cours et attribution des crédits

Un élève peut obtenir un crédit en suivant et réussissant un cours d'études conçu pour une durée minimale de 110 heures. L'élève peut obtenir un demi-crédit ou un crédit complet à chaque niveau scolaire dans le domaine des Études de la famille en plus du crédit complet du cours Études de la famille appliquées - 12^e année.

0487 Études de la famille (demi-crédit)	15S 15A 15M 25S 25A 25M 35S 35A 35M 45S 45A 45M
0487 Études de la famille (crédit complet)	10S 10A 10M 20S 20A 20M 30S 30A 30M 40S 40A 40M
0491 Études de la famille appliquées (crédit complet)	40S / 40A / 40M

Spécialisé (S) : Expériences éducatives dans des domaines spécialisés menant à d'autres études au-delà du secondaire (p. ex., apprentissage, collège, université).

ALA (A) : Expériences éducatives conçues pour mettre l'accent sur des buts d'apprentissage de l'anglais langue additionnelle (ALA) dans le contexte de la matière, d'après le niveau évalué de maîtrise de l'ALA de l'élève, et pour aider l'élève à faire la transition vers des programmes réguliers du deuxième cycle du secondaire dans ce domaine. Un plan éducatif individuel ALA (PEI-ALA) doit être établi pour chaque élève.

Modifié (M) : Expériences éducatives destinées aux élèves ayant des déficiences cognitives importantes. Lorsque les résultats d'apprentissage provinciaux par matière ont été modifiés pour tenir compte des besoins d'apprentissage d'un élève, un plan éducatif individuel (PEI) doit être établi pour chaque élève.

Description du cours Études de la famille appliquées - 12^e année

Le cours **Études de la famille appliquées - 12^e année** prépare les élèves à pouvoir prendre soin des nourrissons, des bambins et des enfants grâce à l'étude du développement de l'enfant. Les compétences et connaissances sont mises en application dans le cadre d'une expérience pratique de 40 heures avec des enfants où les élèves observent, guident le comportement, assurent la santé et la sécurité et participent à des expériences d'apprentissage par le jeu. Ce cours jette les bases d'études plus approfondies dans le domaine de l'éducation de la petite enfance et des carrières connexes.

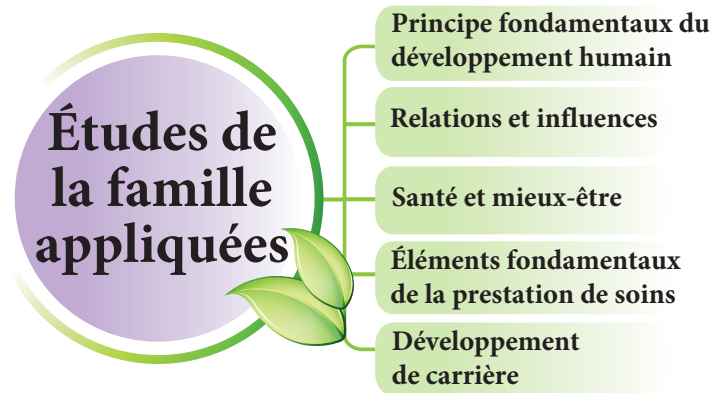
Stage pratique du cours Études de la famille appliquées - 12^e année

Les élèves participent à un stage supervisé de 40 heures dans le cadre de ce cours à crédit complet. Les possibilités de stage peuvent comprendre les garderies agréées, les classes de prématernelle, maternelle ou 1^{re} année, les centres d'aide préscolaire aux Autochtones, les programmes communautaires ou scolaires pour parents et enfants, les laboratoires, pouponnières et les programmes préscolaires sur place pour nourrissons, etc. Les expériences de stage peuvent exposer l'élève à divers établissements de la petite enfance. Lorsque le programme n'est pas titulaire d'un permis provincial, l'élève doit être supervisé par un éducateur des jeunes enfants (II ou III) titulaire de la classification selon les normes courantes (voir les normes du Manitoba à l'adresse https://www.gov.mb.ca/fs/childcare/students_workforce/classification.fr.html) ou un enseignant agréé par la province. Les élèves doivent être visités régulièrement par l'enseignant agréé par le Manitoba ou la personne désignée par l'école au lieu de stage.

Au Manitoba, le contenu du cours Études de la famille appliquées - 12^e année est structuré en une série de buts.

1. **Principes fondamentaux du développement humain :** Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à mieux connaître et comprendre les responsabilités personnelles et des membres de leur famille en matière de promotion de la santé, du bien-être et de la résilience des enfants.

2. **Relations et influences :** Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour établir et entretenir des relations positives avec les enfants, les individus, les familles et les collectivités.
3. **Santé et mieux-être :** Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour comprendre les facteurs qui influent sur notre santé et notre bien-être. Tout en élaborant des stratégies individuelles, les élèves renforceront leur capacité d'utiliser des compétences, des ressources et des processus qui améliorent la vie quotidienne des enfants, des individus, des familles et des collectivités.
4. **Éléments fondamentaux de la prestation de soins :** Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour se préparer aux responsabilités de fournisseur de soins, y compris les défis auxquels font face les enfants, les individus, les familles et les collectivités.
5. **Développement de carrière :** Les expériences d'apprentissage associées à ce but aideront les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à une communication efficace, au travail d'équipe et au leadership qui contribuent à la réussite dans l'apprentissage, la vie et le travail grâce à leur participation à un stage pratique supervisé de 40 heures.



Terminologie

Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). Les appels à l'action identifiaient **l'éducation pour la réconciliation** comme l'un des domaines d'intervention pour guérir des séquelles des pensionnats indiens et faire progresser le processus de réconciliation canadienne. Tous les cours traités dans *Écologie humaine, 9^e à la 12^e année* : *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage* appuient la contribution d'Éducation et Formation Manitoba à la réconciliation. Pour plus amples renseignements sur les appels à l'action de la CVR, voir http://www.trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf.

Voici une explication de termes employés dans les résultats d'apprentissage qui pourraient ne pas être familiers ou nécessiter des précisions :

- **Aîné** : Chef spirituel qui possède des connaissances culturelles et traditionnelles, qui est représentatif de sa collectivité et vers qui les collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuits se tournent pour solliciter conseils et sagesse.
- **Gardien du savoir** : Les gardiens du savoir possèdent une connaissance clé du passé et du présent et sont en mesure de partager des enseignements sur les connaissances nouvelles et anciennes.
- **Autochtone** : Terme collectif utilisé pour décrire les premiers habitants du territoire avant le contact avec les Européens. Le terme ne fait pas seulement référence au passé, mais aussi à la société d'aujourd'hui, y compris la nation métisse dont l'origine remonte au premier contact avec les Européens. Au Canada, l'expression *peuples autochtones* comprend les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

Les termes suivants utilisés dans le présent document et ces définitions visent à énoncer le contexte du présent cadre de résultats.

- **Enfants** : Personnes de 12 ans ou moins, y compris les nourrissons, les enfants d'âge préscolaire et les enfants d'âge scolaire.
- **Parents** : Personnes ayant le rôle de parent ou de tuteur.

- **Fournisseur de soins** : Personne qui assure les soins et la supervision d'un enfant, mais qui ne fournit pas de soins parentaux.
- **Famille** : Il peut s'agir d'un parent, d'un tuteur ou d'un intervenant ou organisme de services à l'enfance et à la famille. Le terme est utilisé pour reconnaître que plus d'une de ces personnes peut participer à la prise de décision pour cet enfant (p. ex., Aîné, membre du clan, grand-parent).

0491 Études de la famille appliquées (crédit complet)

12^e année

But 1 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du développement humain.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires, des Aînés ou des gardiens du savoir lorsqu'ils réalisent les résultats d'apprentissage autochtones dans le cadre des protocoles traditionnels. Voir l'annexe 2.

RAG 1.1 : Démontrer une compréhension de la croissance et du développement.

12.1.1.1 Décrire les recherches récentes sur le cerveau à l'appui de la pratique actuelle (p. ex., plasticité cérébrale, centres du cerveau, périodes critiques, autorégulation).

12.1.1.2 Décrire la croissance et le développement sociaux, émotionnels, cognitifs, physiques, linguistiques, spirituels et moraux des enfants.

12.1.1.3 Expliquer les principes et les caractéristiques du développement de l'enfant.

12.1.1.4 Décrire les menaces au sain développement humain et leurs répercussions sur les enfants, et décrire comment les facteurs de protection au niveau individuel, familial, communautaire ou gouvernemental peuvent favoriser la résilience dans leur contexte familial ou culturel.

12.1.1.5 Déterminer les besoins particuliers en matière d'apprentissage chez les enfants (p. ex., retards de développement, SAF, TDAH, autisme, douance, problèmes de mobilité, anxiété).

RAG 1.2 : Démontrer une compréhension des perspectives sur le développement de l'enfant.

12.1.2.1 Examiner les théories du développement qui s'appliquent aux nourrissons, aux enfants d'âge préscolaire et aux enfants d'âge scolaire. (p. ex., Maslow, Piaget, Kohlberg, Bronfenbrenner, Erikson et Brokenleg).

12.1.2.2 Définir et examiner diverses perspectives culturelles sur le développement de l'enfant.

12.1.2.3 Démontrer une compréhension de la façon dont les diverses théories du développement s'appliquent aux enfants dans des scénarios réels.

0491 Études de la famille appliquées (crédit complet)

12^e année

But 1 : Démontrer une compréhension des principes fondamentaux du développement humain. *(suite)*

RAG 1.3 : Démontrer une compréhension du développement socioémotionnel.

12.1.3.1 Décrire les changements socioémotionnels qui surviennent durant l'enfance.

12.1.3.2 Nommer et décrire des théories de l'attachement (p. ex., Bowlby, Ainsworth).

12.1.3.3 Décrire le rôle de la famille, des amis, des pairs, de la communauté et du clan dans la socialisation.

12.1.3.4 Décrire les stratégies que les adultes peuvent utiliser pour aider les enfants à acquérir des habiletés d'attachement, d'autorégulation et de socialisation.

RAG 1.4 : Démontrer une compréhension du développement cognitif et linguistique.

12.1.4.1 Décrire les changements liés au développement cognitif et linguistique qui surviennent durant l'enfance.

12.1.4.2 Nommer et décrire des théories du développement cognitif (p. ex., Piaget, Vygotsky, Montessori, Gardner, Bruner, Bandura, Binet).

12.1.4.3 Expliquer les fondements du développement linguistique et le processus d'acquisition de la langue chez les enfants et le lien entre le langage oral et l'alphabetisation (p. ex., rôle du jeu dans le développement linguistique, apprentissage du langage verbal, non verbal, apprentissage de deux langues ou de l'ALA).

12.1.4.4 Décrire le rôle de la famille, des amis, des pairs, de la communauté et du clan dans le développement linguistique.

12.1.2.5 Décrire des stratégies que les adultes peuvent utiliser pour soutenir le développement cognitif et linguistique des enfants.

0491 Études de la famille appliquées (crédit complet)

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des relations et des influences.

RAG 2.1 : Acquérir une compréhension des stratégies de communication pour établir des relations saines.

12.2.1.1 Identifier les styles (p. ex., passif, agressif, assertif) et les composantes de la communication verbale et non verbale.

12.2.1.2 Évaluer l'incidence de la technologie actuelle sur les relations.

12.2.1.3 Expliquer comment la sensibilisation et la compréhension culturelles peuvent faciliter la communication.

12.2.1.4 Résumer les façons dont une communication efficace ou inefficace a une incidence sur les relations.

12.2.1.5 Démontrer des compétences et des techniques pour communiquer efficacement avec les enfants et les adultes.

RAG 2.2 : Démontrer la capacité de promouvoir des relations positives avec les enfants.

12.2.2.1 Déterminer les facteurs qui favorisent un milieu d'apprentissage positif pour tous les enfants (p. ex., inclusion/diversité, lieu matériel, éclairage, matériel et expériences, soins affectifs, formation/ratios du personnel).

12.2.2.2 Décrire les avantages des routines et des limites pour les enfants.

12.2.2.3 Décrire comment les adultes peuvent être des modèles positifs pour les enfants.

12.2.2.4 Définir les symptômes du stress chez l'enfant et décrire la relation entre le stress et le comportement.

12.2.2.5 Définir des stratégies pour aider les enfants à gérer le stress.

12.2.2.6 Développer une philosophie personnelle pour prendre soin des enfants avec une attitude bienveillante.

12.2.2.7 Démontrer des stratégies pour établir et maintenir des relations en encourageant les comportements prosociaux, l'estime de soi positive et l'autorégulation, et les compétences en résolution de conflits chez les enfants.

0491 Études de la famille appliquées (crédit complet)

12^e année

But 2 : Démontrer une compréhension des relations et des influences. (*suite*)

RAG 2.3 : Démontrer une compréhension des situations difficiles pour les individus ou les familles.

Remarque : Les résultats d'apprentissage peuvent être intégrés tout au long du cours.

12.2.3.1 Définir le stress et les causes courantes du stress chez l'adulte (p. ex., collègues, parents et problèmes personnels).

12.2.3.2 Étudier les stratégies positives et identifier les stratégies d'adaptation négatives pour l'adulte face au stress.

12.2.3.3 Examiner des situations difficiles auxquelles les individus et les familles sont confrontés et leurs effets sur le bien-être familial (p. ex., difficultés financières, dépendances, violence, discrimination religieuse et culturelle, maladie, perte et deuil, handicaps, affections médicales chroniques, conciliation travail-vie personnelle, changements de lieu, traumatisme [pensionnat, réfugié, immigration et migration], mauvais traitements/négligence envers les enfants, pauvreté, isolement).

12.2.3.4 Déterminer les ressources pertinentes disponibles pour soutenir les individus ou les familles (p. ex., ressources communautaires, provinciales et fédérales).

0491 Études de la famille appliquées (crédit complet)

12^e année

But 3 : Démontrer une compréhension de la santé et du bien-être.

RAG 3.1 : Démontrer une compréhension du développement de l'identité personnelle et du caractère.

12.3.1.1 Identifier les composantes et démontrer une compréhension des facteurs qui influencent le concept de soi de l'enfant.

12.3.1.2 Réfléchir à la relation entre le concept de soi et le comportement de l'enfant.

12.3.1.3 Expliquer et évaluer des stratégies (interaction et environnement) pour renforcer un concept de soi positif chez l'enfant.

RAG 3.2 : Acquérir une compréhension des valeurs, de l'établissement de buts et de la prise de décision.

Remarque : Les résultats d'apprentissage peuvent être intégrés tout au long du cours.

12.3.2.1 Définir les valeurs et les buts, et en discuter.

12.3.2.2 Identifier les facteurs qui influencent les valeurs et les buts.

12.3.2.3 Démontrer une compréhension de la façon dont les valeurs influencent les buts et les décisions.

12.3.2.4 Appliquer les processus décisionnels à des situations.

0491 Études de la famille appliquées (crédit complet)

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des éléments fondamentaux de l'offre de soins.

Les enseignants sont invités à consulter des ressources supplémentaires, des Aînés ou des gardiens du savoir lorsqu'ils réalisent les résultats d'apprentissage autochtones dans le cadre des protocoles traditionnels. Voir l'annexe 2.

RAG 4.1 : Démontrer la capacité d'établir un environnement sain et sécuritaire pour les enfants.

- 12.4.1.1 Décrire et démontrer les procédures pour assurer la sécurité physique des enfants, prévenir les blessures et gérer les urgences.
- 12.4.1.2 Identifier et démontrer les pratiques courantes en matière de santé pour prévenir la propagation des maladies (p. ex., lavage des mains, salubrité des aliments, nettoyage et désinfection, toilettes et couches).
- 12.4.1.3 Effectuer une recherche sur les maladies et infections infantiles et le rôle de l'immunisation.
- 12.4.1.4 Décrire l'importance de choix alimentaires sains (p. ex., allaitement maternel, préparation, introduction aux aliments solides) et d'aliments et menus nutritifs pour établir de saines habitudes alimentaires tout en tenant compte des intolérances et des allergies.
- 12.4.1.5 Développer des compétences pratiques pour la transition (p. ex., actions, communication verbale, planification, réponse aux besoins de l'enfant) et des routines de soins (p. ex., couche, toilette, sieste, bain, brossage des dents, biberon, alimentation, habillage).

0491 Études de la famille appliquées (crédit complet)

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des éléments fondamentaux de l'offre de soins. *(suite)*

RAG 4.2 : Démontrer une compréhension des familles, des styles parentaux et des pratiques.

12.4.2.1 Nommer et décrire la diversité des formes et des structures familiales.

12.4.2.2 Expliquer le lien entre le changement sociétal et la définition changeante de la famille.

12.4.2.3 Nommer et décrire différents styles parentaux et évaluer leur influence sur la dynamique familiale avec les enfants.

12.4.2.4 Décrire comment les expériences personnelles peuvent limiter ou améliorer les capacités parentales, notamment pour la transmission de la langue, de la culture et de la religion.

12.4.2.5 Décrire comment les différents styles parentaux influencent la croissance et le développement de l'enfant (p. ex., encadrement et discipline, résilience, autorégulation, incapacité à s'épanouir, confiance, compétence).

12.4.2.6 Décrire comment la culture, la religion et le patrimoine influencent les pratiques d'éducation des enfants et les façons dont les familles transmettent la culture, la religion et le patrimoine aux enfants (p. ex., narration, arts, festivals, religion et rituels).

12.4.2.7 Décrire les stratégies qui favorisent un partenariat actif avec les familles des enfants.

0491 Études de la famille appliquées (crédit complet)

12^e année

But 4 : Démontrer une compréhension des éléments fondamentaux de l'offre de soins. (*suite*)

RAG 4.3 : Démontrer une compréhension des pratiques de jeu durant l'enfance.

12.4.3.1 Analyser le rôle de l'environnement d'apprentissage (intérieur et extérieur) dans l'apprentissage et le comportement des enfants.

12.4.3.2 Définir, décrire et expliquer comment le jeu enrichit le développement de l'enfant.

12.4.3.3 Définir, décrire et expliquer le rôle des adultes dans le cadre du processus de jeu.

12.4.3.4 Catégoriser les jouets, les livres et les jeux qui conviennent au développement des nourrissons, des enfants d'âge préscolaire et des enfants d'âge scolaire.

12.4.3.5 Comparer et contraster les types de jeu des enfants (solitaire, parallèle, coopératif, associatif, compétitif, etc.).

12.4.3.6 Comparer ses expériences personnelles liées au jeu durant l'enfance à celles observées chez les enfants aujourd'hui.

12.4.3.7 Consulter l'article 31 de la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*, et démontrer une compréhension du droit de jouer.

12.4.3.8 Démontrer la capacité de soutenir le jeu des enfants.

0491 Études de la famille appliquées (crédit complet)

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du développement de carrière et des compétences requises.

RAG 5.1 : Démontrer ses compétences personnelles et sociales.

Remarque : Les RAG 5.1 à 5.5 doivent être intégrés tout au long du cours d'études de la famille appliquées et ne sont pas envisagés comme une unité d'études.

12.5.1.1 Démontrer une compréhension des autres et de leurs perspectives.

12.5.1.2 Communiquer efficacement avec les autres.

12.5.1.3 Participer de façon positive.

12.5.1.4 Se montrer responsable de ses actes.

12.5.1.5 Écouter pour comprendre et apprendre.

12.5.1.6 Favoriser son épanouissement personnel grâce à l'apprentissage continu.

RAG 5.2 : Faire preuve de capacité de réflexion et de prise de décision.

12.5.2.1 Expliquer sa réflexion aux autres d'une manière claire, précise, logique et complète.

12.5.2.2 Utiliser la réflexion innovatrice dans la prise de décision.

12.5.2.3 Comparer et contraster des approches courantes de la prise de décision.

12.5.2.4 Déterminer les facteurs qui influent sur la prise de décision.

12.5.2.5 Distinguer les faits des opinions pour prendre des décisions efficaces.

12.5.2.6 Prédire et analyser le résultat d'une décision.

12.5.2.7 Appliquer des stratégies décisionnelles à l'apprentissage, à la vie et au travail.

0491 Études de la famille appliquées (crédit complet)

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du perfectionnement professionnel et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.3 : Démontrer des aptitudes au travail d'équipe.

12.5.3.1 Démontrer la capacité de travailler de façon autonome et en collaboration en tant que membre de l'équipe.

12.5.3.2 Élaborer des stratégies pour établir des relations de travail positives et respectueuses avec tous les membres de l'équipe.

12.5.3.3 Reconnaître et prendre en compte les opinions et les contributions des membres de l'équipe afin d'établir un consensus pour atteindre les buts individuels et d'équipe.

12.5.3.4 Utiliser diverses stratégies pour résoudre les conflits de façon pacifique et équitable dans le respect des autres.

12.5.3.5 Collaborer avec les autres pour établir et déterminer les rôles, les buts et les responsabilités des membres individuels et de l'équipe.

RAG 5.4 : Démontrer une compréhension des compétences en gestion de projet.

12.5.4.1 Définir, décrire, coordonner, exécuter, évaluer, analyser, réfléchir à un projet individuel ou collectif.

12.5.4.2 Faire preuve de souplesse, d'adaptabilité et de résilience, individuellement et collectivement, au cours du processus du projet et savoir s'adapter à des situations nouvelles et en évolution.

12.5.4.3 Déterminer les compétences et les stratégies requises pour un projet indépendant ou collectif (p. ex., communication, leadership, organisation, travail d'équipe, aptitudes sociales).

12.5.4.4 Identifier et évaluer les compétences transférables après avoir mené à bien un projet individuel ou collectif.

12.5.4.5 Réfléchir aux compétences personnelles et aux stratégies élaborées ainsi qu'à leur application à l'apprentissage, à la vie et au travail.

0491 Études de la famille appliquées (crédit complet)

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du perfectionnement professionnel et des compétences requises. (*suite*)

RAG 5.5 : Explorer des carrières liées à l'éducation de la petite enfance.

12.5.5.1 Examiner les cheminements de carrière liés à l'éducation de la petite enfance (p. ex., disciplines des sciences sociales et sciences humaines comme l'éducation de la petite enfance, le développement de l'enfant et de l'adolescent, l'intervention précoce, l'enseignement et l'éducation).

12.5.5.2 Déterminer comment les intérêts, les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes se rapportent au travail.

12.5.5.5 Étudier et découvrir des possibilités de carrière dans le domaine de l'éducation de la petite enfance qui correspondent à des intérêts professionnels personnels.

RAG 5.6 : Démontrer des compétences fondamentales en employabilité dans le cadre d'un stage.

Les élèves ont la capacité de participer à un apprentissage expérientiel dans un milieu supervisé pendant 40 heures dans le cadre de ce cours à crédit complet. Les possibilités de stage peuvent comprendre les garderies agréées, les classes de prématernelle, maternelle ou 1^{re} année, les centres d'aide préscolaire aux Autochtones, les programmes communautaires ou scolaires pour parents et enfants, les laboratoires, les pouponnières et les programmes préscolaires sur place pour nourrissons, etc. Les expériences de stage peuvent exposer l'élève à divers établissements de la petite enfance. Lorsque le programme n'est pas titulaire d'un permis provincial, l'élève doit être supervisé par un éducateur des jeunes enfants (II ou III) titulaire de la classification selon les normes courantes (voir les normes du Manitoba à l'adresse https://www.gov.mb.ca/fs/childcare/students_workforce/classification.fr.html) ou un enseignant agréé par la Province. Les élèves doivent être visités régulièrement par l'enseignant ou la personne désignée par l'école au lieu de stage.

Le ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba assume la responsabilité de la protection contre les accidents du travail pour tous les élèves en formation professionnelle. Chaque programme doit être inscrit auprès du Ministère avant la mise en œuvre de toute phase d'un programme d'apprentissage expérientiel axé sur la préparation à la carrière. Pour plus amples renseignements, voir <https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ate/index.html>.

Selon le placement, les élèves peuvent être tenus de fournir certains documents avant d'être admis à un stage (p. ex., vérification du casier judiciaire en vue du travail auprès de personnes vulnérables, vérification du registre concernant les mauvais traitements infligés à un enfant, premiers soins d'urgence et RCR qui comprend la RCR des nourrissons et des enfants, etc.).

0491 Études de la famille appliquées (crédit complet)

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du perfectionnement professionnel et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.6 : Démontrer des compétences fondamentales en employabilité dans le cadre d'un stage. *(suite)*

-
- 12.5.6.1 Nommer et décrire les différentes options de garde d'enfants disponibles pour répondre aux besoins des enfants et des familles.
 - 12.5.6.2 Déterminer des possibilités de stage locales.
 - 12.5.6.3 Appliquer les connaissances acquises durant ce cours à un stage.
 - 12.5.6.4 Travailler en collaboration, consciencieusement et en toute sécurité pour accomplir toutes les tâches attribuées.
 - 12.5.6.5 Utiliser efficacement des stratégies de conciliation travail-vie personnelle et des techniques de gestion du stress.
 - 12.5.6.6 Agir de façon éthique et dans le cadre de la préparation et de l'expérience du stage, notamment en conformité les politiques, procédures et lois provinciales et fédérales (p. ex. l'article 31 de la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*, signalement des mauvais traitements envers les enfants, lois sur la protection des renseignements personnels, *Loi sur la garde d'enfants*, Règlement du Manitoba 62/86, *Charte canadienne des droits et libertés*).
 - 12.5.6.7 Acquérir des connaissances sur le travail en observant ou en aidant les autres et en accomplissant les tâches attribuées.
 - 12.5.6.8 Indiquer comment les actions d'un bénévole peuvent avoir une incidence négative ou positive sur le fonctionnement d'un établissement ou d'une salle de classe.
 - 12.5.6.9 Démontrer ses compétences pour l'emploi.
 - 12.5.6.10 Démontrer des relations positives avec les parents, les tuteurs, les familles ou le personnel.
 - 12.5.6.11 Tenir des dossiers et des rapports exacts et les présenter à votre superviseur de stage.
 - 12.5.6.12 Développer une philosophie personnelle de travail avec les enfants et un engagement envers l'apprentissage continu.
 - 12.5.6.13 Évaluer les expériences de travail avec les enfants dans un milieu communautaire et réfléchir aux forces et aux points à améliorer possibles en fonction de la rétroaction de l'enseignant ou du superviseur.
-

0491 Études de la famille appliquées (crédit complet)

12^e année

But 5 : Démontrer une compréhension du perfectionnement professionnel et des compétences requises. *(suite)*

RAG 5.7 : Démontrer sa capacité d'assumer le rôle et des responsabilités d'un préposé aux services de garde en milieu de stage.

12.5.7.1 Établir des relations individuelles avec des enfants du groupe.

12.5.7.2 Fournir des soins d'éducation aux enfants.

12.5.7.3 Démontrer une capacité d'encadrement direct (verbale/physique) et indirect (routines, transition, environnement) efficace.

12.5.7.4 Démontrer l'application de compétences de réflexion critique pour aider les enfants à résoudre des problèmes.

12.5.7.5 Démontrer l'application de connaissances, de compétences et d'attitudes en matière de résolution de conflits.

12.5.7.6 Analyser les interactions avec des enfants individuels pour promouvoir des relations positives.

RAG 5.8 : Démontrer la capacité d'observer les enfants afin de planifier des expériences adaptées à leur développement en milieu de stage.

12.5.8.1 Identifier et appliquer des techniques d'observation pour étudier les enfants.

12.5.8.2 Mettre en application les résultats de l'observation pour planifier, organiser et mettre en œuvre des expériences adaptées au développement des enfants.

12.5.8.3 Mettre en œuvre une expérience de jeu planifiée fondée sur les intérêts et les capacités émergents des enfants.

12.5.8.4 Évaluer les expériences de travail auprès d'enfants à partir d'une réflexion personnelle ou d'une rétroaction pour enrichir l'apprentissage continu.



ÉCOLOGIE HUMAINE DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE

Annexes

Annexe 1 : Lignes directrices de sécurité
en classe pour le cours Écologie
humaine de la 9^e à la 12^e année

Annexe 2 : Aînés en classe

ANNEXE 1 : LIGNES DIRECTIVES DE SÉCURITÉ EN CLASSE POUR LE COURS ÉCOLOGIE HUMAINE DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE

Introduction

Les activités pratiques font partie intégrante de l'apprentissage en écologie humaine. L'enseignement de l'écologie humaine exige des élèves une participation active au développement de comportements sécuritaires et efficaces en vue de l'acquisition de compétences personnelles et professionnelles tout au long de leur vie. Les élèves progressent vers des cours axés sur les compétences, comme Écologie humaine de la 9^e à la 12^e année. Ils sont initiés à la formation autonome sur les compétences lorsqu'il y a une progression naturelle de la complexité de leur perfectionnement pratique des compétences. Au fil du temps, les élèves apprennent des techniques liées aux compétences professionnelles et, par la répétition et la pratique, acquièrent des compétences encore plus avancées comme la pensée critique, l'investigation et la résolution de problèmes. Les activités pratiques en laboratoire peuvent créer des liens importants dans la compréhension par les élèves de la nature de l'écologie humaine en ce qui a trait à l'apprentissage continu, la créativité et l'interaction de l'éducation et des compétences en formation professionnelle.

La nature de l'adolescence fait de la sécurité un enjeu très important. Lorsque les adolescents se concentrent sur la situation immédiate, ils peuvent ne pas tenir compte des conséquences ou des effets des actions actuelles sur l'avenir. Les adolescents ont souvent un côté égocentrique qui les amène à croire qu'ils sont uniques, spéciaux et invulnérables.

Ils peuvent ne pas être conscients des conséquences d'un comportement à risque. Il incombe à l'enseignant de tenir compte des considérations liées à la sécurité dans la planification des activités.

Le défi pour les écoles est d'offrir des activités d'écologie humaine qui sont simultanément gratifiantes sur le plan éducatif et pertinentes à la formation professionnelle ainsi qu'exigeantes pour les élèves tout en assurant leur sécurité. Ces objectifs souhaités peuvent être atteints grâce à un effort d'équipe impliquant tous ceux qui établissent et administrent les politiques scolaires, conçoivent et maintiennent l'environnement d'apprentissage, planifient et donnent des leçons en écologie humaine, et choisissent et préparent le matériel utilisé.

L'objectif de cette annexe est de réunir l'information dont les directeurs, les planificateurs, les enseignants et le personnel de soutien ont besoin pour prendre des décisions éclairées en matière de sécurité. Elle indique les domaines dans lesquels il faut prendre des décisions et des mesures à divers niveaux, et appuie la planification et l'exécution avec de l'information sur les lois et les normes en matière de sécurité, les risques pour la sécurité et des exemples de procédures pour éliminer ou réduire les dangers.

1. Importance d'un programme de santé et sécurité

En quoi consiste un système de responsabilité interne en matière de santé et de sécurité?

La *Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail* soutient le droit de chaque travailleur à un milieu de travail sain et sécuritaire. Le devoir de créer et de maintenir un milieu de travail sain et sécuritaire incombe à chaque personne en milieu de travail dans la mesure où elle a l'autorité et la capacité de le faire. Qu'il s'agisse d'un directeur général ou du nouvel enseignant embauché, chacun a la responsabilité personnelle et partagée de collaborer pour prévenir les blessures et les maladies en milieu de travail.

Comme les employeurs exercent le plus grand contrôle sur le milieu de travail, ils ont également le plus grand degré de responsabilité juridique en matière de santé et de sécurité. Cela ne libère toutefois pas les directeurs d'école et les enseignants de leur obligation de participer et de collaborer au contrôle des risques en milieu de travail et de prendre les précautions nécessaires pour se protéger et protéger les autres contre les risques.

La Loi reconnaît également que seuls des travailleurs bien informés et habilités peuvent s'acquitter efficacement de leurs responsabilités. Elle confère trois droits importants aux travailleurs :

- **Le droit de connaître** les risques en milieu de travail, y compris la façon d'identifier les risques et de se protéger contre eux, et les droits accordés aux travailleurs en vertu de la Loi.

- **Le droit de participer** dans les décisions relatives à la santé et à la sécurité au travail sans représailles pour leur participation. La participation est en partie assurée par le comité ou le représentant des travailleurs.
- **Le droit de refuser** d'exécuter un travail que le travailleur juge dangereux pour lui-même ou pour la sécurité des autres.

La Loi protège les droits en interdisant aux employeurs d'imposer des mesures disciplinaires ou d'autres sanctions aux travailleurs qui s'acquittent de leurs responsabilités ou exercent leurs droits. Ce cadre aide les travailleurs à participer avec les employeurs et les superviseurs à la prévention des blessures et des maladies en milieu de travail.

Collectivement, ces composantes sont souvent appelées le système de responsabilité interne (SRI) pour la santé et la sécurité au travail, mais un bon contexte de santé et sécurité ne peut pas dépendre uniquement du système de responsabilité interne. Il faut également compter sur la surveillance et l'application réglementaire continues par la Direction de la sécurité et de l'hygiène du travail.

La combinaison de la surveillance interne par les comités de santé et de sécurité au travail et de la surveillance et de l'application réglementaire externes par la Direction de la sécurité et de l'hygiène du travail assure une meilleure conformité législative et un système de responsabilité interne plus efficace en milieu de travail.

Diligence raisonnable : Approche de la sécurité en écologie humaine

Qu'est-ce que la diligence raisonnable?

Les articles 5, 6 et 7 de la Loi énoncent les responsabilités en matière de diligence raisonnable. La loi est accessible en ligne à l'adresse www.gov.mb.ca/labour/safety.

La diligence raisonnable signifie que toutes les personnes responsables de la santé et de la sécurité doivent prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour éviter une blessure ou une maladie professionnelle. Ce concept de « diligence raisonnable » tient les personnes responsables de leurs actes (ce qu'elles font) et de leurs omissions (ce qu'elles ne font pas). Il va au-delà de la simple « conformité réglementaire ».

La diligence raisonnable englobe les concepts suivants.

■ **Raisonnement possible :**

Ce qui est « raisonnablement possible » est déterminé en se demandant ce qu'une personne raisonnable, dans le même poste et dans les mêmes circonstances, aurait fait pour prévenir l'incident. Pour prendre cette décision, il faut tenir compte de trois facteurs principaux :

- prévisible;
- évitable;
- contrôlable.

■ **Degré de risque :**

L'approche choisie pour exécuter une tâche dépend du degré de risque. Plus le risque est élevé, plus les mesures de sécurité doivent être complètes.

Dans le cas d'un programme de santé et de sécurité au travail, le critère de diligence raisonnable impose que les employeurs prennent les mesures suivantes.

- **Établir un programme :** Le programme devrait systématiquement identifier les dangers et évaluer leurs risques. Il doit comprendre des plans intégrés pour gérer ces risques. Les plans devraient réduire la probabilité que les dangers identifiés causent des torts.
- **S'assurer que le programme est adéquat :** Le programme doit répondre aux besoins du milieu de travail et des travailleurs. Il est avisé de comparer son programme aux normes de l'industrie.
- **Surveiller et évaluer l'efficacité du programme :** Le personnel compétent doit être en mesure de vérifier régulièrement l'efficacité du programme et de déterminer dans quelle mesure il satisfait aux exigences législatives.

Comprendre la négligence et la responsabilité.

Le segment suivant est adapté du *Manuel administratif*, qui comprend une section de référence de trois pages sur la négligence et la responsabilité.

En droit, il est généralement présumé que les enseignants et les autres personnes chargées de la garde d'élèves ont le devoir d'être responsables de la sécurité et du bien-être de ces élèves pendant les heures d'école, et aussi après les heures d'école durant toute activité parrainée par l'école dans ses locaux ou à l'extérieur. Le défaut d'agir raisonnablement dans les circonstances, si cette omission cause des blessures à un élève ou sa mort, peut entraîner une poursuite pour négligence.

Pour qu'une poursuite judiciaire pour négligence soit admise, on doit généralement retrouver les quatre conditions suivantes :

1. La personne présumée négligente doit avoir l'obligation légale de maintenir une norme de conduite qui protège les autres personnes contre les dangers.
2. Cette personne doit ne pas se conformer à une norme de conduite raisonnable dans le cadre de cette obligation. (La norme acceptée est celle d'un parent prudent d'une grande famille. Toutefois, au moins une décision récente d'un tribunal se démarquait clairement de cette norme pour adopter une norme de diligence « professionnelle » plus exigeante lorsqu'un enseignant a besoin de connaissances, d'une formation ou d'une expérience spécialisées pour s'acquitter de ses fonctions, par exemple l'enseignement de la gymnastique dans un établissement d'enseignement au niveau secondaire).
3. Les personnes envers lesquelles on a cette obligation doivent avoir subi une perte ou une blessure réelle (il peut s'agir de pertes ou de dommages matériels, de blessures corporelles ou psychologiques ou de décès).
4. Il doit y avoir un lien de causalité certain entre le défaut de la première personne de maintenir une norme de conduite appropriée et la perte ou la blessure subie par la deuxième personne.

Il n'est pas difficile de prouver que les enseignants et autres responsables scolaires ont l'obligation de prendre soin des élèves. Dans toute activité scolaire, le personnel scolaire est généralement présumé responsable, dans des limites raisonnables, du bien-être des élèves.

Le fait qu'un incident se produise ne signifie pas automatiquement qu'il y a eu négligence. Des accidents authentiques se produisent et, bien qu'ils soient malheureux, personne ne peut en être blâmé. Ce n'est que si un tribunal décide qu'une personne raisonnablement prudente dans la situation de l'enseignant aurait anticipé l'incident et agi pour l'empêcher que l'enseignant pourrait être reconnu coupable de négligence.

Si les élèves doivent être placés dans des situations où il y a risque de blessure, une formation appropriée et une séance d'information sur la sécurité doivent être dispensées, et les règlements de sécurité doivent être appliqués consciencieusement. De plus, les responsables des écoles sont tenus par la loi de veiller à ce que les installations et le matériel utilisés soient dans un état sécuritaire.

Responsabilité dans le cours Écologie humaine de la 9^e à la 12^e année

L'enseignant prudent doit s'assurer que toutes les précautions sont prises pour éviter les blessures. Cette démarche devrait comprendre une inspection périodique de l'équipement, tenir dûment compte de bonnes pratiques de discipline et de sécurité et assurer une supervision adéquate et un enseignement compétent. L'enseignant en écologie humaine devrait reconnaître un environnement potentiellement dangereux dans les aires pédagogiques. Toute situation potentiellement dangereuse doit être évitée. Pour réduire les risques de blessures, les enseignants en écologie humaine devraient :

- comprendre l'élément de sécurité de chaque activité;
- assurer un milieu d'enseignement sécuritaire;
- utiliser du matériel sécuritaire et testé qu'ils connaissent bien;
- comprendre les mesures de sécurité des activités d'apprentissage propres à l'écologie humaine;
- éviter d'enseigner des techniques très spécialisées ou difficiles qui dépassent les capacités des élèves;
- contrôler, gérer et organiser les élèves pour éviter les accidents ou les blessures.

Objectifs généraux

Le présent document sur la santé et la sécurité a pour but d'aider les enseignants à élaborer et appliquer un programme qui préviendra et contrôlera les incidents. Un tel programme protégera les élèves et augmentera l'efficacité des méthodes pédagogiques et du fonctionnement des installations.

Le présent document vise également à doter nos élèves et futurs travailleurs des compétences, connaissances et attitudes nécessaires pour les mettre à l'abri des blessures maintenant et plus tard au travail.

Les compétences acquises dans le cadre d'un programme efficace peuvent être transférées aux activités quotidiennes et aux choix personnels des élèves. Les attitudes positives doivent être développées par l'éducation, dès le jeune âge, et renforcées tout au long des activités et des enseignements quotidiens. Pour que l'éducation en matière de santé et de sécurité soit efficace, il importe de la considérer comme un partenariat continu entre l'école, le foyer, la collectivité et le milieu de travail, en mettant l'accent sur les éléments suivants :

- Réduire le risque de blessures.
 - Évaluer les situations potentiellement dangereuses et faire preuve d'innovation pour gérer ces préoccupations en toute sécurité.
 - Comprendre la santé et la sécurité comme partie intégrante de la vie.
 - Mettre en pratique des techniques de prise de décision et de prévention judicieuses.
- Manifester des aptitudes en pensée critique et en résolution de problèmes qui leur permettront de résoudre des problèmes de santé et de sécurité.
 - Reconnaître les risques et les dangers.
 - Reconnaître les situations d'urgence et intervenir de façon appropriée.
 - Posséder les connaissances, la confiance et l'initiative qui leur permettront de reconnaître et de modifier des comportements et des pratiques dans leur milieu de travail.
 - Manifester une capacité d'influencer les collègues et les employeurs et de communiquer efficacement avec eux afin de maintenir un milieu de travail sain et exempt d'accidents.
 - Reconnaître les signes et les symboles de santé et de sécurité (p. ex., SIMDUT).
 - L'élimination ou la réduction des incidents devraient constituer une préoccupation prioritaire de tout le monde à l'école. Un programme officiel de santé et de sécurité permettra aux enseignants et aux élèves d'atteindre leurs objectifs en matière de santé et de sécurité.

Établissement des résultats du programme

L'établissement de résultats et de politiques pour orienter l'élaboration du programme de santé et sécurité est essentiel à sa conception et à son organisation. La première étape consiste à établir ce qui suit :

1. Obtenir et maintenir un soutien pour le programme.
2. Motiver, éduquer et former les personnes participant au programme afin qu'elles soient en mesure de reconnaître et corriger les risques présents dans les laboratoires et les installations ou de les signaler.
3. Intégrer le contrôle des risques à la conception.
4. Implanter un programme d'inspection et d'entretien de la machinerie, de l'équipement, des outils et des installations
5. Intégrer le contrôle des risques à l'enseignement scolaire et aux techniques et méthodes pédagogiques.
6. Se conformer aux normes établies en matière de santé et de sécurité.

Énoncé de politique

Une fois les objectifs établis, la deuxième étape consiste à formuler l'énoncé de politique avec la participation active de toutes les personnes impliquées dans le fonctionnement du programme. L'énoncé de politique doit refléter les éléments suivants :

1. L'importance que l'enseignant accorde à la santé et au bien-être de ses élèves.
2. L'accent mis par l'école sur l'efficacité des opérations avec un minimum d'incidents et de pertes.

3. L'intention d'intégrer le contrôle des risques.
4. La nécessité d'un leadership actif, d'une participation directe et d'un soutien de l'ensemble de l'organisation scolaire.
5. L'objectif de l'administration de l'école est de rendre ses installations, ses opérations, sa machinerie, son équipement, ses outils, etc., conformes aux normes et règlements en matière de santé et de sécurité.

Nécessité d'un budget adéquat

Il ne peut y avoir de compromis quant à la sécurité des élèves. Les directeurs, en collaboration avec leurs enseignants et les comités de santé et de sécurité, devraient définir leurs besoins en matière de programmes de santé et de sécurité et affecter un niveau suffisant de ressources pour répondre à ces besoins ainsi que les allocations traditionnellement associées au processus de formation et d'éducation.

Responsabilités à l'égard du programme de santé et sécurité

La responsabilité à l'égard du programme de santé et sécurité peut être établie aux niveaux suivants :

1. Administration scolaire
2. Comités de santé et sécurité
3. Enseignants
4. Personnel de soutien
5. Élèves
6. Parents

Responsabilités de l'administration scolaire

Avant d'entreprendre un programme de santé et de sécurité, il est essentiel qu'un tel programme reçoive le soutien et l'engagement de l'administration scolaire. Le conseil scolaire, le directeur général, le directeur et d'autres personnes chargées de l'administration et de la supervision doivent assumer l'entière responsabilité du programme de santé et de sécurité au fur et à mesure qu'il est mis sur pied, fournir les efforts nécessaires pour lancer le programme et superviser ses activités. Leur responsabilité est essentielle à l'obligation continue de mettre en œuvre un programme efficace de santé et de sécurité.

De plus, les directeurs et superviseurs doivent inviter des discussions avec les enseignants et d'autres intervenants du programme pendant les réunions de planification et périodiquement tout au long de l'année scolaire. Ces discussions peuvent porter sur l'évolution du programme, les besoins particuliers et l'examen des procédures et solutions de rechange en matière de santé et de sécurité dans l'école en cas d'urgence découlant d'un incident. Plus précisément, la responsabilité à ce niveau consiste à :

- fixer des objectifs et des politiques;
- veiller à ce que l'information, les installations, les outils et l'équipement nécessaires soient disponibles pour exécuter un programme sécuritaire;
- veiller à rendre disponibles des fonds suffisants pour un budget de sécurité efficace;
 - Il s'agirait notamment d'offrir un soutien continu d'assistants en éducation aux élèves qui ont besoin d'adaptation ou d'une supervision supplémentaire

pour une gestion sécuritaire du comportement, surtout si un soutien est déjà offert dans d'autres domaines scolaires.

- promouvoir et appuyer le perfectionnement professionnel concernant les initiatives de sécurité en écologie humaine.

En consultation avec le comité de santé et de sécurité, la direction de l'école doit énoncer des critères significatifs pour mesurer le succès du programme de santé et sécurité et produire des renseignements sur lesquels fonder les décisions futures.

Responsabilités des enseignants

Les enseignants ont la responsabilité professionnelle de protéger et d'éduquer ceux qui ont été placés sous leur supervision. En collaboration avec le directeur, les enseignants sont chargés de créer un milieu d'enseignement sain et sécuritaire, d'intégrer l'identification des dangers, l'évaluation des risques et le contrôle de la situation dans tous les aspects de l'établissement.

Concrètement, les enseignants sont les yeux et les oreilles du système de contrôle des installations. Au quotidien, les enseignants doivent savoir ce qui se passe dans leurs installations, qui le fait, comment diverses tâches sont accomplies et dans quelles conditions. Ils doivent être prêts à changer une partie d'une opération ou l'ensemble de l'opération s'ils perçoivent la nécessité immédiate de mesures correctives.

Les enseignants en écologie humaine doivent examiner les politiques et les règlements en matière de santé et de

sécurité dans leur école ou division. Cela peut exiger que les enseignants aient une formation ou une certification à jour dans des domaines liés à l'enseignement, comme les cours de premiers soins ou de certification en manipulation sécuritaire des aliments.

Voici les principales responsabilités en matière de santé et de sécurité des enseignants qui utilisent des installations d'écologie humaine :

- Démontrer des procédures de travail sécuritaires par l'exemple.

Remarque : Les enseignants sont des modèles pour leurs élèves et devraient adopter un comportement exemplaire dans une classe d'écologie humaine en démontrant par l'exemple des procédures de travail sécuritaires. Des vêtements propres et appropriés permettant une entière liberté de mouvement sont recommandés pour toutes les activités pratiques. Comme il existe un risque de blessure personnelle et de maladie d'origine alimentaire, il est fortement recommandé aux enseignants de s'assurer :

- d'enlever les bijoux inappropriés;
- d'attacher les cheveux longs sur le dessus ou à l'arrière de la tête;
- de porter des chaussures appropriées couvrant adéquatement des pieds (p. ex., éviter les sandales);
- d'utiliser en tout temps l'équipement de protection pertinent;
- de former et d'éduquer les élèves sur les méthodes et pratiques de travail sécuritaires;

- de participer activement aux comités de santé et de sécurité dans les écoles et d'appuyer leurs initiatives;
- de superviser et d'évaluer le rendement des élèves en tenant compte du comportement et des méthodes de travail sécuritaires;
- d'être constamment attentifs aux facteurs humains, situationnels et environnementaux pouvant causer des incidents;
- de corriger les dangers détectés pendant la surveillance ou de les signaler aux personnes qui peuvent prendre des mesures correctives;
- de faire enquête sur tous les incidents survenus dans leurs laboratoires ou installations pour en déterminer la cause;
- de veiller à ce que l'information sur la reconnaissance et le contrôle des risques soit incluse dans chaque module d'enseignement et séance d'administration;
- d'adopter une attitude positive à l'égard de la sécurité des élèves à l'école, à la maison, dans les milieux sociaux et dans les activités en milieu de travail.

Responsabilité du personnel de soutien

Le personnel de soutien (p. ex., assistants en éducation ou en salle de classe, services aux élèves) joue un rôle important dans la création et le maintien d'un environnement d'apprentissage sécuritaire et productif, particulièrement dans un cours d'écologie humaine. Ils sont à l'avant-plan de la conception de programmes spécialisés et possèdent souvent de l'information qu'un enseignant d'écologie humaine ne connaît pas.

Le personnel de soutien peut offrir divers soutiens, de l'aide à l'acquisition de compétences fondamentales de base jusqu'à la pratique de la gestion comportementale avancée. Le personnel de soutien peut répondre à une diversité de besoins d'un élève ou s'occuper de plusieurs élèves, collectivement, avec une grande variété de besoins distincts, en particulier les élèves qui ont besoin d'adaptation aux cours d'écologie humaine. Les limitations physiques ou les problèmes de comportement peuvent accroître le risque d'accidents potentiels. Comme les membres du personnel de soutien font partie intégrante d'une expérience sécuritaire pour les élèves sous leur responsabilité, ils devraient être prêts à contribuer à toutes les formes de sécurité dans un cours d'écologie humaine.

En général, leur responsabilité pourrait consister à aider à la préparation du matériel de laboratoire d'écologie humaine à la demande des enseignants pour les élèves ayant des besoins particuliers afin de leur permettre de participer activement (p. ex., aider les élèves ayant des besoins particuliers à installer ou à nettoyer les outils et l'équipement de façon sécuritaire; veiller à ce que tous les élèves [ayant des besoins particuliers ou non] qui relèvent de leur supervision

directe soient en sécurité et se concentrent sur leur tâche). Toutefois, leur rôle peut également comprendre la promotion et le maintien des normes de sécurité dans les activités en laboratoire et en classe, et l'assurance que tous les outils et le matériel d'écologie humaine sont en bon état.

Voici les principales responsabilités du personnel de soutien en matière de santé et de sécurité :

- Démontrer des procédures de travail sécuritaires par l'exemple, comme l'a démontré ou demandé l'enseignant en écologie humaine.

Remarque : Les membres du personnel de soutien, comme les enseignants, sont des modèles pour leurs élèves et devraient adopter un comportement exemplaire dans une classe d'écologie humaine en démontrant par l'exemple des procédures de travail sécuritaires. Des vêtements propres et appropriés permettant une entière liberté de mouvement sont recommandés pour toutes les activités pratiques. Comme il existe un risque de blessure personnelle et de maladie d'origine alimentaire, il est fortement recommandé que le personnel de soutien s'assure :

- d'enlever les bijoux inappropriés;
- d'attacher les cheveux longs sur le dessus ou à l'arrière de la tête;
- de porter des chaussures appropriées couvrant adéquatement des pieds (p. ex., éviter les sandales);
- d'utiliser en tout temps l'équipement de protection pertinent;
- d'exprimer un intérêt actif et de se conformer aux politiques et règlements de l'école en matière de santé

et de sécurité (tels que démontrés ou expliqués par l'enseignant);

- de surveiller l'établissement pour repérer les facteurs humains, situationnels et environnementaux pouvant entraîner des incidents pour les élèves ayant des besoins particuliers (c.-à-d. informer les élèves des meilleures façons d'utiliser des méthodes et pratiques de travail sécuritaires);
- de corriger les dangers détectés pendant la surveillance ou de les signaler à l'enseignant d'écologie humaine, qui peut prendre des mesures correctives;
- d'aider à entretenir l'équipement de sécurité du laboratoire d'écologie humaine pendant les heures de classe;
- de veiller à ce que tout le matériel d'écologie humaine soit en bon état et de signaler l'équipement qui doit être réparé ou remplacé;
- d'identifier et documenter des problèmes de sécurité liés à certaines activités de laboratoire et d'en informer les enseignants en écologie humaine, et de recommander des adaptations aux activités, au besoin, pour éliminer les problèmes tout en atteignant les buts du cadre curriculaire;
- de collaborer avec l'enseignant en écologie humaine pour promouvoir des procédures sécuritaires et maintenir des normes de sécurité dans toutes les activités d'écologie humaine;
- de communiquer à l'enseignant en écologie humaine toute information pertinente sur les élèves qui ont besoin

d'adaptations de cours, de préférence avant le début du cours.

Remarque : Les élèves qui risquent de poser un danger pour eux-mêmes ou d'autres doivent être signalés à l'enseignant en écologie humaine avant le début du cours, car ils peuvent nécessiter une attention accrue de la part de l'enseignant et une adaptation particulière au cours. Lorsque des élèves ont des assistants en éducation (p. ex., soutien aux besoins cognitifs, comportementaux et ALA) à leur école d'attache pour l'enseignement en classe ordinaire, l'école d'attache devrait continuer d'offrir un soutien dans la classe d'écologie humaine.

Exemples d'élèves en situation de risque :

- élèves ayant des troubles médicaux (p. ex., crises épileptiques, allergies graves entraînant un choc anaphylactique), émotionnels, sociaux, cognitifs ou autres;
- élèves ayant des allergies, des sensibilités et des intolérances, en particulier celles liées aux produits alimentaires. De tels élèves doivent être signalés à l'enseignant en écologie humaine avant le début du cours. Ce groupe comprend également toute sensibilité cutanée (p. ex., un élève allergique au savon à vaisselle).
 - Si le budget le permet (ou si l'élève fournit ces articles), des substitutions appropriées d'ingrédients ou des outils et de l'équipement distincts doivent être mis à la disposition de l'élève dans la mesure du possible. Il faut porter une attention spéciale aux articles qui pourraient devoir être entreposés séparément des articles

habituels en classe (p. ex., ingrédients/outils pour la maladie cœliaque).

- Élèves ALA
 - Dans les cas de communication particulièrement difficile en ALA, un traducteur ou un appareil de traduction (p. ex., Google translate sur une tablette) doit être fourni à l’enseignant et à l’élève pour s’assurer que les lignes directrices et les attentes en matière de sécurité sont clairement communiquées et respectées.

Responsabilités des élèves

Chacun a droit à une expérience sécuritaire en écologie humaine, en particulier les élèves. Les élèves constituent le plus grand segment de la population scolaire et il leur incombe de prendre de bonnes décisions en matière de santé et de sécurité. Les élèves qui participent activement à une formation sur la sécurité contribuent à prévenir les blessures et les dommages à l’équipement. Le perfectionnement séquentiel des compétences est essentiel à la sécurité des élèves. La préparation est assurée par la compétence acquise aux niveaux précédents et une évaluation continue est nécessaire, particulièrement dans les activités à risque élevé comme la coupe et l’utilisation des cuisinières.

Les élèves ont les responsabilités suivantes :

- Respecter les règles et règlements de l’école en matière de santé et de sécurité et travailler selon les pratiques normalisées de l’établissement (telles que démontrées et expliquées par l’enseignant).

Remarque : Les élèves devraient manifester un comportement exemplaire dans une classe d’écologie humaine, conforme aux directives de l’enseignant. Des vêtements propres et appropriés permettant une entière liberté de mouvement sont recommandés pour toutes les activités pratiques. Comme il existe un risque de blessure personnelle et de maladie d’origine alimentaire, il est fortement recommandé aux élèves de s’assurer :

- d’enlever les bijoux inappropriés;
- d’attacher les cheveux longs sur le dessus ou à l’arrière de la tête;
- de porter des chaussures appropriées couvrant adéquatement des pieds (p. ex., éviter les sandales);
- d’utiliser en tout temps l’équipement de protection pertinent;
- d’interpréter et d’appliquer à la satisfaction de l’enseignant toutes les procédures opérationnelles sécuritaires relatives aux matériaux, aux outils, à la mécanique et à la sécurité personnelle;
- de reconnaître les conditions ou pratiques de travail dangereuses et de les signaler à l’enseignant;
- d’utiliser l’EPI (équipement de protection individuelle), l’équipement de sécurité, les outils et la machinerie selon le mode d’emploi prévu;
- de signaler toute blessure à l’enseignant;
- de mettre en pratique les bonnes techniques de sécurité, les comportements propres à l’activité et l’étiquette tels que démontré ou expliqué par l’enseignant.

La sensibilisation à la sécurité devrait faire partie intégrante de chaque période d'enseignement et se manifester en laboratoire et lors de la manipulation d'outils ou d'équipement.

Responsabilités en matière d'entretien

Les personnes qui participent à l'entretien de l'équipement, de la machinerie et des installations jouent un rôle important dans la réduction des incidents dans les laboratoires et installations scolaires. Voici certaines de leurs responsabilités :

- Assurer l'entretien préventif planifié des systèmes électriques, de la machinerie et de l'équipement pour prévenir la détérioration anormale, la perte des services ou les risques pour la santé et la sécurité.
- Assurer la collecte et l'élimination en temps opportun des rebuts et des déchets.
- Veiller à ce que l'équipement et les installations soient de bonne qualité et soumis périodiquement à des tests de sécurité (l'équipement conçu en soutien de l'apprentissage des élèves doit être stable, sécuritaire et équipé des accessoires appropriés. Un rangement adéquat et sécuritaire devrait être prévu pour tous les outils et équipements dangereux.)
 - Des inspections routinières du laboratoire (p. ex., examiner la vaisselle pour s'assurer qu'elle a été lavée, séchée et entreposée correctement; examiner les machines à coudre et débrancher les fers pour un rangement sécuritaire) doivent être effectuées avant la fin de chaque cours.

- Les planchers doivent être propres, lisses et exempts de corps étrangers.
- Les surfaces doivent être exemptes de verre, canettes, bouteilles, etc.
- Il faut prendre des précautions particulières pour l'enlèvement sécuritaire de vaisselle ou de verre brisés. Par exemple, les objets tranchants doivent être enveloppés dans plusieurs couches de papier avant d'être jetés à la poubelle pour assurer la sécurité de tous, y compris les concierges.

Rôle du comité de santé et sécurité au travail

Le rôle du comité ne doit pas être confondu avec les responsabilités des directeurs ou des enseignants. Le comité rassemble les connaissances pratiques approfondies de travailleurs occupant des emplois précis et la connaissance première d'ensemble de l'organisation afin de formuler des commentaires et des conseils sur les questions de santé et de sécurité. Le comité devrait également surveiller le système de sécurité au travail (tel que déterminé par le programme de santé et sécurité) pour s'assurer qu'il fonctionne correctement. La division scolaire demeure ultimement responsable de la décision finale.

Le comité devrait servir à évaluer l'efficacité du programme de santé et sécurité au travail. Le comité peut mener une inspection de santé et sécurité.

Responsabilités des parents

Les parents sont considérés comme un élément important d'un programme efficace de santé et de sécurité en enseignement de l'écologie humaine et de la technologie, car leur soutien et leur compréhension aideront à renforcer le programme. Les parents complètent l'effort de l'école en accordant une grande importance à la santé et à la sécurité pendant que leurs enfants sont à la maison, au travail, en loisirs ou transportés.

Leurs responsabilités comprennent ce qui suit :

- Informer l'école de problèmes de santé pouvant avoir une incidence sur les activités quotidiennes de l'enfant dans l'établissement.
- Être conscients des possibles risques de maladie et de blessure auxquels leurs enfants sont exposés pendant leurs études et leur formation
- Appuyer l'enseignant et le directeur lorsqu'il faut imposer des sanctions pour violation des règles de santé et de sécurité.

2. Établissement et maintien d'une installation sécuritaire d'écologie humaine

Assurer la sécurité de l'installation

Le but de cette section est d'aider l'enseignant à établir et maintenir la sécurité de l'installation.

Certains des sujets abordés dans cette section :

- Inspections de santé et sécurité.
- Équipement de protection individuelle.
- Analyse des risques.
- Techniques d'enquête sur les incidents.

Inspections de santé et sécurité

Objet :

Fournir à l'enseignant une compréhension du processus d'inspection et de la capacité d'effectuer une inspection efficace en matière de santé et de sécurité. Cette section traite des sujets suivants :

1. Objectif des inspections
2. Types d'inspections
3. Personnes impliquées dans le processus d'inspection
4. Techniques
5. Méthodes de consignation

Introduction

Les inspections de santé et de sécurité sont un élément important du processus de contrôle des risques. Les inspections régulières jouent un rôle important dans l'établissement d'un environnement sécuritaire pour les élèves.

Inspections obligatoires

Toutes les installations scolaires et chacun de leurs processus et activités comportent des risques potentiels, qui découlent d'une utilisation normale ou de changements ou d'ajouts de nouveaux équipements. Une façon de demeurer conscient des risques est de procéder à des inspections continues.

Objectif de l'inspection

- Repérer les risques potentiels avant qu'un incident ne survienne.
- Évaluer le risque.
- Trouver des améliorations et des correctifs pour améliorer l'ensemble des opérations et accroître l'efficacité.
- Faire tout ce qui précède, chaque jour.

Les inspections peuvent être classées comme étant périodiques ou continues.

Types d'inspection

Inspection périodique

Une inspection de santé et sécurité est minutieuse et systématique. Ces inspections peuvent être effectuées tous les mois ou tous les deux mois. Ce type d'inspection couvre tous les secteurs (p. ex., opérations, équipement).

Inspection continue

Des inspections continues doivent être effectuées par les élèves, les enseignants, le personnel de soutien, les chefs de service ou les superviseurs dans le cadre de leurs tâches d'enseignement, de supervision ou autres. Les inspections continues offrent une occasion immédiate d'examiner les situations dangereuses et, au besoin, de les corriger ou de les signaler (s'il n'est pas possible de les corriger).

Qui devrait effectuer les inspections?

Enseignants

Les enseignants doivent effectuer des inspections continues et être conscients de l'évolution des conditions, des opérations et des méthodes de travail. Ces inspections peuvent devoir être effectuées plusieurs fois par jour (c.-à-d. au début de chaque journée et, pour certains équipements, au début de chaque classe).

Personnel de soutien

Le personnel de soutien doit effectuer des inspections préliminaires pendant son passage dans une salle de classe et un laboratoire d'écologie humaine. Ces inspections peuvent devoir être effectuées plusieurs fois tout au long du cours (c.-à-d. pendant la configuration, la manutention et le rangement des outils et de l'équipement; gestion continue du comportement et de l'hygiène).

Élèves

Les inspections des élèves permettent à ces derniers de jouer un rôle important dans leur laboratoire ou installation, ce qui favorise un sentiment d'appartenance à leur laboratoire ou installation.

Chefs de service ou superviseurs

Une école ou division scolaire qui a un chef de service ou un superviseur en écologie humaine compte un avantage supplémentaire pour ce qui est des inspections de santé et de sécurité. Le chef de service ou le superviseur peut consigner les conditions et pratiques dangereuses et transmettre l'information à l'enseignant ou au personnel d'entretien, au besoin.

Un programme d'inspection exige que les personnes qui effectuent les inspections :

- possèdent une connaissance approfondie de l'installation;
- appliquent un processus d'inspection systématique pour l'installation;
- appliquent une méthode de consignation, d'évaluation et d'utilisation des données recueillies.

Que faut-il inspecter?

Lors de l'inspection, il faut tenir compte des éléments suivants.

- **Matériaux et substances** : Inspecter les matériaux et les substances qui peuvent provoquer des blessures, des maladies, des incendies ou présenter d'autres risques.
- **Équipement et outils** : S'assurer qu'ils sont exempts de défauts et d'autres risques.
- **Équipement de protection individuelle et de sécurité** : Veiller à ce que tous les élèves concernés bénéficient d'une protection adéquate et que l'équipement soit en bon état (p. ex., mitaines de four, pied presseur de la machine à coudre bien fixé).
- **Surfaces de travail et de déplacement** : Les aires doivent être propres et sécuritaires sur le plan fonctionnel.
- **Facteurs environnementaux** : S'assurer du fonctionnement de l'éclairage et de la ventilation (p. ex., ventilateurs dans un laboratoire d'alimentation).
- **Entretien ménager** : Rangement des matériaux, élimination des déchets, le plancher et les comptoirs doivent être propres et bien rangés.

- **Trousse de premiers soins** : S'assurer que la trousse de premiers soins est complète et bien visible.
- **Électricité** : Les interrupteurs, disjoncteurs, fusibles, fils et prises doivent être conformes à la réglementation.
- **Entreposage, manipulation et utilisation de produits chimiques** : S'assurer que les matières (p. ex., produits de nettoyage avec de l'eau de Javel) sont entreposées correctement.
- **Systèmes de protection-incendie et d'extinction** : La couverture anti-feu, les portes des sorties de secours, les enseignes de sortie, etc., doivent être en bon état et prêts à l'usage.
- **Entretien préventif** : L'entretien préventif constant des outils et du laboratoire ou de l'installation par les enseignants aidera à assurer la prévention des incidents et la sécurité des élèves.

Équipement dangereux

Au cours de l'inspection, il peut être nécessaire de prendre diverses mesures ou d'apporter des correctifs. Lorsque l'enseignant constate qu'un outil est brisé ou endommagé, il doit immédiatement le retirer. Toutefois, les gros équipements peuvent devoir être étiquetés pour signaler adéquatement la situation. L'enseignant peut aussi devoir effectuer un cadenassage électrique en plaçant un mini-cadenas dans l'une des dents de la fiche du cordon d'alimentation pour éviter toute utilisation non autorisée de l'outil (p. ex., un mélangeur électrique avec des pièces qui coincent).

Résumé

Il est tout aussi important de donner suite à l'information recueillie lors d'une inspection que d'effectuer l'inspection en premier lieu. L'équipe d'inspection doit signaler les problèmes et recommander des mesures correctives à l'attention des personnes concernées (enseignant, directeur ou comité de santé et sécurité au travail). En fonction des problèmes découverts et des recommandations de Sécurité et santé au travail, ces personnes doivent décider de la meilleure marche à suivre.

L'information issue des inspections ne doit jamais être considérée comme une critique et une recherche de coupable, mais plutôt comme une collecte de faits, en mettant l'accent sur le repérage des dangers potentiels qui peuvent avoir un effet négatif sur la sécurité de l'exploitation. L'information devrait être considérée comme le fondement de l'établissement des priorités et de la mise en œuvre de programmes pour améliorer les conditions afin d'offrir un environnement sécuritaire à nos élèves.

Exigences relatives à l'équipement de protection individuelle (EPI)

Éducation

À moins que les élèves ne soient informés de l'utilisation et de l'entretien de l'EPI, cet équipement pourrait mal remplir sa fonction. Il est recommandé que les enseignants en écologie humaine donnent des instructions sur la sécurité et qu'ils constituent un modèle de travail en toute sécurité en tout temps, ce qui comprend l'utilisation de vêtements et d'équipement de protection.

ANNEXE 2 : AINÉS EN CLASSE*

Protection de la tête

Il y a toujours un risque que les cheveux soient happés par des pièces mobiles (p. ex., mélangeur électrique ou machine à broderie qui n'exige pas que le pied appuie sur la pédale en tout temps) ou qu'ils trempent dans les aliments (hygiène). Les élèves aux cheveux longs doivent les attacher, les fixer ou les rentrer sous leurs vêtements.

Protection des mains

Les activités dans les installations d'écologie humaine entraînent des risques de se brûler, de s'ébouillanter, de se couper, etc. L'utilisation d'une protection thermique, comme les mitaines de four, est une bonne pratique de travail pour prévenir les blessures aux mains lors de la manipulation de matières et d'outils chauds.

Protection des pieds et des jambes

Les élèves peuvent avoir besoin de protection contre les éclats de vaisselle ou de verres cassés, les éclaboussures de liquides chauds et les outils de coupe mal manipulés comme les couteaux et les ciseaux à tissus. Les chaussures de protection individuelles dans un laboratoire d'écologie humaine peuvent comprendre des chaussures couvrant adéquatement les pieds afin de les protéger contre les blessures, par exemple couteau échappé, liquide chaud renversé ou fer à repasser qui bascule accidentellement.

Analyse des risques

L'avantage de l'analyse des risques est d'accroître la sensibilisation aux dangers potentiels.

Techniques d'enquête sur les incidents

L'objectif de l'analyse des risques opérationnels de l'installation est d'identifier et d'évaluer les dangers dans l'installation avant qu'ils n'entraînent des incidents. Ce principe est bien fondé, mais il peut arriver que nous ne soyons pas en mesure de trouver et d'éliminer des problèmes avant que des incidents se produisent. Lorsqu'un incident survient, nous devons être prêts à obtenir le plus de renseignements possible au moyen d'une enquête sur la cause, afin d'éviter des incidents semblables.

Motifs de l'enquête

Les enseignants devraient se familiariser avec les politiques de la division scolaire concernant les enquêtes sur les incidents. Quelques raisons importantes pour enquêter sur les incidents :

- Déterminer la cause de l'incident.
- Trouver des moyens de prévenir d'autres incidents semblables.
- Découvrir et atténuer les causes indirectes de l'incident.

Recherche de faits et non recherche de coupable

Il faut garder à l'esprit que l'enquête sur un incident est une recherche de faits, et non une recherche de coupable. L'enquête vise à trouver la cause ou la raison de l'erreur ou du défaut et à apporter les corrections nécessaires pour éviter d'autres incidents.

Enquête de l'enseignant

L'enseignant est le mieux placé pour mener l'enquête. Il était dans la pièce au moment de l'incident. L'enseignant connaît bien :

- les élèves, leurs capacités et leurs caractéristiques personnelles;
- l'équipement, les outils et les opérations.

Points clés pour les entrevues

Lors de l'enquête sur un incident, les points clés suivants sont importants :

- Mener l'entrevue dès que possible.
- Interroger une personne à la fois.
- Expliquer le but de l'enquête.
- Mettre les témoins à l'aise.
- Réaliser les entrevues avec diplomatie.
- Garder les questions simples.
- Éviter les questions suggestives.
- Laisser les élèves expliquer dans leurs propres mots sans interruption leur version de la situation.
- Examiner les renseignements fournis.
- Laisser les élèves expliquer comment prévenir le même type d'incident à l'avenir.

Pour plus amples renseignements, consulter les documents d'Éducation et Formation Manitoba *Assurer la sécurité de vos installations : Document de référence pour l'enseignement des arts industriels* (disponible en ligne à www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/etech/securite/index.html) et *La sécurité en sciences de la nature : Un manuel ressource à l'intention des enseignants, des écoles et des divisions scolaires (de la maternelle à la 12^e année)* (disponible en ligne à www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/sn/securite/index.html).

ANNEXE 2 : AÎNÉS EN CLASSE*

Il incombe aux Aînés d'être les gardiens du savoir sacré et de maintenir la tradition cérémoniale orale de transmission du savoir. Les Aînés apportent des connaissances et des perspectives traditionnelles transmises de génération en génération par la tradition orale. La référence à la sagesse des Aînés a récemment reçu l'appellation de savoir autochtone ou de savoir traditionnel. Leur savoir traditionnel et leur sagesse seront source d'inspiration pour les enseignants disposés à remanier le cadre curriculaire et à valider le contenu et les perspectives des Premières Nations, des Métis et des Inuits

Attentes envers les Aînés

Lorsque vous invitez des Aînés, il est important d'expliquer clairement ce que vous attendez d'eux. Si vous leur demandez de partager leurs connaissances, leur sagesse et leurs conseils, dites-le. Certains Aînés ne savent peut-être pas très bien ce que les enseignants et les rédacteurs de cadres curriculaires tentent d'accomplir, et il est donc essentiel d'expliquer ce que l'on attend de leur part pour établir une bonne relation de travail. Vous voulez qu'ils contribuent au contenu et aux perspectives des Premières Nations, des Métis ou des Inuits. Les Aînés doivent être convaincus que leur contribution sera utile. Expliquez-leur que vous les percevez comme des gardiens de la sagesse et qu'ils doivent tirer parti de leur expérience personnelle, de leur culture, de leur savoir

et de leurs enseignements pour contribuer au processus. Les Aînés partageront ce qui est acceptable et vous avertiront à propos de ce qu'ils considèrent comme des connaissances sacrées qui ne doivent être partagées que dans un contexte cérémonial.

Les Aînés prennent le temps de réfléchir avant de répondre. Ne soyez pas impatient en ayant l'impression qu'ils ne répondent assez rapidement, car ils répondront éventuellement à vos questions. Certains Aînés sont des penseurs philosophiques et réfléchis. Ils examineront de façon holistique ce que vous leur avez demandé. Un concept qui vous semble simple et direct comporte de nombreuses dimensions différentes pour les locuteurs des Premières Nations, et ils doivent placer le concept dans le contexte de l'ensemble et analyser la dimension de son interdépendance. Parfois, ils traduisent ce que vous dites dans leur langue. Ils réfléchissent tout d'abord dans leur langue maternelle, puis trouvent les approximations les plus proches en français. Les mots et les concepts ne sont pas tous facilement traduisibles. C'est pourquoi il est important d'expliquer aux Aînés ce qu'on attend d'eux au préalable, car cela leur donne le temps de réfléchir et de trouver des points en commun.

*Source : King, Anna-Leah. « Elders in the Classroom ». Adapté avec la permission de l'auteur. En annexe aux ressources du site Web suivant : Saskatchewan Teachers' Federation, « Unit Plans : Science—Secondary Level. » Stewart Resources Center. <https://www.stf.sk.ca/portal.jsp?Sy3uQUnbK9L2RmSZs02CjV/LfyjbyjsxssfEZJZhE4gE=F> (18 février 2015).

Protocole d'invitation des Aînés

Veillez noter qu'il y a des Aînés dans chacun des groupes autochtones (cinq groupes linguistiques distincts des Premières Nations du Manitoba, des Métis et des Inuits). Il importe d'identifier chacun des groupes autochtones distincts – Premières Nations, Métis et Inuits – et leurs protocoles respectifs.

Les Aînés doivent être approchés de façon respectueuse et traditionnelle, en tenant compte de la diversité des systèmes de croyances des Aînés individuels. Chaque Première Nation a son propre protocole et il est important de demander conseil à des gens qui connaissent l'Aîné que vous souhaitez inviter. Une façon d'aborder la question est d'offrir à l'Aîné de prendre du tabac d'un bol ou d'une pochette. De cette façon, la personne peut accepter ou refuser le tabac et tout le monde est respecté. Les cadeaux sont indiqués pour les Aînés qui n'acceptent pas le tabac, et des honoraires sont versés pour indiquer que leur service est valorisé (Centre de ressources éducationnelles des Premières Nations du Manitoba).

On peut demander aux Aînés de commencer la rencontre avec une prière et une cérémonie. Les rencontres des Premières Nations commencent toujours par la prière et la cérémonie. Il est tout à fait approprié de le demander. Ce n'est peut-être pas une coutume que vous connaissez, mais vous réaliserez rapidement les avantages du respect du protocole et de la pratique cérémoniale des Premières

Nations. Les Aînés voudront peut-être commencer par une cérémonie de purification lors de la première rencontre et prier pour la tâche à accomplir et l'équipe qui a été réunie. Les Aînés sont bien conscients du fait qu'un groupe donné est réuni pour apprendre les uns des autres, de sorte que l'on prie pour une bénédiction en faveur de cette initiative. Parfois, selon la taille du projet, une cérémonie de calumet peut être demandée. Chaque Aîné peut avoir une approche légèrement différente pour ouvrir et clôturer une cérémonie. Certains peuvent prendre la parole pendant un certain temps. D'autres vous demanderont de partager afin qu'ils puissent mieux connaître tout le monde. L'Aîné s'occupera de la suite.

Accompagnement de l'Aîné

Les Aînés ne s'attendent à rien de spécial, mais il serait attentionné d'affecter une personne pour répondre à leurs besoins. Offrez-leur un siège confortable et informez-les des attentes pour la réunion. Présentez-les à tous et faites en sorte qu'ils se sentent généralement les bienvenus. Voyez à ce qu'ils aient de l'eau, du jus, du café ou du thé à leur disposition. C'est une bonne idée de prévoir une collation pour eux lors d'une pause-café. Invitez-les à une prière sur la nourriture avant de manger. Permettez-leur d'être les premiers en ligne pour le repas ou dites-leur que vous les servirez. C'est un exemple de protocole des Premières Nations. Ce sont de petites choses, mais les gestes gentils vont loin avec les Aînés. Ils apprécient quand les jeunes font des efforts pour alléger leur charge. Ces gestes font en sorte que les Aînés se sentent les bienvenus et pris en charge de façon respectueuse.

Cadeaux

Il est indiqué d'offrir un cadeau de reconnaissance aux Aînés. Même lorsque les Aînés reçoivent un honoraire pour leur temps, certains enseignants offrent également un petit cadeau, comme un panier de thés ou de confitures.



ÉCOLOGIE HUMAINE
DE LA 9^e À LA 12^e ANNÉE

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

- Adler, Alfred. *The Individual Psychology of Alfred Adler*. Eds. H. L. Ansbacher and R. R. Ansbacher. New York, NY: Harper Torchbooks, 1964.
- Ainsworth, Mary D. Salter, March C. Blehar, Everett Waters, and Sally N. Wall. *Patterns of Attachment: A Psychological Study of the Strange Situation*. New York, NY: Psychology Press, 2015.
- Alberta Education. *Community Care Services: Early Learning and Child Care 1–5*. Edmonton, AB: Alberta Ministry of Education, 2010. Available online at <https://education.alberta.ca/media/160513/ccs.pdf>
- . *Media/Design/Communication Arts: Fashion Studies*. Edmonton, AB: Alberta Ministry of Education, 2010. Available online at <https://education.alberta.ca/media/160265/fas.pdf>
- Bandura, Albert. *Social Learning Theory*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall, 1977.
- Binet, Alfred. *The Development of Intelligence in Children: The Binet-Simon Scale*. London, UK: FB&C Limited, 2015 (1923).
- Booth, Carole, Jennifer Burke, Michelyn Gallant, and Judy Schonberger. *Nutrition and Health*. Vancouver, BC: Pacific Educational Press, 2014.
- Bowlby, John. *Attachment*. New York, NY: Basic Books, 2008.
- Brennan, Anne, Jane Witte, Allison Harrington McCabe, and Susan J. Smith. *The World of Fashion*. Vancouver, BC: Pacific Educational Press, 2014.
- Brisbane, Holly E. *The Developing Child: Understanding Children and Parenting*. 7th edition. Peoria, IL: Glencoe/The McGraw-Hill Company, 1997.
- British Columbia Ministry of Education. *Home Economics: Family Studies 10 to 12: Integrated Resource Package 2007*. Victoria, BC: British Columbia Ministry of Education, 2007. Available online at http://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/kindergarten-to-grade-12/teach/pdfs/curriculum/appliedskills/2007he_famstudies1012.pdf
- . *Home Economics: Foods and Nutrition 8 to 12: Integrated Resource Package 2007*. Victoria, BC: British Columbia Ministry of Education, 2007. Available online at http://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/kindergarten-to-grade-12/teach/pdfs/curriculum/appliedskills/2007he_foodnutri812.pdf
- . *Home Economics: Textiles 8 to 12: Integrated Resource Package 2007*. Victoria, BC: British Columbia Ministry of Education, 2007. Available online at <http://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/teach/curriculum/english/applied-skills/home-economics-textiles-8-to-12-2007>
- Brokenleg, Martin, Larry Brendtro, and Steve Van Bockern. *Reclaiming Youth at Risk: Our Hope for the Future*. Trenton, NJ: National Educational Services, 1990.

- Bronfenbrenner, Urie. *The Ecology of Human Development: Experiments by Nature and Design*. Cambridge, MA: Harvard University Press, 1979.
- Bruner, Jerome. *The Process of Education*. Cambridge, MA: Harvard University Press, 1960.
- Clemons, Stephanie A. *Interior Design*. Tinley Park, IL: The Goodheart-Willcox Company, Inc., 2017.
- Erikson, Erik H. *Childhood and Society*. New York, NY: Norton, 1950.
- Gardner, Howard. *Multiple Intelligences: New Horizons in Theory and Practice*. New York, NY: Basic Books, 2006.
- Ghartey, Cindy, and Jennifer Johnson. *Nutrition and Healthy Eating: An Introduction*. Toronto, ON: McGraw-Hill Ryerson Limited, 2013.
- Howard Allison, Jessica Edge, and Daniel Munro. *What's to Eat? Improving Food Literacy in Canada*. Ottawa, ON: Conference Board of Canada, 2013.
- Indigenous and Northern Affairs Canada. *Kumik – Council of Elders Information Sheet*. Ottawa, ON: Indigenous and Northern Affairs Canada, 2014. Available online at <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1100100013748/1100100013749>
- Jung, Carl G. *The Essential Jung: A Compilation*. Ed. Anthony Storr. Princeton, NJ: Princeton University Press, 1983.
- Kohlberg, Lawrence. *The Development of Modes of Thinking and Choices in Years 10 to 16*. Ph.D. Dissertation, Chicago, IL: University of Chicago, 1958.
- Kutcher, Dr. Stan, and Yifeng Wei. *Mental Health & High School Curriculum Guide: Understanding Mental Health and Mental Illness*. Halifax, NS: Dalhousie Press, 2015.
- Lewin, Kurt. *Resolving Social Conflicts and Field Theory in Social Science*. Washington, DC: American Psychological Association, 1997.
- Lewis, Evelyn L., and Carolyn Turner Smith. *Housing and Interior Design*, 11th edition. Tinley Park, IL: The Goodheart-Willcox Company, 2016.
- Liddle, Louise A., and Carolee Samuels. *Apparel Design, Textiles and Construction*. Tinley, IL: The Goodheart-Willcox Company, 2012.
- Manitoba Education. *Grade 12 Family Studies (40S): A Course for Independent Study*. Winnipeg, MB: Manitoba Education, 2011. Available online at www.edu.gov.mb.ca/k12/dl/iso/previews/gr12_fam_studies.pdf
- . *Grade 9 Home Economics (10G): A Course for Independent Study*. Winnipeg, MB: Manitoba Education, 2010.
- . The Manitoba Ministry of Education: *Grade 12 Current Topics in First Nations, Métis, and Inuit Studies: A Foundation for Implementation*. Winnipeg, MB: Manitoba Education, 2011. Available online at https://www.edu.gov.mb.ca/k12/abedu/foundation_gr12/full_doc.pdf
- Manitoba Education and Advanced Learning. *Middle Years Human Ecology*. Winnipeg MB: Manitoba Education and Advanced Learning, 2015. Available online at www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/teched/human_ecology/

- . *Administrative Handbook – School Administration: Negligence and Liability*. Winnipeg, MB: Manitoba Education and Advanced Learning, 2014. Available online at www.edu.gov.mb.ca/k12/docs/policy/admin/school_admin.pdf
- . *Grade 10 Career Development: Life/Work Planning*. Winnipeg, MB: Manitoba Education and Advanced Learning, 2014. Available online at www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/cardev/gr10_found/index.html
- . *Science and Safety: A Kindergarten to Grade 12 Resource Manual for Teachers, Schools, and School Divisions*. Winnipeg, MB: Manitoba Education and Advanced Learning, 2014. Available online at www.edu.gov.mb.ca/k12/docs/support/scisafe/index.html
- . *A Time for Learning, A Time for Joy: A Resource for Kindergarten Teachers*. Winnipeg, MB: Manitoba Education and Advanced Learning, 2015. Available online at www.edu.gov.mb.ca/k12/childhood/time_for_joy/full_doc.pdf
- Manitoba Education and Training. *Kindergarten to Senior 4 (Grade 12) Physical Education/Health Education: Manitoba Curriculum Framework of Outcomes for Active, Healthy Lifestyles*. Winnipeg, MB: Manitoba Education and Training, 2000. Available online at www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/physhlth/framework/index.html
- . *Grades 9 to 12 Applied Commerce Education: Manitoba Technology Education Curriculum Framework of Outcomes. Finance Strand: Grade 10 Personal Finance*. Winnipeg, MB: Manitoba Education and Training, 2017. Available online at http://www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/teched/ace_framework/docs/0324.pdf
- . *Senior Years Technology Education Program: Grades 9 to 12 Fashion Design and Technology Manitoba Technical-Vocational Curriculum Framework of Outcomes*. Winnipeg, MB: Manitoba Education and Training, 2017. Available online at www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/teched/sytep/fashion/index.html
- . *Subject Table Handbook: Student Records System and Professional School Personnel System, September 2017–August 2018*. Winnipeg, MB: Manitoba Education and Training, 2017. Available online at www.edu.gov.mb.ca/k12/docs/policy/sth/index.html
- . *Subject Table Handbook: Student Records System and Professional School Personnel System, September 2017–August 2018*. Winnipeg, MB: Manitoba Education and Training, 2017. Available online at www.edu.gov.mb.ca/k12/docs/policy/sth/index.html
- Manitoba Education and Youth. *Keeping Your Facilities SAFE: A Support Document for Industrial Arts Teachers*. Winnipeg, MB: Manitoba Education and Youth, 2003. Available online at www.edu.gov.mb.ca/k12/docs/support/ia_safe/
- Manitoba Education, Citizenship and Youth. *Kindergarten to Grade 12 Aboriginal Languages and Cultures: Manitoba Curriculum Framework of Outcomes*. Winnipeg, MB: Manitoba Education, Citizenship and Youth, 2007. Available online at www.edu.gov.mb.ca/k12/abedu/framework/index.html

———. *Senior Years Family Studies: Manitoba Curriculum Framework of Outcomes*. Winnipeg, MB: Manitoba Education, Citizenship and Youth, 2004. Available online at www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/teched/fs/framework/index.html

———. *Senior Years Industrial Arts: Manitoba Curriculum Framework of Outcomes*. Winnipeg, MB: Manitoba Education, Citizenship and Youth, 2009. Available online at www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/teched/ia/framework/

———. *Senior Years Information and Communication Technology: Manitoba Curriculum Framework of Outcomes*. Winnipeg, MB: Manitoba Education, Citizenship and Youth, 2007. Available online at <https://www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/ict/framework.pdf>

Manitoba First Nations Education Resource Centre (MFNERC). *First Nations Teachings & Practices*. Winnipeg, MB: MFNERC, 2008.

Maslow, Abraham H. "A Theory of Human Motivation." *Psychological Review*, 50.4 (1943). 370–96.

Mead, Margaret. *The World Ahead: An Anthropologist Anticipates the Future*. New York, NY; Berghahn Books, 2005.

Mental Health Commission of Canada. *Mental Health First Aid Canada: Adults Who Interact With Youth*. Calgary, AB: Mental Health Commission of Canada, 2007.

Meriorg, Eva, and Maureen Holloway. *Individual and Family Living in Canada*. Toronto, ON: Irwin Publishing Limited, 2001.

Montessori, Maria. *Montessori Method: Scientific Pedagogy as Applied to Child Education in "The Children's Houses"*. New York, NY: Frederick A. Stokes Company, 1912.

MyGsa.Ca. *Safe and Caring Schools: A Resource for Equity and inclusion in Manitoba Schools*. Toronto, ON: Egale Canada Human Rights Trust, 2011.

Neugarten, Bernice. *The Meanings of Age: Selected Papers*. Ed. Dail A. Neugarten. Chicago, IL: University of Chicago Press, 1996.

Nova Scotia Ministry of Education and Early Childhood Development. *Learning Outcomes Framework, Grades 10–12, Housing and Design 12*. Halifax, NS: Nova Scotia Ministry of Education and Early Childhood Development, 2015.

Ontario Ministry of Education. *The Ontario Curriculum, Grades 9 to 12: Social Sciences and Humanities*. Toronto, ON: Ontario Ministry of Education, 2013. Available online at www.edu.gov.on.ca/eng/curriculum/secondary/ssciences9to122013.pdf

Piaget, Jean. *Origins of Intelligence in the Child*. London: Routledge & Kegan Paul, 1936.

———. *The Moral Judgment of the Child*. London, UK: Routledge & Kegan Paul, 1932.

Province of Manitoba. *The Public Health Act*. C.C.S.M. c. P210. Winnipeg, MB: Province of Manitoba, 2016. Available online at <http://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/p210e.php>

- . *The Public Schools Act*. C.C.S.M. c. P250. Winnipeg, MB: Province of Manitoba, n.d. Available online at <https://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/p250e.php>
- . *The Workplace Safety and Health Act*. C.C.S.M. c. W210. Winnipeg, MB: Province of Manitoba, n.d. Available online at <https://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/w210e.php>
- Saskatchewan Teachers' Federation. "Unit Plans: Science—Secondary Level." *Saskatchewan Teachers' Federation*. Stewart Resources Centre. <https://www.stf.sk.ca/portal.jsp?Sy3uQUnbK9L2RmSZs02CjV/LfyjbsxssfEZJZhE4gE=F> (date accessed – 2018-06-12).
- Sasse, Connie R. *Families Today*. Woodlandhills, CA: The McGraw-Hill Company, 2009.
- Slater, Joyce, Thomas Falkenberg, Sarah Colatruglio, and Jessica Rutherford. *Critical Food Literacy Competencies for Young Adults*. Winnipeg MB: University of Manitoba.
- University of Victoria. *Indigenous Plan 2017–2022*. Victoria, BC: University of Victoria, 2017. Available online at https://www.uvic.ca/vpacademic/assets/docs/indigenouacademicplan/IndigenousPlan_Final.pdf
- Vidgen, Helen Anna, and Danielle Gallegos. "Defining Food Literacy and Its Components." *Appetite* 1.76: 2014. 50–9.
- Vygotsky, Lev S. "Thinking and Speech." *The Collected Works of L. S. Vygotsky, Volume 1: Problems of General Psychology*. Ed. R. W. Rieber and A. S. Carton. New York, NY: Plenum Press, 1987 (1934). 39–285.
- Weber, Jeanette. *Clothing Fashion, Fabrics and Construction*. 5^e édition. Toronto, ON: Glencoe McGraw-Hill, 2008.
- Welker, Glenn. *Indigenous Peoples Literature*. www.indigenouspeople.net/. 2017. (date accessed – 2017-09-14).
- Westlake, Donald G. *Relationships and Family Living*. St. Paul, MN: EMC Publishing, 1992.

